

closed
stacks



LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

598.2944

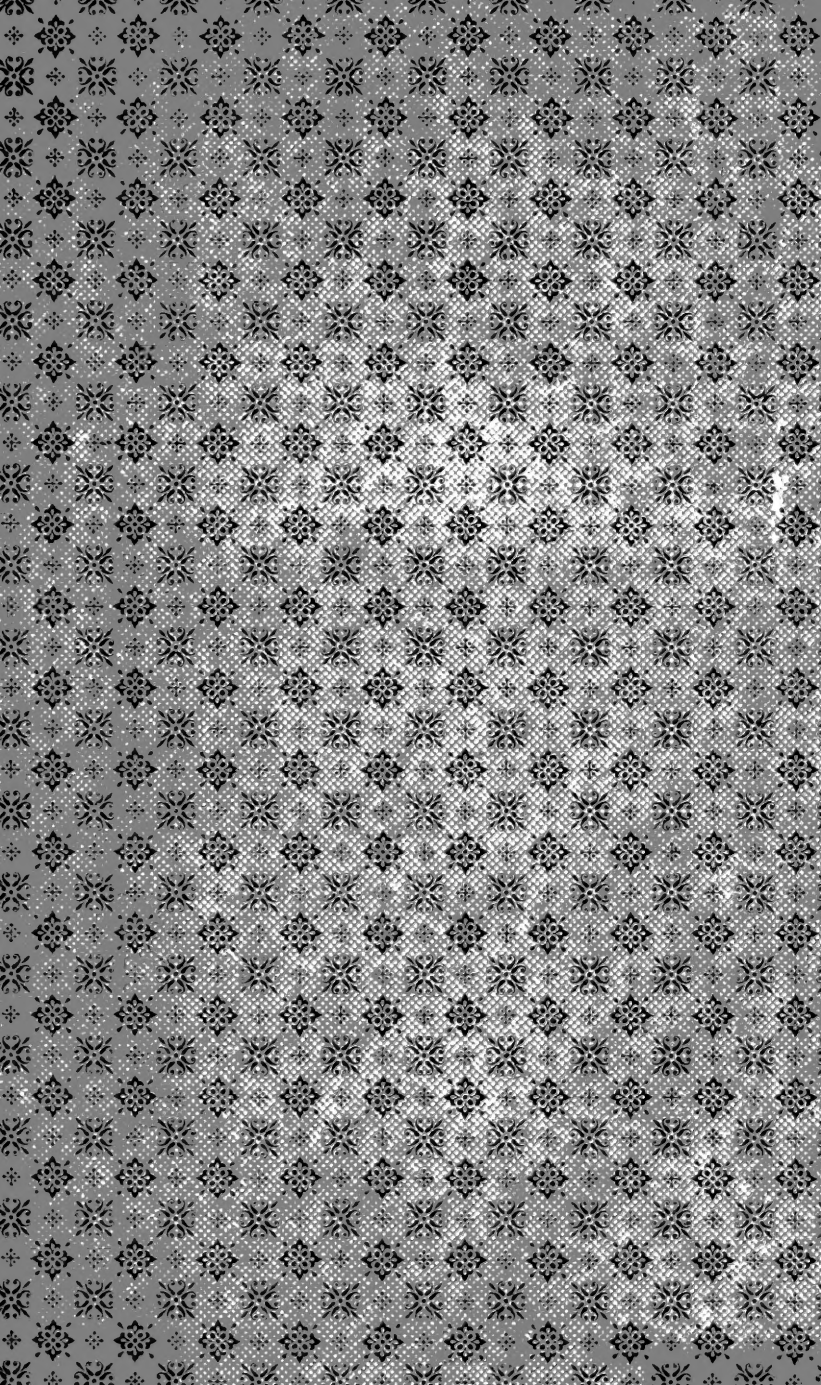
G31t

1806

v.1

SEP 5 1967

Biology



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

Pierre Levaillant



**TABLEAU ÉLÉMENTAIRE
D'ORNITHOLOGIE.**



TABLEAU ÉLÉMENTAIRE
D'ORNITHOLOGIE,

OU

HISTOIRE NATURELLE
DES OISEAUX

QUE L'ON RENCONTRE COMMUNÉMENT EN FRANCE :

S U I V I

D'un Traité sur la manière de conserver leurs dépouilles pour en former des collections, et d'un Recueil de 41 planches.

Par SÉBASTIEN GÉRARDIN (de Mirecourt),

Ancien Chanoine du noble et insigne chapitre de Poussay; ex-Professeur d'Histoire naturelle de l'Ecole centrale des Vosges; attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris; l'un des coopérateurs du Dictionnaire des Sciences naturelles; Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, et Correspondant de plusieurs Sociétés savantes.

*Le naturel et les mœurs dépendent
beaucoup des appétits.*

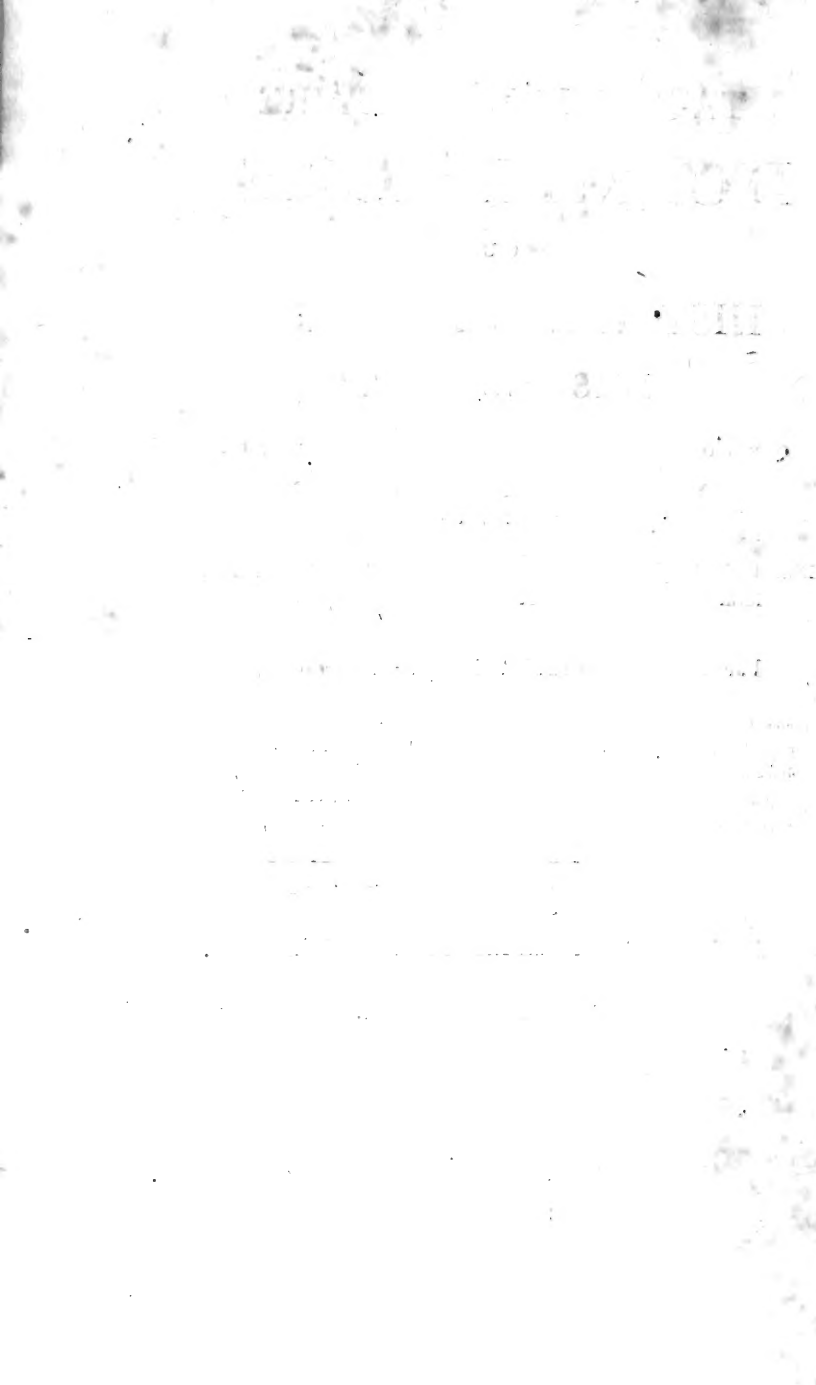
BUFFON, Disc. sur la nature des Oiseaux.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ TOURNEISEN FILS, RUE DE SEINE, N.º 12.

1806.



398.2944
G31t
1806 Fiol

v.1

A

M. DE FOURCROY,

Conseiller d'État à vie, Directeur général de l'instruction publique, l'un des Commandans de la Légion d'honneur, Membre de l'Institut, etc.

~~~~~  
MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,

*L'Europe entière applaudit à vos écrits ; tous les savans s'empressent d'apprendre et de parler le langage chimique que vous avez créé, et dont chaque mot est une phrase descriptive qui, en écartant toute espèce de méprises, établit l'uniformité dans le résultat des opérations.*

*Il semble que, pour atteindre votre but, la nature vous ait permis de soulever le voile impénétrable qui déroboit aux autres mortels ses secrets les plus intimes : aussi le premier sentiment que vous me faites éprouver est une profonde admiration.*

Chemical 29 Sept 57 Oberhelmer = 20.

*Il en est un autre qui est bien doux pour mon cœur ; c'est celui d'une vive reconnoissance , fondée non-seulement sur l'amour du travail que vos mêmes écrits ont stimulé , en me faisant chérir davantage , chaque jour , l'étude de l'histoire naturelle , qui fit constamment les délices de ma vie , mais encore sur votre indulgence et sur les bontés particulières dont vous voulez bien m'honorer : vous y avez mis le comble , en me permettant de vous dédier cet ouvrage.*

*Quoiqu'il soit le produit de mes recherches scrupuleusement suivies et avec patience depuis nombre d'années , quoiqu'il ait fait l'objet de mes occupations les plus agréables , néanmoins j'hésitai long-temps à lui donner le jour ; mais à présent je le fais avec confiance , puisque vous m'avez permis de le décorer de votre nom.*

GÉRARDIN.

---

## AVANT-PROPOS.



CE n'est pas toujours en cherchant à beaucoup connoître que l'on rend de plus grands services à la science. Il pourroit même arriver quelquefois que, tandis que l'on dirigeroit ses courses vers des régions éloignées pour y porter ses regards attentifs sur des objets qui nous sont étrangers, on laissât échapper les notions les plus communes; qu'on ne connût pas la plupart des productions indigènes que l'on foule, pour ainsi dire, sous les pieds dans son pays natal, et qu'enfin on ignorât ce qui se passe autour de nous.

L'histoire de la nature prendroit cependant, à ce qu'il nous semble, une marche, sinon plus rapide, du moins plus assurée, si les observateurs de ses merveilles devenoient en quelque sorte moins ambitieux, et s'ils commençoient par bien voir d'abord ce qui est près d'eux, avant de s'occuper de choses

lointaines, et par conséquent moins intéressantes pour nous ; s'ils s'attachoient enfin à décrire les productions de leur propre pays, à en connoître les attributs et les propriétés, avant de nous parler de celles que nous ne serons peut-être jamais à portée de voir.

Telles ont été les vues qui nous ont guidés, et telle a été la marche que nous avons constamment suivie depuis plus de trente années, par rapport aux divers objets d'histoire naturelle que produit le sol du département qui nous donna le jour ; et quelque modeste que cette marche paroisse, nous sommes cependant persuadés qu'elle sera jugée la plus naturelle, du moins par les vrais amis de la science, et peut-être même rangée par eux au nombre des plus utiles pour en hâter les progrès.

Placés heureusement dans une contrée couverte de montagnes et de forêts, projetés par l'heureux hasard de notre naissance sur la ligne directe que suivent la plupart des *oiseaux* dans leurs migrations annuellement périodiques du midi au nord et du

nord au midi réciproquement (les Vosges), nous avons constamment suivi ces animaux dès notre tendre jeunesse dans toutes leurs stations; nous n'avons pas cessé un instant de les épier lors de leurs passages ou de leurs apparitions accidentelles; nous n'avons épargné, depuis cette époque, aucun des moyens qui pouvoient nous instruire de leurs mœurs, ainsi que de leurs habitudes; et dans cette vue nous nous sommes associés des hommes qui, quoique mercenaires pour la plupart, n'en étoient ni moins zélés ni moins ardens à seconder nos désirs.

Entraînés dès notre enfance par un penchant presque irrésistible vers l'étude de la nature, pleins d'ardeur à en observer les productions, le travail le plus pénible en apparence ne nous offrit jamais que des douceurs, et les jouissances qui en résultèrent furent toujours pour notre cœur une félicité d'autant plus parfaite, que jamais aucun remords n'en empoisonna la durée.

C'est ainsi que de bonne heure nous

avons recueilli de nombreux matériaux, qu'à la vérité nous ne destinions qu'à notre amusement particulier ou à celui de nos amis; mais les circonstances malheureusement trop impérieuses de la révolution, qui renversa tant de fortunes, nous obligèrent de les rendre utiles à la jeunesse par la voie de l'instruction publique, à laquelle nous nous livrâmes dans une école centrale, autant par nécessité que par inclination.

Après huit années d'enseignement toujours dirigé par le même zèle, notre plus douce récompense ne fut pas sans doute celle de notre suppression, ... mais bien le témoignage de notre propre conscience, la satisfaction de notre cœur d'avoir rempli fidèlement les devoirs que cet état nous imposoit, et, non moins que cela, la jouissance bien sentie de nous avoir concilié l'attachement des élèves confiés alors à nos soins, et qui fut de tous nos travaux le tribut le plus flatteur.

Quoi qu'il en soit de ces circonstances, que notre philosophie, quoique durement éprouvée, nous commande d'ensevelir dans un éternel oubli, il n'est pas moins vrai de

dire qu'on étoit persuadé autrefois que l'étude de l'histoire naturelle étoit le domaine exclusif des médecins, et qu'elle n'avoit d'autre but que l'art des guérisons, parce qu'en effet jadis eux seuls sembloient s'en occuper.

Mais depuis un certain nombre d'années depuis surtout que les écrits éloquens de l'immortel Buffon ont sonné l'éveil aux quatre coins de l'univers; depuis que ses dignes successeurs, en suivant ses traces, ont donné de si vastes développemens à ses idées sublimes, il s'est fait dans l'opinion publique une révolution qui a procuré aux sciences naturelles des amateurs absolument étrangers à l'art de guérir; on peut même assurer que l'étude de l'histoire naturelle est devenue de nos jours l'objet du goût dominant.

C'est par elle, en effet, qu'aujourd'hui quelques hommes puissans cherchent à se distraire des ennuis toujours inséparables de la grandeur; c'est dans la douce tranquillité de ses charmes que le malheureux oublie les injustices de la fortune; c'est elle

qui remplit les loisirs du beau sexe, et souvent ceux des hommes qui ont le bonheur de jouir d'une indépendance absolue. Cette science aimable enfin s'est fait de toutes parts des partisans qui ne sont rien moins que médecins ou pharmaciens.

D'après cela, il est facile de conclure que les livres qui en indiquent les principes ont dû se multiplier en proportion du nombre, et relativement à l'âge des personnes qui s'adonnent à son étude.

Celui que nous offrons aujourd'hui au public, et qui n'est point le résultat de simples méditations de cabinet, recueillies au hasard dans des livres sans choix, est uniquement destiné aux élémens d'une des branches de la *zoologie* 1), et surtout à répandre le goût de l'*ornithologie* 2), en facilitant l'étude des *oiseaux*.

Nous avons tâché de rendre cet ouvrage intéressant, non-seulement sous le rapport

---

1) On nomme *zoologie* la science qui a pour objet les animaux en général.

2) L'*ornithologie* est la science qui traite des *oiseaux* en particulier.



de sa distribution méthodique, mais encore par les nombreuses découvertes que nous y avons insérées, et qui sont le fruit de près de trente années d'observations, toutes recueillies avec le plus grand soin.

Si quelques *oiseaux nageurs* qui fréquentent presque exclusivement nos côtes maritimes n'y sont traités que d'après ce que les meilleurs auteurs nous en ont appris; si ce que nous disons de leurs mœurs et de leurs habitudes est un emprunt que nous leur avons fait, c'est parce que, vivant trop éloigné des contrées que ces animaux habitent, il nous a été impossible de les suivre, et de recueillir sur leur genre de vie une foule d'observations telles que celles que nous avons été à portée de rassembler sur les *oiseaux* qui fréquentent les Vosges.

Aussi notre intention n'avoit-elle été, dans le principe, de ne soumettre à l'impression ce *Tableau élémentaire* que sous l'humble titre d'*Ornithologie de ce département*; mais il fut jugé trop modeste pour devoir mériter jamais l'attention des lecteurs: on nous objecta même que les Vos-

ges n'étant, pour ainsi dire, qu'un point par rapport à l'immense étendue de la France, l'histoire des *oiseaux* qui les fréquentent ne devoit fixer sur elle les regards des curieux qu'en proportion de l'existence politique de cette portion de l'Empire.

On ignoroit sans doute que la situation avantageuse de ces heureuses contrées sur le double passage de presque toutes les espèces d'*oiseaux* qui, chaque année, vont du midi au nord et du nord au midi réciproquement, étoit de toute la France le point le plus opportun pour observer ces animaux, et pour se promettre, en étudiant leurs habitudes, de faire des découvertes qui ne seroient peut-être pas jugées indignes de fixer l'attention des amateurs zélés de cette partie de l'histoire naturelle.

Il fallut donc que nous présentassions notre livre sous un titre plus fastueux, sous celui d'*Ornithologie de la France*. Cependant on peut juger aujourd'hui, par le corps de l'ouvrage, combien peu on trouve d'espèces dans le reste de l'Empire français qui ne se rencontrent pas dans les

Vosges : le petit nombre de celles que nous avons été dans le cas d'ajouter à notre *Tableau d'Ornithologie* de notre département pour en reformer celui de *l'Ornithologie de la France*, prouve combien il est riche en ce genre 1); on y voit même est fréquemment des individus que l'on ne trouve nulle part, ou du moins que très-rarement ailleurs.

On ne nous soupçonnera passans doute, du moins nous l'espérons, d'avoir eu la téméraire intention d'écrire pour les savans, pour ceux surtout dont nous reconnoissons, sans orgueil comme sans jalousie, la supériorité : nous sentons d'ailleurs combien cette entreprise eût été au-dessus de nos forces. Cependant il pourroit se faire que notre ouvrage concourût à en augmenter le nombre dans la suite, et que nos illustres ornithologistes contemporains eux-

---

1) Les Vosges n'abondent pas seulement en oiseaux de toute espèce qui fréquentent la plaine comme les montagnes de ce département, mais ces dernières peuvent encore offrir aux minéralogistes et aux botanistes une riche moisson à recueillir : on regrette seulement que ces montagnes soient si peu connues, si ce n'est de l'étranger.

mêmes trouvassent dans ce foible essai des observations qu'ils ne jugeassent pas indignes de leur attention indulgente.

Notre but principal, en composant ce livre, a été d'offrir à la jeunesse un sujet d'amusement qui, en même temps qu'il est instructif, peut devenir pour elle une barrière contre une foule de passions qui, foibles en apparence au moment qu'elles naissent, prennent néanmoins quelquefois un accroissement tel, qu'il fait craindre pour les mœurs: sous ce point de vue, notre ouvrage ne doit donc pas manquer d'intérêt pour les pères de famille qui chérissent leurs enfans.

C'est afin de faciliter à ces jeunes gens l'étude de cette partie extrêmement amusante de l'histoire naturelle, dans laquelle les personnes du sexe elles-mêmes peuvent trouver une sorte de récréation qui n'est nullement incompatible avec leur délicatesse et la douceur de leur caractère, que nous avons divisé méthodiquement la *classe des oiseaux* que l'on trouve ou du moins que l'on peut trouver en France, en *ovîres*, en

*sections*, en *familles*, en *genres*, et quelquefois ces derniers en petites *tribus*.

Nous avons formé tous ces différens groupes, d'abord d'après des caractères généraux qui fussent propres à chaque ordre, à chaque section, ou enfin à chaque famille; nous en avons cherché ensuite de particuliers qui convinsent aux différens genres, aux diverses tribus, ainsi qu'à chaque espèce; et lorsque l'ensemble des individus d'une même espèce qui se ressemblent presque parfaitement nous a paru n'admettre que de légères différences entr'eux, nous en avons formé des variétés.

C'est ainsi qu'en faisant descendre des notions générales qui embrassent un plus grand nombre de ces animaux, nous avons tâché d'amener insensiblement à des notions particulières qui appartenissent à chacun d'eux. La masse de ces divisions et sous-divisions, fondées sur des caractères constants, compose un ensemble représentatif que nous avons cherché à rendre sensible, par des rapports dont la réunion cons-

titue la science de l'histoire naturelle des *oiseaux* de la France, dans des tableaux synoptiques qui font partie de l'Atlas qui accompagne cet ouvrage.

Les anciens n'avoient aucune idée de ces distributions méthodiques que l'on nomme *systèmes* ; ils ne distinguoient le petit nombre d'êtres qu'ils connoissoient que par leurs propriétés usuelles, par le pays où ils étoient nés, les lieux qu'ils habitoient, et plus généralement par l'utilité dont ils étoient pour eux : aussi ne trouve-t-on dans les livres des naturalistes des siècles reculés, qui ont échappé aux ravages des temps d'ignorance et de barbarie, que confusion, incertitude et obscurité sur les espèces qu'ils ont décrites.

Ce ne fut qu'au seizième siècle que Césalpin, en essayant de partager les *plantes* en classes et en tribus particulières, chercha à découvrir en elles des caractères similaires qui l'aidassent à en former des groupes dont il pût composer des familles de congénères.

Cette idée, sans doute, étoit trop ingénieuse pour qu'elle ne se fit pas de nombreux prosélytes dans les siècles qui lui ont succédé: aussi peut-on affirmer, sans crainte de se tromper, que la marche de ses succès fut triomphale, puisqu'il ne reste plus rien à désirer aujourd'hui sur ce point.

Quoique certains naturalistes rejettent avec une sorte de mépris les méthodes comme étant inutiles, il arrive souvent néanmoins que, sans avoir l'air d'y mettre la moindre importance, la plupart d'entr'eux saisissent, et quelquefois même sans choix, la première qui se présente.

Diamétralement opposés d'opinion, et appuyés surtout du crédit des naturalistes profonds qui ceignent notre siècle des rayons de la gloire qui les achemine vers l'immortalité, nous sommes convaincus au contraire qu'elles sont, sinon indispensables, du moins extrêmement utiles pour l'étude de la nature, ne fût-ce que pour soulager la mémoire dans l'analyse que l'on est obligé de faire des ressemblances ou des différences que l'on

rencontre dans ses productions : seulement il convient de choisir toujours les plus parfaites, les mieux raisonnées, et surtout celles qui satisfont davantage l'esprit, et qui le guident le plus invariablement dans sa marche.

La préférence que nous avons donnée par une inclination toute particulière à celle d'après laquelle nous avons disposé ce *Tableau élémentaire d'Ornithologie*, et qui est du maître par excellence (M. Cuvier), outre qu'elle réunit tous ces avantages, est déjà une présomption qui milite en faveur de notre ouvrage.

Toutes les espèces d'*oiseaux* dont il y est parlé, y sont indiquées sous le texte latin de Linné, et en même temps sous la dénomination française de *Bisson*, à moins que l'un ou l'autre de ces deux auteurs n'en ait pas fait mention; et, dans ce cas, l'espèce inédite de leur part est remplacée dans notre livre par des points, ou bien elle y est signalée par une phrase de quelque autre ornithologiste recommandable; mais toujours ce cas est fort rare.



Des partisans zélés de l'introduction en France de nouvelles espèces d'animaux, laquelle ils regardent comme un bienfait pour l'agriculture, nous avoient fait de vives instances pour que nous donnassions à la fin de ce *Tableau d'Ornithologie* une liste nominative de tous les *gallinacés* connus; mais outre que cette addition eût été absolument étrangère au plan que nous nous sommes tracé avant de rédiger cet ouvrage, elle l'auroit singulièrement grossi.

Pour satisfaire néanmoins à une partie des désirs de nos amis sur ce point, nous nous sommes bornés à donner à la fin du second volume un appendix alphabétique des seules races de *pigeons* connus, soit exotiques, soit indigènes, et nous ne l'avons fait que dans l'intention d'être utiles aux personnes qui se livrent à l'éducation de ces *oiseaux* dans la vue de les naturaliser et de les propager chez nous.

A la fin de chacun des deux volumes in - 8.°, on trouve une table disposée méthodiquement, et qui est l'indication

diverses espèces d'*oiseaux* qu'il renferme.

Pour faciliter davantage la recherche de ces animaux, nous avons pensé qu'il convenoit de placer à la fin du volume in-4.<sup>o</sup> deux tables alphabétiques, l'une française et l'autre latine, qui indiquassent d'un coup d'œil l'individu que l'on désire de connoître. Ceux qui se trouvent dans le premier volume y sont notés d'un A avant le numéro de la page, et ceux du deuxième volume le sont d'un B.

Enfin le troisième volume de cet ouvrage, format in-4.<sup>o</sup>, est un atlas qui renferme quarante-une planches, dont les trente-quatre premières présentent les figures de cent trente-trois *oiseaux*; savoir, quatre chacune, à l'exception néanmoins de la première, dans laquelle on n'a dessiné que le squelette d'un de ces animaux, afin de donner une idée de la charpente osseuse qui soutient le corps de tous.

Chacune de ces planches a été disposée de manière à offrir, dans les espèces qu'elle représente, les caractères distincts qui sont propres à chaque ordre, à chaque

section, à chaque famille, à chaque genre, à chaque tribu ou à chaque espèce, et toujours conformément à l'ordre méthodique que nous avons adopté. Ce moyen nous a paru augmenter l'utilité de l'ouvrage, en ce qu'il rend sensible à l'œil ce que les paroles ne font quelquefois comprendre qu'imparfaitement.

Si, pour l'exécution de ces planches, nous avons préféré le simple trait à une gravure entière, c'est parce que la pureté du simple trait, qui fait le grand mérite des dessins d'histoire naturelle, diminue d'autant le prix dans l'achat d'un ouvrage.

Nous avons consacré les sept autres planches à la représentation des principaux instrumens que l'on emploie pour préparer la peau des animaux, afin d'en former des collections; comme aussi à celle des divers pièges que l'on met en usage pour prendre les *oiseaux*; et, sous ce dernier point de vue, nous n'avons eu d'autre but que de procurer aux jeunes élèves des écoles un moyen de délassement honnête durant le temps de relâche dans leurs études.

Nous avons pensé aussi qu'il convenoit, pour obvier à des recherches quelquefois fort longues, de placer en face de chacune de ces planches son explication sommaire, qui rappelât aussitôt à la mémoire l'ordre méthodique que chaque espèce d'*oiseaux* occupe dans la série du système ornithologique, ainsi que celle de la construction et de l'usage des instrumens qu'elles représentent.

Pour augmenter l'intérêt que cet ouvrage peut inspirer, nous avons cru devoir indiquer au commencement de l'atlas, qui en est le complément, la manière de disposer un cabinet d'histoire naturelle; celle de se procurer les nids et les œufs des *oiseaux*; la préparation qu'on doit faire subir aux uns et aux autres avant de les admettre dans les collections, comme aussi la manière d'écorcher ces animaux; celle de ramollir leurs peaux lorsqu'elles sont desséchées, pour les monter ensuite; et enfin la recette du préservatif dont on enduit intérieurement ces dépouilles, afin de les immortaliser en quelque sorte. Cette recette, dont l'efficacité est reconnue par une

foule de personnes dignes de confiance , a été jusqu'aujourd'hui notre secret, que nous n'avons voulu communiquer à quel prix que ce fût, parce que nous en réservions l'hommage au public.

C'est à la suite de tous ces détails, qui concourent à la formation d'un cabinet d'histoire naturelle , que nous avons placé l'explication de toutes les espèces de pièges que l'on emploie dans divers pays et en différentes saisons pour prendre les *oiseaux*. Cette exposition détaillée que nous en faisons ne peut qu'être agréable, soit qu'on la considère comme un moyen efficace de se procurer des individus propres à être empaillés , soit qu'on ne l'envisage que comme une simple récréation.

Ce même atlas enfin est terminé par quatre grands tableaux synoptiques qui , d'un coup d'œil , présentent toutes les divisions et les sous-divisions que nous avons adoptées pour la disposition de ce *Tableau élémentaire d'Ornithologie* ; et on y trouve tous les caractères généraux et particuliers, soit aux genres , soit aux espèces.

Si ce foible essai est accueilli favorablement du public, comme nous osons l'espérer, ce sera de nos longs travaux, qui quelquefois ont été pénibles, la plus douce et en même temps la plus flatteuse des récompenses que notre cœur s'empresse de solliciter.

---

Fautes d'impression à corriger dans ce volume avant  
la lecture.

- Page 7, ligne 2, ..... lisez : *Vultur percnopterus*, Lin.  
ed. 15, gen. 41.
- 10 ——— 25, *Vuturleu-*  
*cocephalos*.. lisez : *Vultur cinereus*.
- 12 ——— 29, *genus* 42, lisez : *genus* 41.
- 17 ——— 3, *chryfætos*, lisez : *chrysaetos*.
- 20 ——— 8, on a omis  
la citation de  
la figure, ... lisez : (*Voyez la planche XI de*  
*cet ouvrage.*)
- 23 ——— 2, *Haliætus* .. lisez : *Haliætos*.
- 32 ——— 4, *Falconidus*.  
LIN. édit. t. 1, lisez : *Falco nisus*. LIN. édit. 13.
- 37 ——— 3, *Falco pi-*  
*gurgus*..... lisez : *Falco pigargus*.
- 49 ——— 21, et pag. 54 et  
55, *hobereau*, lisez : *hobréau*.
- 58 ——— 17, *Falco litro*  
*falco*, ..... lisez : *Falco litho-falco*.
- 60 ——— 2, *Æsalon fal-*  
*co nariorum*. lisez : *Falco æsalon*.
- 64 ——— 11, *genus*, 42, lisez : *genus* 43.
- 79 ——— 10, *Strix colo-*  
*niensis*..... lisez : *Strix soloniensis*.
- 102 ——— 1 de la note,  
*famille*,..... lisez : *femelle*.
- 104 ——— 24, *Merula saxa-*  
*tilis*..... lisez : *Turdus merula saxatilis*.
- 108 ——— 13, planche III, lisez : *planche VIII*.
- 132 ——— 2, *Corvus fuscus*, lisez : *Corvus monedula*.
- 138 ——— 18, *beau chauve*, lisez : *corbeau chauve*.
- 196 ——— 21, *linaria mi-*  
*nima*, ..... lisez : *fringilla linaria*.
- 255 ——— 27 *genus* 341, lisez : *genus* 116.
- 255 ——— 16, *calandra*, lisez : *Alauda calandra*.

- 256 ——— 2, *genus* 288, lisez : *genus* 105.
- 260 ——— 2, *Alauda nu-*  
*data* ..... lisez : *Alauda undata*.
- 271 ——— 7, *Sylvia rube-*  
*cula*, ..... lisez : *Motacilla rubecula*.
- 277 ——— 24, *cipitées*, .. lisez : *précipitées*.
- 285 ——— 14, *surtout à son*  
*origine*, ... lisez : *surtout à leur origine*.
- 299 ——— 2, *édit* 10, *ge-*  
*nus* 99, ... lisez : *édit.* 13, *genus* 114.
- 505 ——— 21, *inanimés*, lisez : *inédits*.
- 507 ——— 9, *édit.* 13, *ge-*  
*nus* 99, ... lisez : *édit.* 13, *genus* 114.
- 525 ——— 2, *Trochylus*  
*lotharin-*  
*gicus*, ... lisez : *Motacilla trochylus* (*lo-*  
*tharingicus*).
- 537 ——— 4 de la pre-  
*mière note*,  
*à celui*, ... lisez : *à celle*.
- 547 ——— 25, *hirundo ci-*  
*nerea* ..... lisez : *hirundo riparia*.
- 553 ——— 15 *hirundo ri-*  
*paria maxima* lisez : *hirundo dominicensis*.
- 563 ——— 1, *sa niche*, .. lisez : *sa nichée*.



---

---

## INTRODUCTION.

« L'HISTOIRE NATURELLE, dit l'immortel  
» Buffon, prise dans toute son étendue, est  
» une histoire immense; elle embrasse tous les  
» objets que nous présente l'univers. Cette  
» multitude prodigieuse de *quadrupèdes*, d'*oi-*  
» *seaux*, de *poissons*, d'*insectes*, de *plantes*,  
» de *minéraux*, etc., offre à la curiosité de  
» l'esprit humain un vaste spectacle dont l'en-  
» semble est si grand qu'il paroît, et qu'il est  
» en effet, inépuisable dans les détails. Une  
» seule partie de l'histoire naturelle, comme  
» l'histoire des *insectes* ou l'histoire des *plan-*  
» *tes*, suffit pour occuper plusieurs hommes;  
» et les plus habiles observateurs n'ont donné,  
» après plusieurs années de travail, que des  
» ébauches assez imparfaites des objets trop  
» multipliés que présentent ces branches par-  
» ticulières de l'histoire naturelle, auxquelles  
» ils s'étoient uniquement attachés. »

L'histoire naturelle, embrassée dans tout son ensemble, ayant donc paru aux plus célèbres naturalistes un champ trop vaste pour être parcouru dans son entier par un seul homme, plusieurs d'entre eux ont imaginé de la partager

de le présenter au public sous un point de vue intéressant , autant que cela a pu dépendre de nous , et l'ayant destiné principalement à ceux de nos jeunes concitoyens dont le goût se dirigerait vers l'étude de cette partie si agréable de l'histoire naturelle , nous nous sommes bornés aux seuls *oiseaux* indigènes de la France , parce que nous avons pensé que l'on pourroit plus facilement se procurer ceux de ces animaux qui y sont constamment sédentaires , ou qui y arrivent et en repartent périodiquement tous les ans , comme aussi ceux qui n'y paroissent qu'accidentellement lorsqu'ils s'y sont égarés ; ou bien enfin par la considération que ceux de nos lecteurs que le hasard aura placés , comme nous , sur la route qui conduit ces *oiseaux* , chaque année , du midi au nord et du nord au midi réciproquement , trouveront dans notre ouvrage les moyens d'étudier leurs mœurs et leurs habitudes.

Ceux d'ailleurs qui voudront agrandir le cercle de leurs jouissances , en se livrant à une étude plus approfondie des *oiseaux* , pourront satisfaire complètement leurs desirs en

---

les commençans saisissoient sa méthode lumineuse , a bien vite décidé notre choix. Si nous y avons fait quelques légers changemens , c'est que la même expérience nous les a fait juger nécessaires , afin d'en faciliter encore davantage l'intelligence.

consultant et méditant la partie de l'Histoire naturelle de l'immortel Buffon qui traite de ces animaux.

Pour atteindre le but que nous nous sommes proposé dans ce *Tableau élémentaire*, nous croyons donc qu'il est indispensable de donner, dans des chapitres particuliers, des généralités sur les parties intérieures et extérieures du corps des animaux qui y sont traités, comme sur les différentes espèces de plumés qui en font le vêtement, sur leurs nids, leurs œufs et sur leur incubation. Nous pensons qu'il convient d'y parler de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur chant, de leur nourriture, de leurs émigrations, et enfin de l'utilité dont les *oiseaux* sont pour nous 1).

Nous avons pensé aussi qu'il étoit important, pour les progrès de la science, de placer avant notre méthode ornithologique un chapitre qui donnât une idée du squelette de ces animaux.

---

1) Tous ces différens chapitres, après leur rédaction, ont été soumis à la censure de l'estimable *Daudin*, qu'une mort prématurée a enlevé trop tôt à la science et à ses amis, qui verseront long-temps des larmes amères sur sa tombe. Il a bien voulu nous donner un témoignage de la bonté de son cœur, et d'une amitié trop promptement passée, par les changemens qu'il y a faits, ou par ceux qu'il nous a suggérés. Que ses mânes, qui reposent en paix dans le séjour destiné aux âmes vertueuses, ne soient point insensibles aux témoignages publics de notre douleur et de nos regrets !

Si, en traitant ainsi méthodiquement l'histoire des *oiseaux*, nous avons été assez heureux pour être de quelque utilité à nos concitoyens, ce sera pour notre cœur une jouissance aussi parfaite, qu'est solide la gloire que l'on acquiert par de semblables moyens.

## CHAPITRE PREMIER.

*Définition des oiseaux, et idée générale de leurs sens, ainsi que de quelques parties, soit intérieures, soit extérieures, dont leur corps est composé.*

LES *oiseaux* sont des animaux ovipares 1), qui ont le corps couvert de plumes ; ils ont deux pieds 2), deux ailes, une tête, des yeux, des

1) On a donné le nom d'*ovipares* aux animaux dont la femelle pond des œufs qui renferment dans leur germe les rudimens d'individus semblables à elle ou à leur père, et que la chaleur de l'incubation ou celle du soleil fait éclore. On compte parmi les animaux *ovipares*, les *oiseaux*, les *reptiles*, les *poissons* et les *insectes*. Il est reconnu cependant que, dans les reptiles, les poissons et les insectes, il se trouve des espèces qui sont *ovipares* et en même temps *vivipares*, c'est-à-dire qu'elles mettent au monde leurs petits vivans, tout comme ils éclosent aussi dans des œufs.

2) On a nommé *bipèdes* les animaux qui marchent sur deux pieds.

oreilles, des narines, et un bec avec lequel ils ramassent leur nourriture. Leur sang est rouge et chaud ; leur cœur est pourvu de deux ventricules 1), et ils sont pourvus de poumons 2), au moyen desquels ils respirent l'air atmosphérique.

Presque tous les *oiseaux* construisent des nids dans lesquels la femelle pond des œufs qu'elle fait éclore par la chaleur de l'incubation. Quand nous disons presque tous, c'est que l'on rencontre parmi ces animaux quelques espèces qui, sans se donner la peine de faire des nids, profitent de ceux qui sont abandonnés par d'autres oiseaux, ou déposent leurs œufs dans des trous d'arbres creux, dans des fentes ou crevasses de murailles, dans des trous sous terre, ou simplement sur la terre, à nu et sans aucune autre préparation.

---

1) Le cœur est partagé en deux cavités par une cloison mitoyenne ; et chacune de ces cavités se nomme *ventricule*.

2) Le poumon est l'organe principal de la respiration chez les animaux. Quoique dans les *oiseaux* ce viscère soit moins susceptible de dilatation que dans les *quadrupèdes*, et qu'il occupe moins d'espace dans leur poitrine, néanmoins il s'étend bien au-delà, et il se propage de chaque côté et jusque dans leur bas-ventre. Il est même reconnu que l'air introduit dans les poumons de ces animaux passe dans les os de leurs ailes, et jusque dans le tuyau de leurs plumes.

Le *coucou* pond dans un nid qui ne lui appartient pas, et laisse à une mère étrangère le soin de faire eclorre sa progéniture. L'*autruche* abandonne pendant le jour à l'ardeur du soleil, qui les échauffe, ses œufs, qu'elle a seulement recouverts de sable, et elle ne les couve que pendant la nuit.

La nature, en formant les *oiseaux*, a modelé leur corps conformément au genre de vie qu'elle leur destinoit; elle l'a disposé de manière que ces animaux peuvent fendre l'air en s'élevant vers les cieux, l'ouvrir en tous sens, et nager, pour ainsi dire, sur la surface de cette plaine fluide, ainsi que sur l'étendue liquide des eaux, avec autant et même plus d'art et de facilité que ne le feroit un vaisseau dirigé par le pilote le plus habile et le plus expérimenté. Pour cet effet, elle leur a départi un corps plus ou moins long, plus ou moins épais, mais toujours large en avant, effilé en arrière, arrondi en dessous, ou taillé en carène: ce en quoi il a quelque ressemblance avec la quille et les côtés d'un vaisseau; mais toujours il est plus ou moins aplati en dessus.

La *tête* des *oiseaux*, ordinairement petite et arrondie en arrière, est un peu comprimée sur les côtés; elle est plus ou moins allongée, constamment effilée en devant, et terminée par un

bec pointu qui leur facilite l'ouverture du chemin qu'ils parcourent dans les airs. Presque tous ces animaux ont le cou grêle, alongé, et susceptible d'une grande mobilité : aussi on peut remarquer qu'ils l'étendent facilement, le resserrent et l'effacent presque tout entier, lorsque le besoin l'exige ou que quelque circonstance commande ces divers mouvemens.

Les *oiseaux* n'ont pas, comme les autres animaux, les *yeux* placés en devant de la tête ; ils sont situés sur les côtés. Aucune espèce n'a de sourcils, et il n'en est qu'un très-petit nombre qui aient des cils aux paupières.

Les *yeux* de tous les *oiseaux*, en général, ont une forme plus ou moins orbiculaire ; ils sont pourvus de deux membranes. La première, à laquelle les physiologistes ont donné le nom de *membrane clignotante*, se trouve aussi dans quelques animaux quadrupèdes ; mais dans la plupart elle n'est pas mobile, comme dans les oiseaux : elle est située dans le grand angle de l'œil ; son tissu est plus transparent que celui de la seconde membrane, dont nous allons parler. Celle-ci paroît autant destinée à nettoyer la cornée de l'œil, qu'à diminuer la trop grande action des rayons de la lumière, qui pourroit nuire à la sen-

sibilité de leur vue. C'est aussi pour affaiblir cette trop grande activité de la lumière que quelques espèces d'*oiseaux* ont leur pupille susceptible, comme celle des chats, d'une contraction ou d'une dilatation plus ou moins grande, suivant que la lumière est plus ou moins vive.

La seconde membrane se trouve au fond de l'œil, dont elle tapisse la partie interne. Les physiologistes ont reconnu que cette membrane étoit l'épanouissement du nerf optique, qui, étant plus susceptible, chez les *oiseaux* que chez les autres animaux, d'être ébranlée par les rayons lumineux, devoit nécessairement rendre la vue des premiers plus parfaite et plus étendue que celle des seconds.

En effet, ne devons-nous pas être frappés d'étonnement lorsque, dans l'immensité des airs, nous apercevons un *oiseau* de proie qui par son élévation échappe pour ainsi dire à notre vue, et que cependant de cette distance, d'où il a examiné et choisi de l'œil l'alouette, le lézard ou la souris, que nous distinguons à peine sur la terre, nous le voyons à l'instant fondre dessus avec la rapidité d'un trait qu'un bras vigoureux auroit lancé, et les saisir de ses ongles aigus, pour en faire les victimes de sa voracité?



En y réfléchissant , néanmoins , on est forcé de convenir qu'il étoit nécessaire que la nature , toujours admirable dans sa prévoyance , pourvût les *oiseaux* du sens de la vue le plus exquis ; car , autrement , dans la rapidité du vol dont elle les a rendus presque tous susceptibles , la plupart seroient morts de faim , faute de pouvoir discerner leur proie , ou bien ils se seroient heurtés , meurtris ou brisés contre des corps durs et solides , si leur vue avoit été trop foible ou de trop peu d'étendue pour les leur faire apercevoir.

Quoique les *oiseaux* , généralement parlant , aient la vue plus exquise que l'homme et que les quadrupèdes ; cependant il se trouve parmi eux des espèces qui ont ce sens moins parfait que d'autres , si toutefois nous pouvons en juger par la lenteur et par le peu de rapidité de leur vol.

Le sens du *toucher* doit être nécessairement moins parfait chez les *oiseaux* que chez les autres animaux ; car le toucher résulte , comme on sait , du contact immédiat de la peau avec un corps quelconque : or il n'est aucune partie de l'*oiseau* qui ne semble s'opposer , par sa nature même , à ce contact ; son corps , recouvert de plumes , est une barrière entre les objets palpés et sa peau , qui cependant est seule capable

d'en recevoir les impressions ; son bec , de nature de corne , ses pieds et ses doigts , revêtus d'écaillés en dessus , et garnis en dessous d'une peau dure et calleuse , doivent être d'une insensibilité absolue.

Le sentiment du *goût* ne doit pas non plus être très-étendu chez ces animaux : car leur bouche , qui en est l'organe , est intérieurement tapissée d'une peau dure et presque cartilagineuse ; leur langue dont quelquefois la pointe , et toujours la base , est osseuse , ne doit nécessairement recevoir et transmettre aux nerfs que de foibles sensations.

Cependant , quand nous voyons les *grives* , qui nous arrivent de toutes parts en France dans le temps de la maturité du raisin , choisir toujours les grains les plus mûrs de ce fruit pour s'en régaler à nos dépens ; quand nous considérons le *loriot* et le *moineau* lui-même , qui ne se trompent jamais sur le choix qu'ils font de nos meilleures cerises pour les entamer et en sucer la pulpe succulente , il nous semble qu'il est permis de penser que si le degré de sensibilité du goût n'est pas égal chez tous les *oiseaux* , au moins il n'est pas nul ou approchant de la nullité chez quelques-uns.

S'il est vrai , comme nous ne devons pas en

douter, que les sensations soient en harmonie parfaite avec l'organe qui les reçoit, alors le sens de l'*odorat des oiseaux* doit être nécessairement très-foible; car les narines, qui sont le canal par lequel le sentiment de l'odorat se communique à tous les animaux, sont non-seulement très-imparfaites chez les *oiseaux*, mais le plus souvent encore elles sont recouvertes de plumes, de poils, de petites écailles ou d'une peau charnue, qui nous donnent lieu de conclure que ce sens doit être très-émoussé chez eux.

Quand donc l'*aigle*, du haut des airs où il plane, s'abat sur sa tranquille proie qui gît dans la plaine ou au fond de la sombre épaisseur des forêts; quand les *corbeaux*, venus de toutes parts, et même de loin, sont attirés en foule sur la charogne, dont la putréfaction exhale, à la vérité, une odeur fétide: pouvons-nous en conclure que les uns et les autres ont été avertis de cette aubaine par leur odorat? Non; il nous paroît plus probable qu'ils ont été attirés là par la seule perspicacité de leur vue.

Lors donc que l'on se persuade que les *corbeaux*, de même que les *pies*, ont la faculté de sentir de loin la poudre du chasseur qui les guett, il nous paroît que c'est une erreur, et

que l'on seroit plutôt fondé à croire , d'après des expériences plus d'une fois réitérées , que ce n'est que par une méfiance extrême que ces animaux ont l'instinct d'éviter l'approche d'un ennemi déjà connu , qui cherche à les surprendre ; car , soit qu'on essaie de les approcher au vent ou à contre-vent , ils n'en fuient ni moins vite ni moins soigneusement.

Quoique les *oiseaux* n'aient point de conque extérieure à leurs oreilles , et qu'ils soient seulement pourvus d'un trou auditif qui , dans presque toutes les espèces , est encore recouvert et même caché entièrement par des plumes d'une texture particulière , il n'est pas moins vrai de dire qu'après la vue l'*ouïe* doit être considérée comme le sens le plus parfait de ces animaux ; car non-seulement le moindre bruit les étonne et les épouvante , mais une présomption qui milite en faveur de la délicatesse de cet organe , est la facilité avec laquelle les *serins* , les *linots* , les *bouvreuils* , les *mêrles* , les *étourneaux* , les *geais* , les *corbeaux* , les *pies* , etc. , saisissent , retiennent et répètent les sons , et quelquefois des phrases entières qu'on a pris soin de leur redire fréquemment.

Si , dans le temps de leurs amours , le chant des *oiseaux* est plus doux , plus fréquent et plus animé , ce n'est , sans doute , que parce

qu'alors l'organe de leur ouïe est plus souple , plus dilaté , et qu'ils se complaisent davantage dans les accens mélodieux qui expriment , de la manière la plus sensible, la tendre émotion du sentiment qui les transporte.

Les *oiseaux* n'ont ni lèvres ni dents. Le principal organe de leur mastication consiste dans deux pièces d'une nature de corne, posées l'une sur l'autre, et auxquelles les ornithologistes ont donné le nom de *mandibules* : ce sont ces mêmes mandibules qui, par leur réunion et leur ensemble, forment le *bec*.

On aperçoit dans la partie supérieure de ce bec deux ouvertures, qui sont les narines ou les conduits *olfactifs*, par lesquels les odeurs sont communiquées à ces animaux, d'une manière cependant moins sensible que dans les quadrupèdes. Quelquefois ces ouvertures extérieures manquent dans certaines espèces, et alors les odeurs ne peuvent leur être transmises que par la fente intérieure qui se trouve dans leur bouche.

C'est dans leur bec et dans la cavité longitudinale de sa mandibule inférieure que repose la *langue*, qui est plus ou moins épaisse, plus ou moins charnue, plus ou moins longue, plus ou moins arrondie : dans quelques espèces, elle est susceptible de s'étendre beaucoup au-

delà de la longueur de cette même mandibule, qui lui sert comme d'un étui.

Non-seulement la *langue*, mais encore la forme du bec, varient suivant les différentes espèces d'*oiseaux*, et c'est principalement d'après cette variété de formes dans ce dernier organe que nous avons établi nos divisions méthodiques d'*ornithologie*.

Dans certains *oiseaux*, le bec est droit dans toute sa longueur, et crochu à son extrémité; dans d'autres, il est courbé dans toute son étendue; dans ceux-ci, il est échancré vers sa pointe, qui est courbée en en-bas; et dans ceux là il est droit et comprimé horizontalement à sa base. Il y en a de coniques, de convexes; de droits, recourbés en haut par le bout, et de droits, réfléchis en bas à l'extrémité. Il s'en trouve dans lesquels les deux mandibules se croisent. On en voit de dentelés, et d'autres sans dentelures; on en trouve qui sont déprimés et dilatés à leur extrémité en forme de spatule; on en rencontre enfin de longs, d'étroits, d'anguleux, de pointus, d'obtus, de plats, de cylindriques, etc.

Mais dans tous les *oiseaux* indigènes de la France, si nous en exceptons le *grès-bec*, la seule mandibule inférieure est mobile, tandis que la supérieure est fortement adhérente à la

boîte osseuse de la tête; elle n'est susceptible d'aucuns mouvemens autres que ceux de la tête elle-même, et elle ne paroît destinée par la nature qu'à servir de point d'appui, contre lequel la mandibule inférieure brise et triture les alimens.

Le système de la *circulation du sang* est le même chez les *oiseaux* que chez les mammifères; il est, pour les uns comme pour les autres, une des fonctions les plus importantes qui concourent à la conservation de leur vie.

Le *sang* des *oiseaux* est, comme celui de l'homme et des quadrupèdes, une liqueur rouge, de laquelle sont extraites toutes les autres humeurs qui, répandues dans le corps, concourent à son économie vitale.

Le *cœur* des *oiseaux* est, comme celui des mammifères, de forme conique; il est placé entre les poumons, et sa pointe est dirigée vers la queue de l'animal. Ce viscère renferme, comme nous l'avons dit plus haut, deux cavités auxquelles on a donné le nom de *ventricules*. Sa base est garnie de chaque côté d'une espèce de poche ou de sac, que l'on appelle *oreillettes*.

Le mécanisme de la *circulation du sang* s'opère par la contraction du ventricule gauche, qui, au moyen de ce mouvement de compres-

sion, pousse ce fluide dans l'*aorte* 1), d'où ; après avoir parcouru toute la capacité du corps, il est rapporté par deux veines, auxquelles on a donné le nom de *veines-caves*, dans l'oreillette droite, pour passer de là dans le ventricule gauche, qui le pousse dans les *poumons* ; il sort ensuite de ces organes principaux de la respiration pour rentrer dans l'oreillette gauche, puis dans le ventricule du même côté, et continuer ainsi la même route, tant que l'animal respire.

Les *poumons* sont deux grandes masses spongieuses qui sont étendues le long des côtes et de l'épine du dos, auxquelles elles sont attachées. Ces organes, destinés à mettre le sang en contact avec l'air atmosphérique, sont garnis d'une multitude prodigieuse de petites cellules qui distribuent cet air dans toutes les parties du corps des *oiseaux*, et même jusque dans la cavité intérieure de leurs os ; ce qui, joint à la faculté qu'ont ces animaux de remplir d'air leur poitrine à volonté, ainsi que leur bas-ventre, les rend bien plus légers, et conséquemment plus propres à l'action du vol.

Les *pieils* des *oiseaux* ne diffèrent pas seu-

---

1) L'*aorte* est une artère ou vaisseau du corps, qui porte le sang du cœur vers les extrémités, d'où il est repris par les *veines* pour être rapporté au cœur.



lement de ceux des autres animaux par le nombre ; mais ils offrent encore une différence sensible dans une forme qui leur est particulière. D'abord ils sont, en général, bien plus déliés et plus allongés à proportion que ceux de la plupart des quadrupèdes ; ils sont en outre presque tous recouverts d'écaillés régulières, qui sont implantées sur une peau divisée en anneaux circulaires plus ou moins nombreux.

Quoique les *pieds* des *oiseaux* soient composés d'un *fémur* et d'un *tibia*, sur le bord extérieur duquel on aperçoit un commencement du *péroné* 1), cependant tous n'ont pas la même forme : il y en a de courts, de longs, de grêles, d'épais, de nus et d'emplumés ; les uns d'ailleurs sont placés plus en avant du corps, et les autres le sont plus en arrière, suivant l'élément que ces animaux fréquentent, ou bien conformément au genre de vie que la nature leur a destiné.

Mais quelle que soit la forme des *pieds* des *oiseaux*, tous sont terminés par des doigts, dont le nombre et la conformation varient suivant les diverses espèces, et c'est encore d'après cette variété de forme que, conjointement

---

1) Le *fémur* est l'os unique de la cuisse ; le *tibia* est l'os intérieur de la jambe de tous les animaux, comme le *péroné* en est l'os extérieur.

avec celle du bec de ces animaux , ainsi que nous l'avons déjà dit , nous établissons nos divisions méthodiques.

Le plus grand nombre des *oiseaux* indigènes de la France , comme de ceux qui lui sont étrangers , ont trois doigts en avant et un en arrière ; cependant il s'en trouve qui n'en ont que trois en avant et point en arrière ; d'autres qui ont deux doigts dirigés en avant et deux en arrière. On en voit qui ont le doigt extérieur de chaque pied intimement uni avec son voisin dans presque toute sa longueur , mais le plus souvent néanmoins jusqu'à la première articulation seulement. Il y a des espèces dont les doigts , quoique séparés entre eux , sont garnis , dans toute leur longueur , d'une membrane fendue , unie ou festonnée : d'autres ont les trois doigts antérieurs réunis par une membrane entière qui s'étend jusqu'aux ongles , tandis que le pouce est libre et séparé ; il s'en trouve enfin dont les quatre doigts sont unis ensemble par une seule et même membrane.

Nous avons nommé *fissipèdes proprement dits* , tous les *oiseaux* dont les trois doigts antérieurs sont séparés les uns des autres , ou qui ont tout au plus le doigt extérieur uni avec celui du milieu par un rudiment de membrane qui ne s'étend que jusqu'à la première

articulation : ceux-ci fréquentent les forêts, comme les plaines; et ils se plaisent également à naviguer sur l'élément azuré des cieux : nous avons appelé *fissipèdes de rivages* ceux qui, privés de la faculté de parcourir la plaine liquide des eaux, parce qu'ils n'ont pas les doigts organisés pour cet exercice, ne fréquentent néanmoins que les bords de la mer, des fleuves, des rivières, des lacs ou des étangs, dans la fange desquels ils cherchent leur nourriture; et nous avons réservé le nom de *palmipèdes* pour les *oiseaux* dont les doigts sont garnis, soit en tout soit en partie, de membranes qui facilitent leur navigation continue.

Mais quels que soient le nombre et la disposition des doigts des *oiseaux*, toujours chacun d'eux est terminé par un ongle plus ou moins long, plus ou moins droit, plus ou moins crochu, plus ou moins large et plus ou moins pointu : il s'en trouve d'arrondis, tandis que d'autres sont aplatis : ceux-ci sont entièrement lisses et unis; ceux-là au contraire ont leurs bords dentelés, ou tranchans.

Les *ailes* des *oiseaux*, qui leur servent comme de rames pour se diriger dans la plaine fluide des airs, sont formées d'os analogues à ceux des bras des quadrupèdes. La force des mus-

cles 1) qui les met en mouvement est si considérable, que ces animaux peuvent faire des courses qu'aucun autre ne seroit capable d'exécuter.

On sait que le *renne*, l'*élan*, le *cerf*, etc., peuvent parcourir de trente à quarante lieues par jour; que le *chameau* peut faire de soixante-quinze à quatre-vingts lieues dans quarante-huit heures; que le *cheval*, à la vérité, le plus léger et en même temps le plus vigoureux, peut parcourir l'espace d'une lieue en six ou sept minutes; mais on a l'expérience que les *chevaux*, réputés les meilleurs coursiers, ne peuvent faire plus de trente lieues en un jour, et qu'aucun d'eux ne pourroit, de suite et avec la même rapidité, fournir une plus longue carrière sans périr; tandis que la vitesse d'un *oiseau de proie*, qui s'élève dans les airs, est telle qu'en moins de trois minutes il échappe à la vue: or, cette distance doit donner en hauteur, d'après le calcul qui en a été fait, un résultat de sept cent cinquante toises dans

---

1) Les physiologistes ont reconnu que les muscles pectoraux des *oiseaux* étoient proportionnellement plus forts que ceux de l'homme ou que ceux de tout autre animal; d'où ils ont conclu que les *oiseaux* devoient nécessairement faire agir leurs ailes avec plus de force et avec une vitesse plus grande que celle avec laquelle l'homme seroit capable d'agiter ses bras.

une minute, ce qui équivaldroit à vingt lieues dans une heure.

Il ne doit donc plus paroître étonnant si un naturaliste, physicien justement célèbre, a posé en fait que nos *oiseaux* voyageurs, tels que les *hirondelles*, pouvoient se transporter de notre climat au Sénégal en huit ou neuf jours 1), et certes l'exécution de cet immense voyage paroît d'autant plus possible que tout dans les *oiseaux* semble la favoriser.

Les pennes dont les ailes de ces animaux sont revêtues, sont d'abord d'une substance très-légère; leur surface est très-grande; leurs tuyaux sont creux : la forme de leurs ailes est convexe en dessus et concave en dessous; leur étendue est très-considérable, eu égard au volume du corps des divers individus : ce même corps d'ailleurs, étant ovoïde, comme nous l'avons dit plus haut, est évidemment conformé pour l'exécution d'un long voyage : leur épine dorsale, qui est inflexible, offre un point d'appui contre l'action trop violente de l'air : la force des muscles qui font mouvoir

---

1) Il n'est, sans doute, personne qui ignore l'histoire du faucon de Henri II, qui, de Fontainebleau, s'étant emporté après une cannepièrre; fut pris le lendemain dans l'île de Malte, où on reconnut, par l'anneau qu'il portoit au pied, qu'il appartenoit au roi de France.

leurs ailes, l'organisation particulière de leurs poumons, plus grands et plus étendus que ceux des quadrupèdes, et qui sont des réservoirs immenses d'air communiquant jusque dans l'intérieur de leurs os, concourent à rendre les *oiseaux* plus légers et conséquemment plus susceptibles de mettre la plus grande vitesse dans leurs courses.

On ne doit pas néanmoins considérer les ailes de ces animaux comme un caractère absolument distinctif, et qui leur soit exclusivement propre, puisqu'un grand nombre d'espèces différentes, qu'on ne peut d'ailleurs leur comparer, en sont également pourvues : tels sont la *chauve-souris*, et presque tous les *insectes*.

Mais la différence qui se trouve entre les ailes des uns et celles des autres, c'est que celles des *chauve-souris* ne sont que des membranes simples : celles des *insectes* sont composées de deux membranes, simples à la vérité, mais appliquées l'une sur l'autre ; souvent même elles sont garnies d'une poussière fine, ou d'une espèce d'écailles, qui, comme dans les *papillons*, s'attachent aux doigts de celui qui les touche. Mais que cette poussière, ou ces écailles, existent ou n'existent pas, l'*insecte*, à qui il ne restera que les membranes nues de ses ailes, n'en volera ni moins vite ni moins facile-

ment, tandis qu'un *oiseau* ne pourra plus voler si ses ailes sont dégarnies des plumes qui doivent y être attachées.

La *queue* des *oiseaux* est composée de douze à dix-huit grandes plumes, auxquelles on a donné le nom de *pennes* : ces pennes sont implantées dans le croupion ; elles sont recouvertes, à leur base, tant en dessus qu'en dessous, d'autres plumes d'une forme particulière, auxquelles on a donné le nom de *couvertures de la queue* 1).

Les pennes de la *queue* ne sont pas semblables et n'ont pas la même étendue dans toutes les espèces d'*oiseaux*. Quelquefois elles sont longues, et d'autres fois courtes ; elles sont égales dans les uns, et inégales dans les autres ; et c'est d'après cette différence de formes que la queue de ces *animaux* a pris les dénominations d'arrondie, de cunéiforme ou en forme de coin, de fourchue, de bifide, etc.

Cette même *queue* est capable de s'étendre ou de se resserrer à la volonté de l'animal, suivant que le besoin l'exige ou que la nécessité le lui commande, soit pour diriger sa course de bas en haut, ou de haut en bas, soit horizon-

---

1) On nomme celles qui recouvrent l'origine de la queue en dessus, *couvertures supérieures de la queue* ; et celles qui la revêtent en dessous, *couvertures inférieures de la queue*.

talement ou bien obliquement : car de même que les pennes des ailes des *oiseaux* leur servent de rames pour parcourir les airs, de même aussi celles de la queue font l'office de gouvernail pour les diriger sur cette plaine fluide au gré de leurs désirs.

Lorsqu'un *oiseau* est en repos, les pennes de sa *queue* semblent réunies en un seul faisceau ; mais quand il prend son essor, elles s'étendent, s'épanouissent et se meuvent selon ses besoins.

Aussi a-t-on remarqué que ceux de ces animaux qui manoeuvroient le mieux avec leur *queue*, étoient les *oiseaux de proie*, ou ceux qui, forcés de poursuivre dans les airs les *insectes* dont ils se nourrissent, sont obligés d'exécuter des évolutions rapides et variées à l'infini, telles que les *hirondelles*.

On a pu remarquer aussi que les *oiseaux* qui sont sans queue, ou du moins qui l'ont si courte qu'ils paroissent en manquer, ne font ordinairement leur vol qu'en ligne droite et sans aucun ou presque aucun détour, et que lorsqu'ils veulent se diriger dans leur vol, ils sont forcés de faire usage de leurs pieds, qu'ils laissent pendre en arrière, afin de leur servir comme de gouvernail.



---

---

## CHAPITRE II.

### *Du plumage des oiseaux, de leurs nids, de leurs œufs et de leur incubation.*

LES *plumes* ne sont pas seulement le vêtement des *oiseaux*, mais elles sont encore, comme nous l'avons observé plus haut, l'instrument principal qui leur sert pour l'exécution de leur vol.

Rien n'est plus susceptible de varier en couleurs que le plumage de ces animaux : non-seulement les genres ou les espèces présentent de la différence dans les diverses nuances de leur robe, mais il arrive, et même assez fréquemment, qu'on en rencontre jusque dans les individus d'une même espèce. D'ailleurs l'âge, ainsi que le sexe, les saisons comme les climats et la mue particulièrement, peuvent occasioner de ces sortes de changemens, qui sont quelquefois très-sensibles dans l'âge adulte, eu égard aux couleurs primitives d'un *oiseau*, lorsqu'il étoit encore en bas âge.

Ces changemens sont surtout remarquables dans les *oiseaux* domestiques; ils le sont

même à un tel point , qu'un de ces animaux , comparé avec son semblable qui a constamment vécu en liberté , paroîtra toujours être d'une toute autre espèce : nous croyons devoir attribuer la cause de cette altération au genre d'alimens que prennent les *oiseaux* réduits en servitude, ou au moins au mélange que l'industrie humaine a fait d'espèces différentes les unes avec les autres, pour les tourner à son profit.

On sait que les *oiseaux* des régions ardentes du midi sont , en général , ornés de couleurs plus belles , plus vives et plus brillantes , que ceux qui sont confinés dans les climats glacés du nord. On sait aussi que la saison des amours embellit , chaque année au printemps , le vêtement des mâles , qui brillent à ce moment du plus grand éclat ; et il est à présumer que la nature ne l'a voulu ainsi qu'afin que ces animaux charmassent la vue de leurs femelles , et qu'ils les excitassent davantage par là à céder aux désirs qu'elles leur ont inspirés , et dont le but principal est la reproduction de leurs semblables.

Non-seulement les *oiseaux* du midi sont plus richement vêtus que ceux du nord , mais leur robe aussi est plus légère et moins garnie de fourrure. Cette sage prévoyance de la nature s'est

étendue particulièrement sur ceux qu'elle a destinés à passer leur vie dans une navigation perpétuelle 1); elle s'est occupée surtout de protéger leur corps contre le froid et l'humidité de l'eau, en leur accordant, non-seulement un duvet épais, fin et soyeux, qu'elle a répandu sur toute leur peau, en dessous des plumes, mais en plaçant encore sur leur croupion deux glandes remplies d'une humeur onctueuse, qu'ils savent extraire avec leur bec pour en oindre leurs plumes et les rendre par ce moyen imperméables à l'eau.

On distingue dans les *oiseaux* huit espèces principales de *plumes*, savoir : les *plumes proprement dites*, les *pennes*, les *grandes couvertures des ailes*, les *moyennes* et les *petites*, les *couvertures supérieures* et les *couvertures inférieures de la queue*, et enfin les *plumes scapulaires*.

Les *plumes proprement dites* sont celles qui recouvrent tout le corps de l'*oiseau*, qui revêtent sa tête, son cou et toute la partie supé-

---

1) Les *oiseaux* de haut vol, tels que tous ceux de proie en général, qui s'élèvent quelquefois au-dessus des nuages dans la région froide, et les *oiseaux* de nuit, qui pendant le jour demeurent tapis dans quelques cavernes humides et obscures, ont le dessous de leurs plumes garni d'un duvet qui les garantit du froid ou de l'humidité des lieux qu'ils fréquentent.

rieure de son dos, comme le dessous de sa gorge, de sa poitrine et de son ventre. Ce sont celles-là que la nature a particulièrement destinées à les garantir de l'intempérie des saisons, et à les prémunir contre les rigueurs du froid, ou contre les suites toujours funestes de l'humidité.

Les *pennes* sont les plumes les plus longues et les plus fermes de toutes : leur longueur néanmoins, ainsi que leur fermeté, est toujours proportionnée avec le vol plus ou moins élevé, plus ou moins rapide, dont l'*oiseau* peut être susceptible. Les unes occupent les ailes, et les autres forment la queue.

On a donné aux *pennes* des ailes le nom de *rémi ges*, parce que, dans le fait, elles servent de rames à ces navigateurs aériens, et on a appelé celles de la queue *rectrices*, parce qu'elles font pour eux l'office de gouvernail.

On a encore distingué les *pennes* des ailes entre elles, d'après la place qu'elles occupent sur ces parties, en *primaires*, *secondaires* et en *pennes de l'aileron*. Les *pennes primaires* de l'aile sont celles qui sont situées à l'extrémité de cette partie ; les *secondaires* sont celles qui occupent le coude ou la jonction de l'avant-bras avec l'humérus (Voyez ci-après le chapitre qui traite du squelette des *oiseaux*).

Enfin les *pennes de l'aileron* sont ces trois ou quatre petites pennes qui sont placées sur l'os du pouce.

Les *grandes couvertures des ailes* sont celles qui recouvrent en dessus les pennes les plus éloignées du corps ; les *moyennes* sont celles qui sont situées entre les grandes et les petites, et dont le volume tient le milieu entre les unes et les autres : on nomme *petites couvertures* celles qui sont placées sur le haut et sur le pli même de l'aile.

On a donné le nom de *couvertures supérieures de la queue* à ces plumes , plus longues et plus larges, qui sont situées à l'extrémité supérieure du corps, et qui, du croupion, sont en recouvrement sur les grandes pennes de la queue. Les *couvertures inférieures* de cette partie sont celles qui, placées en dessous de la queue ; ont à peu près la même forme et la même disposition que les couvertures supérieures de cet appendice.

Enfin on a appelé *plumes scapulaires* celles qui prennent naissance près de la jonction de l'aile avec le corps ; elles sont placées sur le dos, qu'elles couvrent en partie : elles se dirigent suivant sa longueur , et flottent ordinairement de chaque côté, entre le dessus du corps et celui de l'aile.

Mais, quelle que soit la place que ces différentes espèces de plumes occupent sur le corps de l'animal, toujours elles sont couchées d'avant en arrière, et placées en recouvrement les unes sur les autres. Toutes, de quelque forme qu'elles soient, sont composées d'un tuyau creux et rond, d'une substance analogue à celle des ongles ; d'une tige convexe d'un côté, et concave, ou, pour mieux dire, sillonnée longitudinalement de l'autre : toutes enfin sont garnies, jusqu'à leur extrémité, de barbes minces, déliées et soyeuses, qui sont unies entre elles, et qui sont composées elles-mêmes de barbes plus petites encore.

Le tuyau de la plume, qui par sa base tient immédiatement à la peau, dans laquelle il est implanté, est rempli d'une humeur ordinairement sanguinolente, que l'on doit considérer comme le suc propre, qui sert à la nourriture et qui concourt à l'entretien de toutes les parties de la plume.

La tige, qui n'est autre chose que le prolongement du tuyau, est remplie d'une espèce de moelle blanche, celluleuse, et qui imite par sa sécheresse, la moelle du sureau. De chaque côté, jusques et y compris l'extrémité de cette tige, sont placées les barbes fines et soyeuses dont nous venons de parler; elles

commencent en dessus du tuyau, qui en est dégarni, et se dirigent d'avant en arrière, tout le long et suivant la direction de la tige, dont l'extrémité est si mince et si déliée qu'elle se confond avec les petites barbes qui la terminent, sans qu'il soit possible de l'en distinguer.

Il n'est point de spectacle plus ravissant pour l'homme qui aime à contempler et étudier les prodiges que la nature opère chaque jour sous nos yeux, que celui des soins et de l'industrie que les *oiseaux* apportent, au printemps ou au commencement de l'été, à la construction de leurs *nids*.

A peine le mâle et la femelle de la plupart des espèces ont-ils satisfait à leurs désirs amoureux, qu'on ne les voit plus occupés que du soin de rassembler les matériaux convenables pour le petit édifice qu'ils vont élever et qui servira de berceau aux tendres gages de leurs amours. C'est dans ce moment surtout que des peines et des travaux sans relâche, et qui paroissent quelquefois infiniment au-dessus de leurs forces, ne coûtent rien à leur tendresse paternelle.

Pour jouir complètement du plaisir que procure le discernement avec lequel chaque espèce sait trouver ce qui lui convient pour la

construction de son nid , il faudroit avoir fait dans un seul et même endroit un amas de foin , de paille , de mousse , de crin , de coton , de plumes , etc. On verroit alors chacun de ces architectes emplumés accourir en foule à ce magasin , pour y prendre ce qui lui est nécessaire pour l'édifice qu'il construit : à l'un il faut un fétu de paille , à l'autre de la mousse ; celui-ci chercheroit du crin , cet autre du coton ou des plumes ; et il seroit sans doute agréable de voir quelquefois s'élever entre eux des querelles pour la possession du même objet , et d'examiner chacun d'eux tirant de son côté , puis emportant à son nid le prix de sa victoire.

L'art avec lequel chaque espèce d'*oiseaux* sait construire son nid , est pour l'observateur attentif un nouveau motif d'admiration 1). Sans autres instrumens que leur bec et leurs

---

1) Il est inconcevable comment chaque espèce d'*oiseaux* a appris l'art de construire son nid d'une manière toujours constante et uniforme , et d'y apporter une adresse et une élégance admirables. Dira-t-on qu'ils ont été instruits par leurs propres parens ? Mais , outre que la plupart les quittent dès leur tendre enfance , c'est que ceux qu'on élève sans pères ni mères après les avoir fait éclore , ou avec une mère étrangère , ou bien par une chaleur artificielle , n'en construisent pas moins leurs nids de la même manière et avec la même industrie que ceux qui vivent en liberté dans les champs ou dans les forêts. Ce ne peut donc être que la nature qui , en les formant , les a tous instruits sur ce point important à la reproduction de leur espèce.



pieds, ces animaux ont une manière invariable de former des *nids* dans la construction desquels on remarque la propreté du vannier et l'industrie du maçon : ils savent y employer avec la plus grande dextérité et entrelacer ensemble des brins de paille, de mousse, de crins, d'herbes sèches et une infinité d'autres matériaux grossiers, pour servir de fondemens à leurs parois extérieurs, qu'ils façonnent d'une manière si ferme et quelquefois si solide qu'il est assez difficile de les désunir en les déchirant. Ils ont l'instinct de tapisser intérieurement ce *nid* avec des matières molletes, telles que du coton, de la laine, des plumes, ou avec le duvet soyeux qu'ils vont recueillir sur certaines espèces de plantes. Ils n'emploient ces précautions qu'afin que leurs œufs ne se froissent pas par leur contact mutuel, et en même temps pour entretenir autour d'eux la chaleur nécessaire pour les faire éclore, ou pour échauffer leurs petits lorsqu'ils seront nés.

Tous les *oiseaux* cependant ne construisent pas leurs *nids* avec les mêmes soins ni avec la même industrie. Il y a parmi eux des espèces qui se contentent de gratter la terre et d'y déposer leurs œufs, sans autre préparation qu'une petite cavité qu'ils ont pratiquée avec leurs pieds. D'autres ne mettent en usage que de pe-

lites buchettes recouvertes de quelques feuillages. Il en est enfin qui pondent leurs œufs dans un creux d'arbre, sur de la poussière provenant de la pourriture, ou bien qui se contentent de garnir tout simplement le fond de ces trous de fétus de paille, d'un peu de foin ou de quelques plumes.

C'est parmi les petites espèces surtout, telles que le *pinson*, le *chardonneret*, le *roitelet*, le *troglodite*, etc., que l'on rencontre le plus d'art et le plus de dextérité à construire des *nids* que l'homme le plus industrieux seroit incapable d'imiter.

Peut-on ne pas être étonné et surpris d'admiration lorsqu'on considère une *hirondelle* qui, sans autre secours que celui de ses pieds et de son bec, humecte et gâche de la poussière avec de l'eau pour en former son *nid*, qui en peu de temps devient un logement aussi ferme et aussi solide qu'une muraille ?

Les *oiseaux* n'établissent pas leurs *nids* indifféremment partout. Les uns le font constamment à terre, et les autres au sommet des arbres ou à la bifurcation de quelques-uns de leurs rameaux. Il y en a qui le placent dans les roseaux, auxquels ils les attachent par plusieurs anneaux suffisamment lâches pour pouvoir s'élever en glissant le long de leurs tiges, dans

le cas où les eaux viendroient à se grossir. D'autres les logent dans des trous sous terre, le long des rivières ou des ruisseaux ; et , dans la crainte des inondations , ils ont le plus grand soin , comme nous l'avons vu plus d'une fois , d'élever plus haut que leur entrée le fond de ces trous. Il y en a qui les suspendent à des branches par des liens d'une étendue telle qu'on les voit se balancer au gré des vents 1). Il s'en trouve enfin qui placent leurs *nids* au sommet ou dans le creux de quelque rocher escarpé 2). Mais dans quelque endroit qu'ils les logent , ils ont la plus grande attention de les mettre tou-

1) Le *loriot* , qui place ainsi son nid , n'use sûrement de cette précaution que parce qu'il redoute quelques ennemis particuliers que nous ne lui connoissons pas , qui , en grim pant aux arbres , dévoreroient ses œufs ou ses petits , pour lesquels ils ont sans doute un goût particulier.

2) Les *oiseaux* qui ont coutume de voler fort haut et de se percher , placent ordinairement leurs *nids* sur des arbres élevés ; les très-grands *oiseaux* , sur le sommet des rochers. Les petites espèces posent le leur à différentes élévations , et quelques-unes très-près de terre. Ceux qui ne se perchent pas , construisent leurs *nids* au pied de quelques arbres ou parmi des plantes touffues. Les *oiseaux* aquatiques font les leurs au milieu des joncs et des roseaux ; la plupart s'arrachent le duvet dont ils sont revêtus pour en garnir l'intérieur. Plusieurs de ces mêmes espèces d'*oiseaux* d'eau posent leur *nid* sur l'eau même , ayant la précaution de l'attacher par des liens flexibles aux plantes voisines , qui les retiennent : ces nids sont construits de manière que , toujours portés par les eaux , ils montent ou baissent avec elles. MAUDUIT , *Encyclop. méthod.* , art. *nid* , pag. 259.

jours à l'abri de la pluie et de l'intempérie de la saison.

Tous les réduits où les *oiseaux* pondent et couvent leurs œufs ne portent pas le nom de *nids*; on a donné celui d'*aires* aux lieux que les grands *oiseaux de proie* ont choisi pour déposer leurs œufs.

Après qu'un *oiseau* a construit son *nid*, la femelle y pond le nombre d'*œufs* qu'elle doit produire pour le moment; et lorsque sa ponte est terminée, elle ne s'occupe plus que du soin de la conserver et de l'échauffer au moyen de l'*incubation*, et de celui surtout d'élever les petits qui en naîtront.

Tous les *oiseaux*, comme on sait, ne font pas le même nombre d'*œufs*; il arrive même assez souvent que la même espèce, par quelques accidens qui nous sont inconnus, en pond une plus ou moins grande quantité.

Nous ne parlons pas ici de ces pontes forcément successives auxquelles on a donné lieu en brisant et en déchirant plusieurs fois les *nids* qui contenoient les premières 1); il est reconnu

1) Toute ame sensible regrette, sans doute, qu'il n'existe pas de lois sévères contre ces hommes barbares qui, pour le seul plaisir grossier de détruire et de faire le mal, se complaisent à déchirer le nid d'une innocente fauvette ou d'un mélodieux rossignol et à leur enlever leurs œufs.

que, dans ce cas, la femelle les fait toujours moins nombreuses, à mesure qu'elles sont plus réitérées : mais nous parlons de la ponte naturelle des *oiseaux* en général, et nous disons que les uns ne font constamment que deux *œufs*, que d'autres en pondent quatre, cinq ou six, et qu'enfin il y en a qui en font de dix-huit à vingt-quatre.

Il y a des *oiseaux* qui ne pondent qu'une seule fois par an, d'autres qui pondent deux, trois et même jusqu'à quatre fois. Les *pigeons* domestiques font au moins deux *œufs* par mois : mais ceux-là doivent faire une exception à la règle générale, parce que ces espèces ne sont provoquées à une telle fécondité que par des alimens plus abondans et par des abris plus chauds et plus commodes, que l'homme, dans les vues de son intérêt personnel, lui prépare ; autrement ils ne seroient pas plus féconds que ceux de leurs semblables qui vivent en liberté dans les forêts, et qui ne font des petits que dans les beaux jours du printemps et de l'été.

Les *œufs* des *oiseaux* diffèrent autant par la couleur et par les taches de leur robe que par leur grosseur respective. Il y en a qui ont une couleur dominante, sur laquelle sont répandues des zones et des taches confusément groupées ; quelques-uns sont d'une seule et même

couleur, sans aucun mélange; d'autres sont marqués irrégulièrement, tantôt à un bout et tantôt à l'autre; il s'en trouve qui, à l'une de leurs extrémités seulement, sont entourés d'un cercle de couleur différente. On en voit de parfaitement blancs, de blancs pointillés de noir, de roux, de rougeâtres, de bruns, de rouges, de jaunes ou de verts; d'incarnats, de bleus, de verts-bleuâtres, de bleus-verdâtres, etc. Leur taille varie également, suivant les différentes espèces, et on peut dire en général qu'il s'en trouve en France depuis le diamètre d'un pois jusqu'à la grosseur du poing.

Quelques auteurs ont prétendu trouver des rapports intimes entre la couleur de la coquille des *œufs* et celle du plumage de l'*oiseau* qui en doit naître. Un ornithologiste moderne 1), dont les lumières furent un bienfait pour la science, a généralisé beaucoup moins ce fait, qui n'est point reconnu constant: il l'a restreint d'abord aux seuls *oiseaux* demeurés dans l'état de liberté, et il a cru que ceux-là seulement dont le plumage étoit d'une teinte uniforme, provenoient d'*œufs* unicolores; et il a admis dans l'ordre des possibles que les *œufs* tachés pouvoient produire des *oiseaux* à plumage varié,

---

1) DAUDIN, *Ornithologie*, tom. 1, pag. 157.

et qu'enfin les couleurs de leur vêtement étoient plus vives et plus prononcées à mesure que les œufs étoient plus maculés. Cette opinion, qui peut être exacte jusqu'à un certain point, demanderoit cependant pour être constatée des observations suivies et plus d'une fois répétées.

Les œufs de tous les oiseaux sont composés d'une coque extérieure, de substance calcaire, très-poreuse et fragile, mais cependant assez dure pour servir de point d'appui contre le frottement qu'ils éprouvent, soit entre eux, soit de leur contact avec le ventre de leur mère dans le temps de l'incubation.

Sous cette coque on trouve une membrane molle et assez mince, quoique néanmoins elle soit d'un tissu ferme et serré: cette membrane tapisse tout l'intérieur de la coquille; elle est de couleur blanche, et sert d'enveloppe générale à toutes les autres parties internes de l'œuf.

Immédiatement après cette première membrane, on rencontre le blanc, qui est composé de deux couches différentes et séparées l'une de l'autre par des membranes particulières.

Outre ces deux membranes qui entourent le blanc, il s'en trouve une troisième qui en-

vironne le jaune ; celle-ci , quoiqu'extrêmement mince , est cependant assez forte pour le contenir dans une rondeur parfaite.

Aux deux extrémités du jaune on aperçoit deux taches blanches à demi-transparentes , dont l'une est située vers le gros bout de l'*œuf* et l'autre du côté de sa pointe. Ces deux petites taches ou globules sont le germe , qui renferme les rudimens imperceptibles d'un *oiseau* que la chaleur de l'incubation doit insensiblement développer et faire éclore.

Le blanc de l'*œuf* est une espèce de liquueur lactée , d'une digestion plus facile que le jaune , et destinée à devenir la première nourriture que prendra dans l'*œuf* par son cordon ombilical le petit foetus de l'*oiseau* , dès qu'il y sera formé et pendant tout le temps que durera son premier développement. Mais quand il sera parvenu à cette période , quand il aura acquis plus de force , alors il s'alimentera , par la même voie , du jaune , qui devient pour lui une substance plus succulente et plus nutritive. Tous ces effets merveilleux sont le résultat de l'*incubation*.

L'*incubation* , qui est l'action par laquelle une femelle d'*oiseau* se met et demeure sur ses *œufs* pour les échauffer par la chaleur de son corps , dans l'intention d'en faire éclore des



petits et de propager par ce moyen son espèce, l'*incubation* répond à la gestation des animaux mammifères. Cette voie de reproduction chez les *oiseaux* est un surcroît de prévoyance de part de la nature.

En effet, si ces animaux avoient été obligés de porter dans leur sein leurs petits, que quelques espèces produisent en grand nombre, il leur eût été impossible de voler avec assez de légèreté pour saisir dans les airs l'insecte fugitif dont ils se nourrissent, et pour éviter les dangers auxquels ils auroient été si fréquemment exposés.

La durée de l'*incubation* est toujours proportionnée au degré de chaleur dont chaque espèce d'*oiseaux* est susceptible; elle dépend aussi beaucoup de la température que les *œufs* éprouvent, et l'expérience démontre assez que, plus les espèces sont petites, plus la chaleur de l'*incubation* est grande: car les *œufs de roitelets*, de *mésanges* ou de *pinsons*, éclosent bien plus tôt que ceux de *poules*, de *pigeons*, de *canards* ou d'*oies*, puisqu'en dix ou douze jours les petits des premiers sortent de l'*œuf*, tandis que ceux des seconds ne naissent qu'au bout de quarante et même de cinquante jours.

Lorsque les femelles des *oiseaux* se disposent à couvrir, elles usent des plus grandes précautions pour se poser sur leurs œufs, soit parce

qu'elles appréhendent de les casser, soit afin de leur procurer le plus haut degré de chaleur qui possible. Pour cela, elles les arrangent doucement sous elles, avec leur bec, les uns après les autres, et elles séparent les plumes de leur ventre, afin que tous soient parfaitement couverts : elles ont soin de les retourner de temps en temps, pour qu'ils participent, dans toute leur surface, du degré de chaleur nécessaire qu'elles tâchent de leur communiquer.

Ces tendres mères, que l'on pourroit donner ici pour exemple à certaines épouses dénaturées qui abandonnent à des mains mercenaires les doux devoirs de la maternité, couvent leurs œufs avec tant de patience, qu'elles aimeroient mieux se laisser mourir de faim que de les exposer à se refroidir en allant chercher leur propre nourriture.

Il est des espèces d'*oiseaux* parmi lesquels le mâle partage alternativement avec la femelle le soin pénible de l'*incubation* : ce sont ceux surtout qui vivent en monogamie 1), et de

---

1) On nomme *monogamie* l'état d'un animal qui n'a qu'une seule femelle; et *polygamie*, par opposition, celui dans lequel le mâle vit avec plusieurs femelles, et réciproquement une femelle avec plusieurs mâles.

ce nombre nous citerons particulièrement la tendre et fidèle colombe.

Ces époux fortunés dégorgent ordinairement dans le bec de leurs petits, aussitôt qu'ils sont éclos, la nourriture qu'ils sont allés leur chercher ; tandis que les polygames, plus ardens en amour, plus inconstans et plus volages, abandonnent à leurs femelles seules le soin de couvrir leurs œufs, comme aussi celui de nourrir leur progéniture. Chargées seules de ce devoir fatigant, ces bonnes mères ne dégorgent pas à leurs enfans la nourriture ; elles ont bien suffisamment de besogne de la leur montrer, comme le font toutes les femelles des *galinacés*.

Les mâles de ces mères patientes sont si pétulans dans leurs désirs et si indifférens pour leur famille, qu'il n'est pas même fort rare de les voir troubler les fonctions augustes de leurs femelles, en cherchant encore, dans ce temps précieux, à assouvir leur insatiable lasciveté.

Quand la chaleur de l'*incubation* a pénétré l'esprit vital qui doit animer l'embryon, chacun de ses organes, qui ne paroissoit dans le principe que comme un point, se développe chaque jour d'une manière sensible. Bientôt le *totus* vit, se meut, et se nourrit d'abord du blanc

de l'*œuf* et ensuite du jaune, qui, comme nous l'avons déjà dit, est plus substantiel. Il prend une sorte de plumes, qui, pour l'ordinaire, ne sont qu'un duvet dans sa prison étroite, et il remplit bientôt sa coquille, qu'il ne tarde pas à rompre enfin avec son bec, sans le secours de sa mère.

Lorsque les petits sont éclos, les soins pénibles de l'*incubation* n'ont point encore atteint leur terme; il semble, au contraire, que la mère, redoublant de tendresse, les leur continue avec plus de zèle et avec moins d'interruption encore que dans le temps qu'elle n'avoit que des *œufs* à couvrir; à peine prend-elle le temps d'aller bien vite chercher un peu de nourriture pour se substantier elle-même.

Doucement posée sur ses tendres enfans, cette bonne mère les presse légèrement de son sein palpitant de joie, afin de leur procurer toute la chaleur dont ils ont besoin. Elle ne se soulève, surtout les premiers jours, que pour les nettoyer; et, lorsqu'elle croit qu'ils ont acquis assez de force et de chaleur interne pour se la communiquer réciproquement entre eux, elle les abandonne alors un moment, et court à la hâte leur chercher et leur rapporter promptement les alimens qui leur conviennent.

Pour peu qu'on soit doué d'un cœur sensible, on ne peut être témoin des soins affectueux qu'une aussi tendre mère prodigue à ses enfans, sans éprouver une émotion aussi douce, qu'est déchirant le sentiment d'indignation dont une ame bien née se pénètre à la vue de ces hommes bruts et barbares, qui se plaisent à dénicher ces innocentes créatures, pour satisfaire une glotonnerie qui tient de la férocité. Hommes froidement méchans, qu'avez-vous donc fait à la nature pour qu'elle vous ait privés de tout sentiment?... Vous êtes, sans doute, bien coupables à ses yeux, puisqu'elle vous a rendus incapables d'éprouver les doux élans d'un bon cœur!

---

### CHAPITRE III.

*Des mœurs et du chant des oiseaux, de leur nourriture, de leurs émigrations, et de l'utilité dont ces animaux sont pour nous.*

Si nous ne considérons les *oiseaux* que dans leur état de liberté, et seulement du coup d'œil rapide et toujours superficiel de l'indifférence,

ils nous paroîtront, sans doute, des êtres fort légers et susceptibles seulement d'inconstance ; des êtres qui, perpétuellement en mouvement, ne sont occupés d'un plaisir que le temps nécessaire pour en jouir promptement, afin de voler aussitôt à celui qui les appelle ailleurs.

Si nous fixons nos regards sur ceux mêmes qu'on a réduits en servitude, dès-lors l'air de satisfaction que nous leur remarquons, la prompte activité de leurs mouvemens au sein de leur prison étroite, la gaité satisfaite qu'ils paroissent y ressentir et qu'ils expriment aussi souvent par leurs accens mélodieux que lorsqu'ils jouissent d'une liberté parfaite au sein des forêts paisibles et solitaires, tout cela nous porte à présumer qu'il est impossible que de semblables créatures soient susceptibles d'aucune espèce de sensibilité et encore moins de la plus légère étincelle d'un attachement profond.

Nous ne prétendons parler ici que des petites espèces, telles que le *chardonneret*, le *linot*, le *tarin*, la *mésange*, la *fauvette*, etc., dont, pour notre amusement et nos plaisirs, nous circonscrivons la liberté dans les limites étroites d'une cage ou d'une volière : car il en est d'autres dont le caractère, moins volage et moins léger, leur rappelle sans cesse le souvenir douloureux de la perte qu'ils ont faite

de leur liberté, en les pénétrant toujours de regrets, de tristesse et de mélancolie ; il s'en trouve même parmi ces derniers qui s'affectent au point que bientôt ils périssent de douleur et d'ennui.

Mais lorsque d'un œil philosophique nous portons notre attention sur ces tribus nombreuses des hôtes de nos bois ; que, dans les beaux jours du printemps, nous en suivons les mœurs et les habitudes ; quand, au moment où la nature semble renaître et se ranimer, nous les considérons plus particulièrement, bientôt nous sommes frappés d'étonnement, en voyant ces animaux, en qui le feu de l'amour se réveille, qui naguères nous paroissoient si inconstans, si légers, si peu susceptibles d'attachement, changer tout à coup de mœurs, et pour ainsi dire de nature. Ils se sentent pressés alors du besoin d'aimer ; ils cherchent à contracter une union intime avec une douce compagne ; ils éprouvent le plaisir pur et sensible de propager leur espèce ; ils deviennent enfin des modèles de constance et de la fidélité conjugale la plus exemplaire.

C'est alors que nous sommes tout surpris de voir disparaître leur indifférence, qui est remplacée par le plaisir voluptueux de se prodiguer des caresses réciproques et par le soin de

préparer le *nid* qui doit servir de berceau aux tendres fruits de leurs amours.

On rencontre des *oiseaux* qui ont des *mœurs* tranquilles et douces ; mais il en est aussi dont le caractère, en quelque sorte féroce et sanguinaire, les empêche de vivre en paix dans un même canton sans s'y livrer entre eux des combats à mort.

Les mâles surtout des uns et des autres, guidés, dans le temps de leurs amours, par un sentiment de jalousie, se déclarent une guerre sanglante, dont le prix pour le vainqueur est ordinairement la possession exclusive de la femelle qui a excité ces combats.

Il est parmi les *oiseaux* des espèces qui ne contractent d'union que pour le temps très-limité de leurs amours ; il y en a d'autres au contraire qui la cimentent par une fidélité constante et aussi durable que la vie d'un des deux époux.

Tous les *oiseaux* nous prouvent par leurs actions qu'ils sont capables, jusqu'à un certain point, de former des raisonnemens, et qu'ils ont entre eux un langage particulier, soit pour se demander quelque chose, soit pour s'exprimer réciproquement ce qu'ils ressentent, soit enfin pour se porter des secours mutuels.

Seroit-ce en effet machinalement qu'après



la ponte, lorsque la femelle est occupée du soin pénible d'une longue incubation, le mâle se tiendrait près d'elle, en cherchant à calmer ses ennuis par ses mélodieux accens, qu'il n'interrompt que pour lui procurer de la nourriture? Seroit-ce par un pur instinct, qu'il ne seroit pas même facile à certains philosophes atrabilaires de définir, que ce même mâle soigneux rôderoit sans cesse autour de sa compagne pour découvrir les ennemis qui tenteroient de troubler son repos et ses fonctions importantes? Seroit-ce machinalement qu'un être, souvent très-foible, dans le temps de la couvée qui fait l'objet de ses plus douces espérances, sembleroit ne redouter aucun ennemi, et qu'il auroit le courage de braver ceux qui paroissent les plus dangereux? Seroit-ce par un pur mécanisme animal que, lorsque les petits des *oiseaux* sont nés, qu'ils ont acquis assez de force et d'étendue dans leurs ailes pour pouvoir s'y fier, l'on verroit les père et mère les engager à quitter le nid, les y forcer même, en ne leur portant plus de nourriture, mais en se tenant à quelques pas de là afin de les engager à venir la chercher eux-mêmes? Ne seroit-ce donc que par un instinct purement machinal que ces êtres auroient non-seulement la faculté de se communiquer ce qu'ils ressentent,

mais de deviner même dans nos mouvemens et nos gestes ce que nous exigeons de ceux que nous avons élevés en domesticité?... Serait-ce par ce seul instinct qu'un *chardonneret* en galère apprendroit à tirer les petits seaux qui contiennent sa nourriture? Étoit-ce enfin par suite de cette faculté purement machinale que l'on s'est plu à attribuer comme par une faveur particulière aux animaux, qu'un *pigeon messenger* portoit en Égypte, d'un endroit dans un autre, les écrits qu'on lui confioit? Est-ce comme de simples automates que le *corbeau*, la *pie* ou le *geai* apprennent à parler et retiennent des phrases, comme l'aimable *linot* saisit facilement et conserve dans sa mémoire les airs qu'on a pris soin de lui répéter?

Tous ces faits, qui se renouvellent chaque jour sous nos yeux, nous prouvent incontestablement que l'auteur de la nature, en créant les animaux, les a doués d'une sorte de raisonnement que nous ne cherchons à ravaler que parce que, peut-être, notre orgueil et notre amour-propre nous paroissent compromis par ce parallèle. Hélas! ne serions-nous pas plus sages, si, au lieu de vouloir scruter les secrets de l'Éternel et les accommoder à nos caprices, nous profitons des prodiges étonnans que sa toute-puissance opère chaque jour sous nos

yeux, et si nous faisons usage des leçons qu'il se plaît à nous donner pour nous humilier dans le plus profond respect aux pieds de son trône et pour devenir des créatures plus parfaites ?

Si nous portons nos regards attentifs sur le *chant des oiseaux*, il nous sera facile de nous convaincre que leur voix se modifie suivant leurs affections, et qu'elle s'altère ou se change suivant les circonstances et les saisons.

Le *chant des oiseaux* n'est autre chose que le produit d'une douce émotion, ou bien l'expression de leurs désirs satisfaits, ou de l'espoir certain d'un bonheur qu'ils sont sur le point de saisir.

Le *rossignol*, ce chantre mélodieux du printemps, qui, dans les belles nuits de cette saison naissante, fait retentir les échos de ses accens enchanteurs et pénétrants, qui font palpiter le cœur, et qui produisent sur les âmes sensibles une émotion si douce, si touchante et si voluptueuse, ne chante point d'abord en arrivant, parce qu'il n'est point encore assuré de sa conquête ; il ne pousse à ce moment que des cris courts et incertains : mais lorsqu'il peut compter sur son bonheur, sa voix devient pleine et éclatante. C'est surtout lorsqu'il voit sa tendre compagne occupée à communiquer la chaleur de son sein palpitant aux tendres fruits de leurs

amours réciproques; c'est quand il la suppose ennuyée de sa captivité volontaire, quoique longue et pénible, que, pour l'égayer un peu, il redouble ses accens amoureux et qu'il chante avec plus de force et de continuité.

Mais quand ses désirs sont satisfaits en voyant naître ses tendres rejetons, alors sa voix, devenue plus courte, ne fait plus entendre que des sons rauques, qui paroissent plutôt le coassement de quelque reptile que les doux accens de ce musicien emplumé qui naguères nous charmoit par son gosier, que la main divine semble s'être pluë à organiser tout exprès pour augmenter le charme naissant des rians bocages.

Tous les *oiseaux* ne sont pas doués de la faculté de *chanter* : il y en a même qui en sont tout-à-fait privés, et d'autres qui ne font entendre que des sons discordans, ou bien une voix aigre ou déchirante.

On doit mettre particulièrement au nombre des chanteurs agréables des forêts tous les *oiseaux* qui vivent d'insectes. Le son de leur voix est bien plus doux, plus filé que celui des *granivores* 1), quoique ces derniers aient

---

1) On a donné le nom de *granivores* à tous les *oiseaux* qui ne se nourrissent que de grains, et dont le bec, plus fort et plus épais à sa base, est propre à les triturer.

cependant une espèce de sifflement qui n'est pas désagréable ; mais les accens des premiers sont bien plus moelleux , plus vifs et plus affectueux. Aussi sommes-nous fondés à croire qu'on doit en attribuer la cause à la conformation du bec des uns , qui est plus effilé et plus mince que celui des autres.

Il ne se trouve guères en France d'*oiseaux* qui soient tout-à-fait privés d'une sorte de *chant* , ou dont la voix semble du moins tout-à-fait éteinte : ce ne sont tout au plus que les *oiseaux* exotiques , de même que la plupart de nos femelles indigènes.

Nous rangeons parmi les *oiseaux* à voix rauque et criarde tous les *accipitres* ou *oiseaux de proie* , les *corbeaux* , les *oiseaux de rivages* , et particulièrement les *palmipèdes* ou *oiseaux nageurs*.

C'est surtout au lever de l'aurore et au moment où l'astre bienfaisant du jour commence à darder ses rayons vivifiants sur notre horizon , que les hôtes emplumés de nos forêts s'empresent à le saluer par leurs concerts mélodieux , comme pour lui offrir des hommages de respect et de reconnaissance.

Tous les *oiseaux chanteurs* ne font cependant pas entendre leur voix au même instant : les uns chantent pendant la nuit, lorsque sur-

tout le temps est serein ; les autres au point du jour ; celui-ci à l'aurore, celui-là à midi ; cet autre au soleil couchant, etc.

Mais ce n'est jamais que quand les horreurs d'une nuit ténébreuse couvrent d'un voile funèbre les beautés de la nature qu'elles dérobent à nos yeux, que, du fond de quelques cavernes obscures, les lugubres *oiseaux* de nuit déchirent les échos de leur râlemens sinistres.

L'étendue de la voix des *oiseaux* seroit pour nous un objet de surprise et d'étonnement, si nous oublions qu'un volume énorme d'air gonfle leurs poumons, et si nous ne faisons attention à leur trachée-artère, dont la nature a disposé l'appareil et l'organisation tout exprès pour le *chant* 1).

En comparant l'appétit des *oiseaux* avec celui des quadrupèdes, nous trouvons que celui des habitans de l'air est bien plus vif que ne l'est celui des mammifères, par la raison seule

1) « Les anneaux de la trachée-artère des *oiseaux* sont entiers ;  
 » le larynx supérieur n'a point d'épiglotte, et a une glotte osseuse  
 » qui ne peut que s'élargir et se rétrécir. Les bronches, au con-  
 » traire, ont leurs anneaux membraneux du côté interne ; et les  
 » premiers de ces anneaux ont des configurations et des muscles  
 » très-variés, selon les espèces, et forment le larynx inférieur,  
 » qui contribue autant et plus que l'autre aux modifications de  
 » la voix. » CUVIER, *Tableau élémentaire d'Histoire naturelle*,  
 partie des *Oiseaux*, pag. 181.

que les premiers digèrent bien plus vite que les seconds 1).

L'unique et le principal organe de la mastication de ces animaux est, comme l'on sait, leur bec, qui est formé de deux pièces d'une substance cornée, auxquelles on a donné, ainsi que nous l'avons déjà dit, le nom de *mandibules*.

Tous les *oiseaux* ne se nourrissent pas des mêmes alimens. On rencontre parmi eux, comme parmi les quadrupèdes, des espèces qui sont *carnivores*, d'autres *frugivores*; il y en a d'*herbivores*, d'*insectivores*, de *vermivores*, de *granivores*, de *pissivores*, et enfin d'*omnivores*.

Les *carnivores* en général sont les *accipitres* ou *oiseaux de proie*, ainsi que quelques *passereaux*, qui, comme eux, mangent de la chair. On ne trouve guère de *frugivores*, c'est-à-dire, d'*oiseaux* qui mangent des fruits, que parmi les *passereaux*. Les *herbivores*, ou ceux qui se nourrissent d'herbes, sont les *oies* et quelques autres *palmipèdes*.

---

1) « L'estomac de la plupart des *oiseaux* est double, savoir, un » *jabot* dont les parois sont garnis d'une multitude de glandes dont » la liqueur humecte les alimens, et un *gésier* revêtu de muscles » très-épais et très-forts, et garni en dedans d'un velouté coriace : » il exerce sur les alimens une forte action mécanique. » CUVIER, *idem*, pag. 186.

C'est encore parmi les *passereaux* qu'est rangé le plus grand nombre d'*insectivores* et de *vermivores*, quoique cependant tous les *oiseaux grimpeurs* soient *insectivores*. (On nomme *insectivores* les *oiseaux* qui font leur nourriture principale d'insectes, et *vermivores* ceux qui mangent des vers.)

Quelques tribus de *passereaux*, et les *gallinacés* surtout, sont *granivores*, c'est-à-dire, qu'ils se nourrissent de grains, comme les *pissivores* mangent du poisson, et ces derniers sont presque tous des *oiseaux nageurs*. On a enfin réservé la dénomination d'*omnivores* pour les *oiseaux* qui se nourrissent indifféremment de toutes sortes de substances.

En général les petits *oiseaux granivores* se nourrissent des grains qu'ils trouvent tombés par terre, dans les champs, après la moisson, ou bien des semences d'une plante fort commune partout, que les botanistes nomment *polygale vulgaire* ou la *renouée* (*polygala vulgaris*, Lin.), ou enfin des semences renfermées dans les têtes de plusieurs espèces de *chardons*.

Ceux qui passent avec nous l'hiver trouvent suffisamment de cette sorte de nourriture dans nos campagnes pour s'alimenter chaque jour : mais lorsque la saison devient plus ri-



goureuse, quand la nature s'ensevelit sous les frimas, et que la neige dérobe à la vue de nos hôtes emplumés leur nourriture qu'elle couvre d'un voile impénétrable pour eux, c'est à ce moment que, poursuivis par les horreurs de la misère, ces nécessiteux viennent avec une sorte de confiance familière, qu'inspira toujours le besoin, nous visiter jusque dans l'intérieur de nos maisons pour y recueillir quelques subsistances 1). Mais souvent, au lieu d'alimens, ils n'y trouvent qu'une mort certaine dans les divers pièges que l'homme, plus gourmand qu'hospitalier, leur dresse de toute part.

Les *oiseaux de rapine* vivent aux dépens d'autres petits *oiseaux* qu'ils dévorent, ainsi que des petits *quadrupèdes* ou des *reptiles* qu'ils trouvent partout et en toutes saisons.

Lorsque les *oiseaux de rivages* ont épuisé leur nourriture ordinaire dans les lieux qu'ils habitent, ou que les frimas glacés la leur dérobent dans un endroit, ils peuvent, au gré de leurs désirs, se transporter sur d'autres rives qui

---

1) Nous avons vu souvent dans les Vosges le doux et confiant *rouge-gorge* s'approcher, pendant l'hiver et à ce moment de détresse, des petits enfans de la campagne qui mangeoient leur pain sur le seuil de la porte de la chaumière paternelle, ramasser à leurs pieds les miettes qu'ils laissoient tomber, les suivre à la trace et entrer après eux jusque dans l'habitation.

n'ont point encore éprouvé les effets rigoureux du froid aquilon, et là ils retrouvent l'abondance des alimens qui leur conviennent.

Mais les *oiseaux* qui pendant l'été se nourrissent, dans nos climats, des fruits succulens du cerisier, de celui de la vigne, du figuier, du groselier, ou qui ne s'alimentent que d'*insectes*, nous quittent et nous abandonnent quand l'approche de l'hiver fait disparaître les uns et les autres : ils vont alors chercher ailleurs, et sous un ciel plus tempéré, la nourriture qui leur convient. Ils reviennent de nouveau parmi nous lorsque la belle saison les assure qu'ils y trouveront toutes les commodités de la vie.

Ce n'est donc point au froid seul que l'on doit attribuer la cause des émigrations annuellement périodiques des *oiseaux*, puisque plusieurs espèces naturellement émigrantes, telles que le *rouge-gorge*, le *pinson*, etc., passent avec nous cette saison rigoureuse; mais elle est la suite de la disette des vivres, surtout pour les *insectivores* et pour les *frugivores*; et c'est toujours le cours des saisons qui détermine l'époque et le moment du départ, comme celui du retour de ces animaux 1).

---

1) Dans les Vosges, le *loriot*, qui est le premier *oiseau* qui émigre, ne s'y trouve plus dès les premiers jours d'août. Le *huppé* y a tout-à-fait disparu à la mi-septembre.

Il est donc facile de concevoir le motif de l'émigration des *oiseaux* qui abandonnent le pays qu'ils ont habité pendant la belle saison, et la manière insensible avec laquelle certaines espèces quittent les régions du nord pour se rendre vers celles du midi, si l'on fait attention que le froid, devenant graduellement plus sensible d'un pôle vers l'autre, détruit insensiblement les *insectes*, et que les *oiseaux*, en les suivant à la piste, en trouvent toujours une plus grande abondance à mesure qu'ils approchent de régions plus chaudes.

D'ailleurs, soit que la trop grande chaleur de l'été les incommode ou les chasse de ces contrées brûlantes, soit qu'une plus douce température soit analogue à leur constitution, ils reviennent parmi nous pour faire leur ponte.

La seule boussole qui les guide dans ce trajet, immense pour quelques espèces, consiste dans leur instinct naturel, ou bien dans la naissance successive des *insectes* qui sont les avant-coureurs de l'aimable printemps 1).

---

1) Dès que les vivres manquent aux *oiseaux* dans les régions qu'ils habitent actuellement, ou bien qu'ils s'y trouvent incommodés par un excès de froid ou de chaud, ils projettent leur retraite : pour cela, les père et mère rassemblent leur famille, soit pour la guider durant une route qu'elle n'a point encore faite, soit afin qu'étant en plus grand nombre, ils puissent plus faci-

Nous terminons ce chapitre par la comparaison des avantages que nous retirons des *oiseaux*, avec les dommages que quelques espèces nous causent, et nous croyons que, d'après cet examen, on sera disposé à conclure que ces animaux nous sont plus utiles qu'ils ne nous sont nuisibles.

Si les *oiseaux* n'avoient qu'un extérieur agréable; si leurs mœurs n'étoient que douces, gaies et aimables, ils ne mériteroient de notre part qu'une admiration passagère : mais, aux agrémens de leur physique, comme à leur gentillesse, il se joint une utilité réelle qui doit nous les rendre très-précieux.

On rencontre parmi eux une foule d'espèces chez lesquelles toutes les parties, ainsi que les produits et les services qu'ils nous rendent, sont infiniment avantageux au commerce social. Quelques-unes, à la vérité, font de petits larcins dans nos récoltes, ainsi que dans nos propriétés: mais que sont ces faibles dommages en comparaison des avantages sans nombre que nous en retirons?

La chair de la plupart est, généralement

---

lement résister à leurs ennemis communs. Le jour du départ est fixé; le signal se donne, et d'un cliu d'œil la troupe emplumée a disparu.

parlant, un aliment agréable est sain ; leurs œufs sont une nourriture excellente. Nous trouvons dans le duvet des *oiseaux nageurs*, et même dans celui des *oiseaux de proie* une fourrure chaude et légère. Nous nous couchons mollement sur des lits souples et élastiques que la dépouille de plusieurs d'entre eux nous procure. Nos oreilles sont agréablement frappées des sons argentins que le piano ou le clavecin expriment au moyen des pennes du *corbeau*, qui sont fixées à leurs sautoirs : ces mêmes pennes servent à tracer sur le papier des desseins qui flattent notre vue.

C'est dans les grandes pennes des ailes de quelques espèces d'*oiseaux* que nous avons puisé l'art presque magique de transmettre à la postérité, comme dans les pays lointains, au moyen de l'écriture, les plus secrettes pensées de notre esprit, comme les plus douces émotions de notre cœur, ou tout autre intérêt qui le domine.

Ces avantages que nous retirons de la plupart des *oiseaux* seroient seuls suffisans, sans doute, pour faire pencher à leur égard la balance de la faveur ; mais il en est d'autres non moins réels que nous allons développer en réfutant, autant que nous le pourrons, les objec-

tions que l'on oppose contre ces animaux.

La plupart des *oiseaux*, disent les personnes qui ne se sont jamais donné la peine de réfléchir à l'intérêt public, se nourrissent de nos grains dans le temps de leur semaille et dans celui de leur maturité; il s'en trouve parmi eux qui sont assez osés pour venir nous voler jusque dans nos greniers; quelques-uns même entament et mangent nos fruits les plus succulens.

Les *oiseaux de proie* dévorent plusieurs petits animaux dont nous nous gorgeons nous-mêmes sans pitié; ils viennent enlever jusque dans nos basse-cours notre volaille; ils épient et saisissent le poisson de nos pièces d'eau et de nos étangs, et certes tous ces griefs sont plus que suffisans pour prouver que les *oiseaux* sont généralement plus nuisibles à la société qu'ils ne lui sont utiles.

Tous ces faits sont graves, à la vérité, et nous en convenons. Mais que sont-ils en comparaison des services importans que ces animaux nous rendent? Que sont-ils en comparaison de la fécondité de la mère commune de tous les êtres animés?... La nature n'a-t-elle donc pas voulu que le germe des plantes fût tellement abondant que, si divers accidens n'en diminuoient pas le nombre, la surface entière du globe terrestre ne pourroit suffire à leur végétation?... N'a-

t-elle pas prévu dans sa sagesse l'usage qui en seroit fait, et a-t-elle dû exclure de son plan général, pour s'accommoder à nos caprices, la tribu particulière des *oiseaux*?

D'ailleurs est-ce conformément aux vues sages et immuables du Créateur, qui a donné aux *poissons* le libre cours des eaux, comme au gibier toute la surface de la terre, que la puissance tyrannique de l'homme s'est arrogé le droit, pour satisfaire à sa sensualité ou à son orgueil, de peupler de poissons ses pièces d'eau ou ses étangs, et de circonscrire dans des parcs le gibier que l'ordonnateur suprême a créé pour être indépendant?

Quand donc les *oiseaux*, en obéissant aux vœux de l'Être éternel qui les forma, se nourrissent d'une manière analogue, à leur organisation naturelle, et que nous avons la foiblesse de nous en offusquer, c'est parce que nous n'avons pas voulu nous donner la peine de réfléchir que, sans leurs secours, les eaux ne pourroient, en peu de temps, contenir et nourrir le poisson qui naîtroit tous les ans; que, sans eux, le gibier trop abondant et trop répandu sur la terre y porteroit bientôt le trouble et la désolation.

D'un autre côté, si les *oiseaux* font quelque tort à nos moissons; si les *accipitres* ou *oiseaux*

*de proie* nous privent de quelques animaux dont nous nous nourrissons nous-mêmes, nous devons convenir aussi qu'ils ont un appétit fort vif pour les *rats*, les *taupes*, les *mulots*, les *chenilles*, les *limaçons*, les *vers*, et pour une multitude d'autres *insectes* ou *reptiles* dont la race, si elle étoit impunie, pourroit en peu de temps détruire et anéantir toutes nos espérances 1).

Nous devons donc conclure que les *oiseaux* nous sont, sous tous les rapports, infiniment plus utiles qu'ils ne nous sont nuisibles : nous devons même les considérer plutôt comme des sentinelles vigilantes que la nature a préposées à la garde et à la conservation de nos moissons, que comme des ennemis que nous soyons intéressés à repousser par la force ou anéantir par la ruse.

---

1) On ne peut qu'applaudir à la sagesse de plusieurs préfets qui, ne dédaignant pas les vues de bien public qu'on leur a présentées, ont accueilli les réclamations de quelques observateurs zélés de la nature qui leur ont démontré que les dégâts sans nombre qu'une foule d'insectes produisoient dans les végétaux étoient le résultat de la destruction immense que l'on n'avoit cessé de faire par tous moyens des *oiseaux* insectivores : ces pères du peuple ont pris en conséquence, dans quelques départemens, des arrêtés par lesquels ils ont interdit, sous des peines graves, toute espèce de chasse de ces animaux, et ils ont menacé d'une punition sévère ceux qui seroient convaincus de les avoir dénichés.



---

## CHAPITRE IV.

### *Du squelette des oiseaux.*

LE *squelette* des animaux en général est la charpente osseuse qui, de leur vivant, soutient leur corps, et qui, après leur mort, est l'assemblage et la réunion de tous ces mêmes os que l'on a dégarnis de chair, et que l'on a réunis entre eux par quelques moyens, soit par des fils de fer, soit par des bandes de vélin, qui joignent ensemble bout à bout chacune de leurs extrémités.

Le vol étant une des principales facultés des *oiseaux*, il étoit nécessaire que la nature, en formant ces animaux, les douât d'organes propres à son exécution; il falloit qu'elle leur départît beaucoup de légèreté et de souplesse dans les instrumens qu'elle leur destinoit pour atteindre ce but. Or nous avons vu que non-seulement les *oiseaux* pouvoient à volonté pénétrer de beaucoup d'air la grande capacité de leurs poumons et gonfler considérablement, au moyen de ce fluide qu'ils aspirent, tout l'inté-

rieur de leur corps, mais aussi que leurs os étoient, creux et que l'air pénétrait et s'insinuoit dans leur cavité pour faciliter les diverses évolutions que ces animaux font dans les airs.

Cette même nature a voulu de plus que tous ces mêmes os fussent réunis ensemble par diverses articulations, et c'est ce que nous allons examiner dans l'analyse que nous allons faire des différentes espèces qui composent la charpente qui soutient le corps des habitans de l'air. Pour cela nous divisons leur *squelette* en trois parties principales, savoir : la *tête*, le *tronc* et les *extrémités*.

### I.° LA TÊTE.

Les os principaux qui composent la première partie du *squelette des oiseaux*, qui est la *tête*, sont l'*occiput*, le *sommet*, les *tempes*, le *front*, les *orbites*, les *os maxillaires supérieur et inférieur*, les *mandibules* du dessus et du dessous du bec, et enfin les *vertèbres cervicales*.

L'*occiput* (voyez la planche 1, A), conjointement avec le *sommet* B, forment une espèce de boîte osseuse composée d'un seul os : elle est dirigée en arrière et elle contient le cerveau dans son intérieur. Cette boîte affecte différentes

formes, suivant les différentes espèces d'*oiseaux*.

A la partie inférieure de l'*occiput*, il se trouve une petite ouverture nommée le *trou occipital*, par laquelle passe la moelle du cerveau, qui se prolonge intérieurement le long des vertèbres, qui, pour cet effet, sont percées dans leur milieu d'un semblable trou qui règne tout le long de l'épine. A l'orifice de ce trou, il se trouve un petit *condyle* 1) arrondi, qui, en facilitant la mobilité de la tête sur la première vertèbre du cou, paroît en même temps destinée à empêcher qu'elle ne s'incline trop en avant.

On nomme *tempes* (C) ces deux os, ordinairement aplatis, qui sont placés derrière les *orbites* et qui se prolongent en avant du côté de l'insertion de l'arcade zigomatique, où ils se terminent en pointe, après avoir parcouru en forme de saillie le dessus de la cavité orbitaire.

Le *front* consiste dans un os plat et saillant (D), placé entre et sur les deux *orbites* : il se partage en deux branches qui s'écartent et se dirigent de chaque côté des yeux, l'une en dessus et l'autre en dessous.

---

1) On nomme *condyle*, en anatomie, toutes les éminences des articulations.

Les *orbites* sont ces grandes cavités osseuses (E) destinées à recevoir et à contenir le globe de l'œil : on remarque entre l'une et l'autre une cloison osseuse très-mince, presque transparente, qui les sépare et que l'on a nommée *cloison ethmoïdale* : elle est parsemée de plusieurs trous qui donnent passage aux nerfs optiques et aux nerfs olfactifs. Cette même cloison tient par sa partie inférieure au *vomer*, qui est une autre espèce de cloison qui sépare les narines en deux parties égales.

Les *os maxillaires* (F) sont la base et la racine de chacune des mandibules ; ils sont d'une substance plus dure que la leur ; ils servent par cette raison dans la plupart des espèces à la mastication : leur forme et leur figure sont susceptibles de varier suivant les divers individus.

On a donné le nom de *mandibules* (G) à ces deux portions avancées, et de nature de corne, dont l'ensemble et la réunion a pris le nom de *bec*. Celle du dessus, qu'on nomme *mandibule supérieure*, est percée par les trous des narines, et celle du dessous, qu'on appelle *mandibule inférieure*, renferme la langue.

Les *trous des narines* (H) varient quant à leur forme, de même que les mandibules, suivant les différentes espèces d'*oiseaux*. Dans les uns il sont arrondis, et dans les autres ils sont

alongés ou linéaires. Ces trous sont placés, comme nous venons de le dire, au-dessus de la mandibule supérieure, un de chaque côté, et ils sont plus ou moins près du front. L'intérieur de ces trous est garni d'une membrane sèche à laquelle on a donné le nom de *membrane pituitaire*. On croit que les narines des *oiseaux* sont plutôt l'organe de leur respiration que celui de leur odorat.

On a nommé *vertèbres cervicales* (I), les vertèbres du cou, parce que sans doute elles partent du cerveau pour aller s'insérer avec les vertèbres dorsales. Tous ces os, munis d'apophyses 1) plus ou moins épaisses, plus ou moins épineuses, sont percés d'un trou plus ou moins grand dans leur milieu pour contenir, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, la moelle du cerveau, qui se prolonge à travers ce canal jusqu'à la dernière des vertèbres dorsales. Chaque vertèbre est de plus percée sur les côtés par d'autres trous moins considérables, pour recevoir les muscles et les nerfs, qui, au moyen de l'articulation de tous ces os les uns sur les autres, facilitent le mouvement de la tête en tous sens.

---

1) En termes anatomiques, les *apophyses* sont des parties éminentes qui s'avancent hors du corps d'un os.

Le nombre des *vertèbres cervicales* varie suivant les différentes espèces d'*oiseaux* ; il y en a depuis dix jusqu'à vingt-trois. On conçoit que, plus le nombre en est considérable, plus aussi le cou est allongé : toutes ces vertèbres ne sont pas non plus de la même grosseur. Dans quelques individus elles augmentent insensiblement de volume depuis la tête jusqu'au dos, et dans d'autres elles sont à peu près égales partout. Il s'en trouve de plus ou moins épaisses, comme de plus ou moins allongées.

## 2.° LE TRONC.

Nous divisons le *tronc* en onze parties, savoir : les *vertèbres dorsales*, les *vertèbres sacrées* ou *lombaires*, les *vertèbres caudales*, l'*os caudal*, l'*omoplate*, les *clavicules*, la *fourchette*, les *côtes*, le *sternum*, l'*os des hanches* et l'*os ischion*.

Les *vertèbres dorsales* (K) sont celles qui, à la suite des *cervicales*, se prolongent le long du dessus du dos jusqu'aux *vertèbres lombaires*. Les *dorsales* sont en plus ou moins grand nombre; elles varient de sept à dix. C'est aux *vertèbres dorsales* que les *côtes* sont articulées.

Les *vertèbres sacrées* ou *lombaires* (L) sont

celles qui suivent immédiatement les *dorsales*. On est souvent embarrassé lorsqu'il s'agit de distinguer les *vertèbres dorsales* d'avec le véritable *os sacrum*, parce que, comme les *lombes* des *oiseaux* ne sont susceptibles d'aucun mouvement, les diverses pièces qui composent cette partie du tronc sont soudées entre elles. Les osselets des *vertèbres lombaires* varient depuis sept jusqu'à douze.

Les *vertèbres caudales* (M) sont aussi plus ou moins nombreuses, et elles varient de cinq à huit suivant les diverses espèces d'*oiseaux*. Elles sont toutes munies de deux apophyses latérales et d'une autre qui est placée en dessus. Il y a même certains *oiseaux* qui ont des apophyses en dessous de ces vertèbres, sur lesquelles sont implantées les plumes du croupion.

A l'extrémité des *vertèbres caudales*, il se trouve un os particulier auquel on a donné le nom d'*os caudal* (N). Cet os est quelquefois triangulaire, un peu pointu ou comprimé par les côtés; d'autres fois il est large, aplati sur les côtés et percé d'un trou rond vers son centre: c'est à cet os que tiennent les grandes plumes de la queue.

L'*omoplate* (O) des *oiseaux* est beaucoup plus allongé que celui des autres animaux; il imite, en quelque sorte, la lame d'un couteau.

Cet os, qui est soutenu en place par des muscles qui adhèrent à son extrémité postérieure, est souvent soudé avec la *clavicule* dans les *oiseaux* qui sont avancés en âge.

Les *clavicules* (P) sont deux os assez longs, épais et droits, qui s'articulent, par leur partie inférieure, dans deux cavités du *sternum* (S). Les deux *clavicules* sont susceptibles de s'éloigner ou de se rapprocher l'une de l'autre, suivant l'impulsion que leur donne la *fourchette* (Q) par son élasticité.

La *fourchette* (Q) est un os courbe qui est placé à la partie antérieure du corps des *oiseaux*; elle est composée de deux branches qui partent de la partie supérieure et antérieure du *sternum* (S), et qui vont se joindre et se souder ensemble pour ne plus former qu'un seul os, dont l'extrémité est à peu près parallèle à la saillie du *sternum*, dans sa partie supérieure. La forme de la *fourchette* n'est pas la même dans tous ces animaux : elle est fourchue dans les uns et pointue dans les autres; dans ceux-ci elle est plate et épaisse, et dans ceux-là elle est cylindrique et terminée par une apophyse aplatie.

Si les *oiseaux* qui ne volent pas n'ont point de *fourchette*, nous croyons pouvoir en conclure que la forme de cet os doit contribuer plus ou moins à la légèreté et à la



mobilité du vol de ceux qui en sont pourvus.

Les *côtes* (R) : on distingue dans les *oiseaux* deux espèces de *côtes*, savoir, les *côtes vraies*, que l'on nomme aussi *sterno-vertébrales*, et les *fausses-côtes*; on a appelé ces dernières simplement *vertébrales*. Les *sterno-vertébrales* ou *côtes vraies* sont celles qui sont articulées avec le *sternum* par leur partie inférieure, et avec les vertèbres par les apophyses qui sont à leur partie supérieure. L'organisation de ces *côtes* est telle que l'*oiseau* peut gonfler sa poitrine et la dilater considérablement d'arrière en avant et non latéralement, comme l'homme et les quadrupèdes. Les *fausses côtes* ou *côtes vertébrales* ne sont articulées qu'avec les *vertèbres* seulement, et nullement avec le *sternum*; elles sont d'ailleurs moins nombreuses que les *sterno-vertébrales*.

Il y a des *oiseaux* qui n'ont que quatre *côtes vraies* de chaque côté, d'autres en ont cinq; ceux-ci six, et ceux-là sept. Le *cygne* a neuf paires de *côtes sterno-vertébrales*.

Le nombre des *fausses côtes* varie également, suivant les différentes espèces d'*oiseaux* : cette variation est d'une paire à quatre. Dans les uns d'ailleurs elles sont placées en avant, et dans les autres elles sont situées en arrière. Toutes les espèces de *côtes* sont susceptibles de

deux mouvemens. L'un, qui est celui de gonflement, qui éloigne ces *côtes*, est occasioné par l'inspiration de l'animal; l'autre, qui s'opère par l'expiration, les resserre et les rapproche les unes des autres.

Le *sternum* (S) *des oiseaux* est un os en forme d'un grand et large bouclier, qui tapisse en avant toute la capacité de la poitrine. Cet os est très-large dans quelques espèces, et il est plus étroit dans d'autres. Il y a des *oiseaux* qui ont le *sternum* très-épais, et d'autres qui l'ont fort mince. Mais dans tous il est recouvert d'une membrane fine et transparente; dans tous il est remarquable par une saillie ou arête longitudinale placée dans son milieu, et qui se dirige d'avant en arrière jusqu'à son extrémité: ce qui donne au *sternum* une forme approchant de celle de la carène d'un vaisseau. Sur les deux bords collatéraux de ce grand os, on voit les impressions de l'articulation des *côtes*, comme sur ses bords antérieurs on distingue celles des *clavicules*.

On nomme *os des hanches* ou *os coxaux* (T) ceux qui sont placés au-dessous ou à côté des *vertèbres lombaires*. A l'extrémité de ces *os des hanches*, il se trouve une cavité qui reçoit l'apophyse ou la tête supérieure du *fémur* (I).

A la partie postérieure des *vertèbres sacrées*

est situé l'*os ischion* ou l'*os des isles* (U); il est remarquable en ce que, dans plusieurs espèces d'*oiseaux*, il porte à ses deux parties latérales un *os pubis* légèrement recourbé, souvent bifurqué et qui n'est presque que cartilagineux.

### 3.<sup>o</sup> LES EXTRÉMITÉS.

Nous avons réservé le nom d'*extrémités*, non-seulement pour les os qui terminent la partie inférieure du corps, mais nous avons cru que, pour plus grande régularité dans la vraie dénomination du *tronc*, nous devions en séparer les ailes et les joindre avec les extrémités, comme nous en avons séparé la *tête* et ses dépendances.

Les os qui servent donc de charpente aux *extrémités* du corps des *oiseaux* sont au nombre de quinze, savoir: neuf pour les ailes et six pour les jambes ou les pieds. Les os des ailes sont l'*humerus*, le *cubitus*, le *radius*, les *os du carpe*, l'*os du métacarpe*, le *pouce*, la *première phalange du doigt*, la *seconde phalange* et le *petit doigt*. Les six os qui composent la jambe sont le *fémur* ou l'*os de la cuisse*, le *tibia*, le *péroné*, le *tarse*, les *phalanges des doigts* et l'*os des ongles*.

Presque tous les *oiseaux* ont leurs ailes composées de huit os (si nous en avons compté

neuf, c'est parce que le *petit doigt* est en même temps la *seconde phalange*); tous ces os sont joints ensemble par diverses articulations, et chacun d'eux porte les mêmes noms que ceux de nos bras, puisque l'on compare pour l'usage, et plus encore pour la forme, les ailes des *oiseaux* aux bras de l'homme.

Le premier des os du bras ou des ailes de ces animaux est donc l'*humerus* (a), qui, par sa tête ou par son apophyse supérieure, est articulé sur la jonction de l'*omoplate* avec la *clavicule*.

Le second est le *cubitus* (b); le troisième le *radius* (c); l'un et l'autre, qui forment par leur réunion le bras, tiennent par l'une de leurs extrémités à l'apophyse inférieure de l'*humerus*, et par l'autre au *carpe*.

Le quatrième os du bras est le *carpe* (d), qui est en avant du *métacarpe* (e); tous deux se réunissent et se soudent ensemble par leurs extrémités supérieure et inférieure seulement, pour former une seule apophyse en haut et une en bas.

En avant de l'apophyse du *carpe* se trouve placé le *pouce* (f), dont la tête est sensiblement plus grosse que l'extrémité inférieure, qui se termine en pointe. La tête de cet os, qui n'est presque que cartilagineux, est adhérente à l'a-

pophyse supérieure du *carpe*, sur laquelle elle fait une saillie.

A l'extrémité inférieure de l'*os du carpe* se trouve placée la *première phalange du long doigt* (g), qui est terminée par la *seconde phalange* (h), que nous nommons aussi le *petit doigt*.

Tous ces différens os qui composent la charpente de l'*aile* sont réunis entre eux, ou par une articulation mobile, ou bien par une jonction immobile. Les dix pennes primaires de l'aile sont attachées au *métacarpe* (e); les pennes secondaires recouvrent le *cubitus* (b), et le *pouce* (f) porte celles de ces plumes qui forment ce que l'on appelle l'*aile bâtarde*.

Le premier des os des jambes, celui qui forme la cuisse, se nomme le *fémur* (I); sa tête ou son apophyse supérieure est articulée dans une cavité de l'*os ischion* ou *coxal* (T).

Il n'est pas hors de propos d'observer ici que ce que l'on appelle vulgairement la *cuisse* dans les *oiseaux* est la partie qui sort immédiatement du corps, et qui est recouverte de plumes en tout ou en partie. Il n'est personne qui ne dise la *cuisse d'un poulet*, en parlant de la jambe de cet animal, et l'usage a tellement prévalu qu'il est difficile d'en changer l'habitude. Cependant la *cuisse* n'est visible que lorsqu'on a écorché

ou dépouillé un *oiseau*; car elle est située dans l'intérieur de la peau du corps et ne paroît nullement en dehors. Ce que l'on nomme improprement la *cuisse d'un poulet* est sa jambe, comme ce qu'on appelle sa *jambe* est son *tarse*.

La *cuisse d'un oiseau* est donc située dans l'intérieur de la peau de son ventre; c'est elle qui renferme l'*os fémur* (I): sa *jambe*, qui contient le *tibia* et le *péroné*, est cette partie recouverte de plumes qui sort immédiatement du tronc ou du ventre; le *pied* ou le *tarse* est cette partie grêle et longue de la jambe ordinairement dégarnie de plumes, recouverte d'une sorte d'écaillés comme vernissées, et qui se termine par les doigts.

L'articulation du *tibia* avec le *péroné* (K), qui est le second os de la jambe, est telle que cet os peut se fléchir en avant sur le *fémur* (I). Quoique le *fémur* soit ordinairement le plus long des os de la charpente des autres animaux, il n'est pas rare cependant que le *tibia*, et même souvent le *tarse*, ne soit sensiblement plus grand que lui dans les *oiseaux*. Le *péroné* (K), qui n'a guères que les deux tiers de la longueur du *tibia*, se prolonge dans sa partie supérieure en une tête qui s'articule, conjointement avec celle du *tibia* (2), contre la tête inférieure de l'*os fémur* (I). Ce même pé-

*roné* se termine en bas par une pointe longue, mince et effilée, qui se soude avec le *tibia*.

Le *tarse* (l), enfin, consiste chez les *oiseaux* dans un seul os plus ou moins long, plus ou moins gros, presque toujours recouvert d'un épiderme sec, cassant, revêtu de plumes dans quelques espèces, et dans la plupart d'écaillés fines rangées circulairement autour. Cet os s'articule par sa partie supérieure avec le *tibia* (k), et inférieurement avec les *phalanges des doigts* (m), dont la dernière se nomme l'*os des ongles* (n). (*Voyez la planche 1.<sup>re</sup> de cet ouvrage.*)

---

## CHAPITRE V.

*Des méthodes en général, et en particulier de celle que nous suivons dans ce Tableau élémentaire d'Ornithologie.*

POUR se livrer à l'étude de l'histoire naturelle des êtres infiniment multipliés qui peuplent la surface du globe, et pour le faire avec l'espoir d'y obtenir quelque succès, il n'est point, selon nous, de moyen plus efficace que l'usage des méthodes : sans elles, le nombre infini des

espèces, celui des variétés, la différence des formes dans les unes et dans les autres, celle de leurs couleurs, ne présenteroient, aux commençans surtout, que de l'incertitude et une espèce de confusion, qui ne feroient que retarder leur marche dans la carrière qu'ils se proposent de parcourir.

C'est donc dans les classifications méthodiques et ingénieusement combinées que des savans laborieux ont faites; c'est dans les tableaux qu'ils en ont dressés d'après des caractères constans qu'ils ont attentivement saisis dans les animaux, afin de les ranger en *classes*, en *ordres*, en *familles*, en *genres* et en *espèces*, que nous trouvons des secours puissans qui nous guident avec certitude dans la connoissance des objets que nous voulons étudier, sans que nous soyons exposés aux risques de nous égarer dans des examens toujours fastidieux, et qui le plus souvent nous interdiroient tout l'espoir du succès.

Toutes ces classifications, arbitraires à la vérité, ne sont cependant parfaites qu'autant qu'elles ont été savamment combinées par des hommes instruits, qui ne les ont tracées que d'après des analyses exactes, des observations aussi patiemment et scrupuleusement recueillies, et plus d'une fois répétées; et, encore toutes



parfaites qu'elles nous paroissent, nous ne devons pas les considérer comme des tableaux infailibles de la nature elle-même, mais seulement comme des inventions fort ingénieuses de l'art, très-propres pour guider dans les sentiers tortueux de cette étude, et pour soulager la mémoire de ceux qui en font l'objet de leurs occupations agréables : car il nous est permis de croire que la nature ne s'est pas donné la peine, en créant les animaux, d'établir entr'eux des *classes*, des *ordres*, des *familles*, des *genres*, etc.; que seulement des zoologistes 1) profonds qui ont imaginé ces distributions méthodiques, ne l'ont fait que d'après les rapports de similitude, de rapprochement, d'analogie ou d'éloignement, qu'ils ont trouvés entre les différens êtres, dont ils ont eu surtout envie de simplifier l'étude.

Quand donc ils ont réuni ensemble des animaux pourvus des mêmes organes; lorsque, d'après des mêmes facultés ou des mêmes formes, ils ont assorti des groupes généraux; quand de ces groupes ils ont extrait ceux qui avoient

---

1) On a donné le nom de *zoologistes* aux hommes qui se livrent à l'étude de la partie de l'histoire naturelle qui a pour objet les seuls animaux.

des rapports particuliers et réciproques, pour en former de petits ensembles isolés, nous devons croire qu'ils n'ont eu d'autre intention que celle de nous aplanir par là le chemin qu'ils nous ont tracé; et nous leur devons de la reconnoissance pour les peines infinies qu'ils se sont données, afin de nous en épargner, ainsi qu'à la postérité, de plus considérables.

C'est d'après ce sentiment, qui doit pénétrer toute ame délicate et sensible, que nous nous faisons un devoir d'offrir un témoignage public de notre gratitude particulière à M. CUVIER 1), pour le résultat des travaux sans relâche dont il ne cesse d'enrichir la république des sciences naturelles, comme il l'a fait pour la *zoologie* dans son *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*.

Quoique la méthode d'*ornithologie* de ce savant distingué soit la plus claire, la plus simple, la plus facile, et une des plus savamment combinées qui aient paru, puisqu'elle est celle que les jeunes élèves saisissent le plus facilement, cependant nous nous sommes permis d'y introduire, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, quelques légers changemens, aux-

---

1) Secrétaire perpétuel de l'Institut national, professeur au Collège de France et au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

quels nous ne nous sommes déterminés que parce que trois années d'enseignement de ce *Tableau élémentaire* dans l'école centrale des Vosges nous ont convaincu qu'ils en avoient facilité l'intelligence aux élèves qui étoient confiés à nos soins.

---

## DIVISION DES OISEAUX.

Nous avons divisé la classe des *oiseaux*, qui est la troisième de la distribution méthodique de Daubenton, en trois grandes et principales tribus, auxquelles nous avons donné le nom d'*ordres*.

Le premier *ordre* renferme les OISEAUX FISSIPÈDES PROPREMENT DITS : ce sont ceux qui ont les doigts nus, séparés les uns des autres, et la jambe (on la nomme vulgairement la *cuisse*) garnie de plumes au moins jusqu'au talon (le talon des *oiseaux* est cette partie qui joint la jambe au tarse, et que le vulgaire regarde comme le genou, parce qu'il croit faussement que c'est là que la *cuisse* s'articule avec la *jambe*). Ceux-ci fréquentent la plaine, les champs, comme les bois et la voûte immense des cieux.

Le second *ordre* comprend les OISEAUX FISSIPÈDES DE RIVAGES. Ce sont ceux qui, ayant de plus que les précédens, les doigts nus et séparés les uns des autres, ont encore une partie plus ou moins considérable de la *jambe*, au-dessus du *talon*, dégarnie de plumes; ce qui leur permet d'entrer plus avant, et sans crainte de mouiller leur plumage, sur les bords fangeux des rivières, des ruisseaux, des lacs et des étangs, dans lesquels ils cherchent et trouvent leur nourriture. La plupart ont les doigts réunis, à leur base seulement, par une courte membrane.

Le troisième *ordre* enfin est composé des OISEAUX NAGEURS OU PALMIPÈDES, dont les doigts, garnis de membranes entières, fendues ou festonnées, leur donnent une très-grande facilité pour leur navigation continuelle.

Nous divisons le premier *ordre* seul en quatre grandes *sections*, que nous sous-divisons en *familles*, puis les *familles* en *genres*, et quelquefois les *genres* en *petites tribus*, lorsqu'un besoin de clarté pour l'intelligence de notre méthode l'exige ou le commande.

La première *section* comprend les *accipitres* ou *oiseaux de proie*.

La deuxième *section* renferme les *passereaux*.

La troisième *section* contient les *oiseaux grimpeurs*.

La quatrième *section* est composée des *galinacés*.

Le second et le troisième *ordres* ne sont divisés qu'en *familles*, en *genres*, en *petites tribus*, et nullement en *sections*.

Nous devons observer ici que les *oiseaux* dont nous traçons l'histoire naturelle, ainsi que le signalement, dans ce *Tableau élémentaire d'ornithologie*, ne sont absolument que ceux que l'on rencontre le plus communément en France, et particulièrement dans les Vosges, soit qu'ils y soient constamment sédentaires, soit que depuis long-temps ils y aient été acclimatés au point qu'ils y reproduisent leur espèce, soit qu'ils y soient de passage annuellement périodique, soit enfin qu'ils n'y soient que de passage accidentel, lorsqu'ils s'y sont égarés.

FIN DE L'INTRODUCTION.

TABLEAU ÉLÉMENTAIRE

TABLEAU ÉLÉMENTAIRE  
D'ORNITHOLOGIE,  
OU  
HISTOIRE NATURELLE  
DES OISEAUX

QUE L'ON RENCONTRE COMMUNÉMENT EN FRANCE.

---

*ORDRE PREMIER.*

LES FISSIPÈDES

PROPREMENT DITS.

Tous les *oiseaux* qui composent ce premier ordre ont pour caractères généraux et distinctifs quatre doigts nus, tous séparés les uns des autres, et la jambe garnie de plumes au moins jusqu'au talon. Cet ordre se sous-divise en quatre sections.

## SECTION PREMIÈRE.

## LES ACCIPITRES,

## OU OISEAUX DE PROIE.

Les *oiseaux* que nous avons renfermés dans cette première section doivent, à juste titre, être considérés comme les carnaciers par excellence, puisqu'ils ne se nourrissent tous que de la chair des autres *oiseaux*, de celle des quadrupèdes, ou tout au moins de reptiles, d'insectes ou de vers. Il n'en est aucun parmi eux qui n'ait, par une habitude naturelle, le goût de la chasse, et toujours ce goût est accompagné d'une ardeur fort vive pour la rapine. La nature leur a donné, en conséquence, un vol très-élevé, de grandes ailes, des jambes fortes et musculeuses, un bec et des ongles crochus, aigus, et propres à saisir et à déchirer leur proie. Les uns ont la vue très-perçante pendant le jour, et les autres ne voient distinctement les objets que pendant la nuit. Leur tête est généralement grosse; leur langue est large, épaisse et charnue. Ils habitent de préférence les lieux solitaires, le sommet des montagnes les moins fréquentées, ou bien les antres caverneux de quelque rocher sourcilleux.



C'est au sommet des montagnes les plus élevées ou sur le front pelé de quelque roche antique, sur la cime altièrre des plus vieux chênes de la forêt, que ces *oiseaux* placent leurs aires ou nids. Leur fécondité est bien moindre que celle de la plupart des *passereaux*, car leur ponte n'excède jamais le nombre de trois ou quatre œufs.

Le naturel des individus qui composent cette section est si dur et si féroce, qu'il est presque impossible de le dompter, et il est à présumer que cette dureté de caractère ne leur vient que de leur habitude de combattre, ainsi que de l'usage victorieux qu'ils font de leurs armes meurtrières et sur-tout de leur insociabilité entre eux. Leur vie errante et vagabonde les a toujours fait regarder comme une horde de voleurs et de brigands sanguinaires et nuisibles.

Ce préjugé si défavorable ne s'est cependant accredité contre eux, ainsi qu'on peut le présumer, que d'après l'opinion de quelques hommes qui, premiers destructeurs de tous êtres animés, et ne souffrant d'autre empire tyrannique que le leur, ne les ont envisagés que superficiellement.

Mais si nous considérons les *oiseaux de proie* du coup d'œil de la philosophie et sous le point de vue sous lequel la nature les a créés, nous en porterons alors un tout autre jugement; nous

les regarderons, au contraire, comme des êtres fort utiles, comme les protecteurs nécessaires de l'agriculture, qui ne touchent jamais à nos récoltes, et qui sont les sentinelles vigilantes du cultivateur, au profit duquel ils sont constamment occupés à détruire les *rats*, les *souris*, les *mulots*, les *taupes*, etc., dont la race impunie pourroit, sans leur secours, anéantir ses plus belles espérances.

Les différentes espèces d'*accipitres* ou d'*oiseaux de proie* sont difficiles à connoître ou distinguer, à raison de leurs couleurs qui varient suivant l'âge ou le sexe 1). C'est pourquoi nous ne signalerons que les adultes que l'on rencontre en France; et pour le faire avec méthode nous avons cru qu'il étoit nécessaire de sous-diviser cette première section en deux familles: dans la première nous avons rangé les *accipi-*

---

1) On sait que les *oiseaux* en général muent dans la première année de leur âge; que la seconde année ils font une autre mue, souvent même une troisième; et qu'après chacune d'elles le plumage de ces animaux, et sur-tout celui des *accipitres*, éprouve un tel changement, que, si l'on compare un *oiseau de proie* adulte avec ce qu'il étoit dans son premier âge, il paroîtra d'une toute autre espèce. D'ailleurs, outre que les nuances du plumage du mâle sont différentes de celles de la femelle, c'est que celle-ci est, dans presque toutes les espèces, d'un tiers plus grosse que lui. C'est pour cette raison, sans doute, qu'on lui a donné l'épithète de *tierscelet*, qui n'est nullement un nom spécifique, mais seulement un indicatif de la disproportion de grandeur respective qui se trouve entre la femelle et son mâle.

*tres diurnes*, et dans la seconde nous avons placé les *accipitres nocturnes*.

### PREMIERE FAMILLE.

## LES ACCIPITRES DIURNES.

Nous avons renfermé dans cette première famille, sous la dénomination d'*accipitres diurnes*, tous les *oiseaux de proie* dont la vue vive et pénétrante est capable de soutenir le plus grand éclat de la lumière, et qui ne font leur chasse et leurs excursions que pendant le jour. Cette famille contient deux genres; le premier est celui des *vautours*, et le second celui des *faucons*.

### PREMIER GENRE.

## LES VAUTOURS.

Cinq espèces de *vautours* se trouvent, quoiqu'assez rarement néanmoins, sur quelques montagnes de la France. Leurs caractères généraux consistent en un naturel lâche et basement cruel; dans une voracité et une gourmandise abjectes, qui les portent à rechercher les charognes même les plus corrompues, ainsi que les cadavres les

plus infects et les plus putrides 1) : ils sont par ce motif en vénération chez les peuples des régions torrides, parce qu'ils en éloignent la corruption.

Les yeux de ces animaux sont à fleur de leur tête, qui est nue, ainsi que leur cou. Ces parties sont recouvertes d'un simple duvet et de quelques crins qui y sont clair-semés. Ces *oiseaux* ont les ongles plus courts et moins crochus que ceux des *aigles*, et leurs ailes sont tapissées en dedans d'un duvet fin. Leur tête est rétractile dans une espèce de collier composé de plumes plus longues que les autres; ce collier est situé au bas de leur cou. Leur gorge est garnie dans son entier de petites plumes semblables à des poils.

Les *vautours* se tiennent dans les rochers inaccessibles des montagnes les plus escarpées; ils ne volent guères qu'ils ne soient plusieurs ensemble, et lorsqu'ils se posent à terre, leur corps paroît tout incliné; ils ne peuvent prendre leur essor pour s'élever, qu'avec peine et sans s'être essayés à plusieurs reprises.

Les six espèces de *vautours* indigènes de la France, sont le *percnoptère*, le *griffon*, le *vautour à aigrettes*, le *petit vautour*, l'*arrian* et le *gypaète des Alpes*.

---

1) Tous les *vautours* en général répandent une odeur très-fétide, qu'on ne doit certainement attribuer qu'à leur habitude de dévorer toute espèce de chair corrompue.

## I.° LE PERCNOPTÈRE.

.....  
*Le vautour des Alpes.* BRIS. Orn. t. 1, pag. 464.

(Voyez la planche II de cet ouvrage.)

C'est le long de la chaîne des hautes montagnes des Alpes, et particulièrement sur celles des Pyrénées, que l'on voit, durant les beaux jours de l'été, des troupes nombreuses de *percnoptères*, qui disparaissent aux approches de l'hiver. Pendant le séjour que font ces oiseaux criards et toujours affamés sur ces hautes montagnes de la France, on les voit rôder sans cesse pour chercher à découvrir quelques cadavres, afin de se gorger de leur chair putride.

Le *percnoptère* mâle a de longueur totale, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, trois pieds deux pouces, et huit pieds d'envergure. La longueur de la femelle, mesurée de même, est de trois pieds huit pouces, et son vol est de neuf pieds. L'un et l'autre sont d'une vilaine figure, sans proportion, et d'un extérieur ignoble; ils sont dégoûtans, par l'écoulement continu d'une humeur qui sort de leurs narines, ainsi que par leur salive, qui flue sans cesse par d'autres trous placés dans l'intérieur de leur bec. Leur tête, ainsi que leur cou, au lieu d'être garnis de plumes, ne sont recouverts que d'un duvet épais et ras, d'un beau blanc, à travers lequel on distingue la couleur bleuâtre de la peau. L'iris de leurs yeux est d'un jaune rougeâtre; leur bec, dont la base est recouverte d'une cire 1) noire, est crochu à son extrémité: cette extrémité est blanchâtre, tandis

---

1) On nomme *cire* la peau nue qui recouvre la base de la mandibule supérieure du bec des *accipitres*.

que le reste du bec est noir, ainsi que les ongles. Les jambes et les pieds de cet oiseau sont nus et de couleur plombée. Un collier de petites plumes blanches et roides lui forme au bas du cou une espèce de fraise, au-dessous de laquelle on remarque une tache brune qui a la forme d'un cœur; cette tache est entourée d'une ligne blanche assez étroite. Tout le reste du plumage du *percnoptère* est d'une couleur roussâtre, tachetée d'un peu de brun. Les plumes de ses ailes, ainsi que celles de sa queue, sont noires. Tout le dessous de son ventre et le derrière de ses jambes sont blancs.

## 2.° LE GRIFFON.

*Vultur fulvus*. LINNÉ, Syst. nat. édit. 13, gen. 41.

*Le vautour fauve*. BRISSON, Ornith. tom. 1, p. 462.

Cet oiseau, dont on peut étudier, jusqu'à un certain point cependant, les mœurs et les habitudes, comme on en peut consulter la figure, dans la ménagerie du jardin des plantes, où on en nourrit plusieurs, est un peu plus grand que le *percnoptère*; car il a trois pieds et demi de longueur, du bout du bec à celui de la queue, et huit pieds d'envergure. Son plumage est d'un gris roussâtre sur le dos, sur les ailes et sur le dehors des jambes; les plumes de ses ailes et de sa queue sont noires; sa tête, le bas de son cou, le dedans de ses jambes, ainsi que son tarse, qui est recouvert de plumes, sont entièrement blancs. De petites plumes effilées lui forment sur la tête une espèce d'aigrette qui retombe en arrière, et à l'endroit de l'occiput; elles ont un pouce de longueur. Au bas de cette aigrette, on voit sur le cou une sorte de fraise, composée de plumes également effilées, qui sont d'un fort beau bleu. On aper-

goit au-dessous de la petite aigrette de sa tête les trous des oreilles, qui sont à découvert.

Les yeux du *griffon* sont à fleur de tête; ils sont munis de deux grandes paupières mobiles et garnies de cils; l'iris est d'une belle couleur orangée; le bec, qui est proportionnellement plus long, crochu, et moins recourbé à son extrémité que celui des aigles, est bleuâtre par-tout, excepté à la base et à la pointe, qui sont noirâtres.

Un caractère particulier à cet *oiseau*, et qui le fait aisément reconnoître, est un grand creux qui se trouve au haut de son estomac, dont la cavité est garnie de plumes semblables à des poils : ces plumes se dirigent du centre vers la circonférence.

Les griffons de la Ménagerie paroissent assez tranquilles dans la cage étroite qui les renferme; ils ont même l'air de vivre entre eux en fort bonne intelligence : néanmoins nous les avons vus quelquefois s'agiter beaucoup, et avec un air inquiet et peu satisfait; c'étoit sans doute l'effet de leur captivité.

### 3.<sup>o</sup> LE VAUTOUR A AIGRETTES.

*Fultur cristatus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 41.

*Le vautour huppé*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 460.

Quoique moins grand que les précédens, puisqu'il a à peine six pieds de vol, ce *vautour* n'en est ni moins féroce ni moins redoutable à toutes les espèces d'*oiseaux*, ainsi qu'aux lièvres, aux lapins, et même aux poissons. Il poursuit sa proie au vol, en s'élançant de dessus quelque rocher escarpé ou de la cime des arbres les plus élevés de la forêt. Cet *oiseau*, extrêmement sanguinaire, ne se repaît pas seulement de la chair et des entrailles des animaux

encore palpitans, mais il s'accommode aussi de celle des cadavres les plus infects.

C'est dans les montagnes élevées et désertes de la France qu'il place son nid ou son aire, et toujours il le loge dans des endroits inaccessibles aux humains; cependant on a trouvé en Alsace (département du Haut-Rhin) le nid d'un de ces oiseaux, construit au sommet d'un chêne très-élevé.

Cette espèce de *vautour* a l'iris de l'œil, la cire du bec et les pieds jaunes, avec des ongles cendrés; son bec, crochu par le bout, est d'un beau noir. Il a le corps grand, fort et robuste; ses ailes sont amples et larges, et sa queue est droite et longue. Il n'a pas, comme ses congénères, la tête dénuée de plumes; elle en est au contraire garnie au point que, lorsqu'il est en repos, il redresse ses plumes de manière qu'elles lui forment, de chaque côté de la tête, une espèce d'aigrette, qui disparoît lorsqu'il prend son essor.

Tout son plumage est d'un roux-brun, moins foncé cependant, et disposé comme par ondés un peu rembrunies sur la poitrine et sous le ventre. Ses pieds ne sont couverts de plumes que jusqu'au talon.

#### 4.° LE PETIT VAUTOUR.

*Vultur leucocephalos*. LIN. Syst. nat. édit. 14, gen. 41.  
*Vautour à tête blanche*. BRIS. Ornith. tom. 1, p. 466.

Celui-ci, qui est une des plus petites espèces de *vautours*, se trouve dans les mêmes lieux que ses congénères, avec lesquels, durant l'été seulement, il vit en société; et c'est sur les plus hautes montagnes des Alpes comme sur celles des Pyrénées; c'est de là, sans doute, qu'en l'an 4, il s'en échappa un sur la montagne élevée du Balon des



Vosges, où un chasseur maladroit le manqua de plusieurs coups de fusil, qui le firent disparaître.

Cet oiseau ne se nourrit pas seulement de charogne, mais il a aussi un appétit fort vif pour les excréments humains, et s'accommode très-bien de toute espèce de nourriture. On le voit également faire la guerre aux petits oiseaux, comme à la volaille, aux lièvres et aux lapins.

Ce vautour, qui porte aussi le nom d'*alimoche* dans le pays qu'il habite le plus communément, a de longueur totale deux pieds deux pouces, et cinq pieds d'envergure. Tout son plumage est d'un blanc sale, teint de brun : les grandes plumes de ses ailes sont d'un beau noir ; les autres sont d'une couleur brune. Sa tête, dénuée de plumes, n'est revêtue que d'un duvet blanc, qui n'est pas très-fourni. L'iris de ses yeux est jaune ; son bec est de couleur de corne, et il a deux pouces et demi de longueur ; la partie nue de sa tête, ainsi que la membrane qui couvre la base de son bec, sont d'une couleur de safran ; et cette même couleur se répète sur une protubérance nue que forme son estomac lorsqu'il est rempli d'alimens.

Ce vautour, dont les jambes sont plus longues et plus menues que dans les autres espèces, a le tarse nu et de couleur cendrée.

### 5.° L'ARRIAN.

( Voyez la pl. II de cet ouvrage, sous le nom de *vautour*.)

C'est à *Picot de la Peyrouse* que nous sommes redevables de la connoissance et de la description de cet oiseau, dont le Plin français n'avoit pas fait mention dans son Histoire naturelle, mais qu'on n'a point oublié dans la

nouvelle édition des OŒuvres de Buffon. C'est ainsi qu'on y signale cet animal : « Ce *vautour*, d'une figure ignoble, « porte toujours son cou arqué en avant, et ses ailes « ainsi que sa queue traînantes. Malgré sa lâcheté, il ne « laisse pas que de se défendre vigoureusement contre le « chasseur qui l'a blessé.

« C'est sur-tout dans les montagnes des Pyrénées qu'on « trouve cet oiseau, qui y porte le nom d'*arrian* : il n'est « pas tellement sédentaire dans ces montagnes escarpées « cependant, qu'il ne s'en éloigne quelquefois, puisqu'on « en a tué aux environs de Toulouse (département de la « Haute-Garonne ).

« Sa longueur, prise de l'extrémité du bec à celle de « la queue, est de trois pieds et demi, et son envergure « de huit et demi. Son bec, qui est de couleur noirâtre, « a de longueur huit pouces et demi; ses oreilles paroissent à nu, à travers le duvet court, d'un brun teinté « de roux, qui couvre sa tête. Son cou, dont la peau est « d'un blanc bleuâtre, est nu jusqu'à la moitié de sa « longueur, et sa gorge est couverte de quelques poils « assez longs et noirs. Des plumes longues et étroites lui « forment, au-dessous de la partie nue de son cou, une « espèce de fraise qui se dirige d'avant en arrière. Tout « son plumage est d'un brun foncé, si on excepte cepen- « dant les grandes plumes de ses ailes et de sa queue, qui « sont noires. Il a l'iris de couleur aurore, les ongles « noirâtres et les pieds bleuâtres. »

### 6.<sup>o</sup> LE GYPAETE DES ALPES.

*Vultur barbatus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42. \*

C'est encore à Picot de la Peyrouse, qui l'a observé avec

soin, que nous devons la description de cet oiseau, qu'il a consigné dans l'Encyclopédie méthodique sous le nom de *vautour barbu*. Les anciens naturalistes, et Buffon lui-même, l'avoient désigné sous le nom de *læmmer-geyer*; mais il semble qu'il convient de lui conserver celui de *gypaete*, sous lequel d'autres auteurs le désignent, d'autant mieux que c'est sous cette seule dénomination qu'il est connu sur les montagnes les plus escarpées des Alpes et des Pyrénées, où cependant il ne paroît que très-rarement, et encore en petit nombre.

Le Plin français avoit cru que ce *vautour* pouvoit bien être le *condor* de l'Amérique méridionale; mais il est reconnu aujourd'hui qu'il est d'une espèce et même d'un genre différent: il n'en est pas, pour cela, moins redoutable pour le pays qu'il habite; car il est d'une telle voracité et d'une force si grande, qu'il enlève avec ses serres, et qu'il emporte dans son aire ou dans son nid, des agneaux, des brebis et même des enfans.

Sa longueur totale, mesurée du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de trois pieds dix pouces; il a huit pieds et demi d'envergure. Sa tête est entièrement recouverte d'un duvet ras et épais, de couleur blanche, avec une tache noire placée sur l'occiput. L'iris de son œil est d'un rouge vif; son bec, long de quatre pouces, a la moitié de sa longueur en dessus, à partir de sa base, garnie de longs poils noirs qui sont dirigés d'arrière en avant. On voit, au-dessous du bec, une touffe, en forme de barbe, composée des mêmes poils, dont la longueur est d'un pouce et demi. De semblables poils sont encore clairsemés sur les angles du bec, sur la gorge, sur les paupières, et même sur les sourcils.

Le *gypaete des Alpes* a tout son plumage d'un brun très-foncé, si on en excepte néanmoins le cou, la gorge,

la poitrine, le dessous du corps, les jambes et les pieds, qui sont garnis de plumes d'un blanc mêlé d'orangé, plus ou moins foncé; le bout des couvertures de ses ailes est en outre moucheté d'une couleur jaune orangée, et le dessous est d'un assez beau gris. La queue, qui est arrondie, a trois pouces de largeur et seize pouces de longueur. Les pieds de cet oiseau sont d'un blanc jaunâtre; ses doigts sont gris et ses ongles bruns 1).

## DEUXIÈME GENRE.

### LES FAUCONS.

On a donné généralement le nom de *faucons* à tous les *accipitres* ou *oiseaux de proie* diurnes, dont la tête, au lieu d'être nue ou recouverte d'un simple duvet, comme dans les précédens, est entièrement garnie de plumes, et dont la base de la mandibule supérieure est enduite et recouverte d'une espèce de membrane ou de peau molle, à laquelle, comme nous l'avons déjà dit, les ornithologistes ont donné

---

1) Tous les *oiseaux* que nous désignons dans ce Tableau d'Ornithologie comme des habitans sédentaires des Alpes ou des Pyrénées, qui sont étrangères au sol français, s'échappent cependant quelquefois dans nos départemens des Pyrénées-Orientales, des Hautes ou Basses-Pyrénées, comme dans ceux des Hautes et Basses-Alpes, ou dans celui des Alpes-Maritimes; c'est pourquoi nous avons pensé qu'il valoit mieux tracer l'histoire de tous les habitans emplumés de ces hautes chaînes de montagnes, plutôt que d'en oublier quelques-uns d'indigènes de la France.

le nom de *cire* : c'est à travers de cette peau que sont percées les narines de ces animaux.

Tous les *oiseaux* du genre des *faucons* ont le dessus de la tête aplati , les yeux enfoncés dans des orbites qui forment une saillie en manière de sourcils ; ce qui donne à leur physionomie un aspect dur , et même un air de férocité.

Presque tous les *accipitres* ont une habitude naturelle , un goût inné pour la rapine et pour la chasse , dont ils se nourrissent ; et c'est toujours aux dépens d'autres animaux d'une taille plus ou moins considérable. Ils ont tous le vol très-élevé , la vue extrêmement perçante , l'aile et les jambes fortes , la première plume de l'aile très-courte , et la quatrième ordinairement plus longue que les autres ; leurs doigts sont nus , et les deux externes sont unis ensemble , à leur origine , par une courte membrane. Ces doigts sont armés d'ongles acérés et crochus , avec lesquels ils saisissent avantageusement la proie , qu'ils déchirent avec leur bec tranchant et crochu.

Nous sous-divisons ce 2.<sup>e</sup> genre en deux petites tribus. Dans la première nous plaçons , toujours conformément à la méthode de Cuvier , les *oiseaux de proie ignobles* , c'est-à-dire , ceux dont le caractère est tellement indomptable qu'il est impossible de les dresser pour la

fauconnerie. Dans la seconde tribu nous rangeons ceux de ces animaux que l'on peut employer avantageusement pour cette chasse.

PREMIERE TRIBU.

OISEAUX DE PROIE IGNOBLES.

Parmi les *oiseaux de proie ignobles* que l'on trouve en France, nous plaçons ici seize espèces; savoir: le *grand aigle*, l'*aigle commun*, l'*aigle blanc*, le *balbuzard*, l'*orfraie*, le *jean-le-blanc*, l'*autour ordinaire*, l'*épervier*, la *buse proprement dite*, la *sous-buse*, le *busard*, la *harpaye*, la *bondrée*, l'*oiseau-saint-martin*, le *milan royal* et le *milan noir*.

Tous les *oiseaux* qui composent cette tribu n'ont pas le bec conformé de même: celui des *aigles*, du *balbuzard*, de l'*orfraie* et du *jean-le-blanc* est fort droit, et n'est crochu qu'à son extrémité; il est sans dentelures, sans renflement ni soies: celui de l'*autour* et de l'*épervier* est courbé dès sa base, ainsi que celui des *buses*, etc. D'ailleurs nous en verrons la différence en traitant de chaque individu en particulier.

## I.° LE GRAND AIGLE.

*Falco chryfætos*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*L'aigle doré*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 431.

Le grand aigle est un oiseau solitaire qui se plaît dans les déserts, qu'il dévaste en tyran, et dont il défend l'entrée et la chasse à tous autres oiseaux de proie. Il vit dans les montagnes escarpées du Bugey (département de l'Ain), dans celles des Pyrénées, du Gévaudan (département de la Haute-Garonne), et on prétend l'avoir vu plus d'une fois dans celles des Hautes-Vosges 1).

Solitaire dans ces lieux inaccessibles, sa domination y est tellement absolue, qu'il ne permet pas même à ses semblables d'y venir fixer leur domicile : aussi est-il très-rare de rencontrer, sur la même chaîne de montagnes, deux paires de ces oiseaux ; ils se tiennent réciproquement à une distance assez grande pour ne pas se nuire l'un à l'autre dans le domaine ensanglanté qu'ils se sont départi.

L'aigle cependant n'est point un oiseau lâchement féroce ; car il dédaigne les petits animaux, dont il méprise les insultes. Quelque pressé qu'il soit par la faim, jamais il ne touche aux cadavres ; il ne veut absolument que la proie vivante qu'il a conquise, et jamais il n'égorge au-delà des besoins qui le pressent.

Né pour les combats comme pour la rapine, il est ennemi de toute société ; féroce, fier, et difficile à réduire, toute contrainte lui est insupportable : aussi est-il impossible de l'appivoiser jamais.

---

1) On voit au cabinet d'histoire naturelle de la Meurthe la dépouille d'un grand aigle qui fut tué, il y a quelques années, dans ce département pendant l'hiver.

Il a le port modelé sur son naturel; son attitude est fière et relevée; son regard vif, sa démarche hardie; ses mouvemens sont brusques, et son corps épais est ferme et robuste; ses jambes charnues, ses ailes fortes, ses plumes rudes, lui facilitent un vol aussi élevé que rapide et long-temps soutenu; sa vue, très-perçante, lui fait distinguer sa proie de fort loin, et il court sur elle avec l'impétuosité d'un trait. Enfin, son bec et ses ongles crochus en font un oiseau formidable, non-seulement pour les lièvres, les agneaux et les chevreaux, mais aussi pour les chevreuils, et même pour les veaux, dont il boit le sang après en avoir déchiré les chairs encore palpitantes, puis il les emporte en lambeaux dans son aire quand il est repu.

Cet oiseau boit rarement, et surtout lorsqu'il est en liberté, parce que probablement le sang des victimes qu'il a immolées à sa fureur suffit pour appaiser sa soif. Il ne jette que quelques cris aigus, sonores, perçans et toujours lamentables.

L'aigle mâle a de longueur totale, mesuré de l'extrémité du bec à celle de la queue, trois pieds; sa serre a trois pouces dix lignes d'ouverture, et ses ailes, ployées, sont à peu de chose près aussi longues que sa queue. La femelle, plus grande que le mâle, a trois pieds et demi de longueur totale, et ses ailes étendues ont huit pieds et demi d'envergure. L'un et l'autre ont le bec très-fort et de couleur de corne; la peau nue qui en recouvre la base est jaune; l'iris de l'œil est d'un beau jaune clair, vif et brillant: leurs yeux sont grands; mais ils sont enfoncés dans la vaste cavité de l'orbite, qui les recouvre comme un avant-toit. Ils ont les ongles noirs, et les doigts revêtus d'écailles jaunâtres.

Tout le plumage de l'aigle est d'un brun fauve, qui s'éclaircit sur la tête et sur le cou; les pennes de ses ailes



sont noirâtres; celles de sa queue sont noires, onduées de gris depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur; le reste est d'un brun ferrugineux. Les plumes dont ses jambes et le tarse sont revêtus jusqu'aux doigts, sont d'un roux lavé de brun.

C'est entre des rochers que le *grand aigle* place son aire, dans un endroit sec et inaccessible. Ce nid, qui est posé à plat et horizontalement, est construit avec des perches de cinq à six pieds de longueur; elles sont appuyées par leurs extrémités sur les bords de la fissure de quelques rochers; elles sont entrelacées de quelques branches souples, puis recouvertes par des lits d'une certaine épaisseur, composés de joncs, de bruyère et de mousse. La femelle y pond deux ou trois œufs, desquels, après trente jours d'incubation, il naît des *aiglons* tout couverts d'un duvet blanchâtre. On prétend que la durée de la vie d'un aigle s'étend au-delà d'un siècle, et que le seul et même nid lui sert pendant toute sa vie, à moins qu'il ne soit détruit par quelque accident.

La femelle de l'*aigle* est, comme celle de presque tous les *oiseaux* de proie, plus grande que le mâle; et, lorsqu'elle est en liberté, elle semble aussi être plus hardie, plus courageuse et plus rusée que lui. Hors le temps de l'incubation, on les voit presque toujours à peu de distance l'un de l'autre, et exécutant ensemble et comme de concert le plan prémédité de leurs rapines. L'odorat de ces *oiseaux* étant foible, ils ne chassent jamais qu'à vue.

Quoique l'*aigle* puisse s'élever plus haut que tous les autres *oiseaux* de proie, néanmoins il paroît avoir de la peine à quitter la terre, sur-tout quand il est chargé, parce qu'il a peu de souplesse dans les jambes.

On prétend que lorsque les jeunes *aiglons* sont en état de voler, le père et la mère les expulsent du nid, et les

obligent par là de se pourvoir eux-mêmes de nourriture : cet acte, qui paroît contraire au vœu de la nature, n'est sans doute que le résultat de la difficulté qu'éprouvent les *oiseaux de proie* à se procurer leur subsistance.

## 2.<sup>o</sup> L'AIGLE COMMUN.

*Falco fulvus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*L'aigle noir*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 434.

*L'aigle commun* ou *l'aigle moyen* a, de longueur totale, mesuré de l'extrémité du bec à celle de la queue, trois pieds; son envergure est de sept pieds huit pouces, et lorsque ses ailes sont ployées elles s'étendent presque jusqu'au bout de la queue. Le dessus de sa tête et de son cou sont d'un brun roussâtre; tout le reste de son plumage, savoir, le dos, le croupion, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les côtés du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sont d'une couleur brune. Quoique les plumes soient blanches à leur origine, il est facile de concevoir qu'étant brunes à leur extrémité, et étant toutes couchées en recouvrement les unes sur les autres, il ne doit nécessairement paroître que la couleur qui les termine.

Les jambes de cet *oiseau* sont revêtues jusqu'au talon de plumes brunes du côté extérieur, et d'un brun roux du côté intérieur : les pennes de ses ailes sont noirâtres; mais le côté interne de la plupart est blanc jusque vers la moitié de leur longueur. Les deux tiers de sa queue sont blancs à leur origine, et le reste est noirâtre. L'iris est d'un brun noisette; le bec, d'une couleur de corne bleuâtre, est recouvert à sa base d'une peau d'un jaune

vif; les doigts sont jaunes; ils ont quatre pouces d'ouverture, et sont armés d'ongles crochus et noirs.

L'*aigle commun* est plus répandu sur les hautes montagnes de la France que le *grand aigle*; il en descend même assez souvent pendant l'hiver pour se répandre dans la plaine: aussi n'est-il pas très-rare d'en prendre aux pièges. On en voit assez fréquemment, chaque année, pendant la saison rigoureuse, dans la forêt de Fontainebleau (département de Seine-et-Marne) et dans celle d'Orléans (département du Loiret). Les montagnes de l'Empire français où cet *aigle* semble être plus commun, sont celles de l'Auvergne (département du Puy-de-Dôme). C'est là que, sur les rochers les plus escarpés, ou sur les arbres les plus élevés, il fait son nid, qui est plat et qui a environ cinq pieds en carré; il y élève ses petits, qu'il conduit ensuite pendant leur jeunesse. Les œufs de cet oiseau sont d'un roux brun, avec des raies noirâtres.

L'*aigle commun*, lorsque surtout il est réduit en captivité, peut se passer long-temps de nourriture: nous citerons à l'appui de cette assertion le témoignage irréfragable de l'immortel *Buffon*, qui assure avoir vu un de ces oiseaux pris dans un piège et qui a vécu environ quarante jours sans avoir voulu prendre aucun aliment; il ajoute que ce captif ne parut affoibli que les huit derniers jours; au bout desquels on le tua.

Le vol de cet oiseau est si élevé qu'on le perd souvent de vue; et cependant, de cette grande distance, on entend encore sa voix, qui a quelque ressemblance alors avec celle d'un petit chien. C'est de cette élévation que, d'un œil perçant, il distingue un lièvre, et qu'il fond dessus comme un trait pour en faire sa principale nourriture. Le mâle et la femelle chassent ordinairement en commun; et les habitans des montagnes prétendent que l'un des

deux bat les buissons, tandis que l'autre se tient en embuscade sur quelque élévation pour saisir le gibier dans sa fuite.

### 3.° L'AIGLE BLANC.

*Falco albus.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*L'aigle blanc.* BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 424.

*L'aigle blanc* n'est point, comme l'ont pensé quelques ornithologistes, une variété accidentelle du *grand aigle*; il est encore moins un de ces animaux dont l'âge, et la blancheur du vêtement, indice ordinaire de la vétusté, sont les avant-coureurs d'une destruction prochaine: il est une espèce réelle et distincte, qui, quoique rare, se trouve néanmoins sur les Alpes et sur quelques-uns des rochers qui bordent le Rhin. C'est de ces dernières contrées que nous avons reçu celui que nous possédions dans notre cabinet, et d'après lequel nous donnons une description d'autant plus facile que son plumage est moins varié.

Cet oiseau, de la taille de l'aigle commun à peu près, seroit absolument d'un blanc pur si les grandes plumes de ses ailes n'avoient leurs extrémités noires. L'iris de ses yeux, qui étoient déjà ternis lorsque nous le reçûmes, nous parut d'un jaune aurore; son bec, la cire qui en recouvre la base, ainsi que les pieds et les doigts, étoient d'un blanc bleuâtre; ils sont armés d'ongles robustes et acérés, de couleur noirâtre.

Tout ce que nous savons des mœurs de cet oiseau, qu'un ornithologiste nous a envoyé en échange de *pies noirs* et de *merles d'eau*, c'est que non-seulement il fait la guerre aux lièvres, aux perdrix et à tous autres animaux de cette espèce, mais qu'il prend aussi le poisson qu'il aperçoit à la surface des eaux de ce fleuve.

4.<sup>o</sup> LE BALBUZARD.

*Falco haliæetus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*L'aigle de mer*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 410.

(Voyez la planche III de cet ouvrage.)

Le *balbuzard* est un oiseau de proie qui est assez généralement répandu en France, sur le bord des rivières et des étangs de la Bourgogne (département de la Côte-d'Or), et surtout sur ceux du département des Vosges, où nous en avons tué chaque année plusieurs, dans l'espace de plus de quinze ans.

C'est ordinairement sur quelque arbre à portée des eaux que l'on rencontre cet oiseau, extrêmement méfiant : là, l'œil aux aguets, il reste immobile pendant plusieurs heures de suite jusqu'à ce qu'il découvre quelque gros poisson dont il fait sa nourriture ordinaire ; il fond dessus comme un trait, et va le prendre, en plongeant quelquefois à plusieurs pieds de profondeur.

En 1787, nous allâmes, au mois de mars, avec plusieurs de nos amis, à la chasse aux *foulques*, sur un des petits étangs des Vosges, où ces oiseaux sont alors fort abondans. A l'extrémité de cet étang, qui n'étoit pas très-long, nous aperçûmes un *balbuzard* en vedette sur un chêne voisin, d'où il ne tarda pas de se précipiter dans l'étang ; il en sortit les serres chargées d'un énorme poisson. Pour s'en repaître, il alla se reposer, à deux portées de fusil, sur un vieux tronc d'arbre coupé, et là il se disposoit à le dépecer, lorsque, profitant du couvert d'une haie épaisse située entre nous et lui, nous courûmes, sinon pour partager avec lui son aubaine, du moins pour contrarier sa gourmandise. Ne pouvant approcher d'assez

près pour le punir de ses larcins, nous nous contentâmes de l'épouvanter en lui tirant un coup de fusil : il fut en effet tellement effrayé qu'il abandonna aussitôt sa proie, et prit la fuite à tire d'ailes. Nous nous approchâmes du lieu qu'il avoit choisi pour sa salle à manger, et nous y trouvâmes une mère carpe qui pesoit cinq livres et demie. Comme elle n'avoit reçu qu'un premier coup de bec derrière l'ouïe, nous ne la dédaignâmes pas pour notre halte.

Le *balbuzard* a de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, un pied dix pouces, et cinq pieds six pouces d'envergure; ses ailes, ployées, s'étendent un peu au-delà de sa queue. Tous ceux que nous avons tués avoient les plumes du sommet de la tête brunes dans leur milieu et blanches vers leurs bords; l'occiput, la gorge, ainsi que le cou, étoient blancs: tous avoient la partie supérieure du cou marquée d'une grande tache brune, et les côtés de cette même partie sillonnés d'une raie de même couleur. Le dessus de leur corps étoit brun, et le dessous blanc; tous avoient les grandes pennes des ailes d'un brun noirâtre extérieurement, et intérieurement rayées de blanc. Leurs pieds, qui étoient nus, ainsi que leurs doigts, avoient leurs écailles, sensiblement apparentes, d'une couleur bleuâtre, de même que la peau nue qui recouroit la base de leur bec. L'iris de leurs yeux étoit jaune; leur bec, ainsi que leurs ongles, étoient noirs. La serre de ces oiseaux est plus forte en proportion que celle d'aucun autre accipitre 1).

---

1) L'ongle postérieur du pied du *balbuzard* est le plus court de tous; ses pieds et ses doigts ont tant de roideur qu'on ne peut les fléchir, et le doigt extérieur se trouve tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Les parties intérieures du *balbuzard* ne diffèrent presque pas de celles de l'*aigle*. Sa ponte est souvent de quatre œufs,

Le *balbuzard* fait son nid dans les crevasses des rochers ou sur les arbres les plus élevés des forêts touffues; quelques ornithologistes prétendent qu'il le construit aussi au milieu des roseaux, et quelquefois par terre.

On voit presque toujours ces oiseaux par paires, si ce n'est dans le temps des frimas, où les eaux sont gelées: ils se séparent alors, et vont au loin chercher une nourriture plus facile dans des climats plus tempérés. Quoiqu'ordinairement fort gras, leur chair néanmoins est imprégnée d'une forte odeur de poisson.

Quelques auteurs prétendent qu'il ne seroit pas plus difficile de dresser le *balbuzard* pour la pêche, que les autres oiseaux de proie pour la chasse.

### 5.<sup>o</sup> L'ORFRAIE.

*Falco ossifragus.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le grand aigle de mer.* BRIS. Ornith. tom. 1, p. 437.

(Voyez la planche III de cet ouvrage.)

Nous présentons encore ici un de ces grands destructeurs de nos rivières, de nos lacs et de nos étangs, que l'on voit souvent rôder sur leurs bords, qu'il parcourt en volant, l'œil toujours fixé sur la proie qu'il guette: lorsqu'il aperçoit un gros poisson, il se précipite dessus en plongeant quelquefois à plusieurs pieds de profondeur; il l'enlève dans sa serre, et l'emporte à quelque distance pour le dévorer à son aise.

---

quelquefois de trois, et rarement de deux; ils sont blancs avec des taches d'un rouge clair. L'on croit assez généralement que le *balbuzard* est le même oiseau que l'*Phalacrocorax* d'Aristote. Cependant on ne voit point que l'on puisse concilier ce que nous savons du *balbuzard* avec ce qu'Aristote a dit de l'*Phalacrocorax*.

Nous avons été plus d'une fois à portée d'examiner cet *accipitre*, et d'en étudier les habitudes, soit sur les bords du grand étang de Biécourt (département des Vosges), lorsqu'il existoit avant la révolution, soit sur ceux de la Moselle depuis cette époque; et toujours nous avons remarqué que non-seulement cet *oiseau* chassoit plus volontiers au crépuscule du soir et du matin, mais qu'il pêchoit aussi pendant la nuit. Nous avons contracté l'habitude étant à la chute des *oies* ou des *canards sauvages* pendant des soirées très-obscurcs, de juger, même d'assez loin, ses larcins au seul bruit qu'il faisoit en se plongeant, et que l'on auroit pris volontiers pour celui de quelque gros quadrupède qui seroit tombé dans l'eau inopinément.

L'*orfraie* n'est pas seulement pissivore, mais il s'accommode aussi très-bien d'*oies*, de *canards*, de *foulques* et même de *lièvres*; la preuve la plus convaincante que nous puissions en donner, c'est qu'ayant fait dénicher, il y a quelques années, de dessus un chêne élevé de nos montagnes, des jeunes de cet *oiseau*, on trouva dans leur nid une ample provision de squelettes de poissons, avec une tête et les ailes d'une *sarcelle*, qui étoient posés à côté d'un levraut dont le ventre seul étoit entamé et qui n'exhaloit encore aucune mauvaise odeur 1).

L'*orfraie*, que des ornithologistes ont désigné sous le nom d'*aigle de mer* et sous celui d'*aigle barbu*, est un des plus grands *oiseaux* que l'on voie en France: il a, du bout

---

1) Quoique l'espèce de l'*orfraie* ne soit pas fort nombreuse, cependant elle est répandue par-tout. Les jeunes *orfraies* ont sous leurs plumes un duvet blanchâtre et épais, qui est pour eux une bonne fourrure. Un de ces *oiseaux*, tué en 1779 sur l'étang de l'Indre en Lorraine, avoit dans l'estomac de la laine et des fragments d'os.



du bec à celui de la queue, trois pieds et demi de longueur et sept pieds d'envergure. Tout son plumage est, en dessus du corps, d'un gris brun, tacheté de brun plus foncé; les grandes plumes de ses ailes sont noirâtres, et celles de sa queue sont d'un gris noirâtre du côté extérieur et d'un cendré foncé du côté intérieur. Tout le dessous de son corps, sa poitrine, ainsi que son ventre, sont d'un gris-brun tacheté de noirâtre.

Cet oiseau, du moins le seul que nous possédons dans notre collection, que nous avons tué nous-mêmes sur les bords de la Moselle, et d'après lequel nous avons tracé cette description, a le bec noir : la membrane qui en recouvre la base est d'un jaune vif, de même que les écailles qui revêtent le tarse et les doigts, qui sont les uns et les autres nus. L'iris est de même couleur; et les ongles, qui forment un demi-cercle parfait, sont d'un noir profond et brillant.

L'*orfraie* est sur-tout remarquable par une espèce de barbe de plumes qui lui pend sous la base de la mandibule inférieure. La femelle ne diffère du mâle que par les teintes moins foncées de son plumage. C'est sur les chênes les plus élevés des forêts qu'il fait son nid. qui est extrêmement spacieux, quoique cependant la femelle n'y ponde que deux gros œufs plus arrondis que les œufs ordinaires; ils sont d'un blanc sale, et il arrive assez fréquemment, du moins d'après ce que l'on assure, que l'un des deux est infécond.

## 6.° LE JEAN-LE-BLANC.

*Falco gallicus.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le jean-le-blanc.* BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 443.

Quoique le *jean-le-blanc* paroisse tenir par quelque

chose de l'extérieur de l'aigle et du *balbuzard*, il n'en est pas moins une espèce distincte et séparée. Sa longueur, mesurée du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds, et ses ailes étendues ou son envergure sont de cinq pieds un pouce : lorsqu'il a les ailes ployées, elles s'étendent un peu au-delà de l'extrémité de la queue.

Un brun cendré est la couleur de son plumage sur la tête, sur le dessus du cou, sur le dos et sur le croupion : les plumes de toutes ces parties ne paroissent de cette couleur qu'autant qu'elles sont couchées les unes sur les autres ; car lorsqu'on les écarte en les relevant, elles sont blanches depuis leur origine jusque vers leur sommet, qui est brun. Sa gorge, sa poitrine, son ventre, ainsi que les côtés de son corps, sont d'un blanc varié de longues taches d'un brun roux. Les plumes de sa queue sont de même couleur que le plumage de son dos ; elles sont seulement marquées, de plus et transversalement, par des bandes d'un brun plus foncé. La membrane qui couvre la base de son bec est d'un beau jaune ; son bec est de couleur de corne ; l'iris de son œil est d'un jaune de citron ; ses pieds et ses doigts sont rougeâtres, mais ils sont recouverts d'écaillés jaunes ; ses ongles sont noirs.

La femelle de cet *oiseau* est bien plus grosse et les couleurs de son plumage sont beaucoup plus pâles et plus ternes que celles du mâle. Elle fait son nid assez près de terre, dans des joncs, des genêts ou des bruyères ; on prétend cependant qu'elle le place aussi quelquefois sur des sapins élevés ; et c'est un fait que nous n'avons pu constater dans les Vosges, quoique cet *oiseau* y soit assez commun, et que nos montagnes soient toutes couvertes de cette espèce d'arbres. Elle pond ordinairement trois œufs d'un gris-de-perle foncé, et pendant tout le temps que dure l'incubation, le mâle la pourvoit abondamment de nourriture.

Le *jean-le-blanc*, aussi commun en France qu'il y est redouté par les vols qu'il y fait, fréquente les lieux habités, et sur-tout les hameaux et les fermes isolées : c'est là qu'il saisit avec une hardiesse audacieuse la volaille des paysans, qu'il vient quelquefois prendre en leur présence et dans leurs basses-cours.

Le *jean-le-blanc*, eu égard à sa grandeur, est proportionnellement plus gros que l'aigle ; il a d'ailleurs les jambes plus menues et plus longues à proportion que lui. Sa vue très-perçante ne paroît nullement incommodée par l'éclat de la lumière la plus forte ; car il tourne volontiers ses yeux vers le soleil : c'est une remarque que nous avons encore faite aujourd'hui sur celui qui vit dans la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle située dans le jardin des Plantes de Paris.

Quand ce tyran des amis de l'agriculture vole, c'est toujours contre la terre, qu'il rase soir et matin en battant les ailes à la manière des *hérons*. On le voit chaque jour liserant les bois et les forêts pour y chercher les *perdrix*, les *levrauts*, les *petits oiseaux*, les *rats*, les *mulots* et les *taupes*, sur-tout quand il n'a pu s'emparer, dans les basses-cours qu'il a visitées, de quelques morceaux de résistance, tels que des *poules* ou des *dindonneaux*.

Le *jean-le-blanc*, ainsi que tous ses congénères, voleurs de volaille par nature, sont connus, par les paysans des Vosges, sous la dénomination commune d'*oiseau des poules*, qu'ils appliquent à tous les *oiseaux de proie* diurnes.

7.<sup>o</sup> L'AUTOUR ORDINAIRE.

*Falco palumbarius*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*L'autour*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 317.

(Voyez la planche III de cet ouvrage.)

D'un naturel sanguinaire et féroce, l'autour fait un grand tort dans les basses-cours et dans les colombiers, dont il enlève impitoyablement les habitans paisibles pour les dévorer à belle-dent. Cet oiseau, qui fréquente les montagnes du Bugey (département de l'Ain), celles du Dauphiné (département de l'Isère), de la Franche-Comté (département du Doubs) et celles des Vosges, se retrouve dans presque toute la France; il est connu dans ce dernier département sous le nom vulgaire de *chasserot*.

La femelle, d'un tiers plus grosse que le mâle, fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts; elle y pond quatre ou cinq œufs d'un blanc bleuâtre, tachetés de brun rouge. Elle a, de l'extrémité du bec à celle de la queue, un pied dix pouces de longueur, tandis que le mâle n'a qu'un pied sept pouces. Dans l'un comme dans l'autre, lorsque les ailes sont ployées, elles s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue.

Une couleur d'un brun uniforme est répandue sur toutes les parties supérieures de son corps; elle part du sommet de la tête, s'étend sur le haut du cou, sur le dos, sur les couvertures des ailes, sur le croupion, ainsi que sur les couvertures de la queue: cependant on voit sur l'occiput un peu de blanc, et sur les joues quelques raies brunes et blanchâtres. Toutes les parties antérieures et inférieures du corps, savoir, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et les côtés, sont blanchâtres, rayés transversalement de brun. Les ailes de cet oiseau

sont proportionnellement plus courtes que celles d'aucun autre *accipitre*. La première de leurs plumes est la plus courte de toutes, et elle est arrondie à son extrémité; la quatrième est la plus longue; la plupart des autres sont échancrées. Les plumes de sa queue sont du même brun que celui du dessus du corps; mais elles sont transversalement tranchées par des bandes d'un brun plus foncé. L'iris des yeux de l'*autour* est d'une belle couleur jaune: son bec est d'un bleu sale; la membrane qui en recouvre la base est d'un bleu livide: ses jambes, ou pour mieux dire son tarse, plus long que dans aucune autre espèce d'*oiseau de proie*, est dénué de plumes; elles sont, ainsi que ses doigts, d'une couleur jaune foncée: ces derniers sont armés d'ongles aigus de couleur noirâtre 1).

L'*autour*, avant sa première mue, est marqué sur la poitrine et sur le ventre de taches brunes longitudinales et perpendiculaires, qui, après la seconde mue, deviennent transversales, et durent le reste de la vie de l'animal. D'après ce changement extrêmement sensible, il est facile de concevoir comment on peut se tromper sur la connoissance parfaite de cet *oiseau*.

---

1) Les *autours* n'ont pas le vol aussi haut que les autres espèces d'*oiseaux de rapine*, qui ont les ailes plus longues à proportion du corps. Lorsqu'ils poursuivent un gibier, ils volent bas et rasant la terre: jamais ils ne tombent d'aplomb sur leur proie; mais ils arrivent sur elle tout-à-coup, et toujours de côté. Ils plument fort proprement les *oiseaux* avant de les dévorer. On se sert des *autours* pour la chasse du vol, principalement en Allemagne, où ils sont fort communs, et cette partie de la fauconnerie se nomme *autourserie*.

## 8.° L'ÉPERVIER.

*Falco nidus.* LIN. Syst. nat. édit. tom. 1, pag. 42.

*L'épervier tacheté.* BRIS. Ornith. tom. pag. 310.

(Voyez la planche II de cet ouvrage.)

L'épervier, dont l'espèce est répandue dans toute la France 1), est connu dans plusieurs endroits, et surtout dans les Vosges, sous le nom vulgaire de *chasserot*, comme le précédent; c'est un oiseau carnacier qui se nourrit de *perdreaux*, de *cailles*, d'*alouettes* et d'une infinité d'autres petits oiseaux, qu'il saisit en se précipitant dessus d'un vol si rapide qu'à peine on peut le suivre de l'œil. (Il arrive presque tous les jours à nos tendeurs d'*alouettes* des Vosges de se voir démuttés, parce qu'ils n'ont pas aperçu assez tôt, pour le prendre avec leurs filets, ce petit brigand de l'air, qui est venu, comme un trait, leur enlever l'*alouette* qu'ils avoient pour appelant.)

L'épervier se nourrit également de petits *levrauts*, de *rats*, de *mulots*, de *souris*, de *grenouilles* et de *sauterelles*. La femelle de cet oiseau porte aussi dans plusieurs endroits les noms de *mouchet* et d'*émouchet*.

Le mâle a un pied de longueur et deux pieds de vol ou d'envergure; il a la tête arrondie, les yeux enfoncés et d'une médiocre grandeur: son bec, qui renferme une langue charnue et de couleur noire, est gros, court et

---

1) L'épervier reste toute l'année dans notre pays; il est fort maigre pendant l'hiver, sans doute à cause de la disette de vivres. On a prétendu qu'il y avoit en France plusieurs espèces d'*éperviers*; mais nous sommes fondés à croire qu'il n'en existe qu'une seule.

crochu ; il est d'un bleu noirâtre : la mandibule supérieure de ce bec est armée, de chaque côté des narines, d'un croc ou d'un appendice triangulaire. Cet oiseau a l'iris des yeux jaune, le cou un peu long, et tout le plumage du dessus du corps d'un brun assez foncé et marqué de taches plus sombres encore. Sa poitrine, son ventre et ses flancs sont d'une couleur jaunâtre, tachetée et tiquetée de brun.

Quoique l'épervier ait les jambes fortes et charnues, son tarse néanmoins est long et menu. La couleur des uns et des autres, ainsi que celle des doigts, qui sont longs et armés d'ongles noirs, courbés et crochus, est jaunâtre. Les ailes de cet oiseau, lorsqu'elles sont ployées, s'étendent jusqu'au milieu de la longueur de sa queue.

Il n'y a de différence entre le mâle et la femelle de cette espèce, sinon que celle-ci est d'un tiers plus grosse, et que ses couleurs sont plus foibles, sans jamais être ondées d'une teinte rougeâtre comme dans le mâle. Au reste, il arrive de si grands changemens dans le plumage de cet oiseau, qu'il n'est pas très-rare qu'on le prenne pour une tout autre espèce, tant il est susceptible de varier depuis son premier âge jusqu'à son adolescence ; car chaque mue fait changer les taches ainsi que les bandes, qui, de perpendiculaires qu'elles étoient dans l'enfance, deviennent transversales avec l'âge : ce qui rend souvent fautive les descriptions que l'on fait de cet animal. Est-il possible cependant de les rectifier, à moins qu'on ne décrive l'oiseau dans les différentes périodes de sa vie ? Or cela paroît d'autant plus difficile, nous dirons même impossible, que le même individu en liberté ne ressemble en rien à celui qui est en servitude.

C'est sur quelques rochers escarpés ou à la cime de quelques arbres élevés de la forêt que l'épervier établit

son nid : la femelle y dépose quatre ou cinq œufs blancs ; dont la pointe, un peu obtuse , est mouchetée de taches rondes et de couleur rougeâtre.

### 9.° LA BUSE ORDINAIRE.

*Fulco buteo*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*La buse*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 406.

La *buse* est un oiseau de proie diurne, un des plus répandus dans toutes les campagnes de la France, où il demeure pendant toute l'année dans les forêts : c'est un animal fort stupide 1), sédentaire et paresseux, que l'on voit souvent, durant plusieurs heures de suite, perché sur le même arbre ou sur le même buisson ; c'est de ces embuscades, ou de dessus quelque motte de terre élevée, qu'il se jette sur le menu gibier qui passe à sa portée. Il est un grand destructeur de jeunes *levrauts*, de *perdreaux*, de *cailles* et d'une multitude d'autres petits oiseaux, dont il dévaste les nids. Lorsque le gibier lui manque, il s'accommode cependant très-bien de *grenouilles* et de *lézards*, de *serpens* et même de *sauterelles*.

Dans les Vosges, les jeunes gardiens de chevaux, qu'on y nomme *patureaux*, connoissent l'art de prendre les *buses* au mois de mars, avec des lacets à ressort sur lesquels ils mettent pour appât des *grenouilles* vivantes.

Si nous ne jugions la *buse* que par les courses qu'elle fait le plus fréquemment dans les soirées d'été, lorsque le soleil est couché, ou bien le matin avant son lever,

---

1) Il est passé en proverbe, de temps immémorial, du moins dans la ci-devant Lorraine, lorsque l'on veut désigner un sot, de dire qu'il est une *buse*.



nous serions fondés à croire qu'elle a la vue basse et assez délicate pour être éblouie par l'éclat des rayons du soleil ; caractère qui, réuni avec la stupidité des *oiseaux nocturnes*, sembleroit la rapprocher d'eux.

Le plumage de cet *oiseau* est si sujet à varier, que, si on compare ensemble plusieurs individus de cette espèce, il arrive assez souvent que l'on n'en trouve pas deux parfaitement semblables : les uns sont bruns et blancs, les autres presqu'entièrement blancs ; et enfin il s'en trouve qui n'ont que la tête blanche. Devons-nous attribuer ces différences au sexe, ou bien à l'âge ? Quant au sexe, nous avons la certitude que ce seroit une erreur, puisque, pendant plus de dix ans, nous avons cherché à constater ce fait, et que toujours nous avons trouvé le plumage de la femelle, à quelques nuances près, semblable à celui du mâle, dans une infinité de couples que nous nous sommes procurés sur leurs nids même.

Quant à l'âge, il n'est personne qui ignore que les jeunes *busons*, qui dans leurs nids n'ont point encore le corps couvert de plumes, ont toutes ses parties revêtues d'un duvet d'un blanc jaunâtre, qui ne disparoit insensiblement qu'avec l'âge.

Quoi qu'il en soit, nous allons signaler ici la *buse* que l'on rencontre le plus fréquemment en France. Sa longueur, prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de vingt pouces ; elle a quatre pieds et demi de vol ou d'envergure ; ses ailes ployées excèdent d'un pouce la longueur de sa queue. Le dessus de sa tête, de son cou, de son dos et des couvertures de ses ailes, sont d'un brun ferrugineux ; les côtés de sa tête, ainsi que sa gorge, sont de même couleur, néanmoins un peu plus blanchâtre, et chaque plume qui recouvre ces parties est marquée, dans son milieu, d'une tache longitudinale brune

qui s'étend suivant sa longueur. La poitrine et le ventre sont un mélange de blanc-sale et de brun ferrugineux. Cependant plusieurs plumes ont des taches brunes différentes : elles sont transversales sur les ailes et longitudinales vers la gorge.

Les cinq premières pennes de l'aile sont échancrées ; la première est la plus courte de toutes, et la quatrième la plus longue : les pennes de la queue, qui sont brunes en dessus et grisâtres en dessous, sont rayées transversalement de brun plus foncé ; elles sont terminées de blanc-roussâtre. L'iris de l'œil de la *buse*, de même que la membrane qui recouvre la base de la mandibule supérieure, sont d'un jaune pâle, ainsi que ses pieds, dont les doigts, de même couleur, sont armés d'ongles bruns et crochus ; le bec est brun dans quelques individus, et d'un blanc jaunâtre dans d'autres.

Cet oiseau construit son nid de buchettes extérieurement, et intérieurement il le tapisse de laine ; c'est toujours au sommet et à la bifurcation des branches d'arbres les plus élevés des forêts qu'il le place : la femelle y pond deux ou trois œufs blanchâtres, tachetés de jaunâtre ; elle élève ses petits en les soignant plus long-temps que ne le font les autres oiseaux de proie. Le mâle partage avec elle ce soin : on dit même que son affection paternelle est telle pour ses enfans, que, si on a tué la femelle, il les nourrit seul jusqu'à ce qu'ils soient en état de se pourvoir eux-mêmes.

10.<sup>o</sup> LA SOUS-BUSE.

*Falco pygurgus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Faucon à collier*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 345.

Nous présentons encore ici un de ces *accipitres ignobles*; à vol bas, qui saisit non-seulement les *mulots*, les *taupes*, les *petits oiseaux*, les *pigeons* et les *poulets*, mais qui s'introduit aussi dans les colombiers, où il laisse des traces sanglantes de sa voracité.

Cet *oiseau*, qui est fort commun en France, a les jambes longues et menues; elles sont de couleur jaune, ainsi que l'iris de ses yeux; il a le bec et les ongles noirs. La femelle, qui est d'un tiers plus grosse que son mâle, a un pied sept pouces de longueur totale; son envergure ou l'étendue de son vol est de trois pieds et demi. Elle a le derrière de la tête, celui du cou, le dos, ainsi que le croupion, d'une couleur brune obscure; chacun de ses yeux est surmonté d'une tache blanche, en forme de sourcil; une espèce de collier, formé par des plumes oblongues, étroites, hérissées, brunes dans leur milieu et blanchâtres sur les bords, entoure sa tête, de la manière à peu près dont les yeux des *accipitres nocturnes* sont environnés. Tout le devant de son cou, à l'exception de sa gorge qui est brunâtre, est d'un blanc-roussâtre, varié de traits longitudinaux bruns, qui suivent la direction du tuyau de la plume. Sa poitrine et son ventre sont de même couleur et variés de la même manière que le devant du cou. Les plumes de ses ailes sont d'un brun obscur: sa queue, composée de douze plumes, dont les deux intermédiaires sont du même brun que le dos, est rayée transversalement d'un brun plus clair; les plumes latérales

sont aussi rayées transversalement, mais de bandes alternativement noirâtres et rousses.

Les couleurs du mâle sont beaucoup plus foibles sous le ventre que celles de la femelle; mais le trait du milieu de ses plumes est d'un roux beaucoup plus sensible et plus éclatant; il n'a pas non plus, comme sa femelle, de collier autour de la tête. C'est, plus particulièrement que par-tout ailleurs, dans les lieux marécageux, que l'on rencontre la *sous-buse*.

Dans les vues de suivre les diverses mutations de couleurs du plumage des *accipitres* suivant leurs différens âges, nous chargeâmes, en l'an 6, un de ces dénicheurs d'*oiseaux* de nous procurer des jeunes des espèces quelconques de ces animaux qu'il rencontreroit; il nous en apporta un nid qu'il trouva placé à la bifurcation du milieu à peu près d'un très-haut chêne de la forêt: ce nid contenoit deux petits à qui les grandes penes des ailes commençoient à poindre. Nous leur donnâmes pour première nourriture du foie de veau et de bœuf, dont ils s'accommodoient très-bien, et qu'ils avaloient par morceaux gros comme une noix.

L'un d'eux périt peu de temps après, au moment de la sortie de ses premières penes; l'autre, qui étoit une femelle, vécut durant l'espace d'une année, se nourrissant de toutes sortes de viandes cuites ou crues, ainsi que des petits *oiseaux* qu'on lui donnoit, et qu'elle plumoit fort proprement avant que de les manger: cette femelle avoit une certaine familiarité qui d'abord étoit extrêmement amusante, et qui finit par dégénérer en une espèce de férocité qui devint insupportable et qui lui coûta la vie.

Il lui arrivoit assez souvent, par exemple, lorsqu'on lui permettoit l'entrée de la salle à manger, de s'élaner aussitôt sur la table, d'y viser, d'un clin-d'œil, un mor-

seau de bouilli gros ou petit, peu importe, qu'elle aimoit passionnément, de l'enlever dans ses serres, et de fuir précipitamment par la porte pour aller dans quelque coin le dévorer à son aise. A peine avoit-elle six mois qu'elle étoit devenue un hôte insolent et impérieux, qui ne souffroit d'autre domination que la sienne; et cette insolence s'étoit accrue au point qu'elle ne permettoit pas même aux chats, plus anciens domestiques qu'elle, d'approcher de leur propre nourriture; elle les maltraitoit quelquefois si fort en se cramponant avec ses serres sur leur dos, et en leur becquetant le dessus de la tête, toujours du côté des yeux, que ces pauvres animaux, qui étoient devenus très-maigres, jetoient des cris aigus et lamentables lorsqu'ils se sentoient saisis par cet oiseau cruel.

Un de nos amis, accompagné de son chien de chasse, vint un jour nous faire visite; mais à peine la *sous-buse* aperçut-elle le chien, qu'elle s'élança sur lui, le saisit à la gorge, et d'un coup de bec lui creva un œil. Le maître, aussi indigné que nous de la cruauté de cet oiseau, lui appliqua un coup de canne et lui rompit la tête: un semblable forfait méritoit bien, sans doute, une telle punition!

### II.° LE BUSARD.

*Falco eruginosus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le busard*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 401.

Le *busard* est un *accipitre* pissivore (1); qui ne laisse pas pour cela de faire une guerre cruelle aux *levrauts* et aux autres petits quadrupèdes, ainsi qu'aux oiseaux

---

(1) On nomme *pissivores* tous les animaux qui se nourrissent de poissons.

qui sont moins puissans que lui ; mais l'empire de sa cruauté s'étend particulièrement sur les *plongéons*, les *canards* et les *sarcelles*, quoiqu'il ne dédaigne pas les *reptiles*.

En conséquence de ses appétits, il se tient plus volontiers sur les haies et sur les buissons qui sont à portée des rivières, des étangs ou des marais, que sur les montagnes ou dans les forêts.

Le *busard* est un oiseau naturel à toute la France, où il est constamment sédentaire, à en juger du moins par le département des Vosges ; il y niche dans les terres basses, entre des joncs, ou bien sur des touffes d'herbes un peu élevées qui sont situées sur les bords des lieux aquatiques qu'il fréquente ; la femelle pond trois ou quatre œufs, dont nous ne connoissons ni la forme ni la couleur.

Le *busard* est un oiseau à vol rapide et ferme, quoiqu'il soit naturellement pesant ; il a le cou gros et court, les jambes longues et hautes : ce qui lui donne la facilité d'entrer un peu avant sur les bords fangeux des marais.

Sa longueur totale, mesurée de l'extrémité du bec à celle de la queue, est d'un pied dix pouces ; lorsque ses ailes sont ployées, elles s'étendent au-delà des trois quarts de la longueur de sa queue. Le dessus de sa tête est couvert de plumes roussâtres, marquées de petites lignes d'un brun ferrugineux ; tout le dessus de son corps, ses ailes, de même que sa queue, sont de cette dernière couleur, variée cependant de roussâtre plus clair sur la partie supérieure du cou. On voit aussi sur le brun de son plumage des taches plus ou moins grandes de cette même couleur roussâtre. La nuance des plumes du dessus de la tête se trouve répétée sur les petites couvertures des ailes. L'iris des yeux de cet oiseau est de couleur de safran ; la membrane qui recouvre la base de son bec est d'un jaune-verdâtre ; ses pieds sont d'une couleur jaunâtre, et son bec, ainsi que ses ongles, sont noirs.

12.<sup>o</sup> LA HARPAYE.

*Falco rufus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le busard roux*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 403.

Cet *accipitre*, qui n'est pas fort commun, à ce que nous croyons, dans toutes les autres parties de la France, se trouve, quoiqu'assez rarement, dans la partie montueuse du département des Vosges, où il ne fréquente que les bords des rivières, et sur-tout ceux des étangs, dans lesquels il prend le poisson, qu'il emporte tout vivant dans ses serres, pour le dévorer. Nous ne pouvons rien dire de son nid, non plus que du nombre et de la couleur de ses œufs, parce que jamais nous n'avons pu les rencontrer.

Nous allons tracer ici le signalement d'une femelle, qui est le seul individu de cette espèce que nous ayons jamais pu nous procurer; elle fut tuée sur un de nos petits étangs au moment qu'elle venoit de se plonger dans l'eau, et qu'elle rapportoit un *brochet* que le chasseur nous assura peser deux livres et un quart.

La longueur de cet *oiseau*, prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est d'un pied sept pouces; son envergure, mesurée de la pointe de la plus grande plume d'une aile à la pointe de la plus grande plume de l'autre, est de quatre pieds deux pouces, et ses ailes ployées atteignent à peu près l'extrémité de sa queue. L'iris de ses yeux est de couleur de safran; la membrane qui recouvre la base de la mandibule supérieure est jaune, ainsi que ses pieds et ses doigts, qui sont armés d'ongles crochus et noirs; son bec est de cette dernière couleur. Le roux est la teinte dominante du plumage de la *harpaye*; il

prend cependant des nuances différentes, suivant les différentes parties qu'il colore; il est plus clair sur la tête, sur le cou, sur la poitrine et sur les petites couvertures supérieures des ailes que sur le ventre, sur les côtés et sur les couvertures du dessous de la queue, où cette couleur est variée sur chaque plume d'une tache brune, qui suit la direction et la longueur du tuyau: les plumes qui revêtent les jambes sont du même roux, mais plus pur et sans mélange. Tout le dessus du dos, jusqu'au croupion, y comprises les grandes couvertures des ailes, est brun; les grandes pennes des ailes sont noires, les moyennes cendrées, et les plus voisines du corps sont brunes. Toutes les pennes de la queue sont d'un cendré uniforme.

### 13.<sup>o</sup> LA BONDRÉE.

*Falco apivorus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*La bondrée*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 309.

Plus rare en France que la *buse ordinaire*, la *bondrée* se rencontre néanmoins encore assez fréquemment dans quelques départemens; on la voit même en grand nombre, surtout en automne, dans la partie agricole de celui des Vosges.

Cet oiseau est à peu près aussi gros que la *buse*: sa longueur, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de vingt-deux pouces; il a quatre pieds deux pouces d'envergure; et lorsque ses ailes sont ployées, elles s'étendent jusqu'au-delà des trois quarts de sa queue: son bec, qui renferme une langue épaisse et charnue, de couleur jaune de même que tout l'intérieur de la bouche, est noirâtre; la peau nue ou la *cire* qui recouvre ses narines est épaisse, inégale et jaune; ses narines sont longues et courbées;



l'iris, ainsi que les pieds, sont d'un beau jaune, et ses ongles, qui ne sont ni aussi forts ni aussi crochus que ceux des autres *accipitres*, sont de couleur noirâtre.

La tête de la *bondrée*, qui est d'un gris cendré, paroît large et comme aplatie sur le sommet. Tout le dessus de son corps est couvert de plumes brunes, qui cependant ne sont teintes de cette couleur qu'à leur extrémité ; car si on les écarte en les séparant les unes des autres, on s'apercevra qu'elles sont blanches à leur origine. Tout le dessous du corps est d'un brun blanchâtre, ou d'un blanc teinté de brun et marqué de taches de la même couleur plus foncée, qui s'étendent le long de la tige des plumes et sur leur extrémité. Les plumes de la queue sont brunes en dessus, et rayées transversalement de brun plus foncé.

Cet *accipitre* ne chasse jamais autrement que perché sur un arbre ou sur un buisson, d'où il se précipite sur les mulots, les rats, les souris, les taupes, les lézards, les grenouilles, les chenilles, et généralement sur tous les insectes qui passent à sa portée. Son vol n'est pas élevé : aussi ne le voit-on jamais voler que d'un arbre ou d'un buisson à un autre. Quand on l'aperçoit de loin, il ressemble tellement au milan, que s'il avoit, comme lui, la queue fourchue, on les confondroit ensemble.

#### 14.<sup>o</sup> L'OISEAU-SAINT-MARTIN.

*Faleo cyaneus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le lanier cendré*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 365.

Divers ornithologistes ont donné à l'oiseau dont il est ici question des noms différens : les uns l'ont appelé *faucon bleu* ; d'autres, *sous-buse bleuâtre* ; et d'autres enfin, *lanier cendré*. Pour nous, nous pensons ne devoir mieux faire

que de lui conserver le nom que l'immortel historien de la nature, Buffon, lui a conservé.

Cet *accipitre*, qui est assez généralement répandu dans toute la France, n'y arrive cependant qu'en automne et aux environs de la Saint-Martin, d'où on peut présumer que ce n'est qu'à raison de l'époque de son apparition chez nous que le Plin français lui a donné le nom qu'il porte.

Quoi qu'il en soit de l'origine du nom de l'*oiseau-saint-martin*, il n'est à peu près que de la grosseur de la *corneille ordinaire*; son corps cependant est plus mince. plus effilé et plus svelte que celui de cet *oiseau*: ses jambes sont longues et menues: son bec, court, est néanmoins assez fort pour déchirer impitoyablement de foibles *oiseaux*, ainsi que de petits quadrupèdes, qu'il n'avale jamais en entier.

Sa tête est garnie de plumes longues et épaisses; ses ailes et sa queue sont fort étendues. La longueur totale de son corps, mesurée du bout du bec à celui de la queue, est de dix-sept pouces et demi; sa tête, son cou, son dos, son croupion, les couvertures de ses ailes, leurs pennes moyennes, ainsi que les grandes de sa queue, sont cendrées en dessus. Cette couleur est d'une teinte plus foncée sur le derrière de la tête; les pennes moyennes des ailes sont marquées d'un trait noir sur leurs tiges. Le devant du bec est couvert, en dessus et à sa base, de poils noirs et courts qui s'inclinent d'avant en arrière; ils partent de la mandibule supérieure, et s'étendent jusqu'au-delà de la moitié de sa longueur.

Tout le dessous de son corps, sa poitrine, son ventre, ses côtés, ses jambes et les couvertures inférieures de sa queue, sont blancs: les pennes de cette dernière partie sont en dessous d'un gris-blanc; en dessus, elles sont frangées

de gris roussâtre : toutes les grandes plumes des ailes sont noires. L'*oiseau-saint-martin* a l'iris d'un beau jaune vif, les pieds d'un jaune moins éclatant, et les ongles noirs ; son bec, dont la base de la mandibule supérieure, ainsi que celle de l'inférieure, est marquée d'une tache blanche, est noir dans le reste de sa longueur.

15.<sup>o</sup> LE MILAN ROYAL.

*Falco milvus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le milan royal*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 42.

(Voyez la planche III de cet ouvrage.)

Cet *accipitre diurne* a la réputation peu flatteuse d'être non-seulement un *oiseau ignoble* qu'on ne peut dresser pour la fauconnerie, mais aussi le plus lâche des *oiseaux* de cette tribu ; il a si peu de courage, que, quoiqu'il ne manque ni d'armes, ni de force, ni même de légèreté, il refuse néanmoins le combat avec l'*épervier*, qui est un *oiseau* bien plus petit que lui : on prétend même que, pour éviter ses poursuites qu'il redoute, aussitôt qu'il l'aperçoit, il s'élève promptement en l'air et va se perdre dans les nues ; mais son petit ennemi, plus courageux et plus intrépide que lui, s'élance à sa poursuite, l'atteint, l'attaque, le force, et le ramène vaincu sur la terre, sans que ce lâche se soit seulement mis en état de défense.

Le *milan royal*, qui n'a que quinze à dix-sept pouces de longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, a cependant au moins cinq pieds de vol ou d'envergure. Quoiqu'il ait le bec aussi fort que les grands *oiseaux* de proie, son tarse ou son pied n'a pas plus de deux pouces de long, et ses doigts sont mal armés en proportion de sa taille.

Il a la vue aussi perçante que son vol est rapide et élevé; il s'élançe quelquefois à une hauteur si considérable, qu'il échappe aux yeux les plus clairvoyans; et cependant, de cette élévation et du sein des nuages, il vise sur la terre la proie qu'il veut sacrifier à sa voracité: aussi est-on tout surpris de voir ce brigand de l'air, que l'on n'apercevoit pas d'abord, fondre sur une *souris* avec une telle promptitude que ce petit quadrupède, quoique très-léger à la course, n'a pas le temps de chercher son salut dans la fuite. On sent bien qu'un lâche de cette nature ne fait une guerre ouverte qu'aux petits mammifères et aux foibles *oiseaux* qui ne peuvent lui résister: c'est surtout aux poussins sans défense qu'il s'attache, pourvu néanmoins que leur mère intrépide ne lui oppose pas une résistance trop courageuse; car autrement, il useroit de toutes ses forces pour s'enfuir, et plus vite qu'il ne seroit venu.

La couleur dominante du plumage de cet *oiseau* est une nuance de grisâtre sur certaines parties, et de roussâtre sur d'autres; elles sont toutes marquées de taches brunes, oblongues, qui suivent la direction des plumes. Toutes les plumes des ailes sont brunâtres, à l'exception des cinq premières grandes, qui sont noires; les plumes de la queue sont étagées de manière que celles du milieu, étant plus courtes que les latérales, laissent un intervalle gradué en longueur, qui rend cet appendice fourchu; toutes ces plumes sont rousses et terminées de blanchâtre. Les plumes qui couvrent la tête, la gorge et le haut du cou, sont étroites et longues.

La manière dont le *milan royal* exécute son vol est admirable; on diroit que, lorsqu'il nage ou qu'il glisse, si on peut parler ainsi, sur la plaine fluide des airs, ses longues ailes sont immobiles, et que sa queue seule exécute

toutes les évolutions qu'il fait ; aussi agit-elle sans cesse et en tout sens : on suit quelquefois cet oiseau de l'œil pendant des heures entières sans apercevoir aucun mouvement de ses ailes.

Son bec, de couleur de corne, est noirâtre vers sa pointe, et la membrane qui en recouvre la base en dessus est jaune, de même que l'iris de ses yeux et ses pieds : ses ongles sont noirs.

Le *milan royal*, qui fait son nid dans des trous de rochers, n'est point un oiseau de passage en France ; car on le trouve en tout temps dans plusieurs départemens montagneux, tels que ceux du Doubs et des Vosges. Celui que nous possédons dans notre cabinet est un mâle que nous avons empaillé ayant les ailes déployées ; et elles ont, de l'extrémité de l'une à l'autre, cinq pieds trois pouces d'étendue.

La manière dont nous nous sommes procuré cet oiseau nous a fait un double plaisir : nous le cherchions en vain depuis long-temps ; mais, étant un jour d'automne à la chasse avec des chiens courans, notre surprise fut extrême, lorsqu'allant à la voix de ces chiens qui faisoient ferme dans le bois, au lieu d'y trouver une grande bête, nous aperçûmes un *milan royal*, qui, pris par le pied dans un collet à lièvres que quelque braconnier avoit tendu, se débattoit de toutes ses forces, afin de pouvoir échapper à une crise qui, sans doute, n'étoit point en harmonie avec sa lâcheté.

A côté de ce captif sans courage, se trouvoit un lièvre pris et étranglé dans un semblable collet.

Il est à propos de remarquer ici que ce lièvre mort gisoit sous un chêne touffu et d'un grand diamètre dans ses branches : nous avons donc cru pouvoir soupçonner que, du haut des nues, où notre champion planoit, il avoit

aperçu ce lièvre lorsqu'il se débattoit encore, et que, fondant dessus, il n'avoit pu pénétrer au vol jusqu'à lui, à raison de sa grande envergure et à travers de cet arbre touffu; qu'il s'étoit donc abattu un peu à côté, et que, pour parvenir à sa proie, qu'il dévoroit sans doute des yeux, il avoit fait quelques pas, et qu'en chemin il s'étoit pris les doigts dans un collet voisin de celui du lièvre.

Quoi qu'on puisse dire de la foiblesse des armes de cet oiseau, nous certifions, d'après notre propre expérience, qu'il a la serre très-forte et très-vigoureuse; car, usant de nos mains et de nos pieds, afin de nous en rendre possesseur, il nous en fit vivement éprouver les douloureux effets en perçant de part en part avec ses ongles acérés le dessus du soulier d'une de nos bottes.

### 16.° LE MILAN NOIR.

*Falco ater.* LIN. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le milan noir.* BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 403.

Le dernier des oiseaux de la tribu des *accipitres ignobles* est le *milan noir*, qui n'est qu'un oiseau de passage dans notre climat, qu'il quitte en automne pour se rendre dans les régions chaudes, tandis que le *milan royal* passe avec nous toute l'année.

Cette espèce est moins grosse que la précédente, dont elle diffère, non-seulement par la queue, qui n'est point fourchue comme celle du précédent; mais aussi, par les teintes de son plumage, qui sont plus rembrunies, elles présentent avec une sorte de profusion les sombres couleurs qui distinguent en général la famille entière des *accipitres*. La queue de cet oiseau est brune en dessus et blanchâtre en dessous; sa tête et son cou offrent aussi

quelques nuances de blanchâtre. L'iris de ses yeux est d'un jaune brunâtre ; ses pieds sont jaunes, et son bec, de même que ses ongles, sont noirs 1).

## DEUXIEME TRIBU.

## OISEAUX DE PROIE NOBLES.

Parmi les *oiseaux de proie nobles*, c'est-à-dire, parmi ceux de ces animaux que l'on peut dresser pour la chasse de la fauconnerie, à raison de leur docilité et de la rapidité de leur vol et de leur courage, nous plaçons les espèces qui ont pour caractères distinctifs, la seconde penne de l'aile plus longue que les autres ; un bec courbé dès sa base ; une forte dent à chacun des côtés de la mandibule supérieure, et une peau molle, nommée *cire*, qui en recouvre la base et dans laquelle sont percées les narines.

Six espèces d'*oiseaux de proie nobles* se rencontrent en France, soit qu'elles y soient sédentaires ou seulement de passage ; savoir : le *faucon ordinaire*, le *lanier*, le *hobereau*, la *crosserelle*, le *rochier* et l'*émerillon*.

---

1) Nous avons eu dans notre cabinet un *milan noir* qu'un ami tua dans la forêt. Cet oiseau avoit eu depuis longtemps le tarse droit cassé ; il s'étoit ressoudé de lui-même, de manière cependant que les os fracturés étoient à côté l'un de l'autre, en sorte qu'il avoit ce pied beaucoup plus court que l'autre.

I.<sup>o</sup> LE FAUCON ORDINAIRE.

*Falco communis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le faucon*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 321.

(Voyez la planche IV de cet ouvrage.)

C'est au sommet escarpé des plus hautes montagnes des Alpes, du Dauphiné (département de l'Isère), du Bugey (département de l'Ain), de l'Auvergne (département de l'Hérault), et quelquefois dans celui des Vosges, que l'on rencontre en France le *faucon ordinaire*; il s'y plaît, surtout sur les pointes les plus hérissées des rochers arides. C'est dans les enfractures ou dans quelque trou de ces mêmes rochers inaccessibles que, vers la fin de février, les femelles, qui sont beaucoup plus grosses que les mâles, font leur nid, dans lesquels elles pondent ordinairement quatre œufs blancs, tachetés de brun.

Cet oiseau, de la grosseur d'une poule, a de longueur totale, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, dix-huit pouces; son vol ou son envergure est de trois pieds et demi; la longueur de sa queue est de six pouces, et lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent à peu près l'extrémité de cette partie.

Ce faucon, dont le bec est de couleur de corne, surmonté à sa base d'une peau molle ou *cire* de couleur jaune, est remarquable par la mandibule supérieure de son bec, qui est entourée à son origine de petites plumes étroites, dirigées d'avant en arrière, et par une raie brune placée sous le bec, qui descend le long de sa gorge, en formant une espèce de moustache; son front est blanchâtre, et il a une tache blanche au bas de la



joue; sa tête, son cou, ainsi que le dessus de son corps, et son croupion, sont d'un brun noirâtre; sa gorge, le devant de son cou, sa poitrine, de même que son ventre, sont blancs, marqués de quelques traits de brun foncé qui suivent la direction des plumes; le bas-ventre et les jambes sont également blancs, mais ils sont rayés transversalement de brun noirâtre; les couvertures supérieures des ailes, de même que les plumes scapulaires, sont d'un gris brun; les pennes des ailes, ainsi que celles de la queue, sont d'un brun noirâtre; ces dernières sont rayées transversalement d'un brun plus foncé. L'iris de l'œil est d'un beau jaune vif et éclatant; les pieds sont verdâtres, et les doigts, d'un vert jaunâtre, sont armés d'ongles noirs.

Le *faucon* est un oiseau de proie des plus courageux, eu égard à ses forces. C'est toujours perpendiculairement, et sans aucun détour, qu'il tombe d'aplomb sur l'oiseau dont il veut faire sa victime; c'est surtout aux *faisans*, aux *perdrix*, aux *cailles*, aux *ramiers*, etc., qu'il fait une guerre d'autant plus cruelle, qu'il arrive des nues en si peu de temps et si inopinément que ces infortunés n'ont pas le loisir d'échapper en fuyant, et de se dérober par là à la serre cruelle de ce dévastateur.

Rien n'est plus amusant que les combats, plutôt plaisans que courageux, que le *faucon* se plaît quelquefois à livrer au *milan*, lorsque surtout il veut lui enlever sa proie. En le traitant comme un lâche, il le frappe et le chasse avec une sorte de mépris, sans cependant jamais le mettre à mort, comme s'il vouloit se faire gloire et une sorte d'honneur de la supériorité de son courage, ainsi que de sa générosité dédaigneuse pour un être vil qui ne mérite que son mépris.

On dit que le *faucon* vit très-long-temps; car, si toutefois il est permis d'ajouter foi aux feuilles périodiques, nous

\*

avons lu dans un des journaux anglois de 1793, qu'on trouva au cap de Bonne-Espérance un *faucon* qui portoit à son cou un collier d'or sur lequel étoit gravé en cette langue : *Ce faucon appartient au roi d'Angleterre, a. d. 1610* ; or cette inscription datoit de 182 ans. Ce fait est-il constant ? Nous en donnons les journalistes anglois pour cautions.

## 2.<sup>o</sup> LE LANIER.

*Falco lanarius.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.  
*Le lanier.* BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 363.

Nous présentons ici cet *oiseau* comme indigène de la France, d'après le témoignage seulement de quelques ornithologistes, autant recommandables cependant par leur crédit que par leurs lumières ; et nous disons, d'après eux, que cet *oiseau de proie noble* étoit autrefois très-employé par les fauconniers françois, parce qu'anciennement il étoit fort commun dans notre pays, quoique aujourd'hui il y soit devenu rare.

Des ornithologistes modernes prétendent cependant qu'il paroît encore sur quelques-unes de nos hautes montagnes : nous nous garderons bien d'affirmer que c'est sur celles des Vosges, sur lesquelles néanmoins les *oiseaux* qui sont réputés fort rares partout ailleurs, séjournent chaque année, au moins quelques instans durant leur passage. Certains auteurs croient qu'il niche sur le sommet de plusieurs de nos monts escarpés, qu'ils auroient dû indiquer ; ils ajoutent même qu'il établit son nid dans les fissures des rochers, ou sur le sommet des arbres les plus élevés des forêts qui en sont voisines.

Quoi qu'il en soit, le *lanier* est un peu plus petit que

la *buse ordinaire* ; celui que nous possédons dans notre cabinet , et qui nous a été envoyé de la Suisse notre voisine , par feu M. de Saussure père , n'a que six à sept pouces de longueur , du bout du bec à celui de la queue , et dix-huit pouces d'envergure. Son front est blanchâtre ; le dessus de sa tête est d'un gris-brun ; il a au-dessus des yeux une ligne blanche qui lui ceint la tête ; tout son plumage en dessus , à partir de la tête , savoir , le haut du cou , le dessus du dos , le croupion et le dessus des pennes de la queue , ainsi que les couvertures des ailes , sont d'un brun noirâtre , bordé d'un brun plus clair : on voit , de chaque côté de ses oreilles , une tache noire : il a la gorge blanche , et tout le dessous du corps d'un blanc lavé de cendré ; les grandes pennes de ses ailes sont noirâtres , tachetées du côté intérieur d'un gris foncé. Quand cet oiseau a les ailes étendues , et qu'on en voit le dessous , on doit facilement le distinguer de tous les autres *accipitres* par les taches nombreuses , rondes , et de plusieurs lignes de diamètre , dont ce blanc du dessous de ses ailes est parsemé.

On donne le nom de *lanier* à la femelle de cet oiseau , qui est d'un tiers plus grande que son mâle , que l'on appelle *laneret*. L'un et l'autre ont la queue longue , rayée de brun en dessous , et tachetée de la même couleur ; l'un et l'autre ont le cou fort court et assez gros ; tous deux enfin ont l'iris de l'œil jaune , ainsi que la membrane qui recouvre la base de la mandibule supérieure. Leur bec , de même que leurs pieds , sont bleus , et leurs ongles sont noirs. La femelle a les couleurs de son plumage généralement plus blanchâtres que celles du mâle.

## 3.° LE HOBEREAU.

*Falco subbuteo*. LIN. Syst. nat. édit. 13. gen. 42.

*Le hobereau*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 375.

On appliquoit jadis le nom de *hobereaux* aux ci-devant gentilshommes de campagne, pour deux raisons : la première, parce que, suivant M. de Buffon, ces petits seigneurs à lièvres alloient chasser chez leurs voisins sans en être priés, et qu'ils chassoient moins pour leur plaisir que pour leur profit ; la seconde raison, et qui paroît assez vraisemblable, c'est que ceux de ces messieurs qui n'étoient point assez riches pour entretenir une fauconnerie, se contentoient de chasser avec des *hobereaux*.

Quel que soit le sens dont cette application est susceptible, le *hobereau*, qui se rencontre dans la plupart de nos départemens intérieurs, est le plus petit des *oiseaux* de chasse que l'on employoit anciennement, et il étoit uniquement destiné à prendre les petits *oiseaux*, tels que les *alouettes* et tout au plus les *cailles*.

S'il n'a point autant de courage et de force que ses congénères, il a du moins plus qu'eux un certain degré d'industrie ; car, comme il rôde sans cesse dans les plaines voisines des bois, dans celles surtout où les *alouettes* abondent, dès que ce petit brigand aperçoit un chasseur avec son chien qui fait enlever devant lui ces *oiseaux*, il plane au-dessus de sa tête, se précipite sur ces fugitifs, et les emporte pour les dévorer. Nous avons été plusieurs fois témoin de l'audace de ce petit voleur impudent ; nous l'avons vu aussi devenir quelquefois la victime de sa témérité, soit en recevant un coup de fusil de la part du

chasseur, soit en perdant sa liberté dans les filets des tendeurs aux *alouettes*, au moment où, du haut des airs, après avoir visé de l'œil l'*oiseau* qu'ils y avoient placé pour appellant, il se précipitoit dessus comme un trait pour le leur ravir. Sa surprise alors étoit extrême, quand, au lieu d'une proie qu'il dévoroit déjà de l'œil, il rencontroit dans ces deux volets, qui partoient en même temps, une captivité insurmontable, et qui toujours étoit suivie de la mort : mais toujours aussi il vendoit chèrement sa vie ; car dès qu'il apercevoit le chasseur qui se disposoit à le saisir, il se renversoit sur le dos, et, dans cette position, il se défendoit vigoureusement du bec et des ongles : il étoit même assez rare de parvenir à s'en rendre maître, sans qu'il eût égratigné profondément et sans avoir versé du sang.

Le *hobereau* femelle a de longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, un pied ; le mâle, mesuré de même, a un pouce de moins. Les ailes ployées de l'un et de l'autre s'étendent un peu au-delà de la queue.

On observe dans cette espèce deux variétés, que nous croyons n'être dues qu'à la première année de leur naissance, comparativement avec les suivantes. Dans l'une des espèces, qui est celle que nous soupçonnons être dans sa première année, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre et les grandes pennes des ailes, sont cendrés, sans taches ; dans l'autre, au contraire, que nous supposons adulte, toutes ces parties sont blanches ; la poitrine et le haut du ventre seulement sont marqués de taches longitudinales brunes, et les pennes des ailes sont d'un brun noirâtre : dans ce dernier, les pennes de la queue sont blanchâtres par dessous, et traversées de brun ; dans l'autre, ces mêmes pennes sont absolument brunes.

Tous deux ont les jambes garnies de plumes d'un roux vif ; l'un et l'autre ont la tête, le cou et tout le dessus du corps,

bruns ; ils ont au-dessus des yeux une bande longitudinale d'un blanc-sale , et au-dessous une autre semblable bande , mais qui est brune et disposée sur les joues en forme de moustaches. Le bec de tous deux est bleu ; l'iris de l'œil est de couleur de noisette ; leurs pieds sont jaunes , et leurs ongles bruns.

La femelle fait son nid sur les chênes les plus élevés de la forêt ; elle y pond deux ou trois œufs blanchâtres , tiquetés de brun et marquetés de grandes taches noires.

#### 4.<sup>o</sup> LA CRESSERELLE.

*Falco tinnunculus*. LIN. Syst. nat. édit. 13 , gen. 42.

*La cresserelle*. BRIS. Ornith. tom. 1 , pag. 393.

( Voyez la planche IV de cet ouvrage. )

*La cresserelle* , que les oiseleurs de Paris nomment *émouchet* , est de tous les *accipitres diurnes* le plus commun dans presque tous les départemens de la France. Cet oiseau habite les vieux châteaux , les vieilles tours abandonnées , et celles de plusieurs cathédrales ou églises gothiques , qui sont ordinairement fort élevées 1).

C'est surtout le soir et le matin qu'on voit cet *accipitre* voler autour de ces bâtimens , en poussant des cris aigres ,

1) On voit quelques couples de ces oiseaux , surtout pendant l'été , sur les tours de la cathédrale de Nancy ( département de la Meurthe ). Ils sont en plus grande abondance sur celles de la superbe basilique de Saint-Nicolas , dans la ci-devant Lorraine , actuellement département de la Meurthe ; on prétend même qu'ils y nichent. Quoi qu'il en soit , les cris aigres et sans cesse répétés que la *cresserelle* fait entendre aux environs de ces tours en rend le voisinage insupportable.

aigus, et qui, incessamment répétés, déchirent le tympan des oreilles. Les petits *oiseaux* qui habitent ces mêmes tours ou leur voisinage, effrayés par ces cris, s'enfuient de leurs retraites, et alors la *cresserelle*, en vedette, les poursuit d'un vol rapide, quelquefois même jusque dans l'intérieur des maisons; elle les saisit au vol, les emporte, et les plume très-proprement avant que de s'en régaler.

Elle n'use pas d'autant de précautions pour les *souris*, les *mulots* et les *taupes*, auxquels elle fait également une guerre à mort; elle en avale la peau, la chair et les poils: les parties molles de l'animal dévoré se digèrent dans son estomac; mais la peau et les poils s'y roulent en forme de petite pelotte, et la *cresserelle* les vomit ensuite.

Cet *oiseau de proie* est un de ceux qui, dans son vol, glisse avec plus d'aisance sur la plaine fluide des airs, et qui se tient le plus long-temps au même point par un battement d'ailes précipité.

La femelle, plus hardie et plus entreprenante que le mâle, est aussi plus grande que lui. Le mâle a de longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, quatorze pouces, et deux pieds cinq pouces d'envergure: sa tête et sa queue sont grises; un trait noir, placé au-dessus et en devant de l'œil, s'étend du haut en bas; les parties supérieures de son dos sont d'un roux vineux, parsemé de petites taches noires; sa gorge et le dessous de son corps sont d'un blanc roussâtre: néanmoins sa poitrine, de même couleur, quant au fond, est mouchetée de petites taches étroites et noires: ces mêmes taches se répètent sur le ventre; mais elles y sont ovales et plus larges. Les grandes plumes de ses ailes sont d'un brun noirâtre, bordées extérieurement de blanchâtre; celles de sa queue ont leur extrémité noire bordée de blanc.

La femelle a la tête rousse, et tout le dessus du corps, y

comprises les ailes et la queue, aussi en dessus, de même couleur que le mâle : mais les traits et les mouchetures de ces parties sont oblongues et d'une teinte moins foncée ; les pennes de ses ailes sont en outre bordées de blanc rousâtre sur le côté extérieur.

L'un et l'autre ont l'iris de l'œil d'un jaune vif, le bec cendré, les pieds jaunes et les ongles noirs.

C'est le plus communément dans les bois que la *cresse-relle* fait son nid dans un arbre creux, ou bien à son sommet : la femelle y pond, ainsi que dans les tours des églises, trois ou quatre œufs, qui donnent le jour à des petits, qui, dans leur enfance, ont tout le dessus du corps et des ailes rougeâtre, avec de grandes taches noires ; le dessous est d'un gris foncé, tacheté longitudinalement de noirâtre, et le bas-ventre est d'un blanc sale sans taches.

### 5.<sup>o</sup> LE ROCHIER.

*Falco liltrofalco*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le faucon de roche, ou le rochier*. BRIS. Orn. t. 1, p. 349.

(Voyez la planche IV de cet ouvrage.)

Nous ne plaçons ici le *rochier* comme un *oiseau* indigène de la France, que sur le témoignage de quelques ornithologistes auxquels nous avons une entière confiance ; ils assurent que, non-seulement chez nous il est de passage, mais qu'il y niche dans les rochers de certaines montagnes : pour nous, nous convenons ne l'avoir jamais rencontré ni dans celles des Vosges, ni dans celles des départemens voisins, quelques démarches que nous ayons faites pour nous le procurer. Nous croyons donc ne pouvoir mieux faire, dans les vues de satisfaire aux désirs de la jeunesse pour laquelle nous écrivons, que de lui tracer ici le signale-



ment que l'estimable Mauduit en a donné dans l'Encyclopédie méthodique.

« Le rochier, dit-il, pag. 408, est à peu près de la  
 « grosseur de la *cresserelle*. Sa longueur est d'un pied trois  
 « lignes; ses ailes pliées s'étendent environ aux trois  
 « quarts de la queue : il a le dessus de la tête cendré,  
 « avec une ligne noirâtre longitudinale sur le milieu des  
 « plumes; le dos, le croupion, les couvertures du dessus des  
 « ailes et celles du dessus de la queue, cendrés, et la tige  
 « des plumes noirâtre; la gorge, le devant du cou, couverts  
 « de plumes blanches, avec un trait longitudinal bru-  
 « nâtre sur le milieu de chaque plume; le derrière du  
 « cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les  
 « couvertures du dessous de la queue, noirâtres; les grandes  
 « pennes des ailes, brunes, rayées transversalement de  
 « blanc du côté intérieur; les moyennes cendrées, et leur  
 « côté intérieur aussi rayé de blanc; toutes les pennes de  
 « l'aile échancrées, ce qui réduit le rochier à la chasse  
 « des oiseaux de bas vol; la queue cendrée, noirâtre par  
 « le bout et terminée de blanc; l'iris, la peau nue qui  
 « couvre le bec et les pieds, jaunes. »

Il ajoute « que le rochier fait son nid dans les trous  
 « des rochers, et que c'est ce qui l'a fait appeler *faucou*  
 « de roche, ou rochier. »

Au reste, il est fort difficile de déterminer d'une manière invariable les rapports de similitude ou de dissemblance que les oiseaux de proie en général peuvent avoir entre eux; car, comme nous l'avons déjà dit, l'âge, le sexe, la différence des climats qu'ils habitent, impriment souvent sur leur robe des traits de dissimilitude telle qu'il est impossible de les reconnoître, si on ne s'est trouvé à portée d'en étudier les mœurs, et de suivre exactement les variations dont leur vêtement est susceptible dans les différentes époques de leur vie.

## 6.° L'ÉMERILLON 1).

*OEsalon falconariorum.* LIN. Syst. nat. éd. 1.<sup>re</sup>, g. 42.  
*L'émerillon.* BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 382.

(Voyez la planche IV de cet ouvrage.)

On donne ce nom au plus petit des oiseaux de proie diurnes, qui n'est que de passage annuellement périodique en France : il est le plus léger et en même temps le plus vite de tous les oiseaux de chasse; il est à peu près de la taille du pigeon biset.

L'iris de ses yeux est jaune, ainsi que ses pieds et ses doigts; son bec, bleuâtre dans toute sa longueur, est noirâtre à son extrémité ou à sa pointe; la membrane qui en recouvre la base est jaunâtre, et ses ongles sont noirs.

Tout le plumage du dessus de la tête de cet oiseau, ainsi que celui de son cou et de ses ailes, est brun, bordé d'une légère teinte de roussâtre; les pennes de ses ailes sont brunes; celles de sa queue sont noirâtres en dessous, avec trois bandes transversales alternativement blanches roussâtres et brunes claires. Tout le dessous de son corps, savoir, sa gorge, sa poitrine, son ventre et ses jambes, sont de couleur blanche; cependant le ventre a une teinte de roussâtre: ses jambes sont couvertes de plumes blanches, à la vérité; mais elles ont leurs tiges noires, et elles sont légèrement bordées de brun roux. La gorge n'a, dans sa blancheur, que quelques taches foibles et peu sensibles.

---

1) *L'émerillon* est un oiseau voyageur; on dit qu'il va dans les pays du nord au printemps, qu'il y fait sa ponte, et qu'il revient vers le midi à l'approche de l'hiver. La couleur de ses œufs est un roux brun.

Cet oiseau, vif et hardi, nous a quelquefois procuré du plaisir à la vue du courage intrépide qu'il mettoit en usage dans la poursuite des oiseaux dont il vouloit faire sa proie.

Quand il attaque les perdrix, pour s'en rendre plus facilement le maître, il les tue en les frappant de son bec sur la tête; et cette expédition est terminée en un clin-d'œil.

Nous avons quelquefois joui du fruit de ses rapines, en lui appliquant un coup de fusil au moment qu'il emportoit une perdrix dans ses serres; et toujours nous avons profité du vol, accompagné quelquefois du voleur 1). Dans cette espèce le mâle et la femelle sont à peu près de la même taille.

Nous observerons, en terminant la famille des oiseaux de proie diurnes, que, dans plusieurs départemens et surtout dans celui des Vosges, on désigne vulgairement sous la dénomination générale de buses ou d'oiseaux des poules tous les accipitres qui sont un peu plus gros que les autres, et qu'on y donne indistinctement à toutes les petites espèces le nom de chasserots.

---

1) Ce petit brigand de l'air inspire une terreur si formidable aux perdrix et aux perdreaux, qu'étant à la chasse au mois d'octobre 1789, dans un champ de pommes de terre, nous y vîmes arriver à tire d'ailes une compagnie de perdreaux qui fuyoient devant un émerillon qui leur donnoit la chasse. Un coup de fusil que nous lui décochâmes rompit ses projets hostiles, et les perdreaux, malgré le coup de fusil, se précipitèrent à nos pieds et dans le même champ, où ils se cachèrent sous des touffes de pommes de terre. Leur frayeur étoit telle qu'à l'aide de notre chien d'arrêt nous en primes à la main cinq vivans, qui avoient la tête cachée sous le plus épais d'une touffe ou sous une motte de terre.

## SECONDE FAMILLE.

## LES ACCIPITRES NOCTURNES.

Cette famille des oiseaux de proie nocturnes ne renferme que le seul genre des *chouettes*.

## GENRE DES CHOUETTES.

Tous les individus qui composent ce genre sont des *oiseaux de proie nocturnes*, dont la vue, susceptible d'être blessée par une trop grande lumière, les oblige à se tenir pendant le jour dans quelque retraite obscure, en sorte qu'ils font des gestes et des contorsions ridicules lorsqu'on les expose aux rayons trop vifs d'un soleil éclatant.

Ils ont tous la tête ronde et assez semblable à celle d'un *chat*; l'ouverture de leurs oreilles est très grande; leurs yeux ronds sont dirigés en avant, et leur pupille est susceptible d'une contraction et d'une dilatation proportionnées au degré de la lumière qui les frappe; leurs orbites sont entourés d'espèces de plumes décomposées, douces et soyeuses, d'une texture particulière, et dont les barbes sont séparées les unes des autres: ces plumes partent du tour des yeux, comme d'un centre commun; elles s'étendent en divergeant, et forment de chaque

côté de la tête un cercle qui recouvre le méat auditif.

Le bec des *chouettes* est courbé dans toute sa longueur, depuis sa base jusqu'à son extrémité; le doigt extérieur de chacun de leurs pieds est susceptible de se retourner en arrière, et d'y faire l'office d'un second pouce. Les jambes de ces *oiseaux*, ainsi que leurs doigts, sont recouverts en totalité, jusqu'à l'origine des ongles, de petites plumes fines et soyeuses, que l'on prendroit plutôt pour des poils que pour des plumes. Les *chouettes* ont les plumes si douces, et le vol si léger, qu'on ne les entend pas voler.

Nous sous-divisons le genre des *chouettes* en deux petites tribus : dans la première nous plaçons les *hibous*; et dans la seconde nous rangeons les *chouettes proprement dites*.

#### PREMIERE TRIBU.

#### LES HIBOUS.

Rien n'est si facile que de distinguer, à la première vue, les *oiseaux de proie nocturnes* qui composent cette première tribu; ils ont un caractère qui leur est particulier, et qu'il est impossible de ne pas saisir d'abord : ce sont deux aigrettes de plumes en forme de cornes,

qu'ils portent en devant et au-dessus de chaque côté de la tête dans une direction perpendiculaire et au-dessus des yeux.

Nous ne connoissons d'ailleurs que trois espèces de ces *oiseaux* qui soient indigènes de la France ; savoir , le *grand-duc* , le *hibou proprement dit* ou le *moyen-duc* , et le *scops* ou *petit-duc*.

### 1.° LE GRAND DUC.

*Strix bubo*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 42.

*Le grand duc*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 477.

( Voyez la planche V de cet ouvrage. )

Ce n'est que sur la chaîne des hautes montagnes de la France et dans les sombres retraites des cavernes obscures que forment leurs rochers ébranlés, que l'on rencontre le *grand duc*, dont l'espèce, quoique répandue sur toute la surface du globe, n'est pas néanmoins aussi nombreuse chez nous que celle des autres *hiboux* : il est même très-douteux qu'il y passe, comme eux, toute l'année. Il fixe aussi quelquefois sa demeure passagère dans les vieux châteaux, les vieilles tours et les masures depuis long - temps abandonnées.

Quelques ornithologistes prétendent que c'est dans des trous d'arbres creux que cet *oiseau* fait son nid ; mais sans nier ce fait, nous sommes assurés qu'il le fait aussi sur des rochers escarpés, et qu'il le place dans un endroit abrité de l'intempérie de l'atmosphère : car, outre que nous avons déniché un couple de ces *oiseaux* dans les rochers des hautes montagnes qui avoisinent Bussang ( département des Vosges ), au sommet desquels nous ne sommes parvenus

qu'avec le secours de cordes, c'est que nous en avons reçu deux autres contenant des jeunes, que l'on avoit pris sur le Balon de Franche-Comté (département de la Haute-Saone), et l'autre dans les roches quartzieuses qui bordent au nord la Broche (département des Vosges).

Quand le jeune homme qui gravissoit ces rochers fut parvenu jusqu'au nid que nous avions découvert, il n'y trouva que deux œufs d'une couleur à peu près semblable à celle du plumage de l'*oiseau*; ils étoient de la grosseur de ceux d'une poule. Si l'intrépidité de la mère à défendre sa progéniture n'eût pas intimidé cet élève, qui ne se soutenoit qu'à l'aide d'une corde, nous aurions attendu la naissance des petits; mais nous crûmes qu'il étoit plus prudent de la tuer d'un coup de fusil que d'exposer ce jeune homme à se tuer lui-même, ou du moins à se rompre les membres en voulant éviter les élans que faisoit sur lui cet *oiseau* en furie: il se contenta donc de prendre les œufs, dont un se brisa dans la descente, et nous vîmes avec peine que le petit étoit sur le point d'éclorre.

Cet *oiseau*, qui nous a donné des preuves non équivoques qu'il supporte mieux l'éclat du grand jour que ses congénères, sort aussi plus tôt de sa retraite obscure, et y rentre plus tard qu'eux: de là il arrive souvent que les petits *oiseaux* qui s'en aperçoivent poussent un cri d'alarme qui avertit les *pies* et les *geais*, qui accourent en foule de toutes parts, l'environnent, l'insultent et le harcèlent; mais souvent aussi leur téméraire audace est punie de mort.

Le *grand duc*, qui se nourrit principalement de *levrauts*, de *mulots* et de *reptiles*, a de longueur totale, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, un pied dix pouces, et quatre pieds onze pouces d'envergure. Son

corps est garni d'une si grande quantité de plumes qu'il paroit bien plus gros qu'il ne l'est en effet. Tout son plumage est un mélange de brun, de fauve et de roussâtre, disposés par taches et par zones : cette couleur brunc est plus foncée sur le dessus du corps et des ailes ; elle est d'un brun plus clair et même roussâtre en dessous, excepté cependant sur la gorge, qui est blanchâtre.

Les plumes qui composent les deux grands cercles qui entourent ses yeux, sont un mélange d'espèces de soies noires et rousses. Les deux cornes de plumes qu'il porte sur la tête, de chaque côté du front, sont de même couleur que le plumage de cette partie ; elles ont deux pouces de longueur. L'iris des yeux de cet oiseau est d'un jaune safrané très-brillant ; son bec et ses ongles sont noirs ; ses pieds, de même que ses doigts, sont recouverts d'une espèce de duvet soyeux de couleur roussâtre.

On voit, à ce moment, dans les cages de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, trois *grands ducs* qui y ont passé l'été et l'hiver sans paroître incommodés en aucune manière, quoiqu'ils soient en plein midi.

Nous avons remarqué dans ces oiseaux, qui restent constamment dans une attitude tranquille, que lorsqu'on approchoit de leur cage ils faisoient claquer leur bec à plusieurs reprises.

## 2.° LE HIBOU PROPREMENT DIT, OU MOYEN DUC.

*Strix otus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 43.

*Le hibou*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 86.

Celui-ci, gros à peu près comme une *corneille*, a, du bout du bec à l'extrémité de la queue, trois pouces et



demi de longueur, et trois pieds de vol ou d'envergure ; ses ailes , ployées , dépassent un peu l'extrémité de sa queue.

Le *moyen duc* est répandu dans toute la France ; on l'y trouve en tout temps et en toutes saisons : il habite non-seulement les fentes des rochers et les arbres creux des montagnes , mais aussi les antiques masures , les trous de vieux murs et les forêts des plaines. Il est si abondant dans tout le département des Vosges , qu'on ne peut se tenir le soir sur la lisière des bois sans en voir plusieurs qui en sortent pour chercher leur nourriture , qui consiste principalement dans des *taupes* , des *rats* et des *mulots* , qu'ils avalent en entier avec la peau et les poils ; et quand ils en ont digéré les chairs , ils rejettent hors de leur estomac la peau et le poil , en les vomissant sous la forme de pelottes , qu'on peut dérouler en les plongeant dans de l'eau chaude : on voit alors que ces peaux sont dans leur entier , comme si l'animal en avoit été proprement dépouillé.

Cet oiseau ne construit point de nid ; la femelle se contente de déposer ses œufs dans des nids abandonnés par quelques autres oiseaux de proie diurnes.

Le *moyen duc* a les yeux d'un jaune vif ; le bec et les ongles noirâtres ; ses pieds sont couverts , jusqu'à l'extrémité des doigts , de plumes fines semblables à des poils ou à de la soie , d'une couleur roussâtre. Les plumes décomposées qui forment le cercle qui entoure chacun de ses yeux sont d'un jaune blanchâtre , terminées de noir à l'extrémité. Les deux cornes ou aigrettes qui surmontent sa tête ont un peu plus d'un pouce de longueur ; leur base est brune , et leur sommet est varié de brun , de blanchâtre et de roux clair. Ces mêmes couleurs forment à peu près tout le fond de son plumage en dessus du corps , y compris les couvertures des ailes , dont les pennes sont

rousses et variées de brun, ainsi que celles de la queue ; le devant du cou et tout le dessous du corps sont de couleur jaunâtre rousse, rayée longitudinalement de brun.

### 3.<sup>o</sup> LE SCOPS, OU PETIT DUC.

*Strix scops.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 43.

*Le petit duc.* BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 495.

(Voyez la planche IV de cet ouvrage.)

La taille du *petit duc* n'excède guère celle d'une *caille* ; sa forme est courte et ramassée, et les aigrettes de plumes qu'il porte de chaque côté de la tête n'ont que six à sept lignes de longueur ; elles sont même quelquefois difficiles à distinguer des autres plumes de cette partie.

Cet *oiseau* a l'iris jaune, le bec noir, et les doigts, ainsi que les ongles, bruns ; ses jambes sont revêtues, jusqu'au bout des doigts, de plumes fines semblables à du duvet, de couleur grise, roussâtre, tachetée de brun.

Tout son plumage est un mélange de gris, de roux, de noirâtre et de brun : cette dernière couleur cependant domine sur tout le dessus du corps : le dessous est plus grisâtre.

C'est au printemps que cet *oiseau* arrive, en bandes, dans nos climats : ces bandes sont quelquefois composées, du moins dans le département des Vosges, de plusieurs centaines d'individus, qui ne passent avec nous que la belle saison, et qui nous quittent en automne. Leur arrivée au printemps, et surtout leurs cris, qui devoient être pour les habitans de la campagne un présage agréable du retour prochain des beaux jours du printemps, sont, au contraire, non-seulement pour eux, mais même pour des personnes instruites, excepté cependant en histoire naturelle, les

précurseurs de quelques accidens sinistres ou de quelque malheur qui les menace : aussi nomme-t-on , dans plusieurs départemens , les trois espèces d'*oiseaux* qui composent cette première tribu , *hourants* , qui , dans le langage populaire de la ci-devant Lorraine , signifie à peu près *brigands* ou *mal-faisans* , tandis qu'au contraire on devoit regarder ces *oiseaux* comme un bienfait pour l'agriculture , puisqu'ils lui rendent des services importans en détruisant les *rats* , les *mulots* et les *taupes* , qui , sans leur secours , causeroient des dommages incalculables à toutes les productions de la terre.

Cet *oiseau* niche dans des trous d'arbres ; nous ne connoissons ni le nombre , ni la forme , ni la couleur de ses œufs.

#### DEUXIEME TRIBU.

#### LES CHOUETTES PROPREMENT DITES.

Il nous semble qu'il est impossible de confondre les *oiseaux* de cette seconde tribu avec ceux de la précédente , puisque , comme on vient de le voir , les premiers ont pour caractères distinctifs , deux aigrettes de plumes , en forme de cornes placées sur la tête , tandis que ceux-ci ont leur tête dénuée de ces mêmes petites touffes en formes d'aigrettes. Leur bec d'ailleurs paroît plus court et plus crochu que le leur ; la base de ce bec est couverte de plumes , en forme de poils , qui sont dirigées , sur la mandibule supérieure , d'arrière en avant.

Il n'y a, dans cette tribu, que six espèces reconnues indigènes de la France; savoir : la *hulotte*, le *chat huant proprement dit*, l'*effraie*, la *chouette ou grande chevêche*, la *chevêche ou petite chouette*, et la *chouette de Sologne*.

### 1°. LA HULOTTE.

*Strix aluco*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 43.

*La hulotte*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 507.

( Voyez la planche V de cet ouvrage. )

C'est ordinairement dans les trous de quelque arbre creux des forêts que vit la *hulotte*; elle s'y nourrit de *taupes*, de *rats*, de *souris*, de *mulots*, et même de *sauterelles*; elle s'accommode également de gros *scarabées*, qu'elle saisit durant le crépuscule du matin et celui du soir.

La *hulotte* ne construit point de nid pour sa progéniture; la femelle s'empare de celui d'une *pie* ou bien d'un *geai*: elle y pond quatre œufs, qui sont presque aussi gros que ceux d'une *poule*; ces œufs sont d'un gris-sale.

Cet *accipitre nocturne* est la plus grande de nos espèces de *chouettes*; elle a de longueur totale, mesurée de l'extrémité du bec à celle de la queue, quatorze pouces et demi, et trois pieds de vol ou d'envergure. L'iris de ses yeux est de couleur bleuâtre; son bec est verdâtre; ses pieds sont couverts de petites plumes duvetées, blanches, tachetées de points noirs, et ses ongles sont bruns. La quantité de plumes qui couvrent sa tête, la font paroître bien plus grosse qu'elle ne l'est en effet, et d'après cette

disposition des plumes de sa tête ses yeux paroissent être beaucoup plus enfoncés que ceux des autres espèces ; leur orbite est entourée de plumes fines, décomposées et assez semblables à des crins ; elles sont variées de blanc et de noirâtre , et elles forment, en divergeant du tour de l'œil , comme d'un centre commun, vers la circonférence , un cercle fort étendu.

Le fond de la couleur du dessus du corps de cet oiseau est d'un gris cendré , varié de taches noires et blanches ; celui du dessous est blanc , moucheté longitudinalement de brun foncé ; ces mouchetures sont coupées par des traits horizontaux qui , en croisant les taches longitudinales , en forment autant de marques séparées et distinctes ; le bas-ventre est d'un blanc pur , sans taches ni mouchetures. Les plumes des ailes et celles de la queue sont coupées par des raies transversales , alternativement noires et d'un roux cendré.

En l'an X , au commencement du mois de mars , on nous envoya des Vosges agricoles , pour notre cabinet , une variété de cet *accipitre nocturne* ; le 29 du même mois nous reçûmes du département de la Haute-Saône un autre individu à peu de chose près semblable. Tous deux avoient été pris à la main et en plein jour sur la charpente d'un clocher : l'un et l'autre avoient de longueur totale , de l'extrémité du bec à celle de la queue , dix-huit pouces et trois pieds et demi à peu près de vol ou d'envergure ; leur tête , moins chargée de plumes que celle de la *hulotte* , paroissoit aussi bien moins grosse , mais leur corps étoit sensiblement plus épais ; l'iris de leurs yeux étoit d'un bleu clair , presque céleste ; leur bec jaunâtre avoit sa pointe noire ; dans la dessiccation il est devenu absolument brun ; leurs ongles , d'un blanc jaunâtre , ont conservé cette même couleur.

L'un et l'autre avoient le fond de leur plumage d'un blanc de neige, parsemé sur le cou, le dos, les ailes et le croupion, de petites mouchetures noires, nombreuses et triangulaires. Les plumes décomposées, qui formoient un cercle de trois pouces de diamètre autour de leurs yeux, étoient terminées par un trait noir d'un quart de ligne de largeur; ce trait dessinoit toute la circonférence que formoient ces plumes soyeuses: ils avoient tous deux le duvet blanc et délié de leurs pieds tiqueté d'une multitude de petits points noirs.

L'individu qui venoit des Vosges différoit de celui qui nous avoit été envoyé de la Haute-Saône, en ce que tout le dessous de son corps étoit d'un blanc de neige, sans aucune tache, tandis que l'autre avoit cette partie toute jonchée de petits points noirs, ronds, et d'une ligne à peu près de diamètre. Nous les eussions pris volontiers pour des *harfangs*, s'il ne se fût pas trouvé entr'eux et la description de cet *accipitre nocturne* que donne M. de Buffon, ainsi que quelques autres ornithologistes, une disparité sensible. Nous avons donc cru devoir considérer ces deux individus comme des variétés accidentelles de la *hulotte*, avec d'autant plus de probabilité, qu'au rapport de ceux qui nous les ont procurés, ils en ont le cri et les habitudes: ce cri consiste dans une voix forte, lugubre et retentissante, qu'ils font plus fréquemment entendre dans le temps des fortes gelées, et qui inspire de la terreur aux femmes et aux enfans 1).

---

1) Au rapport de Gmelin, les peuples des contrées asiatiques sont moins superstitieux et plus éclairés que nous sur leurs propres intérêts, relativement à cet oiseau, pour lequel ils ont une grande vénération, à cause de la destruction qu'il fait des petites espèces de quadrupèdes rongeurs qui, sans son secours, viendroient dévorer toutes leurs propriétés, jusque dans leurs tentes.

2.<sup>o</sup> LE CHAT-HUANT PROPREMENT DIT.

*Strix stridula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 43.

*Le chat-huant*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 503.

C'est ici un de ces habitans des forêts, dont le cri nocturne, perçant et filé, *hoho*, *ho*, *hoho*, *ho*, a souvent trompé des voyageurs qui ont cru qu'on les appeloit, et qui en a effrayé d'autres qui, plus timides et craignant les voleurs ou les revenans, ont fait des maladies souvent fort sérieuses, soit que leur imagination eût été trop violemment agitée par la peur, soit qu'ils se soient trop échauffé la masse des humeurs, en précipitant au-delà de leurs forces leur course fugitive.

*Le chat-huant proprement dit*, qui est extrêmement commun dans tous les bois des départemens de la Côte-d'Or et des Vosges, a de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, quatorze pouces; son vol ou son envergure est de deux pieds huit pouces, et ses ailes ployées atteignent à un pouce près l'extrémité de sa queue.

Tout le champ de son plumage, en dessus, est d'un roux ferrugineux, ondé de lignes transversales en zig-zags: ces lignes et ces ondes sont à la vérité peu apparentes; mais le milieu des plumes, qui est tacheté de noir, est plus sensible: quelques taches blanches sont répandues sur le sommet de la tête, sur les plumes scapulaires, de même que sur l'extrémité de la plupart des couvertures des ailes. Toute la partie inférieure, savoir, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, ont leur fond de même couleur que le dessus du corps, avec les mêmes taches oblongues sur le milieu des plumes; des raies éga-

lement noires et en zigzag sur le reste de chaque plume. Les grandes plumes de ailes, ainsi que celles de la queue, sont coupées transversalement par des bandes alternativement brunes et rousses. Les plumes fines et soyeuses qui entourent les yeux de cet oiseau, sont d'une couleur grise, mal lavée. L'iris est bleuâtre; le bec est d'un jaune verdâtre; le duvet des pieds est d'un blanc jaunâtre, et les ongles sont de couleur de corne.

### 3.<sup>o</sup> L'EFFRAIE.

*Strix flammea*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 43.

*Le petit chat-huant*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 503.

De tous les *accipitres nocturnes* il n'en est aucun dont le plumage soit aussi moelleux, aussi doux au toucher, aussi soyeux et aussi agréablement varié, que celui de l'*effraie*: rien n'imité davantage la broderie que le vêtement de cet oiseau.

En dessus du corps, le fond en est d'un jaune clair, ondulé de lignes grises et brunes, qui serpentent en zigzag, et qui sont parsemées d'une multitude de petits points blanchâtres. La poitrine et tout le dessous du corps sont, dans quelques individus, d'un blanc roussâtre, semé de petits points bruns; dans d'autres, ils sont d'un blanc fort éclatant, tiqueté de points brunâtres: dans quelques autres individus ces mêmes parties sont d'un blanc pur, sans la moindre apparence de taches ni de points. Les grandes plumes des ailes sont, ainsi que celles de la queue, de la même nuance que celle du dessus du corps. Le cercle de plumes fines à barbes désunies qui entoure les yeux, est d'un blanc pur dans quelques individus, et roussâtre



près de la base du bec dans d'autres. L'iris est d'un jaune safrané ; le bec est blanc , à l'exception de l'extrémité de sa pointe, qui est noirâtre , ainsi que les ongles ; le duvet fin qui garnit les pieds et les doigts jusqu'à l'origine des ongles , est d'un très-beau blanc.

L'*effraie*, qui se retire pendant le jour dans des trous de murailles de quelques vieux bâtimens , dans des greniers , des granges , des tours ou des clochers , a treize pouces de longueur , du bout du bec à l'extrémité de la queue. C'est un *oiseau* innocent qui , loin de faire aucun tort dans les maisons qu'il habite , y rend au contraire des services importans par la quantité de *souris* dont il les débarrasse. C'est le même *oiseau* qui , chez le vulgaire ignorant , a la mauvaise , mais injuste , réputation d'être un *oiseau sinistre* , un *avant-coureur de quelques malheurs* , et le *précurseur de la mort*. Ce préjugé est enraciné dans le cerveau du peuple de quelques départemens au point que rien n'est capable de l'en extirper , et les raisonnemens les plus péremptoires ne font que s'émousser contre l'entêtement de ceux qu'on a bercés , dans leur tendre enfance , d'un tas de rapsodies fabuleuses aussi ridicules que l'idée absurde qu'ils ont adoptée sur l'*oiseau* dont il est ici question.

Cette prévention est poussée à un tel point dans les Vosges , où les préjugés populaires sont à leur comble , que si par hasard ce paisible animal venoit à se reposer sur le toit d'une maison qui renfermât un malade , et qu'il y fit entendre son cri , qui à la vérité n'est pas aussi agréable que celui du *rossignol* , auquel le silence de la nuit n'imprime rien de fort gai , et qui le devient moins encore pour les oreilles de ceux qu'une sottise captive ; ce cri , disons-nous , qui n'a d'autre but cependant que l'allégresse de cet *oiseau solitaire* , ou

le rappel de sa paisible compagne, suffiroit pour jeter la consternation dans les esprites débiles; il pourroit même entraîner des suites funestes pour un malade esclave du même préjugé, sucé pour ainsi dire avec le lait maternel, s'il venoit à l'entendre. En vain essaieroit-on d'extirper cette erreur populaire; elle est enracinée dans certains esprits foibles, au point que nous avons vu des femmes que l'on croyoit au-dessus du vulgaire, ne vouloir pas entrer dans notre cabinet, parce qu'en plaisantant nous leur avons dit qu'elles alloient y voir l'*oiseau de la mort*. Jusqu'à quand enfin se complaira-t-on à blasphémer la nature, plutôt que de se donner la peine d'en étudier les productions admirables?

Quoi qu'il en soit, la femelle de l'*effraie* pond entre deux solives, ou dans le creux d'un arbre, sans aucune préparation de nid, depuis quatre jusqu'à sept œufs blanchâtres et d'une forme alongée. Tout homme ami de ses propres intérêts (et quel est celui qui dans ce monde ne l'est pas?) protégera cet hôte, qui, sans être importun en aucune manière, récompense par des services importants l'hospitalité qu'on lui accorde.

#### 4.<sup>o</sup> LA CHOUETTE OU GRANDE CHEVÊCHE.

*Strix ulula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 43.

*La grande chouette*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 511.

(Voyez la planche V de cet ouvrage.)

Cet *oiseau de nuit* a, de l'extrémité du bec à celle de la queue, treize pouces de longueur. C'est particulièrement dans les contrées montueuses de la France qu'on le rencontre; il y fait son nid dans le creux des rochers les

plus isolés et les plus déserts : il s'y nourrit surtout de *mulots* dont il fait une grande destruction. Son cri n'est point aigre et désagréable , comme celui de ses congénères ; il a au contraire quelque chose de doux.

La *grande chevêche* est de la grosseur à peu près de la *halotte* , et lorsque ses ailes sont ployées , elles dépassent l'extrémité de sa queue , de près de deux pouces. Le fond de son plumage sur la tête , sur le cou et sur la partie supérieure du dos , ainsi que sur la poitrine , est d'un blanc-sale , teinté de brun roussâtre : chaque plume qui couvre ces parties , est variée de larges bandes longitudinales brunes , qui occupent le milieu de chacune d'elles. La partie inférieure du dos , le croupion et le dessus de la queue , sont d'une couleur roussâtre , mêlée d'un peu de brun ; le haut du ventre et les côtés de cette partie sont d'un blanc roussâtre , varié de lignes longitudinales brunes ; les couvertures supérieures des ailes sont variées de roux , de blanc roussâtre et de brun ; les pennes des ailes sont mélangées de brun , de roussâtre et de blanc , teinté de roux ; les pennes de la queue sont d'un blanc roussâtre , coupé par des bandes transversales brunes. Les plumes effilées , désunies et soyeuses , qui entourent ses yeux , et qui s'étendent en divergeant tout autour de l'orbite , qui leur sert comme de centre commun , d'où elles vont aboutir à une circonférence assez grande , sont terminées à leur extrémité par un trait noirâtre , dont la réunion de chacun forme tout autour un cercle étroit de cette même couleur ; ce cercle est lui-même renfermé dans un autre plus grand et plus large , d'une couleur blanche , mal lavée , mêlée de roussâtre et de noirâtre.

L'iris des yeux de la *grande chevêche* est d'un beau jaune ; son bec et ses ongles sont noirâtres , et les plu-

mes duretés qui couvrent ses pieds, ainsi que ses doigts, jusqu'à la base des ongles, sont d'un blanc roussâtre.

### 5.<sup>o</sup> LA CHEVÈCHE OU PETITE CHOUETTE.

*Strix passerina*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 43.

*La petite chouette, ou la chevêche*. BRIS. Ornith. tom. 1, pag. 514.

La chevêche est une petite chouette solitaire, qui habite les masures, le creux des rochers, les carrières, ainsi que les anciens édifices en ruine: on ne la rencontre que très-rarement dans les bois. Elle voit assez bien pendant le jour; aussi fait-elle la guerre aux petits oiseaux qu'elle attrape pour en faire sa nourriture. Elle s'alimente également de *chauve-souris*, de *taupes*, de *mulots*, de *rats*, et même de *sauterelles*, de *grillons* et d'une multitude d'autres *scarabées*.

La grosseur de cet oiseau n'exécède guères celle de la *grive ordinaire*; sa longueur totale, mesurée du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de huit pouces; elle a un pied neuf pouces d'envergure. Ses ailes ployées atteignent l'extrémité de sa queue. Le fond de son plumage est un mélange de brun et de blanc, diversement variés. Toutes les plumes du sommet de sa tête sont brunes, mais elles sont coupées dans leur milieu par une ligne blanche qui suit la direction du tuyau: la gorge est parfaitement blanche, sans aucun mélange: le fond de la couleur du cou, de la poitrine, ainsi que celui du dessus du corps, est brun, semé de taches blanches. Les plumes du ventre sont brunes dans leur milieu et blanches sur les côtés; celles des ailes sont également brunes, mais

elles sont variées de taches transversales blanches, bordées de roussâtre. La queue est brune, rayée transversalement de taches roussâtres. Les plumes décomposées qui entourent ses yeux, sont variées de brun et de blanc; l'iris est d'un jaune pâle: le bec est jaune depuis sa base jusqu'àuprès de sa pointe, qui est noire; le duvet soyeux qui couvre ses jambes et ses doigts, est d'un blanc roussâtre, et ses ongles sont bruns 1).

## 6.° LA CHOUETTE DE SOLOGNE.

*Strix coloniensis.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 43.

.....

Lorsque Linné et Buffon ont donné à cet *accipitre nocturne* le nom de *chouette de Sologne*, devons-nous balancer de le lui conserver? ou devons-nous, avec quelques autres ornithologistes, le prendre pour un jeune

1) En parlant du cri de cet *oiseau*, le peintre sublime des beautés de la nature, l'immortel Buffon, rapporte en note, dans son ouvrage, ce fait trop intéressant pour le passer ici sous silence.

« Etant couché, dit-il, dans une des vieilles tours du château » de Montbard, une chevêche vint se poser avant le jour, à » trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma » chambre, et m'éveilla par son cri *hémé edmé*. Comme je prê- » tois l'oreille à cette voix, qui me parut d'abord d'autant plus » singulière qu'elle étoit tout près de moi, j'entendis un de mes » gens, qui étoit couché dans la chambre au-dessus de la mienne, » ouvrir sa fenêtre, et, trompé par la ressemblance du son bien » articulé *edmé*, répondre à l'oiseau : *Qui es-tu là-bas? je ne » m'appelle pas Edmé; je m'appelle Pierre*. Ce domestique » croyoit, en effet, que c'étoit un homme qui en appeloit un » autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine, » et articule distinctement ce mot. »

*effraie*, ou le confondre avec quelques autres espèces de *chouettes*? Il nous seroit difficile, disons mieux, impossible, d'après l'examen que nous avons fait de plusieurs individus que nous avons considérés sous tous les rapports, de n'être pas convaincus qu'ils sont d'une espèce particulière, distincte et séparée.

Quoique cette *chouette*, sans être fort commune dans les Vosges, y soit assez répandue pour que, dans les premiers jours du printemps, les chasseurs qui se procurent le plaisir de la passée des *bécasses*, en tuent quelques-unes chaque année; cependant il nous est impossible d'esquisser l'histoire de ses mœurs ou de ses habitudes, parce que jamais nous n'avons pu trouver l'occasion de les suivre et de les étudier.

Cet oiseau, aux yeux jaunes, a le bec proportionnellement plus court que celui de tous ses congénères; il est d'un brun noirâtre, ainsi que ses ongles; ses pieds, plus courts aussi que dans toutes les espèces précédentes, sont recouverts, ainsi que ses doigts, d'un duvet soyeux d'un blanc lavé de fauve. Les plumes décomposées qui entourent ses yeux, sont d'un blanc pur; le sommet de sa tête, ainsi que sa gorge, sont aussi d'un fond blanc, mais moucheté de taches roussâtres. Tout le ventre, les côtés, le dessous des ailes et de la queue, sont blanchâtres, et le bord extérieur des grandes plumes des ailes est teinté d'une couleur noirâtre.

Cette *chouette* a seize pouces de longueur, prise de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, et deux pieds et demi de vol ou d'envergure. Le dessus de son corps, jusques et compris le dessus de la queue, est en entier d'un fond brun, nuancé de noirâtre et de fauve.

## SECTION DEUXIÈME.

## LES PASSEREAUX.

Nous avons placé dans cette deuxième section de l'ordre des *oiseaux fissipèdes proprement dits*, en suivant toujours pour guide de nos travaux la méthode claire et facile de Cuvier, des animaux qui au premier coup d'œil paroissent différer sensiblement entre eux, soit quant à leur forme, soit par rapport à leurs mœurs. Il s'en trouve parmi eux qui chantent, et d'autres qui, au lieu de ces accens mélodieux qui pénètrent l'ame d'allégresse, ne font entendre qu'une espèce de croassement désagréable, ou bien un sifflement aigre, ou seulement quelques sons rauques, mal articulés et toujours monotones.

Les uns d'ailleurs se nourrissent de chair et même de charogne, tandis que les autres triturent des grains; il s'en trouve enfin qui, à raison de la foiblesse de leur bec, ne peuvent manger que des *vers* ou des *insectes* mous.

Un tel assemblage d'*oiseaux* si différens sous ces rapports, paroît ne devoir offrir qu'une confusion générale, dans laquelle il semble difficile de pouvoir se reconnoître. Mais le

partage que nous avons fait de cette grande section en plusieurs familles, en fera juger autrement, surtout lorsque l'on verra le soin que nous avons pris pour placer dans chacune de ces familles les individus qui ont entre eux des rapports généraux, et l'attention que nous avons eue de saisir, dans les espèces congénères, des caractères particuliers et semblables afin d'en établir un genre; et lorsque quelques traits d'une similitude plus particulière encore se sont offerts à nos yeux, parmi les *oiseaux* du même genre, alors nous en avons composé de petites tribus.

Mais le caractère général d'après lequel nous avons établi cette grande section, consiste en ce que tous les *oiseaux* qu'on y rencontre ont trois doigts en avant, tous séparés les uns des autres, et un pouce en arrière : ces doigts sont armés d'ongles, à la vérité, mais ils ne sont pas crochus, comme ceux des *accipitres*. Si quelques-uns parmi eux ont les deux doigts extérieurs joints ensemble, jusqu'à la première articulation, ou même jusqu'à leur extrémité, aucun cependant n'a ses trois doigts antérieurs réunis par une seule membrane, comme dans les *palmipèdes* ou *oiseaux nageurs*.

Nous partageons donc cette seconde section



en six familles, dans quelques-unes desquelles, pour plus grande facilité encore, nous sous-divisons des genres en petites tribus.

## PREMIERE FAMILLE.

### LES PASSEREAUX

A MANDIBULE SUPÉRIEURE DU BEC ÉCHANCRÉE  
VERS LE BOUT.

Les *passereaux* qui composent cette première famille, ont pour caractère général et distinctif une petite échancrure placée près de la pointe de la mandibule supérieure du bec. Cette famille renferme trois genres; savoir, celui des *pies-grièches*, celui des *gobe-mouches*, et celui des *merles*.

#### PREMIER GENRE.

### LES PIES-GRIÈCHES.

Les *pies-grièches*, sans être des *oiseaux de proie*, ont, comme eux, un grand appétit pour la chair; elles sont si hardies et si intrépides, qu'elles osent attaquer, quoique foibles de corps en apparence, des *oiseaux* beaucoup plus puissans qu'elles et qui sont bien armés,

sur-tout lorsqu'il s'agit de défendre leur progéniture : il n'est pas même fort rare de voir les *pies-grièches* victorieuses dans ces sortes de combats ; aussi les *pies*, les *corbeaux* et même les *milans* et les *buses*, loin de les inquiéter, évitent-ils leur rencontre.

Les *pies-grièches* attaquent aussi et tuent, pour en faire leur nourriture, les gros *insectes*, ainsi que les petits *oiseaux* et particulièrement les jeunes : elles attendent et profitent, pour ceux qui sont d'une taille trop forte, des occasions où elles les trouvent pris à quelques pièges.

Toutes les *pies-grièches* ont le corps allongé, la tête grosse, le cou et les ailes courts, la queue longue ; le bec droit, convexe en dessus, comprimé par les côtés ; les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout, qui est courbé en bas et crochu, avec une petite dent de chaque côté.

Nous ne connoissons en France que trois espèces de *pies-grièches*, qui sont la *pie-grièche grise*, la *pie-grièche rousse*, et l'*écorcheur*.

## 1.° LA PIE-GRIÈCHE GRISE.

*Lanius excubitor*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 44.

*La pie-grièche grise*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 142.

(Voyez la planche VI de cet ouvrage.)

Cet oiseau, qui reste en France toute l'année, est de la grosseur du merle : il a les ailes noires, ornées de taches blanches sur les côtés, comme les pies. Sa tête est grosse et large : son bec dur, gros et un peu crochu par le bout, est d'un beau noir ; il a un pouce de longueur, et son ouverture est large. A côté de chacune de ses narines sont implantés quelques poils noirs, qui se dirigent en avant en forme de moustaches. Ses yeux sont d'un brun vif et brillant ; ses pieds et ses doigts, armés d'ongles aigus, sont noirs.

Tout le fond du plumage de cet oiseau est d'un beau gris cendré ; à côté de chaque mâchoire se trouve placé un trait noir qui lui forme une seconde espèce de moustaches. Son ventre, ainsi que ses jambes et le dessous de sa queue, sont blanchâtres ; les deux pennes du milieu de cette partie, qui est fort longue, sont noires, et les autres blanches à l'extrémité seulement.

Cet oiseau, que l'on nomme dans le département des Vosges, en langage vulgaire, *pandière* ou *bankaïeffe*, fait son nid dans les arbrisseaux, et la femelle y pond de cinq à huit œufs blancs, tachetés de brun sale sur toute la coquille, et de noirâtre vers le gros bout : ces œufs, de la grosseur de ceux d'une grive, reposent sur un lit mollet qui est composé de plumes et de duvet, trésor et luxe de l'intérieur de ce réduit, dont la circonférence extérieure est formée de menu foin et de racines fibreuses,

que la femelle sait entrelacer si artistement dans l'épaisseur d'un pouce que ce petit édifice est capable de résister aux vents et à la tempête.

Cette espèce de *pie-grièche* a l'habitude de se percher au sommet des branches les plus élevées, et lorsqu'elle est posée, elle lève et baisse incessamment sa queue. Elle ne vit pas seulement d'insectes 1), mais encore de petits oiseaux; elle est même si hardie qu'elle ose attaquer les *merles* et les *grives*, qui en deviennent quelquefois la victime.

Les jeunes de cet oiseau ne se séparent pas de leurs père et mère, lors même qu'ils sont élevés; ils les suivent partout: aussi voit-on ordinairement toute la famille voler ensemble, et former une petite troupe qui ne se mêle jamais avec aucune autre espèce d'oiseaux.

La méchanceté de la *pie-grièche* est telle, qu'elle est passée en proverbe pour désigner une femme acariâtre et méchante; elle n'en est pas moins respectée par les agriculteurs judicieux, parce qu'ils savent qu'elle détruit beaucoup de *souris*, de *mulots*, de *hannetons* et d'autres insectes, qui sont des fléaux pour les récoltes, l'espoir unique du laboureur. On voit au Muséum d'histoire naturelle du jardin des Plantes, une *pie-grièche* qui a été tuée, cette année, dans les environs de Paris, dont tout le dessous du corps est d'un blanc teinté d'un rouge tendre.

1) Toutes les *pies-grièches* de nos pays, ainsi que celles d'Afrique, que Linné a nommées le *fiscal* et le *pendeur*, se servent, dit-on, d'un moyen singulier pour assurer leur subsistance; c'est aussi l'habitude de l'*écorcheur*: ces oiseaux fichent leur proie surabondante, c'est-à-dire les insectes qu'ils ne peuvent consommer, aux épines de buissons, et ils savent la reprendre dans

2.<sup>o</sup> LA PIE-GRIÈCHE ROUSSE.

*Lanius rufus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 44.

*La pie-grièche rousse*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 147.

Cette seconde espèce, qui a sept pouces trois lignes de longueur et un pied et demi de vol, est susceptible d'être facilement confondue, soit le mâle avec la femelle, soit les petits avec l'un et l'autre, pour en faire trois espèces différentes.

En général cette *pie-grièche* est plus petite que la grise. Le mâle a le dessus de la tête, sinon rouge, au moins d'un brun vif rouge qui s'étend sous le dessous du cou; il est un peu moins gros que sa femelle. La base de son bec est entourée de plumes d'un blanc roussâtre; il a le front noir, et cette couleur descend sur les côtés du cou, en prenant son origine de la base du bec et passant par les yeux; le haut de son cou est noirâtre, tandis que le bas de cette partie est cendré, ainsi que le croupion; ses plumes scapulaires et les couvertures supérieures de sa queue sont blanches; sa gorge, le devant de son cou et tout le dessous de son corps sont d'un blanc roussâtre: il a les couvertures de ses ailes noirâtres, et les grandes plumes de ces parties blanches et brunes dans la moitié de leur longueur; les moyennes sont brunes et bordées de blanchâtre; les plumes les plus extérieures de chaque côté de la queue sont toutes blanches en dehors; celles qui les suivent sont moitié blanches et moi-

---

des momens de disette. C'est sur le *genêt épineux*, l'*arrête-bœuf*, le *cratægus*, etc., qu'ils établissent leurs magasins, en accrochant les insectes aux épines.

tié noires, mais toujours elles sont terminées de blanc; celles du milieu de la queue, enfin, sont blanches dans leur premier tiers, et noires dans les deux autres.

La femelle diffère du mâle en ce que le derrière de sa tête et le dessous de son corps sont d'un roux moins vif, et qu'il est rayé transversalement de brun; sa gorge, son ventre, ainsi que les couvertures inférieures de sa queue sont d'un blanc-roussâtre; les plumes de ses ailes sont brunes, bordées extérieurement de roux; celles de sa queue sont d'un roux brun, bordées de roussâtre clair.

L'un et l'autre ont le bec d'une telle force, qu'il est capable de percer la main, lors même qu'elle est gantée; la couleur de ce bec est noirâtre; celle de l'iris de l'œil est d'un gris blanchâtre, et leurs pieds ainsi que leurs ongles sont bruns.

Il se trouve une telle différence entre le plumage des jeunes de cette espèce, et celui de leurs père et mère, qu'il n'est pas étonnant que des ornithologistes en aient fait des variétés distinctes et séparées: en effet, ces oiseaux, durant la première année de leur âge, ont le dessus du corps varié de gris, de blanc et de brun; leur gorge est d'un blanc sale, leur poitrine grisâtre, et leur ventre blanc; leur croupion est aussi d'un blanc sale, et cette couleur borde et termine les plumes de la queue, qui sont brunes dans tout le reste de leur longueur: leurs yeux sont noirâtres, leurs pieds cendrés, leurs ongles bruns, et leur bec est de couleur de corne grise.

Cette espèce de *pie-grièche* vit en famille, comme la précédente, et on ne la voit jamais faire que de très-petits vols de suite, en se reposant d'arbres en arbres, de buisson en buisson, durant le temps de ses petits voyages.

Quoique cet oiseau arrive au printemps dans la plupart de nos départemens, pour les quitter aux approches de l'hiver, il n'est pas moins vrai de dire cependant qu'il en reste un assez grand nombre, durant cette saison rigoureuse, dans celui des Vosges.

C'est au printemps que la *pie-grièche rousse* fait son nid sur les grands arbres, comme sur les arbustes, et quelquefois même dans le creux de certains arbres. Ce nid est composé extérieurement de mousse, de petites racines ployantes, d'herbes longues et souples, que la femelle entrelace, avec un art admirable, aux branches des arbustes : l'intérieur de ce nid est garni de laine et de matières mollettes, sur lesquelles la femelle pond de cinq à sept œufs d'une couleur blanchâtre, tachetée de brun fauve.

Lorsque l'appétit de cet oiseau est satisfait, et qu'il lui reste encore des subsistances, il les enfile aux épines acérées du prunelier sauvage, afin de les retrouver au besoin : nous avons souvent remarqué, dans notre département, de gros *scarabées*, ainsi que des *sauterelles*, ainsi empalés, et nous avons conclu qu'ils étoient des quarts de réserve pour la *pie-grièche rousse*.

Cet oiseau, d'une perfidie cruelle, outre les armes dont la nature l'a pourvu, use encore de l'art trompeur de contrefaire le cri et le ramage de plusieurs petits *passereaux*, qui, attirés par cette imitation mensongère, deviennent les victimes de leur crédulité et la proie d'un ennemi impitoyable qui les dévore à l'instant.

### 2.<sup>o</sup> L'ÉCORCHEUR.

*Lanius collurio*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 44.

*L'écorcheur*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 151.

*L'écorcheur* est un peu plus petit que la *pie-grièche rousse* ; il a sept pouces de longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, et onze pouces de vol ou d'envergure. Lorsque ses ailes sont ployées, elles n'atteignent pas la moitié de la longueur de sa queue.

Tout le dessus du corps de cet oiseau, à partir du sommet de sa tête jusques et y comprises les couvertures supérieures de sa queue, est cendré ; néanmoins le haut de son dos est roux : tout le dessous de son corps, depuis la gorge inclusivement jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, est blanc, excepté la poitrine, qui est d'un roux pâle, de même que le ventre et les flancs. Il porte au-dessus de ses narines, ainsi qu'aux coins de sa bouche, de longs poils, noirs qui sont dirigés d'arrière en avant. On remarque de chaque côté de sa tête une large bande noire, qui prend son origine au dessus des narines, passe par les yeux, et se dirige vers le derrière de la tête. Les couvertures supérieures de ses ailes sont brunes, bordées de roux : les grandes plumes sont également brunes ; mais elles sont extérieurement bordées de roussâtre. Des douze plumes qui composent sa queue il n'y a que les deux du milieu qui soient noirâtres ; toutes les autres sont blanches, terminées de noirâtre ; les trois les plus extérieures de chaque côté ont de plus leur bord aussi extérieur liséré de blanc. Cet oiseau a l'iris des yeux brun clair, le bec noir, les pieds bruns et les ongles noirâtres.

Il se trouve entre le mâle et la femelle une différence



qui consiste en ce qu'outre que celle-ci est plus petite, sa tête et le dessus de son corps sont d'un brun roussâtre, et que le dessous est blanchâtre avec une foible nuance de rouge tendre.

Cette espèce de *pie-grièche* arrive dans nos climats au printemps, et en part au commencement de l'automne, époque où cet oiseau est fort gras; et nos oiseleurs des Vosges, qui dans cette saison en prennent beaucoup aux sauterelles 1), prétendent qu'il est un fort bon mets 2). Tous les individus de l'espèce cependant ne partent pas aux approches de la saison rigoureuse; car il n'est pas fort rare d'en voir dans le département des Vosges pendant l'hiver: nous présumons bien que ce sont des jeunes tardifs qui, lors du départ général des adultes, ne se sont pas trouvés assez de force pour oser entreprendre un voyage long et souvent pénible.

Quoi qu'il en soit, cette espèce a, comme la précédente, l'habitude cruelle d'enfiler à des épines les petits oiseaux,

---

1) Les sauterelles sont une espèce de piège avec lequel les oiseleurs de la ci-devant Lorraine, qui ne le connoissent que sous le nom vulgaire de *rejettes*, prennent à l'arrière-saison une multitude incalculable de petits passereaux, et surtout de rouges-gorges. On peut consulter, sur ce que nous disons de ce piège, la fin du tome II de cet ouvrage, ainsi que sur ce qui a trait à la manière de le construire.

2) D'après le témoignage de Levaillant, qui, en disant que cet oiseau se retrouve absolument le même que le nôtre en Afrique, ajoute en même temps qu'il y reste constamment toute l'année, on doit présumer que ses migrations annuellement périodiques ne se dirigent pas vers ces contrées du globe, mais seulement qu'il se trouve entre notre *écorcheur* et celui de ce pays une parfaite ressemblance; parité qui existe dans une foule d'autres espèces.

dît-on 1), et les gros *insectes* dont elle se nourrit : et on a prétendu qu'elle ne les fixoit ainsi que pour avoir plus de facilité à les écorcher et les dépécer avant d'en faire sa pâture.

On trouve rarement cet *oiseau* dans les bois ; il se tient plus volontiers sur leur lisière, le long des haies, ou bien dans les buissons, pour y saisir les *insectes* qui y sont plus abondans que partout ailleurs. C'est au commencement du printemps qu'il fait son nid sur des arbres fort bas, dans lesquels la femelle pond quatre, cinq ou six œufs blancs, tachetés de rouge.

## DEUXIÈME GENRE.

### LES GOBE-MOUCHES.

Les *gobe-mouches* sont des espèces d'*oiseaux* carnassiers, mais qui sont aussi innocens qu'utiles ; sans toucher à nos fruits ni à nos grains, ils nous débarrassent d'une multitude d'*insectes*, dont la race impunie nous importuneroit beaucoup.

Ils ont pour caractères particuliers le bec

1) Quoique plusieurs ornithologistes assurent ce fait par rapport aux petits *oiseaux*, nous avouons que notre conviction n'est point parfaite sur cette cruauté prévoyante de la part de cette pie-grièche nommée *écorcheur*. Nous n'avons de notre opinion, à la vérité, que des preuves négatives, qui consistent en ce qu'éveillé par cette assertion de quelques auteurs, nous avons souvent cherché dans nos contrées, où l'*écorcheur* abonde, des *oiseaux* ainsi enfilés, et que nous n'en avons jamais trouvé.

droit , comprimé horizontalement à sa base , presque triangulaire , un peu crochu à sa pointe , et légèrement échancré , des deux côtés , à l'extrémité de sa mandibule supérieure. Des poils plus ou moins longs , durs et semblables à des soies , sont placés sur les coins de l'ouverture de son bec , et leur direction est d'arrière en avant. Leur ongle postérieur , ainsi que le doigt qui le porte , est plus grand que dans les autres espèces de ce genre. Ce sont en général des oiseaux fort silencieux , sauvages , et qui aiment de préférence la solitude des forêts , où on ne les voit presque jamais à terre , mais toujours juchés au sommet des grands arbres.

Nous ne connoissons en France que deux espèces de ces *oiseaux* , qui sont le *gobe-mouche proprement dit* et le *gobe-mouche à collier ou de Lorraine*.

#### I.° LE GOBE-MOUCHE PROPREMENT DIT.

*Muscicapa grisola*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 113.

*Le gobe-mouche*. BRIS. Ornith. tom. 2 , pag. 357.

Cet *oiseau* a cinq pouces huit lignes de longueur , de l'extrémité du bec à celle de la queue ; son vol est de huit pouces et demi , et ses ailes , ployées , s'étendent jusqu'au milieu de sa queue , qui a deux pouces de longueur. Son bec , aplati , large à sa base , a huit lignes

de long, il est entouré de poils noirs qui se dirigent en avant.

orge est blanchâtre; sa poitrine, de même que son cou et ses côtés, sont tachetés d'un brun foible et mal terminé. Tout le dessous de son corps est blanchâtre; le dessus de sa tête paroît varié de gris et de brun: la partie supérieure de tout son corps, de même que sa queue et ses ailes, sont brunes; les plumes, ainsi que les couvertures supérieures de ces mêmes ailes, sont légèrement frangées de blanchâtre; son bec, noirâtre dans le reste de sa longueur, est blanchâtre à son origine; ses pieds, ses ongles, ainsi que l'iris de ses yeux, sont d'un brun foncé.

Cet oiseau arrive au commencement de mai dans la plupart des départemens de la France, et surtout dans la partie mitoyenne des Vosges qui est située entre les montagnes et la partie agricole de ce département, où on le nomme très-improprement *petit moineau des bois*; il quitte ces contrées dès le commencement d'octobre au plus tard.

Il fait son nid à découvert, sur les arbres et sur les buissons; quelques-uns le font seulement de mousse, et d'autres y amalgament de la laine: quoiqu'ils emploient beaucoup de temps à la construction de ce petit édifice, il n'en est pas moins un ouvrage grossièrement terminé. La femelle y pond trois ou quatre œufs blancs, couverts de taches rousses.

Le *gobe-mouche*, avec un air triste et stupide, se tient le plus communément dans les forêts jusqu'au moment de son départ. On prétend, et c'est ce que nous n'avons jamais pu vérifier, que cet oiseau, qui est extrêmement vif et prompt dans les évolutions qu'il fait pour attraper les insectes, les rassemble comme en dépôt sous

ses ailes à mesure qu'il les attrappe en voltigeant, pour les manger ensuite lorsqu'il est en repos 1).

## 2.<sup>o</sup> LE GOBE-MOUCHE A COLLIER OU DE LORRAINE.

*Muscicapa atricapilla*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 113.

*Le Gobe-mouche noir*. BRISSON, Ornith. t. 1, p. 381.

(Voyez la planche VI de cet ouvrage.)

Cette seconde espèce, surnommée de *Lorraine*, est moins grande que la précédente; elle n'a que cinq pouces de longueur, prise de la pointe du bec à l'extrémité de la queue; son vol n'est guère que de huit pouces.

On prétend que cet oiseau change d'habit aux quatre saisons: nous regrettons de n'avoir pu constater ce fait, malgré les soins que nous avons pris pour nous en assurer; jamais nous n'avons été assez heureux pour le voir revêtu d'un autre habit que celui avec lequel il arrive dans notre département au printemps.

Cet habit consiste dans un collier d'un blanc d'autant plus éclatant qu'il contraste davantage avec le noir qui l'avoisine: ce collier a trois lignes de largeur, et environne

1) Le *gobe-mouche* fait sa nourriture principale d'*insectes*, surtout de *diptères*. On dit qu'il mange aussi des baies et des fruits, tels que des cerises; c'est ce que nous ignorons. On le trouve, disent quelques auteurs, principalement dans les vergers et les jardins, où la culture attire un grand nombre d'*insectes*. Cela peut être vrai pour quelques pays; mais il est certain que, dans les Vosges, il se tient constamment dans les forêts. Lorsqu'il arrive dans nos contrées au printemps, s'il est surpris par de grands froids, il tombe alors et périt.

son cou, qui est du plus beau noir. Sa tête est de cette dernière couleur, au front près et à la face, qui sont d'un très-beau blanc. Le dos et la queue sont d'un noir vif et profond comme celui de la tête; le croupion est varié de noir et de blanc : un trait blanc, de la largeur d'une ligne, borde la penne la plus extérieure de chaque côté de la queue et près de son origine. Les ailes, composées de dix penes, sont d'un marron foncé; la troisième et la quatrième sont terminées de brun beaucoup plus clair, et toutes ces penes ont une tache blanche sur le côté extérieur. La gorge, la poitrine et le ventre sont blancs; le bec, les pieds, les ongles sont noirs, de même que l'iris de l'œil.

Cet oiseau nous arrive périodiquement chaque année dès le commencement de mai, dans la partie moyenne des Vosges, où on le nomme très-improprement, comme nous l'avons déjà dit, *petit pinson d'Ardennes*, quoiqu'il n'en ait ni les mœurs ni le moindre trait de ressemblance.

Il niche dans des trous d'arbres de la forêt; il compose son nid de petits brins d'herbes mêlés avec de la mousse : la femelle y pond ordinairement six œufs.

Nous avons essayé plusieurs fois d'élever des jeunes de cet oiseau, que nous avons fait prendre à diverses époques de leur âge, et toujours ils sont morts sans avoir voulu prendre aucune des divers espèces de nourriture que nous leur avons présentées.

Le *gobe-mouche à collier* est un oiseau triste, solitaire et silencieux, qui nous quitte dès la fin de l'été, lorsque les premiers froids diminuent le nombre des insectes dont il fait sa principale nourriture, et il passe alors dans des régions plus tempérées, où il retrouve l'abondance.

Nous avons tué un grand nombre de ces oiseaux dans un bois situé entre Epinal, Mirceourt et Charmes, où il

est fort commun, tandis que, dans le reste du département des Vosges, il n'est que de passage très-momentané.

## TROISIÈME GENRE.

## LES MERLES.

Nous plaçons ensemble dans ce genre les *merles* avec les *grives*, soit à raison du rapport de leurs habitudes, soit parce que la conformation du bec et des pieds des uns et des autres ne permet guère de les séparer.

D'ailleurs nous faisons ici cet amalgame avec d'autant plus de confiance et de sécurité, que nous nous étayons pour cela de l'opinion du grand maître que nous avons choisi pour notre guide. Nous pourrions encore ajouter, pour appuyer notre sentiment sur ce point, que le même genre de nourriture, ainsi que la manière à peu près semblable dont ces *oiseaux* construisent leurs nids, nous autorisent à ne pas les séparer.

Au reste, les uns, comme les autres, ont pour caractères particuliers et communs le bec droit, convexe en dessus, comprimé par les côtés, faiblement arqué dans sa longueur, et la mandibule supérieure légèrement échancrée vers sa pointe.

Nous nous contenterons donc de nommer

*grives*, avec M. Cuvier, ceux des *oiseaux* de ce genre qui ont le plumage grivelé, c'est-à-dire, marqué sur la poitrine de petites mouchetures disposées avec une sorte de symétrie, tandis que nous appellerons *merles* ceux dont le plumage est coloré par de grandes masses. Nous signalerons en premier lieu les *merles*, dont nous ne connoissons en France que cinq espèces, qui y sont ou sédentaires ou de passage ; savoir : le *merle ordinaire*, le *merle à plastron blanc*, le *grand merle de montagne*, le *merle de roche* et le *merle solitaire*. Nous tracerons ensuite l'histoire des *grives*, dont on ne voit de même chez nous que cinq espèces, qui sont la *grive proprement dite*, la *petite rousserole*, la *draine*, la *litorne* et le *mauvis*.

Tous les oiseaux de ce genre, ou du moins le plus grand nombre, ont un ramage flûté. Ce sont eux qui, les premiers, au sortir de l'hiver, raniment la solitude de nos forêts et semblent annoncer les beaux jours de la saison riante.

#### I.° LE MERLE ORDINAIRE.

*Turdus merula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 107. .

*Le merle*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 227.

(Voyez la planche VI de cet ouvrage.)

Le *merle* dont il est ici question est celui que l'on



rencontre le plus généralement dans tous les bois de la France; il a de longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, dix pouces trois lignes, et quatorze pouces de vol; ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, n'atteignent que le tiers de la longueur de sa queue.

Tout le plumage du mâle est d'un noir profond, sans aucun mélange; les pennes de sa queue seroient d'égale longueur, si l'extérieure de chaque côté n'étoit un peu plus courte. Ses paupières, le tour de ses yeux, son palais et la plante de ses pieds, sont d'un beau jaune. L'iris de son œil est noir; ses pieds, ses doigts et ses ongles, sont de cette même couleur.

La femelle diffère du mâle en ce que tout le dessus de son corps, de sa tête et de sa queue, est brun, de même que son bas-ventre; sa gorge est un mélange de gris, de brun et de roussâtre; le devant de son cou, sa poitrine, le haut de ses ailes et sa queue, sont bruns; son bec, qui ne jaunit jamais, est noirâtre; ses pieds, ainsi que ses ongles, sont bruns.

C'est d'après cette différence de couleur du plumage du mâle et de la femelle (cette dernière d'ailleurs ne chante jamais) qu'il est arrivé que, dans plusieurs départemens, on a fait de l'un et de l'autre des espèces différentes.

Le merle vit de baies, d'insectes et de vers; il ne voyage pas, et il aime à vivre solitaire dans les bois: cependant, lorsque les rigueurs de l'hiver se font sentir trop vivement, il s'approche volontiers des lieux habités.

Cet oiseau fait son nid à la fin du mois de mars ou au commencement d'avril: il le place sur un arbre bas ou dans un buisson fourré; il n'est jamais élevé à plus de quatre pieds de terre. Ce nid est composé de mousse à l'extérieur; il est enduit intérieurement de terre gâchée

avec de l'eau, à peu près comme celui des *hirondelles*; le dedans de ce nid est garni d'herbes fines et sèches, de crins et de laine. C'est sur ce lit mollet que la femelle, qui fait deux ou trois pontes par an, dépose de quatre à six œufs d'un vert bleuâtre, tachetés et brouillés confusément de couleur de rouille. Elle les couve seule, et le mâle se contente de lui apporter, pendant tout le temps que dure l'incubation, la nourriture dont elle a besoin pour se sustenter dans cette pénible occupation.

Le *merle* a un chant filé, agréable et d'autant plus flatteur à l'oreille, qu'il le fait entendre le soir et le matin dans les bois solitaires, qu'il égaie depuis le printemps jusqu'en automne.

Quand il est pris jeune, cet oiseau apprend facilement à siffler des airs, à parler et à contrefaire la voix des autres animaux avec lesquels il vit habituellement. Nous devons remarquer cependant qu'il n'y a que le mâle de l'espèce qui chante et apprend à siffler et à parler; lui seul a, comme nous l'avons dit, le bec jaune: aussi les dénicheurs d'oiseaux n'élèvent-ils que les jeunes dont ils ont remarqué que le père avoit ce caractère de bec 1).

1) Nous pensions, d'après ce que les ornithologistes nous ont dit sur ce fait, n'ayant jamais eu l'idée de l'observer dans le temps où nous étions à portée de le faire avec l'espoir de quelque succès, que les *merles* ne changeoient pas de couleur pendant l'hiver; mais nous nous sommes convaincus depuis, que cette assertion n'étoit vraie qu'en partie: car, outre que M. Lottinger, notre compatriote, connu avantageusement sous le rapport des sciences naturelles, et de l'ornithologie en particulier, avoit déjà observé que les *merles* mâles passaient l'hiver dans la ci-devant Lorraine, et que les femelles seules s'en éloignoient durant cette saison rigoureuse, d'autres observateurs avoient aussi remarqué que les *merles* quittoient l'île de Corse

On rencontre (et même assez fréquemment) dans les Vosges, et surtout dans les environs de Remiremont, d'où nous nous sommes procuré un individu pour notre cabinet, une variété du *merle ordinaire*, qui est toute blanche; cependant cette couleur n'est pas absolument pure: elle est un peu salie de jaunâtre, et l'individu que nous possédons est un jeune, dont la commissure du bec seulement est jaune, tandis que le reste, ainsi que les pieds et les ongles, sont brunâtres.

Nous sommes persuadés que ce *merle blanc* dont nous parlons ici n'est qu'un jeu accidentel de la nature, quoique ce jeu se répète assez souvent dans ces contrées. Mais quel peut en être le motif? C'est ce que nous n'osons même conjecturer. Nous sommes d'autant plus fondés à ne pas considérer comme espèce et même comme variété ce *merle blanc*, que de trois individus que le nid contenoit il étoit le seul de cette couleur: les deux autres avoient le plumage des *merles ordinaires*.

---

vers la mi-janvier et qu'ils n'y retournoient qu'au commencement d'octobre. Des voyageurs enfin assurent qu'on voit arriver sur les côtes de l'Égypte une grande quantité de *merles* femelles en même temps que les *grives*; en sorte que dans l'espèce du *merle*, comme dans plusieurs autres espèces d'*oiseaux*, il paroîtroit qu'il y auroit une portion qui seroit sédentaire, tandis que l'autre voyageroit. Le motif de cette différence d'habitudes paroît être, du moins jusqu'à présent, un secret pour les naturalistes.

2.<sup>o</sup> LE MERLE A PLASTRON BLANC.

*Turdus torquatus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 107.

*Le merle à collier*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 335.

Celui-ci est un peu plus gros que le *merle ordinaire*; il a dix pouces et demi de longueur, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue. La presque-totalité de son corps est couverte de plumes noires, mais d'un noir moins profond que celui du précédent, à l'exception cependant du sommet et des côtés de la tête, qui sont revêtus de plumès noirâtres, à la vérité, mais bordées de brun, de même que le dessus du cou, du dos, du croupion et de la gorge. Entre la gorge et la poitrine du mâle seulement, on voit une large plaque d'un très-beau blanc, disposée en demi-cercle et en forme de plastron, qui, dans la femelle, n'est que d'un blanc terne, mêlé de roux 1); les plumes des ailes et de la queue sont d'un brun noirâtre, et la plus extérieure de chaque côté de cette dernière partie

1) Quelques auteurs ont fait de la famille du *merle à plastron blanc* une espèce particulière, qu'ils ont désignée sous le nom de *merle de montagne*: ils n'auroient pas sûrement commis cette erreur, s'ils avoient eu sous les yeux les deux individus en même temps pour les comparer ensemble; ils auroient vu alors qu'outre que le *merle de montagne* est plus petit que la femelle du *merle à plastron blanc*, c'est que la ligne blanche qui borde les plumes du premier est plus large et bien plus tranchée: d'ailleurs le plastron qui recouvre sa gorge est d'un blanc moins éclatant et mêlé d'une teinte de roussâtre. Le bec du *merle à plastron blanc*, mâle ou femelle, est noirâtre, avec la mandibule inférieure blanchâtre, et celui du *merle de montagne* est entièrement d'un noir lustré et fort brillant.

est légèrement bordée de gris. L'iris est couleur de noisette ; le bec, garni à sa base de poils noirs dirigés d'arrière en avant, est noirâtre, et la base de la mandibule inférieure est blanchâtre ; le palais et les coins de l'ouverture du bec sont jaunes ; les pieds et les ongles sont bruns. Tout le plumage de la femelle est d'un brun roussâtre.

Le *merle à plastron blanc* paroît se complaire sur les plus hautes montagnes, telles que celles des Vosges, où il niche dans les sapins ; c'est surtout aux environs de Remiremont qu'il arrive au printemps pour en repartir en automne : c'est à cette saison seule que l'on en voit quelques-uns dans la partie agricole de ce département, et que l'on en prend aux pièges : ils sont alors fort gras.

C'est à peu près dans le même temps qu'on en voit de petites bandes en Bourgogne (département de la Côte-d'or), ainsi qu'en Brie (département de Seine-et-Marne).

Le nid de cet *oiseau*, construit de la même manière à peu près que celui du *merle ordinaire*, est posé à platte terre, au pied de quelque buisson ; il contient cinq œufs du même fond de couleur et tachetés de même que ceux du précédent.

### 3.<sup>o</sup> LE GRAND MERLE DE MONTAGNES.

.....  
*Le merle de montagne.* BRIS. Orn. t. 2, pag. 232.

(Voyez la planche VI de cet ouvrage.)

Cette espèce de *merle*, qui est seulement de passage chaque année dans quelques départemens de la France, et à la fin de l'automne, a un chant ou, pour mieux dire, une espèce de cri monotone, aigre, et qui a quelque chose de triste.

C'est à l'arrière-saison seulement et dans un laps de temps fort limité que les oiseleurs des Vosges en prennent quelques-uns : il est alors très-gras, et passe pour un mets délicat ; il est à peu près de la longueur du *merle ordinaire*, et cependant plus épais que lui.

Le plumage de cet oiseau est d'un noir de suie ; il a toutes les plumes du dessous du corps bordées d'une petite ligne blanche qui règne sur la rondeur et les côtés de la plume ; sa gorge est de couleur de terre d'ombre : toutes les penes de sa queue ont à leur extrémité une tache ronde de couleur de gris de perle, d'un pouce de largeur ; ce qui fait que la réunion de ces penes lui forme une queue terminée par une bande de cette couleur. Les penes des ailes, de même que celles de la queue, ont leur tige marquée d'une ligne d'un blanc sale qui s'étend dans toute la longueur de la plume. L'iris des yeux de cet oiseau, de même que son bec et ses pieds, sont d'un noir lustré et brillant.

Tout ce que nous savons des mœurs de cette espèce de *merle*, c'est qu'il se nourrit de baies de limaçons, et d'autres insectes, parce que nous en avons trouvé les débris dans son estomac en le disséquant.

#### 4.<sup>o</sup> LE MERLE DE ROCHE.

*Merula saxatilis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 107.

*Le merle de roche*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 238.

(Voyez la planche VII de cet ouvrage.)

Le *merle de roche* est beaucoup moins gros que le *merle ordinaire* ; il a sept pouces neuf lignes de longueur, et un pied six lignes de vol ; la couleur de son plumage, sur le cou et sur la gorge, est d'un gris d'ardoise, varié de petites

taches roussâtres; celle du dessus et du dessous de son corps est orangée : chacune des plumes de ces deux parties est mouchetée de brun et de blanc, terminée de roussâtre ; les couvertures supérieures de sa queue, ainsi que les inférieures de cette partie, de même que celles du dessous des ailes, sont d'un roux pur et sans tache ; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées extérieurement de roussâtre ; les deux pennes du milieu de la queue sont brunes, et les cinq latérales de chaque côté sont rousses, bordées extérieurement de noir, et terminées par une tache de cette dernière couleur. Le bec et les ongles sont d'un brun noirâtre, les pieds rougeâtres ; l'iris est de couleur de noisette.

Ce *merle*, extrêmement rare en France, se rencontre néanmoins quelquefois sur les montagnes les plus hautes des Vosges, sur celles du Bugey (département de l'Ain), de même que sur celles des Alpes et des Pyrénées ; il se tient ordinairement sur les quartiers de rochers les plus élevés et qui sont à découvert : il est extrêmement défiant ; aussi est-il presque impossible de l'approcher, sinon à la portée du fusil, et encore il faut, pour cela, user de ruse et de beaucoup de précaution.

Malgré les peines et les soins que nous nous sommes donnés pour apprendre par nous-mêmes ou pour savoir des montagnards si cet *oiseau* nichoit dans notre département 1), nous n'avons pu découvrir autre chose de ses

---

1) Un particulier d'une petite ville située au pied des montagnes des Vosges, et qui nourrissoit en cage, depuis deux ans, un de ces *oiseaux* dont le chant mélodieux faisoit l'objet de l'admiration de tout le monde, nous apprit qu'il construisoit son nid dans des fissures ou des trous de rochers ; il ajouta que celui que nous voyions, et dont la voix nous charmoit,

mœurs et de ses habitudes, sinon qu'il étoit un des plus agréables musiciens de ces contrées agrestes; qu'il commençoit ses concerts mélodieux avec l'aurore naissante, et qu'il les interrompoit dans le milieu du jour, pour les reprendre lorsque le soleil quittoit notre horizon.

Celui qui nous a fourni le signalement que nous en traçons ici est un individu que nous avons tué nous-mêmes sur un bloc de granit au sommet du Ballon des Vosges, qui n'étoit accessible qu'au plomb meurtrier qui l'a mis en notre pouvoir.

### 5.<sup>o</sup> LE MERLE SOLITAIRE.

*Turdus solitarius*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 107.  
*Le merle solitaire de Manille*. BRIS. Orn. t. 2, p. 270.

Ce *merle*, qui a la réputation de vivre toujours seul et isolé sur les plus hautes montagnes des Vosges qu'il habite, nous quitte en automne, et revient parmi nous au printemps

---

étoit le quatrième d'une nichée qu'il avoit prise après deux ou trois jours de leur naissance; qu'il étoit parvenu à les élever tous à la buchette, en les nourrissant avec une pâtée faite de cœur de bœuf et de vers hachés, amalgamés avec de la mie de pain détrempée dans du lait. Il nous dit que le hasard lui avoit fait découvrir ce nid; qu'en passant près d'une espèce de grotte formée par des rochers culbutés les uns sur les autres, il en avoit vu sortir un *oiseau* qu'il ne connoissoit pas; que, stimulé par la curiosité, il étoit entré dans cette grotte, où il avoit vu la femelle de cet *oiseau* couvant quatre œufs d'un bleu verdâtre dans son nid, placé entre deux quartiers de roche, fabriqué à l'extérieur de graminées sèches, et garni intérieurement de crins; qu'il s'étoit retiré dans l'intention d'y revenir au bout de huit jours; qu'à son retour il avoit trouvé ces petits éclos depuis deux jours au moins; qu'il les avoit emportés, et qu'il étoit parvenu à les élever tous de la manière qu'il venoit de nous indiquer.



de chaque année ; c'est à ces mêmes époques qu'il paroît se tenir quelque temps sur plusieurs autres montagnes de la France, telles que celles de l'Auvergne (département du Puy-de-Dôme), sur celles de la Côte-d'or ; et il n'est nulle part fort commun.

A l'époque de ses amours, et lorsqu'il s'est assuré d'une compagne, ils descendent tous deux dans la plaine ; et là, de concert, ils travaillent à la construction de leur nid, qu'ils placent toujours sur le faite de quelque cheminée, ou d'une tour élevée, ou bien sur le comble des plus grands édifices. Ce nid est un composé d'herbes sèches et de plumes, dans lequel la femelle pond cinq ou six œufs d'un blanc verdâtre, piquetés de noirâtre.

Tout le temps que dure l'incubation, le mâle, juché au haut d'un clocher ou de quelque autre élévation qui se trouve à portée de son nid, ne cesse, pour calmer l'ennui de sa tendre compagne, de faire entendre, durant le jour, le chant le plus agréable, le plus doux et le plus mélodieusement filé.

Mais aussitôt que ses petits sont éclos, il interrompt absolument ce chant pour ne plus s'occuper avec sa femelle que du soin de la chasse aux insectes, dont ils nourrissent leur progéniture.

Le *merle solitaire*, quoique moins gros que le *merle ordinaire*, a les pieds proportionnellement plus courts, et le bec plus gros et plus crochu à sa pointe. Cet oiseau a de longueur totale, du bout du bec à celui de la queue, huit pouces et demi, et un pied six lignes de vol.

Le mâle a tout le dessus du corps d'une couleur brune mouchetée de blanc ; le croupion, ainsi que les plumes des ailes brunes aussi, mais sans mouchetures : son cou, sa gorge, sa poitrine, ainsi que les couvertures de ses ailes, sont bleuâtres, à reflets pourprés.

Le brun du plumage de la femelle est moins foncé ; il est d'ailleurs moucheté de jaunâtre. Elle n'a pas, comme son mâle, le cou, la gorge et la poitrine, ainsi que les couvertures des ailes, bleuâtres et à reflets : chez elle, toutes ces parties sont d'un brun uniforme, plus ou moins clair. Tous deux ont l'iris de l'œil orangé, et le dedans de la bouche jaune ; l'un et l'autre ont le bec, ainsi que les ongles, noirs, et les pieds d'un brun rouge.

### 6.° LA GRIVE PROPREMENT DITE.

*Turdus musicus.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 107.

*La petite grive.* BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 205.

(Voyez la planche III de cet ouvrage.)

La grive proprement dite ou ordinaire est à peu près de la grosseur du merle commun ; elle a de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, huit pouces huit lignes, et treize pouces cinq ou six lignes de vol. Lorsque ses ailes sont ployées, elles dépassent un peu la moitié de la longueur de sa queue, qui est fourchue.

Tout le dessus du corps de cet oiseau, y compris le sommet de sa tête, est d'un gris brun uniforme, à l'exception néanmoins des couvertures supérieures de ses ailes, qui sont bordées de roussâtre : tout le dessous de son corps, à partir de ses joues jusqu'au bas de sa poitrine, est d'un blanc roussâtre, moucheté de taches noirâtres ; son ventre est d'un blanc pur et moins moucheté. Les plumes de ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, paroissent d'un gris brun ; mais lorsqu'elles sont étendues et qu'on les voit au vol, elles semblent d'un gris de perle : la queue est de même couleur que les ailes ployées ; seulement elle est

teintée de roussâtre en dessus , tandis qu'elle est cendrée en dessous.

L'iris de l'œil est de couleur de noisette ; le bec , brun dans tout le reste de sa longueur , est blanchâtre à la base de la mandibule inférieure ; les pieds , ainsi que les ongles , sont d'un gris brun.

Cette espèce de *grives* n'est que de passage périodique dans plusieurs de nos départemens intérieurs , tels que celui de la Côte-d'or , où on la nomme *grivette* ou *mauviette* ; elle y arrive à la fin de septembre , et s'y régale de raisin , qui est alors en pleine maturité ; elle en repart peu de temps après , pour n'y reparoitre que momentanément en repassant au mois d'avril suivant.

Dans les Vosges , au contraire , où on nomme cet *oiseau basse-grive* , on en voit un grand nombre dès le mois de mars , et à cette époque elles se tiennent dans les endroits bas et humides des forêts , où nous présumons qu'elles cherchent des vers et autres insectes mous , dont elles font leur nourriture. Ce qui établit sur ce point notre présomption , ce sont les débris de ces animaux , que nous avons trouvés , dans cette saison , dans les estomacs de plusieurs individus de cette espèce que nous avons disséqués. Ces *grives* aiment aussi beaucoup le fruit du guy.

Cet *oiseau* niche , chez nous , peu de temps après son arrivée , sur les pommiers ou les poiriers sauvages de nos forêts , et à une médiocre élévation au-dessus de terre ; son nid est extérieurement construit d'herbes sèches amalgamées avec de la terre qu'il gâche avec de l'eau : ce nid est intérieurement garni de quelques brins de laine et de crin. La femelle pond dans ce réduit ferme et solide quatre à six œufs , qui sont d'un bleu foncé , tachetés de noir ; elle fait deux ou trois pontes par an. Cette espèce

de *grive* nous quitte au commencement d'octobre, ou au plus tard à la fin de ce mois, pour se diriger vers des régions plus tempérées; puis elle revient parmi nous au commencement de mars.

Lorsqu'elle arrive parmi nous, et surtout au moment où elle se dispose à nous quitter, on en voit des bandes prodigieuses, qui se tiennent pendant le jour sur la lisière des bois situés aux pieds des montagnes des Vosges, et particulièrement lorsque les pâquis ou les terres labourables qui avoisinent ces bois sont humides et fangeux. C'est là qu'au lever du soleil et vers le coucher de cet astre on aperçoit la terre toute jonchée de ces *oiseaux* qui y pâturent. En vain chercheroit-on à les surprendre et à s'en approcher à portée du coup de fusil; cet *oiseau*, qui donne si inconsidérément dans tous les pièges, est alors si défiant, il a l'œil si perçant, qu'il sait discerner toutes les ruses de guerre, fuir ses ennemis, et se garantir de tous les dangers.

Cet *oiseau*, dont le plumage est varié de beaucoup de nuances de divers bruns, a un chant très-agréable, et qu'il soutient du matin jusqu'au soir; il le fait entendre du sommet des arbres de la forêt, sur lesquels il est constamment perché.

On fait, dans les Vosges, une grande déconfiture de cette *grive*, soit à la pipée, soit aux lacets. (Voyez la forme et la disposition de ces deux pièges à la planche XXXVIII., fig. 1 et 8, et à la planche XL., fig. 15.)

Dans les environs d'Epinal (Vosges), plusieurs personnes aisées se donnent le plaisir de cette chasse aux lacets, et il n'est pas fort rare que beaucoup d'entr'elles prennent plusieurs douzaines de ces *oiseaux* par jour, surtout après les vendanges de la plaine. C'est dans ce moment que cette *grive*, qui passe pour un mets délicat,

est fort recherchée des gourmands, qui trouvent à sa chair un parfum exquis, qu'ils attribuent aux raisins dont elle s'est nourrie, et aux graines de genièvre qu'au défaut de ceux-ci elle y a substituées 1).

Si l'on voit quelquefois des *grives* blanches, ou dont le plumage est tacheté de beaucoup plus de blanc que chez les individus ordinaires, il ne faut pas pour cela les regarder comme des espèces ou variétés constantes, mais seulement comme des jeux accidentels de la nature, qui ont souvent lieu dans diverses autres espèces d'*oiseaux*. On peut s'assurer de ce fait, en voyant dans les galeries du Muséum de Paris des corbeaux, des pies, des geais, des merles, des hirondelles, etc., qui sont du blanc le plus pur.

### 7.<sup>o</sup> LA ROUSSEROLLE.

*Turdus arundinaceus*. LIN. nat. édit. 13, gen. 107.

*La rousserolle* ou *roucherolle*. BRIS. Orn. t. 2, p. 219.

(Voyez la planche VII de cet ouvrage.)

Cette espèce de *grive*, que nous croyons n'être pas fort répandue dans toute l'étendue de la France, se trouve

1) La *grive ordinaire* est susceptible, dit-on, d'être élevée en cage ; on l'y nourrit d'une pâtée faite de viande hachée avec de la mie de pain et de la graine de navette. On en a vu qui, nourries en servitude depuis plusieurs années, étoient devenues très-familiales, et qui sifflaient agréablement plusieurs airs. Une observation fort curieuse, et qui donne une idée approximative du dégât qu'un oiseau peut faire dans nos campagnes, c'est que, d'après un calcul exact, une *grive* privée consommoit, disent quelques auteurs, chaque année, cinquante-deux livres de sa pâtée.

néanmoins assez fréquemment sur les grands étangs qui sont ombragés par beaucoup de roseaux : dans ces contrées on nomme cet oiseau *étourneau gris*, *rossignol de rivière* ou *grisette de rivière* 1).

Nous en avons tué et fait dénicher plusieurs fois sur l'étang de Biécourt, qui existoit, avant la révolution, entre Neufchâteau et Mirecourt (dép. des Vosges), soit sur celui de Puissieux, non loin de cette dernière commune.

Cette petite *grive*, mesurée de l'extrémité du bec à celle de la queue, a six pouces dix ou onze lignes de longueur, et dix pouces quelques lignes de vol : sa queue est très-peu fourchue, et, lorsque ses ailes sont ployées, elles en atteignent la moitié de la longueur à peu près.

Tout son plumage, en dessus du corps, la queue comprise, est d'un brun roussâtre; en dessous, il est d'un blanc jaunâtre, marqué de quelques mouchetures clairsemées d'une couleur cendrée. L'iris de ses yeux est brun, entouré d'un cercle aurore; le dedans de sa bouche est de cette dernière couleur; son bec et ses ongles sont noirs, et ses pieds plombés.

C'est dans les roseaux que cette *grive* fait son nid, qu'elle compose extérieurement de feuilles sèches de cette même plante, et qu'elle entrelace avec de foibles racines ployantes : le fond a près de six pouces d'épaisseur, et l'intérieur est garni de matières mollettes, sur lesquelles la femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc jaunâtre, tachetés de brun.

La manière dont ce nid est fixé aux roseaux est admi-

1) M. de Buffon rapporte qu'un habile observateur lui avoit assuré qu'on trouvoit en Brie (département de Seine-et-Marne) cette espèce de *grive*, qui y étoit connue sous le nom vulgaire d'*esfarvatte*.

nable, et suppose dans cet oiseau une industrie particulière : il a l'adresse de fabriquer deux ou trois anneaux, qui, partant du nid auquel ils adhèrent, entourent chacun un roseau d'une manière assez lâche ; ce qui, joint à l'épaisseur du fond de ce petit édifice, supposeroit qu'il est susceptible de s'élever ou de s'abaisser en proportion de la crue des eaux : c'est un fait que nous n'avons pas eu occasion de vérifier.

Tout le temps que dure l'incubation, le mâle, pour calmer sans doute l'ennui de sa compagne, se tient à quelque distance d'elle, d'où il fait entendre incessamment, nuit et jour, un chant qui, quoique très-étendu, n'est pas fort agréable.

C'est de cette habitude, sans doute, de chanter nuit et jour qu'on a décoré dans plusieurs pays cette grive du nom flatteur de *rossignol de rivière*, sans craindre de profaner le nom du plus aimable musicien de nos verts bocages, qui sait les égayer au printemps par des accens mélodieux qui portent au cœur une douce mélancolie, tandis que la *rousserolle* ne fait entendre qu'une espèce de croassement qui déchire les oreilles un peu délicates.

### 8.° LA DRAINE.

*Turdus viscivorus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 107.  
*La grosse grive*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 200.

L'épithète de *viscivore* ou *mangeuse de guy*, que Linné a donnée à cette grive, désigne assez son genre de nourriture : cependant ce n'est pas là le seul aliment auquel elle se borne ; elle mange également des insectes, des

vers, des cerises 1), des baies de genièvre, de houx, de lierre, de nerprun, comme des faines et des prunelles.

La *draine* n'est que de passage dans la plupart des départemens de la France, où elle arrive en bandes très-nombreuses au printemps ; elles n'y séjournent que peu de temps, et en disparaissent tout-à-coup pour y repasser de nouveau en bandes plus nombreuses, encore en automne.

On les voit, dans l'un et l'autre passage, répandues dans les pâquis ou les prés qui avoisinent les bois, dans lesquels elles cherchent leur nourriture. Leur méfiance est telle alors, qu'il faut être un chasseur très-rusé pour en approcher quelques-unes à la portée du coup de fusil. à la moindre apparence de danger, un cri d'alarme se répète de proche en proche, et de suite la troupe entière assure son salut par la fuite. On les voit aussitôt partir toutes simultanément, se répandant sur les arbres de la forêt qui leur paroissent les plus à l'abri du danger ; et bien fin alors seroit celui qui pourroit les surprendre.

Nous regrettons de ne pouvoir adopter l'opinion de M. de Buffon et celle de M. Guenau de Monbaillard, qui est la même, au sujet des mœurs douces et pacifiques de la *draine* : car, d'après la note que nous avons lue dans l'ouvrage de ce premier auteur à l'occasion du caractère tranquille de cet oiseau, où ce célèbre ornithologiste est en

1) A Epinal (département des Vosges), où les cerisiers sont en grande abondance, dans le temps de la maturité de ce fruit on se donne le plaisir de la chasse aux *draines*, aux *loriots* et aux *gros-becs*, en établissant à portée de ces arbres une loge de verdure, dans laquelle le chasseur, en vedette, attend l'arrivée de quelques-uns de ces oiseaux *cérasivores* ; et lorsqu'ils paroissent sur l'arbre, il les tue à coups de fusil.



opposition formelle avec un observateur digne de foi, M. Levaillant, nous nous sommes établis, pour notre instruction particulière, le juge de l'opinion de ces savans distingués; et pour cela nous avons suivi à chaque passage, qui sont très-nombreux dans les Vosges, les mœurs de cet oiseau, que toujours nous avons trouvé très-hargneux et très-querelleur avec ses semblables.

Nous regrettons de n'avoir pu trouver l'occasion de constater également si la *draine* étoit aussi querelleuse, comme l'assure Levaillant, avec tous les autres oiseaux, qui sont même plus forts qu'elle, au point, dit-il, de s'en faire craindre.

Tous les individus de l'espèce *draine* ne sont pas simplement de passage, du moins dans les Vosges, où on les nomme *hautes-grives*: il en reste un grand nombre qui y passent l'hiver; et durant cette saison, surtout lorsque la terre est couverte de neige, on s'amuse à leur faire la guerre à coups de fusil dans les vergers, où elles viennent en foule, quoique isolément, les unes après les autres, et sans former de bandes alors, sur les arbres fruitiers, y manger les baies du *guy*, dont la touffe verdoyante dérobe à leur vue le chasseur qui les guette.

Dès la fin de février, ces oiseaux se chassent, et l'amour, qui dans ce moment les aveugle, les rend très-faciles à approcher, et on les tue à coups de fusil.

Peu de temps après, et avant qu'aucun arbre n'ait encore développé ses boutons, on trouve, soit sur la cime des arbres les plus élevés de la forêt, soit à une hauteur médiocre sur d'autres arbres du bois, le nid des *draines* qui ont échappé à l'explosion de l'instrument qui a donné la mort à plusieurs de leurs compagnes; il n'est pas même fort rare, dans les Vosges surtout, de voir cette tendre mère, qui couve affectueusement ses œufs, toute couverte

de neige. Son nid est un composé de mousse blanche, de feuilles et d'herbes sèches; il est intérieurement matelassé de laine et de plumes, sur lesquelles repose la couvée, qui est ordinairement de quatre ou cinq œufs d'un fond gris, moucheté de brun.

La *draine* fait plusieurs pontes par an; et lorsque ses petits sont éclos, elle les nourrit de chenilles, de vermisses et d'autres espèces d'insectes moux.

Cette *grive* a de longueur totale, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, onze pouces, et dix-sept pouces de vol. Lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent à peu près la moitié de la longueur de sa queue, qui est un peu arrondie à son extrémité.

Cet *oiseau* a tout le dessus de la tête, du cou et du corps, ainsi que le croupion, d'un gris brun : cette dernière partie cependant est légèrement teintée de rousâtre. Sa gorge, d'un blanc jaunâtre, est toute mouchetée de petites taches brunes : les côtés de sa tête, sa poitrine, ainsi que le dessous de son corps, sont du même blanc que la gorge; mais ils sont mouchetés de plus grandes taches, d'un brun plus foncé, et presque triangulaires. Les plumes de ses ailes et de sa queue sont brunes, bordées extérieurement d'un brun plus clair. L'extrémité des trois plumes extérieures de chaque côté de cette dernière partie est terminée de blanc. L'iris des yeux de la *draine* est de couleur de noisette : son bec est d'un gris brun, jaune à sa base et à ses angles : sa pointe est noirâtre : ses pieds sont jaunes, et ses ongles noirs.

Dès le commencement de février, nous sommes égayés, dès l'aube du jour, au Jardin des Plantes de Paris, par le chant de plusieurs *draines*, qui font chaque année leur nid sur les grands arbres de cet immense enclos, où elles jouissent d'une tranquillité qu'on ne permettroit à personne

de troubler, et dans lequel elles rencontrent une ample nourriture dans les baies des différens arbres que ce jardin renferme. On a remarqué qu'elles aimoient passionné-ment les graines du *micocoulier* et celles de l'if.

### 9.<sup>o</sup> LA LITORNE.

*Turdus pilaris*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 107.

*La litorne* ou *tourdelle*. BRIS. Ornith. tom. 2, p. 214.

Ce n'est qu'en hiver, et au plus tôt vers le commencement de novembre, que nous voyons la *litorne* dans l'intérieur de la France, où elle arrive en troupes nombreuses. Cet oiseau n'est chez nous que de passage, et il n'y niche jamais. Il est probable que c'est en Pologne ou dans la Basse-Autriche qu'il fait sa ponte, et que c'est de là que plusieurs familles nombreuses, réunies ensemble, viennent chaque année nous visiter en automne. Elles se tiennent alors dans les friches où croit le genièvre, des baies duquel elles se nourrissent; puis elles nous quittent pour reparoitre momentanément au printemps. C'est particulièrement à cette saison qu'on les voit, en nombre considérable, dans les prairies humides, où elles cherchent des vers et des insectes dont elles se nourrissent.

Dans la ci-devant Lorraine, où la *litorne* est connue sous le nom vulgaire de *chamerline*, elle arrive vers le milieu d'octobre par bandes de plusieurs milliers, et à ce moment on en prend une grande quantité aux lacets, surtout dans les hautes Vosges.

Les baies de genièvre, dont cet oiseau se nourrit à son arrivée, communiquent à sa chair une amertume désagréable, qui cependant le fait rechercher des gourmands (tous les goûts sont relatifs).

La *litorne* est un peu moins grosse que la *draine*; car elle n'a que dix pouces de longueur, du bout du bec à celui de la queue, et quinze pouces et demi de vol; lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent la moitié de la longueur de sa queue.

La dénomination de *turdus pilaris* que Linné a donnée à cet oiseau ne nous paroît pas lui avoir été appliquée par cet illustre naturaliste, comme le prétendent quelques ornithologistes, à raison de ce qu'on le prend aux lacets, puisqu'il a cela de commun avec les autres *grives*, mais plutôt, comme le remarque Buffon, parce qu'il a autour du bec des poils noirs, dirigés d'avant en arrière, qui, à la vérité, sont plus longs et plus sensibles que dans les autres espèces.

Le plumage de la *litorne*, du moins de la plupart des individus de cette espèce, consiste en ce que sa tête, le derrière de son cou, le bas de son dos, son croupion et les couvertures supérieures de sa queue, sont d'une couleur cendrée. Le haut de son dos, ses plumes scapulaires et les couvertures du dessus de ses ailes sont roussâtres; sa gorge est blanche; le devant de son cou, sa poitrine et ses côtés sont tachetés, sur le milieu des plumes, de points noirâtres sur un fond roussâtre; son ventre, ses jambes et le dessous de ses ailes, sont blancs; le dessous de sa queue est tacheté de cendré brun sur blanc; les plumes de ses ailes sont cendrées en dessous et brunes en dessus; les deux plumes intermédiaires de sa queue sont d'un gris brun; les latérales, de chaque côté de cette partie, sont brunes, bordées de gris brun.

Quelques individus ont le sommet de la tête varié de plumes noires. L'iris des yeux de la *litorne* est de couleur de noisette; le bec du mâle est jaunâtre, avec une tache noirâtre à son extrémité; celui de la femelle est en

totalité d'un brun noirâtre : l'un et l'autre ont les pieds et les ongles bruns.

### 10.<sup>o</sup> LE MAUVIS.

*Turdus iliacus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 107.

*Le mauvis*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 227.

(Voyez la planche VII de cet ouvrage.)

Le *mauvis*, de même que la *litorne*, arrive en bandes nombreuses, dans les départemens de vignobles, à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. On lui donne différens noms dans les différentes contrées qu'il visite : ici, c'est *grivette*, *roselle* ou *grive de vendange* ; là, c'est *grive d'Ardennes*, *grive de Champagne* ; et ailleurs, on l'appelle seulement *champenoise*, en supprimant le substantif *grive*.

A son arrivée, cet oiseau se jette avec avidité sur les raisins ; et c'est cette nourriture, sans doute, qui contribue à la délicatesse et à la bonté de sa chair, qui est pour lui un présent fatal que lui a fait la nature, puisqu'il provoque sa mort pour satisfaire la sensualité de l'homme.

Les *mauvis* ne font que passer en France, dans le moment que nous venons d'indiquer : ils y arrivent des environs de Dantzick ou de la Hollande, et en disparaissent au plus tard à la fin d'octobre. Il est à présumer qu'ils se retirent alors dans des pays plus chauds, d'où ils repassent rapidement chez nous, au mois de mars ou d'avril, pour retourner dans le nord, d'où nous les avons reçus à leur passage d'automne.

Le *mauvis* est de toutes les *grives* la plus petite : on le

reconnoît facilement par les couvertures du dessous de ses ailes, qui sont d'un brun rougeâtre. Tout le dessous de son corps, depuis et y comprise la tête jusqu'au croupion inclusivement, est d'un gris brun uniforme; sa gorge et le devant de son cou sont tachetés de points noirs sur un fond d'un blanc jaunâtre; sa poitrine, les côtés de son ventre, de même que les couvertures du dessous de sa queue, sont mouchetés de gris brun sur un fond blanchâtre, et ces mouchetures occupent le milieu des plumes; son ventre est d'une couleur blanchâtre, uniforme et sans tache. Cet oiseau a de chaque côté de la tête, au-dessus de l'œil, un trait transversal d'un blanc jaunâtre: les pennes de ses ailes sont cendrées en dessous: celles de la queue le sont de même; mais leur couleur en dessus est d'un gris brun. Le bec est noirâtre, excepté la base de la mandibule inférieure, qui est blanchâtre; les pieds sont d'un gris clair, et les ongles bruns. L'iris du *mauvis* est d'une couleur brune noirâtre 1).

1) Quoique le *mauvis* cause des dommages aux cultivateurs, dont il mange les raisins et autres fruits mous qu'il recherche avec avidité, il leur rend cependant des services fort importants par la grande quantité de chenilles dont il fait aussi sa pâture, surtout à son passage du printemps.

Quoiqu'il soit vrai, généralement parlant, que le *mauvis* ne reste pas dans nos pays durant la mauvaise saison, on en trouve néanmoins quelquefois des troupes en France pendant l'hiver, et même pendant les froids rigoureux.

Cet oiseau pond et couve en Hollande dans les endroits couverts de sureaux et de sorbiers, dont il aime beaucoup les fruits. Il fait deux pontes par an, chacune de quatre ou six œufs d'un bleu verdâtre, tacheté de noirâtre.

## SECONDE FAMILLE.

## LES PASSEREAUX

A BEC DROIT, FORT, GROS, COMPRIMÉ PAR LES COTÉS  
ET SANS ÉCHANCRURE.

Les *oiseaux* dont nous avons composé cette seconde famille se reconnoissent à la forme de leur bec , qui est droit , gros , fort , et comprimé par les côtés et sans échancrure vers la pointe de la mandibule supérieure , comme dans les individus de la famille précédente. Cette seconde famille ne renferme que deux genres , celui des *corbeaux* et celui du *rollier d'Europe*.

## PREMIER GENRE.

## LES CORBEAUX.

Tous les *oiseaux* du genre des *corbeaux* ont celui du milieu des trois doigts antérieurs étroitement uni avec l'extérieur , depuis son origine jusqu'à la première articulation. Parmi les animaux que ce genre renferme , les uns ont un bec droit , dont le bout de la mandibule supérieure est un peu tourné vers le bas ; les autres ont les plumes de la queue à peu près d'égale longueur , comme les *corbeaux*

*proprement dits*, et quelques-uns ont les plumes du milieu de cette même partie beaucoup plus longues que les latérales, comme la *pie*. Il se trouve dans ce genre des espèces qui ont le bec tout-à-fait droit, d'autres qui ont les deux mandibules égales, comme le *geai*, et d'autres enfin qui ont la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, et obtuse, comme dans le *casse-noix*.

Tous les *oiseaux* de ce genre ont un caractère qui leur est commun : il consiste dans les plumes de la base du bec, qui sont tournées en devant et qui couvrent les narines.

Ce genre renferme onze espèces indigènes de la France ; savoir : le *corbeau*, la *corbine* ou *corneille noire*, le *freux* ou la *froyonne*, la *corneille mentelée*, le *choucas*, le *choquard* ou *choucas des Alpes*, le *crave* ou *coracias*, le *coracias huppé* ou le *sonneur*, la *pie*, le *geai* et le *casse-noix*.

### I.° LE CORBEAU.

*Corvus corax*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*Le corbeau*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 8.

Il n'est sorte de fables, plus ridicules les unes que les autres, que le vulgaire, aussi ignorant que crédule, n'ait entassées sur le compte du *corbeau* ; on n'a pas même rougi de lui attribuer des intentions dont aucun autre



animal ne peut être soupçonné. En les retraçant ici, ce seroit en quelque sorte vouloir leur donner du crédit; et à Dieu ne plaise que nous ayons jamais cette intention! Qu'il nous suffise, pour remplir notre tâche, de signaler cet oiseau, et d'esquisser quelques traits caractéristiques qui lui sont particuliers.

On confond assez volontiers le *corbeau* avec d'autres oiseaux du même genre, à la vérité, que l'on voit assez fréquemment dans les campagnes. Il suffit en général que la taille d'un de ces individus approche de celle du *corbeau*, et que son plumage surtout soit noir, pour qu'on en conclue qu'il est un *corbeau*.

Cet oiseau, dans presque toutes les contrées qu'il habite, se tient dans les vastes forêts des montagnes. Dans celles des Vosges, où il n'est point un oiseau de passage, mais bien un animal constamment attaché au mont qui servit de berceau à son enfance, on le voit constamment, et par suite d'un amour réciproque, durant tout l'été, par couples du mâle et de la femelle, perchés sur le sommet de quelque sapin, se prodiguant des caresses mutuelles, ou bien chérchant de compagnie leur nourriture dans les prairies fécondes que l'industrie des heureux montagnards sait arroser par des filets d'une eau limpide qui serpente en mille sinuosités diverses. Le soir, ils se retirent sous quelques rochers de ces montagnes, toujours à l'abri du nord, où ils passent la nuit en bandes composées quelquefois de quinze ou vingt individus.

Quoique le *corbeau* se nourrisse de toutes sortes de fruits et de graines, il n'en est pas moins un oiseau omnivore, qui a un appétit fort vif pour les charognes pourries et même les plus infectes, ainsi que pour les rats, les mulots, les grenouilles, les œufs, et pour les petits des autres oiseaux. Quelques auteurs prétendent qu'il

attaque les brebis et autres grands quadrupèdes, sur le dos desquels il se cramponne; qu'il les dévore même en détail, après leur avoir crevé les yeux (c'est ce que nous ignorons) 1) : aussi sa mauvaise réputation, jointe à son port ignoble et à l'odeur fétide que sa chair exhale, le font dédaigner, comme aliment, par les hommes même les plus misérables.

Le *corbeau*, gros comme une poule, a de longueur totale, mesuré de l'extrémité du bec à celle de la queue, vingt-deux pouces et demi; son envergure est de trois pieds sept pouces, et ses ailes, ployées, atteignent les trois quarts de la longueur de sa queue. Tout son plumage est noir 2), à reflets pourpres sur le dessus du corps, et changeant en vert sur les parties inférieures. La troisième plume de son aile est la plus longue de toutes; les autres sont, comme elle, terminées par une pointe aiguë. Son bec est en cône allongé, droit, et à pointe un peu tournée en en bas 3); il est surmonté, à sa base, de plumes désunies,

1) Il est mort, il y a quelques mois, au Jardin des Plantes de Paris, un vieux *corbeau* que l'on nourrissoit dans une des grandes cages de la ménagerie de cet établissement, avec des aigles, des grands ducs et une cigogne. Ce *corbeau*, extrêmement hargneux, avoit le bec si fort et étoit si courageux, que non-seulement il se battoit contre les *aigles* et contre les *grands-ducs*, mais qu'il a tué un de ces *aigles* et crevé un œil à un *grand-duc*, qui mourut par suite de ses blessures; et il est à présumer que si on ne l'eût séparé de ces *oiseaux*, il les auroit sans doute tués tous l'un après l'autre.

2) La couleur uniforme du plumage du corbeau est tellement remarquable, qu'elle est devenue une expression vulgaire et proverbiale pour désigner un objet noir ou tirant au noir; en effet, on dit: *Il est noir comme un corbeau*.

3) On voit, aux galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris, un *corbeau* à bec croisé, tué à Porto-Rico par Mogé, mon pré-

en forme de poils roides , qui sont dirigés d'arrière en avant , et qui couvrent ses narines. Ce bec est d'un beau noir luisant , de même que les pieds , les doigts et les ongles. La prunelle de l'œil , qui est noire , est entourée d'un double cercle , dont l'extérieur est d'un gris blanc , et l'intérieur d'un cendré brun.

Cet oiseau fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts , et souvent dans les fentes des rochers. Ce nid est fort grand ; il est composé extérieurement de branches sèches , mêlées de quelques os d'animaux ; et intérieurement il est tapissé de feuilles sèches , aussi de graminées , de mousse et de bourre. La femelle y pond quatre ou cinq œufs verdâtres , tachetés de points obscurs. Le corbeau est répandu d'un pôle à l'autre dans toute l'étendue de la France.

Le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix , qu'on a trouvé moyen de perfectionner en lui coupant le filet. Aussi n'est-il pas fort rare d'entendre ceux que l'on élève en cage , et auxquels on a fait subir cette opération , contrefaire , non-seulement la voix de plusieurs autres animaux , mais appeler distinctement et par leur nom les personnes avec lesquelles ils vivent habituellement ; ils redisent d'une manière très-précise des phrases entières qu'on leur a plusieurs fois répétées , ainsi que les paroles grossières et surtout les juremens qu'ils ont entendus. Néanmoins , le cri naturel du corbeau

---

décèsseur dans cet établissement , l'un des voyageurs naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin à la Nouvelle-Hollande , et sur la mort duquel les amis de la science versent des larmes de douleur et des regrets sincères ; mais on doit plutôt considérer la forme du bec de cet oiseau comme un jeu accidentel de la nature , que comme appartenant à une espèce constante.

n'est qu'un croassement désagréable qui inspire une sorte de frémissement, et qui inquiète même une foule de gens à préjugés qui l'entendent.

Cet *oiseau* paroît être doué d'une grande sagacité dans le sens de l'odorat, puisqu'il évente de loin, à ce que l'on croit, les cadavres et les charognes : on prétend même que la finesse de son odorat est telle, qu'il évente de loin la poudre, et qu'ainsi il sait éviter le chasseur qui le guette. Nous regrettons de ne pouvoir partager cette opinion, et nous fondons le contraire sur l'expérience, qui nous a appris que cet *oiseau* n'ayant pas le vent, pour me servir de l'expression en usage parmi les chasseurs, n'en fuyoit pas moins en approchant de lui avec notre arme : d'où nous avons conclu que la perspicacité de sa vue seule lui faisoit remarquer le fusil, dont il avoit, sans doute, aperçu les effets, comme elle lui faisoit distinguer du haut des nues les cadavres à l'enquête desquels il étoit.

## 2.<sup>o</sup> LA CORBINE, OU CORNEILLE NOIRE.

*Corvus corone.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*La corneille.* BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 12.

La *corneille* dont il est ici question est la noire, que l'on nomme aussi *corbine*. C'est ce même *oiseau* que l'on prend ordinairement pour le *corbeau*, avec lequel, à la vérité, il a beaucoup de rapports de similitude : on pourroit presque dire qu'il n'en diffère que par la grandeur ; car la *corbine* est d'un tiers environ plus petite que le *corbeau*.

Tout son plumage est d'un noir violet ; la quatrième plume de son aile est la plus longue de toutes ; l'iris de ses yeux est de couleur de noisette ; son bec, qui est recouvert à

sa base par des espèces de soies dirigées d'arrière en avant, est noir, de même que ses pieds, ses ongles, l'intérieur de sa bouche et la peau de sa poitrine ; ses paupières sont entourées de quelques grains noirs.

Au printemps et en automne, on voit les *corneilles*, qui sont omnivores, suivre les sillons du laboureur pour y ramasser des graines, des vers, des insectes, etc. Dès que le soleil décline sur notre horizon, elles prennent leur essor vers la forêt, où elles passent la nuit sur quelques arbres qu'elles ont adoptés ; elles en descendent au lever de l'aurore pour aller, comme la veille, chercher leur nourriture dans la plaine.

En hiver, les *corbines* vivent en société avec les *freux* et les *corneilles mantelées*. Dans cette saison, et surtout lorsque la terre est couverte de neige, du moins dans le département des Vosges, des volées nombreuses de ces diverses espèces d'oiseaux se tiennent autour des lieux habités, ainsi que sur les grandes routes, où elles cherchent leur nourriture dans les excréments des animaux domestiques qui voyagent sur les grands chemins. C'est alors qu'on les prend au moyen d'un cornet de papier, au fond duquel on a placé de la viande, et dont les bords intérieurs sont enduits de glue. L'oiseau, avide de viande, introduit sa tête dans ce cornet pour saisir celle qui est au fond ; mais coiffé de ce bonnet de papier, dont il ne peut plus se débarrasser, il s'élève perpendiculairement tant que ses forces le lui permettent ; puis il retombe dans le même endroit d'où il s'est élevé, lorsqu'il est épuisé de fatigue ; et, après s'en être beaucoup amusé, on s'en saisit très-facilement.

A la fin de l'hiver, les *corbines* se retirent dans les bois, où elles détruisent une grande quantité d'œufs d'autres oiseaux. Là, elles se réunissent par couples, en se

réservant un certain domaine, sans se nuire les unes aux autres; elles y construisent leur nid sur des arbres élevés. Ce nid est fabriqué extérieurement de menues branches mastiquées avec de la fiente ou du crottin d'animaux; il est garni intérieurement de chevelu de racines. La femelle y pond quatre ou cinq œufs plus petits que ceux du *corbeau*, mais qui, comme eux, sont d'un vert pâle bleuâtre, tiquetés d'un grand nombre de taches obscures; elle les couve trois semaines.

Si, durant le temps de l'incubation, dont le soin pénible se partage alternativement entre le mâle et la femelle, ou pendant que les petits sont nés, il passe quelque *oiseau de proie* aux environs de ce nid, le père et la mère s'empressent d'aller à sa rencontre; ils fondent sur lui, et, en le maltraitant à coups de bec, ils le font succomber, ou au moins ils le forcent à s'éloigner.

Les *corbines* ont l'adresse de percer à coups de bec les œufs des autres *oiseaux*, et surtout ceux de *perdrix* et de *cailles*; elles insèrent ensuite leur bec dans le trou qu'elles ont fait, et elles portent ainsi ces œufs à leurs petits. Elles sont susceptibles, de même que le *corbeau* et presque tous leurs congénères, d'apprendre à parler.

### 3.<sup>o</sup> LE FREUX, OU LA FRAYONNE.

*Corvus frugilegus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.  
*La corneille moissonneuse*. BRIS. Orn. tom. 2, p. 16.

Le *freux*, que l'on ne voit guère en France qu'aux approches de l'hiver, y porte vulgairement le nom de *corbeau*, de même que tous ses congénères: il suffit assez généralement, comme nous l'avons déjà dit, qu'un de ces *oiseaux* soit noir pour qu'on le nomme indistinctement

*corbeau*. Cependant le *freux* est une espèce de *corneille* bien différente du *corbeau*. D'abord, il n'est pas, comme lui, carnivore; il est au contraire granivore, vivant cependant aussi de vers, de larves, de hannetons et d'autres insectes: mais on ne le voit jamais avec ses semblables se disputer les lambeaux dégoûtans de quelques cadavres infects. C'est lui que nous voyons, en hiver, particulièrement dans les Vosges, par bandes quelquefois si nombreuses qu'elles obscurcissent l'air. Ces bandes se répandent pendant le jour sur les terres labourées, et retournent, le soir, coucher sur les arbres de la lisière des forêts.

Tout le plumage du *freux* est d'un noir violet, plus brillant sur le dessus que sur le dessous du corps; ses ailes sont à reflets pourprés, et sa queue à reflets verts. Son bec, plus droit et moins gros que celui de la *corbine*, est blanchâtre à sa base et noir dans tout le reste de sa longueur. Cette même base du bec, au lieu d'être entourée de plumes soyeuses, dirigées d'arrière en avant, comme dans les autres *corneilles*, l'est d'une peau nue d'un gris noirâtre, farineuse et souvent galeuse 1). Ses pieds sont noirs, de même que ses ongles et l'iris de ses yeux.

Le petit nombre de *freux* qui nichent dans nos contrées, placent leur nid sur des arbres élevés et près des habitations 2); la femelle y pond quatre œufs, plus

1) Nous observerons avec M. de Buffon que le *freux* n'a le bec ainsi râpé et la base de cet organe dégaînie de plumes, que parce que, vivant particulièrement de petites racines et de vers, il est souvent obligé, pour les saisir, d'enfoncer son bec dans la terre; exercice qui, à la longue, rend son bec raboteux, comme il détruit le germe des petites plumes qui en recouvriraient la base sans cela.

2) Des auteurs prétendent que le *freux* ou la *frayonne* niche

petits que ceux du *corbeau*, mais dont les taches sont plus grandes, surtout vers le gros bout.

#### 4.<sup>o</sup> LA CORNEILLE MANTELÉE.

*Corvus cornix*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*La corneille mantelée*. BRIS. Orn. tom. 2, pag. 19.

(Voyez la planche VIII de cet ouvrage.)

Cette *corneille* a beaucoup de rapports avec les précédentes, dont elle diffère néanmoins par le plumage et par quelques habitudes. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de dix-huit pouces; elle a trois pieds de vol ou d'envergure. Le derrière de son cou, le dessus et le dessous de son corps, sont d'un beau gris-de-perle; tout le reste de son plumage est d'un noir violet, de même que sa tête, en dessus et en dessous; ses ailes, qui, ployées, atteignent presque l'extrémité de sa queue, sont d'un noir à rellets bleuâtres, ainsi que la queue en dessus. L'iris est d'un cendré brun; le bec, les pieds et les ongles, sont noirs.

---

pour l'ordinaire dans les forêts de haute-futaie, et pour ainsi dire en société: car l'on voit souvent, disent-ils, sur le même arbre trois à quatre, quelquefois dix à douze nids de ces *oiseaux*; les autres sont placés sur des chênes voisins. Ils profitent aussi quelquefois des trous de rochers escarpés et exposés au midi, pour y placer leur nid. Ils ne font qu'une seule couvée par an, et ils disparaissent de nos pays dès que leurs petits sont en état de les suivre; ils vont dans d'autres contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, où on les retrouve jusqu'en Sibérie. Quelques personnes prétendent que les petits *freux*, pris au nid, sont aussi délicats à manger que les jeunes *poulets*; ce qu'il y a de certain, c'est que le *freux* adulte, toujours maigre, est un mauvais mets.



La *corneille mantelée* nous arrive au commencement de l'automne, passe avec nous l'hiver, et s'en retourne dans les contrées septentrionales, d'où elle nous étoit venue, vers le mois d'avril 1).

Cette espèce, qui est omnivore, se mêle pendant la saison rigoureuse, dans nos campagnes, avec les bandes nombreuses des *corbines* et des *frayonnes*, pour y chercher, en compagnie, de la pâture. Celle-ci ne mange pas seulement des graines, mais elle s'accommode aussi très-bien de charogne.

Le vulgaire s'imagine que la *corneille mantelée*, qui forme une espèce bien distincte, est un *corbeau* dont la vétusté a fait grisonner le plumage : aussi le nomme-t-il *corbeau gris* ou *vieux corbeau*. Dans le département des Vosges, ainsi que dans toute la ci-devant Lorraine, le peuple désigne cet oiseau sous le nom patois de *crau* ou *crau*, et il applique ce nom à toutes les espèces de ce genre.

On prend en hiver la *corneille mantelée* avec les mêmes pièges que la *corbine* ou *corneille noire*, c'est-à-dire, avec des cornets de papier enduits de glu intérieurement et garnis de viande, ou bien avec de la viande imprégnée de noix vomique réduite en poudre : mais ce dernier moyen est dangereux pour les chiens, à moins qu'on ne fasse usage pour cette chasse de viande de chien, à laquelle les vivans ne touchent pas.

1) On croit que la *corneille mantelée* niche rarement en France ; cependant on en voit quelquefois, dit-on, des nids sur les arbres, et d'autres fois dans des trous d'arbres : elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu verdâtre, et couverts de nombreuses taches d'un brun noirâtre. Dans quelques contrées de l'Allemagne on a mis sa tête à prix.

## 5.° LE CHOUCAS.

*Corvus fuscus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*Le choucas*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 23.

Le *choucas* est un oiseau de passage dans la plupart des départemens de la France, de même que la *frayonne* et la *corneille mantelée*; cependant il nous en reste un assez grand nombre qui passe avec nous l'été, et qui construit, dans cette belle saison, une espèce de peuplade de nids presque entassés sur un même arbre. Ces oiseaux préfèrent néanmoins les tours et les combles de bâtimens en ruine sur lesquels ils établissent une demeure passagère pour le temps de la propagation de leur espèce.

Dans la ci-devant Lorraine, les tours de la basilique de Saint-Nicolas, département de la Meurthe, servent d'asile à une multitude de *choucas*, qui, chaque année, font leur ponte dans les interstices des découpures des ornemens qu'offre l'architecture gothique de ce superbe édifice. On en voit également une grande quantité qui nichent dans les trous des murailles des fortifications de Strasbourg, de même que dans les tours des églises de Rouen et du Mans, où nous en avons déniché plusieurs.

Ces oiseaux font deux pontes par an, et chacune d'elles est composée de cinq à six œufs verdâtres, marqués de quelques taches brunes: ils vivent de grains, de baies, de fruits et d'insectes; cependant ils ont un appétit fort vif pour les œufs, et surtout pour ceux des *perdrix*, dont ils font une grande destruction.

Le *choucas* a deux pieds deux pouces de vol ou d'en-

vergure ; il est plus petit que la *corneille noire*, et ses ailes, ployées, atteignent, à neuf lignes près, l'extrémité de sa queue. Le sommet de sa tête est d'un noir changeant en violet ; l'occiput, et la partie supérieure du cou, tirent sur le cendré. Tout le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un noir changeant en violet ; la gorge est également noire, mais chaque plume qui revêt cette partie est marquée d'une ligne blanche qui s'étend selon la longueur de sa tige ; les narines sont environnées de quelques points blancs. Tout le dessous du corps, y compris les jambes, est d'un noir moins profond que le dessus ; les grandes pennes des ailes sont noires en dessous, noires en dessus du côté intérieur, et noires à reflets verts du côté extérieur ; les couvertures du dessus des ailes sont d'un noir changeant en violet. L'iris est blanchâtre ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

M. de Buffon, dans son *Histoire des oiseaux*, admet une autre espèce de *choucas*, indigène de la France, et qu'il nomme *chouc*. Il dit que son plumage, parfaitement noir, n'a aucun mélange de cendré ; qu'il est plus petit que le *choucas*, et que ses yeux sont entourés de points blancs. Levaillant assure que c'est la femelle du *choucas*, et d'autres auteurs soutiennent que c'est une variété distincte. Dans ce conflit d'opinions, nous ne pouvons que regretter que les circonstances ne nous aient pas permis de constater un fait si digne de l'attention de tout observateur que l'amour des découvertes anime.

## 6.° LE CHOQUARD, OU CHOUCAS DES ALPES.

*Corvus pyrrhocorax*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*Le choucas des Alpes*. Bris. Ornith. tom. 2, pag. 30.

Nous n'eussions sans doute connu le *choquard* que d'après le signalement qu'en tracent quelques ornithologistes, qui lui assignent pour séjour habituel les hautes montagnes, et surtout celles des Alpes (quelques précautions que nous ayons prises pour nous assurer s'il fréquentoit celles des Vosges, le résultat de nos recherches a été qu'il y est absolument inconnu); ou bien nous n'aurions pu en parler qu'après l'avoir vu dans quelque collection d'amateurs, si l'hiver de 1788 n'en eût fait descendre une grande quantité dans la partie basse ou agricole de notre département (les Vosges).

Profitant des rigueurs de cette saison, où la terre étoit couverte de plusieurs pieds de neige, pour nous procurer quelques espèces d'*oiseaux* dont les apparitions dans ces contrées ne sont qu'accidentelles. un heureux hasard nous fit rencontrer, sur la route qui conduit de Mirecourt à Poussay, une volée considérable de *corbeaux*, de *cornilles*, de *choucas* et de *choquards*, vivant ensemble, et cherchant de compagnie, sur ce grand chemin, parmi les débris d'une voiture de paille qui avoit versé. ainsi que dans les crottins des chevaux qui la conduisoient, quelque subsistance.

Frappé de la couleur rouge des pieds et de la couleur jaune du bec de quelques-uns de ces *oiseaux*, dont la blancheur de la neige relevoit encore l'éclat, il nous fut facile de reconnoître que c'étoient des *choquards*, et dès-lors notre impatience d'en devenir possesseur fut extrême.

La faim les rendoit si peu défiants que, non seulement nous pûmes les approcher à la portée du coup de fusil, mais que nous pûmes même attendre que deux de l'espèce à pieds rouges se disposassent sur le même alignement, pour recevoir ensemble le coup fatal qui trancha leurs jours : un troisième, aussi à pieds rouges, devint, au vol, la victime de notre ambition. Ce dernier étoit un *crave*, dont nous allons donner l'histoire.

Nous reconnûmes, par la dissection que nous en fîmes, que les deux *choquards* étoient des mâles. La longueur de ces *oiseaux*, mesurée du bout du bec à celui de la queue, étoit, dans les deux individus, de vingt-un pouces et demi. De l'extrémité de la plus longue plume de l'aile étendue à l'autre, ils avoient vingt-huit pouces d'envergure : lorsque leurs ailes étoient ployées, elles s'étendoient aux trois quarts de la longueur de leur queue, dont les plumes étoient d'égale longueur. L'un et l'autre avoient le bec jaune, mais d'un jaune presque aurore. Ce bec étoit plus court, plus aplatti et plus arqué que celui des *corbeaux* et des *corneilles* ; il étoit, comme le leur, recouvert à sa base de plumes soyeuses, dirigées d'arrière en avant sur les narines. Tout leur plumage, tant en dessus qu'en dessous du corps, étoit d'un noir profond et brillant, avec des reflets d'un pourpre bleu changeant en vert. L'iris de leurs yeux étoit noir, de même que leurs ongles. Nous ne pouvons rien dire des habitudes de cet *oiseau*, qui n'est que de passage très-accidentel dans la plupart de nos départemens.

7.<sup>o</sup> LE CRAVE, OU CORACIAS.

*Corvus graculus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.  
*Le coracias*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 3.

Le *crave*, que nous nommerons aussi *coracias proprement dit*, a tout le fond de son plumage noir ; mais ce fond obscur est relevé et enrichi par des reflets verts, bleus et pourpres, qui y jouent admirablement bien, et qui flattent la vue de l'observateur.

Mais ce qui tranche davantage dans cet *oiseau*, c'est son bec alongé, menu et arqué, dont la couleur est d'un rouge vif et éclatant, de même que ses pieds, qui sont terminés par des ongles noirs.

Quoique sa queue, dont les plumes sont d'égale longueur, soit courte, ses ailes cependant sont assez longues pour qu'il puisse soutenir un vol élevé et de long trajet.

La taille du *crave* est assez élégante et svelte ; sa longueur totale, prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de quinze pouces et demi ; son envergure est de cinquante-six pouces : l'iris de ses yeux est de couleur de noisette.

Le *crave* se plaît sur le sommet des plus hautes montagnes des Alpes, ainsi que sur celles de la ci-devant Auvergne (département du Cantal). Quoique nos montagnes des Vosges soient très-élevées, néanmoins on n'y trouve jamais cet *oiseau*, ou du moins il n'y a jamais été observé. Cependant, dans des hivers rigoureux et abondans en neige, nous l'avons rencontré dans la partie agricole de ce département, mêlé parmi des *corbeaux*, des *corbines* et *cornilles mantelées*, cherchant avec eux sa nourriture, le long des chaussées, dans les excréments des animaux.

La femelle de cet *oiseau* établit son nid au haut des

vieilles tours abandonnées ou bien au sommet de quelque rocher escarpé; elle y pond quatre ou cinq œufs qui sont d'un fond blanc, tacheté de jaune sale.

Le cri du *coracias* est aigre et en même temps sonore, et il le fait entendre presque continuellement. Il y a des ornithologistes recommandables qui prétendent que, malgré la dureté déchirante de sa voix, cet oiseau apprend néanmoins assez facilement à parler, et qu'ainsi il modifie le désagrément de son cri.

### 8.<sup>o</sup> LE CORACIAS HUPPÉ.

*Corvus eremita*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*Le coracias huppé, ou le sonneur*. BRIS. Orn. t. 2, p. 6.

Le *coracias huppé*, qui porte aussi le nom de *sonneur*, habite, comme le précédent, les hautes montagnes des Alpes; il se trouve aussi sur celles des Pyrénées. C'est toujours au faite des vieilles tours abandonnées et en ruine, ou sur le sommet de quelque rocher fendu et inaccessible aux hommes, que cet oiseau établit son nid; la femelle y pond, à chaque couvée, deux ou trois œufs, et les petits qui en éclosent sont très-susceptibles de s'apprivoiser, surtout si on a eu soin de les prendre fort jeunes et avant qu'ils ne pussent voler.

On a donné à cet oiseau le nom de *sonneur*, sans doute à cause de la ressemblance et du rapport qu'on a cru trouver dans son cri avec le son de cette espèce de clochette que l'on suspend, dans nos montagnes, au cou de quelques vaches, qui, errant tout l'été au gré de leurs désirs dans les forêts, s'y égareraient sans cette précaution.

Le *sonneur*, qui est de la grosseur d'une poule ordi-

naire, a tout le fond de son plumage d'un noir profond et lustré, avec des reflets d'un beau vert, changeant selon les incidences de la lumière. Ses pieds sont rouges, ainsi que son bec, qui est long, menu et propre à s'insinuer dans les fentes des rochers et dans les crevasses de la terre pour y chercher des hannetons, des vers, des courtilières et divers autres insectes, ainsi que leurs larves, dont il fait sa nourriture; et sous ce point de vue cet oiseau doit être rangé parmi ceux qui sont utiles à l'agriculture.

Ce *coracias* est remarquable par une huppe de plumes qu'il porte sur le sommet de sa tête et qui se dirige d'avant en arrière. Cette huppe, qui ne paraît que quand l'oiseau est adulte, tombe et disparaît lorsqu'il est avancé en âge; à cette époque sa tête, devenue chauve, est d'une couleur jaune, marquée de taches rouges: aussi ce changement l'a-t-il fait appeler par quelques ornithologistes *beau chauve*; ils en ont même fait une espèce particulière et distincte de celle du *sonneur*.

Il ne diffère pas seulement du précédent par la huppe qu'il porte sur la tête, mais il a encore le cou plus grêle et plus allongé que lui; sa tête est d'ailleurs plus petite, sa queue plus courte, et l'iris de son œil est d'un brun obscur.

C'est un oiseau de passage, dont le vol est très-élevé, qui va toujours par bandes nombreuses, cherchant souvent leur nourriture dans les prés fangeux et dans les terrains marécageux. En certaines années, le *coracias huppé* traverse, en mars ou avril, le département des Vosges, et y repasse en sens inverse en septembre ou octobre; mais il s'y arrête rarement, ou bien s'il se rabat sur quelques prairies humides, ce n'est que pour le temps d'y prendre à la hâte la nourriture dont il a besoin.



9.<sup>o</sup> LA PIE.

*Corvus pica*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*La pie*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 35.

(Voyez la planche VIII de cet ouvrage.)

La *pie* est grosse comme un *geai* ; elle a environ un pied six pouces de longueur, car il y en a de plus grandes les unes que les autres ; son vol est de vingt-deux pouces, et ses ailes ployées n'atteignent pas le quart de la longueur de sa queue.

Sa tête, sa gorge, son cou, le haut de sa poitrine et de son dos, sont d'un noir profond qui imite le moelleux du velours ; les couvertures supérieures de sa queue sont d'un noir violet à reflets cuivreux ; le bas de son dos et son croupion sont gris ; ses plumes scapulaires, le bas de sa poitrine, le haut de son ventre et ses côtes, sont d'un blanc pur ; son bas-ventre, ses jambes, les couvertures du dessous de ses ailes et de sa queue, sont noires : les petites couvertures de ces parties sont d'un vert obscur dont la nuance s'étend sur les grandes couvertures ; cependant elle tire un peu sur le violet du côté extérieur. Les plumes de l'aile sont d'un noir nué, vers leur extrémité, d'une teinte d'un vert de canard ; elles sont plus ou moins marquées de blanc du côté intérieur. Les douze plumes dont la queue est composée, sont noires en dessous ; en dessus, elles sont d'un noir verdâtre à reflets couleur de cuivre de rosette dans leur plus grande longueur et à reflets violets vers leur extrémité. Les deux plumes du milieu de cette partie ( très-souvent il n'y en a qu'une ) sont en totalité couvertes de ces belles nuances qui ne colorent que le côté extérieur des pen-

nes latérales, qui sont noires intérieurement : ces deux pen-  
nes intermédiaires dépassent la première des latérales de  
chaque côté, d'un pouce et demi, et toutes les autres  
vont en diminuant de grandeur à mesure qu'elles sont  
plus extérieures, en sorte que la queue est cunéi-  
forme ( en forme de coin. ) L'iris, le bec, les pieds et les  
ongles, sont noires.

La *pie* est un oiseau carnacier qui aime les charognes,  
et qui dévore les petits oiseaux, ceux surtout qu'elle  
trouve pris aux pièges ; elle mange leurs jeunes, de même  
que leurs œufs, et fait la guerre aux rats comme aux  
mulots. Son cri est rauque et désagréable. quoiqu'elle soit  
susceptible d'apprendre à parler. même assez distinctement ;  
elle jase beaucoup et au point que son babil est passé en  
proverbe pour désigner de grands parleurs : on dit d'eux  
*qu'ils jasant comme des pies.*

Cet oiseau est fort turbulent, et surtout défiant et  
suspçonneux ; il est très-difficile d'en approcher et  
de le surprendre à portée du coup de fusil ; il secoue  
et remue incessamment sa queue : on le nomme vul-  
gairement *agasse* ou *oyesse* dans la ci-devant Lorraine.

Les *pies* sont aussi rares sur les montagnes des Vos-  
ges, qu'elles sont communes et nombreuses dans la par-  
tie basse de ce département, où on les trouve dans tou-  
tes les saisons ; elles passent, chez le peuple, pour être  
sorciers.

C'est à la fin de l'hiver que la *pie* construit, au sommet  
des arbres les plus élevés, un nid spacieux, composé ex-  
térieurement de branches épineuses et matelassé intérieu-  
rement de matières molletes, telles que des racines de  
chien-dent ; la femelle y pond, une seule fois par an,  
huit œufs d'un fond vert bleu, semé de taches brunes. Ce  
nid est recouvert d'épines et n'a d'autre ouverture que

celle qui est nécessaire pour l'entrée et la sortie de l'oiseau 1).

On prend les *pics*, de même que les *corbeaux*, avec des yeux d'écrevisses, réduits en poudre, que l'on amalgame avec de la graisse. Ce procédé n'est point dangereux pour d'autres animaux intéressans, tels que les chiens de garde, que l'on fait périr avec de la noix vomique, dont on se permet trop légèrement l'usage.

### 10.<sup>o</sup> LE GEAI.

*Corvus glandarius*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*Le geai*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 47.

(Voyez la planche VIII de cet ouvrage.)

*Legeai* est un oiseau qui est répandu dans tous les départemens de la France, où il reste constamment sédentaire ; 2) il est connu dans plusieurs sous les noms vulgaires de

1) C'est dès le mois de février que la *pie* commence à faire son nid ; le mâle et la femelle y travaillent en commun, et souvent alternativement. Si on détruit leurs œufs, la femelle abandonne le nid, qui lui a demandé, ainsi qu'à son mâle, deux mois de travail ; elle s'empare alors d'un nid ancien et même d'un nid nouveau de *corneille*, si cependant il n'est pas occupé ; elle y dépose ses œufs pour la seconde fois ; elle pond même jusqu'à trois reprises : mais, lorsqu'elle n'est point dérangée dans sa ponte, elle ne fait jamais qu'une couvée.

1) Quoique les *geais* demeurent pendant l'hiver dans nos pays, puisque l'on y voit de ces oiseaux en toutes les saisons, cependant cette assertion ne convient qu'à une partie de l'espèce : car il est bien certain que la plupart quittent nos climats à l'approche des froids, et se dirigent vers le midi, puisqu'on les voit arriver, en même temps que plusieurs autres oiseaux de passage, dans les îles de l'Archipel du Levant et sur les côtes de l'Égypte, suivant le témoignage de plusieurs naturalistes voyageurs.

*colas* ou de *jacques* : il est rempli d'instinct et de gentillesse. Lorsqu'il est pris jeune, il apprend facilement à parler et à siffler ; il contrefait plusieurs espèces d'*oiseaux*, et se rend fort familier.

On le reconnaît, à ne point s'y méprendre, aux belles plumes rayées transversalement de bleu clair et de bleu plus foncé, qui se voient sur le pli antérieur de son aile, et qui sont surmontées d'une tache longitudinale d'un blanc pur, qui elle-même a son sommet bordé par le noir profond des grandes plumes des ailes. dont les six extérieures sont blanches dans toute la longueur de leur partie externe, à commencer des plumes bleues, jusqu'à l'extrémité des ailes, qui, lorsqu'elles sont ployées, n'atteignent pas le quart de la longueur de la queue.

Le *geai* a sur la tête un toupet de plumes blanches, noires et bleues, douces et soyeuses, que l'oiseau relève au gré de ses désirs.

Le bec noir de cet *oiseau* est fort et robuste ; il est long d'un pouce et demi environ : ses yeux sont bleus ; le derrière de sa tête est composé de plumes rousses et de plumes couleur de perle. Le dos, plus pâle, tire sur le cendré : les plumes voisines du croupion sont blanchâtres, et la queue, qui est tiquetée de blanc sur un fond noir, est beaucoup plus courte que celle de la *pie* ; elle est d'ailleurs taillée en rond. Sa poitrine et son ventre sont d'un cendré pâle ; le dessous de son bec est plus blanc, et cette couleur lui forme un espèce de collier. Une tache noire, imitant le velours, se dispose, de chaque côté du bec, en forme de moustaches ; ses pieds et ses doigts, dont l'extérieur est uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation, et qui sont d'un brun roux, sont armés d'ongles noirs un peu crochus. On voit aux galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris un *geai* parfaitement blanc.

La femelle pond quatre œufs et quelquefois cinq, qui sont de couleur cendrée, avec des taches plus foncées, de gris verdâtre, dans un nid qu'elle construit dès la fin d'avril sur le chêne et quelque autre arbre de la forêt. Ce nid hémisphérique est composé extérieurement et intérieurement de petites racines entrelacées les unes dans les autres, sans aucune autre espèce de matières plus moielles en dedans. L'incubation dure une quinzaine de jours, et la ponte a lieu deux fois chaque année.

Lorsque le *geai* voit quelque animal de rapine, il jette un cri perçant, qui bientôt rassemble tous les autres *geais* du canton pour lui faire tête; ils ont pour la *chouette* une antipathie violente, qui fait qu'en contrefaisant bien la voix de cet accipitre on prend beaucoup de *geais* à la pipée.

Il y a si peu de différence entre le mâle et la femelle, que les oiseleurs les plus habiles conviennent eux-mêmes qu'ils ne peuvent les distinguer l'un de l'autre; quelques ornithologistes prétendent que les mâles sont plus gros et plus fortement colorés: ce caractère est d'autant moins certain, qu'en comparant deux mâles de cette espèce ensemble, dont l'un aura plusieurs années et l'autre sera jeune, on prendra le premier pour un mâle et l'autre pour une femelle; c'est ce qui nous est arrivé, et c'est ce que la dissection de l'un et de l'autre a démenti.

## II.<sup>o</sup> LE CASSE-NOIX.

*Corvus caryocatactes*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 50.

*Le casse-noix*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 59.

Quoique le *casse-noix* ne soit qu'un oiseau accidentellement de passage dans plusieurs de nos départemens, tels que ceux des haut et bas Rhin, du Doubs, de la Haute-

Saône, de la Côte-d'Or et des Vosges, il nous suffit qu'on le rencontre dans ces parties de la France pour que sa description historique doive trouver ici une place.

Le bec de cet *oiseau* est droit et plus effilé que celui du *geai* ou de la *pie*; la mandibule supérieure est la plus longue, et elle est obtuse.

Le *casse-noix* est à peu près de la grosseur de la *pie*; sa queue, moins longue, est composée de plumes à peu près égales. Le fond de son plumage est d'un brun noirâtre, semé de taches blanches, excepté sur le dessus et le derrière de la tête. Les penes de ses ailes et de sa queue sont d'un noir brillant, sans taches ni nuances quelconques. Le dessous de son corps est marqué de taches plus larges que celles du dessus. La sixième et la septième penne de son aile sont bordées de blanc à l'extrémité; les suivantes sont terminées par une très-petite tache blanche. L'iris de ses yeux est couleur de noisette; son bec, dont les narines sont rondes et recouvertes de petites plumes blanchâtres et soyeuses, dirigées d'arrière en avant, est noir, ainsi que ses pieds et ses ongles.

Le *casse-noix* habite ordinairement les pays froids, sur les montagnes ombragées de sapins, des semences desquels il fait sa nourriture ordinaire. Quoique les montagnes des Vosges soient couvertes de ces espèces de conifères, nous sommes assurés que cet *oiseau* n'y est pas fort commun, et qu'il n'y niche jamais; car celui de notre cabinet, qui a servi pour cette description, a été tué dans les sapinières de ces montagnes, comme un *oiseau* qui y est presque inconnu 1).

---

1) M. de Buffon cite des observations faites, au sujet du *casse-noix*, par feu M. Lothinger de Sarbourg. Il en passa en Lorraine, dans l'année 1754, des volées si nombreuses, dit-il, que les bois et les

C'est, sans doute, de son habitude de casser les noisettes pour manger leur amande, que cet oiseau tire son nom : cependant il ne se borne pas exclusivement à cette nourriture ; il mange aussi des glands et plusieurs autres espèces de baies sauvages, après les avoir épluchées, comme aussi des insectes et leurs larves. On dit que les *casse-noix* causent un grand préjudice aux forêts, en perçant, à la manière des pics, les gros arbres pour y placer leur nid, ainsi que leur provision de noisettes. La ponte de cet oiseau est, dit-on, de cinq ou six œufs, dont le fond de la couleur est un blanc jaunâtre, parsemé de petites taches noirâtres.

## DEUXIEME GENRE.

### LES ROLLIERS.

Les caractères propres et particuliers au genre des *rolliers*, qui est très voisin de celui des corbeaux, consistent en un bec droit, en cône allongé, moins gros cependant que celui des espèces de ce genre ; leur mandibule supérieure se recourbe foiblement sur l'inférieure, et le bout en est un peu tourné en bas ; les

---

campagnes en étoient remplis : leur séjour dura tout le mois d'octobre ; et la faim les avoit tellement affoiblis qu'ils se laissoient approcher et tuer à coups de bâton. Le même observateur ajoute que ces oiseaux reparurent en 1763, mais en beaucoup plus petit nombre, et que leur passage se fit également en automne ; il a remarqué qu'ils mettent ordinairement, entre chaque passage, un intervalle de six à neuf années.

plumes soyeuses et désunies qui recouvrent la base de ce bec, au lieu d'être dirigées d'arrière en avant, le sont d'avant en arrière, et laissent les narines à découvert; une espèce de verrue est placée derrière l'œil, qui lui-même est entouré d'un cercle de peau jaune, dénuée de plumes; leurs pieds enfin sont plus courts que ceux du genre précédent. Celui-ci ne renferme qu'une seule espèce indigène de la France, et c'est le *rollier d'Europe*.

#### LE ROLLIER D'EUROPE.

*Coracias garrula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 51.

*Le rollier*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 64.

(Voyez la planche VIII de cet ouvrage.)

Cet oiseau, auquel on a donné très-improprement les noms de *geai de Strasbourg*, de *perroquet d'Allemagne* ou de *pie de mer*, quoiqu'il n'ait avec ces espèces aucun rapport, est de passage plus rare et plus accidentel encore que le précédent dans les départemens des haut et bas Rhin, comme dans celui des Vosges, où il ne paraît que très-rarement, en petite quantité, et jamais qu'en automne, lorsque par hasard quelques-uns s'écartent du chemin de leur émigration 1).

Le *rollier* est un oiseau extrêmement sauvage; aussi ceux qui nous arrivent et qui séjournent très-peu de temps dans

---

1) Le savant et estimable Daudin nous assura, quelque temps avant sa mort, qu'on avoit tué, les années précédentes, un *rollier* dans la forêt de Mont-Rouge, près de Paris.



les Vosges, s'y tiennent-ils cachés dans l'épaisseur des forêts les plus sombres et les moins fréquentées, où jamais on ne les découvre que par le hasard le plus fortuit. C'est de cette manière que celui que nous possédons dans notre cabinet a été rencontré par un charbonnier chasseur, qui lui-même est habituellement campé dans les bois. Il tua ce charmant oiseau au moment où il étoit occupé à chercher dans la mousse, au pied d'un chêne antique, des vers, des larves ou quelques autres insectes, dont, sans doute, il fait sa nourriture habituelle.

La longueur totale du *rollier*, mesuré de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de près de treize pouces; ses ailes étendues ont deux pieds d'envergure, et lorsqu'elles sont ployées, elles atteignent les deux tiers de la longueur de sa queue. L'iris de ses yeux, qui déjà étoit éteint après trois jours de privation de la vie, conservoit encore néanmoins une teinte d'un jaune aurore, qui, durant son existence, pouvoit bien être rouge; son bec, noirâtre dans toute sa longueur, étoit jaune à sa base; ses narines, longues et étroites, étoient disposées obliquement sur la base de ce bec, où elles paroisoient à découvert; ses pieds et ses doigts jaunâtres étoient terminés par des ongles d'un brun obscur.

Le plumage de ce charmant oiseau est un assemblage des plus belles et des plus vives couleurs. Le dessus de sa tête et le haut de son cou sont d'un bleu d'aigue-marine, réfléchissant un vert sombre, selon l'incidence de la lumière. Tout le dessus de son corps est du même bleu, mais infiniment plus clair; son dos est d'un fauve léger, ainsi que ses plumes scapulaires. Un mélange de vert, de violet et de bleu, forme la nuance des plumes qui revêtent son croupion, et cette couleur s'étend sur les couvertures supérieures de sa queue. Les penne de

cette dernière partie sont bleuâtres en dessus, et noirâtres en dessous. Les petites couvertures supérieures de ses ailes sont du bleu violet le plus éclatant. Les grandes couvertures les plus proches du corps sont d'un bleu d'aigue-marine, un peu plus sombre que le dessus de la tête; celles de ces grandes couvertures qui sont les plus éloignées du corps, sont de cette même couleur, mais très-claire, et toutes sont terminées d'un bleu de roi, ayant leurs tiges noires. Les grandes plumes des ailes sont d'un bleu violet, nuancé de fauve et de vert obscur. La gorge, le devant du cou, sont d'un bleu d'aigue-marine très-brillant, et chaque plume qui recouvre ces parties est variée de lignes plus claires qui suivent la direction de la tige. Tout le dessous du corps, savoir, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, sont d'un bleu d'aigue-marine très-clair.

Nous ne pouvons rien dire des mœurs ni des habitudes de cet *oiseau*, parce que son passage accidentel et très-rare en France ne nous a pas fourni l'occasion de les observer.

### TROISIÈME FAMILLE.

## LES PASSEREAUX

A BEC CONIQUE, DIFFÉREMMENT MODIFIÉ DANS SA STRUCTURE, SUIVANT LES DIFFÉRENS GENRES.

Nous avons placé dans cette famille, qui renferme cinq genres, tous les *oiseaux* qui ont le bec conique : ce cône néanmoins n'est

point uniforme dans tous les genres qui composent cette famille; il prend différentes formes, suivant les espèces différentes.

Dans le premier genre, par exemple, qui est celui du *loriot*, le cône du bec est allongé, comprimé à sa base, et échancré vers le bout de la mandibule supérieure, comme celui des *merles*; chaque mandibule se termine en une pointe aiguë.

Dans le deuxième genre, celui de l'*étourneau*, le bec est également en cône allongé, à pointe très-acérée, à mandibules entières; mais le bout de chaque mandibule est plus large qu'épais, et il est aplati horizontalement à sa base.

Dans le troisième genre, qui est celui des *gros-becs*, ce cône est court, gros, et comme renflé à sa base. (Nous avons sous-divisé ce troisième genre en quatre petites tribus, d'après la conformation différente du bec.)

Dans le quatrième genre, qui est celui des *moineaux*, le bec, en forme de cône court, n'est point renflé à sa base. (Nous avons aussi sous-divisé ce genre en trois petites tribus, d'après la modification différente du cône que présentent ses espèces.)

Dans le cinquième genre enfin, qui est celui des *bruans*, le cône du bec se prolonge en pointe; la mandibule supérieure est

plus étroite que l'inférieure; la ligne qui les sépare est courbe, et on remarque dans le palais une espèce de verrue osseuse qui y fait saillie.

PREMIER GENRE.

LES LORIOTS.

Les caractères particuliers au genre des *loriots* consistent, ainsi que nous l'avons annoncé dans les caractères généraux de la famille, en un bec en cône alongé, comprimé horizontalement à sa base, échancré, comme celui des *merles*, vers le bout de la mandibule supérieure; et chacune des mandibules se termine en pointe assez aiguë. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce indigène de la France, qui est le *loriot d'Europe*.

LE LORIOT D'EUROPE.

*Oriolus galbula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 52.

*Le loriot*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 320.

(Voyez la planche IX de cet ouvrage.)

Le *loriot*, qui est la seule espèce de son genre, habite périodiquement la France durant quelques mois; il y arrive au milieu du printemps, et l'abandonne dès les commencemens de septembre (1).

---

1) Lorsque le *loriot* arrive au printemps dans nos pays, il

Le *loriot* est à peu près de la grosseur du *merle* ; il a de longueur totale , du bout du bec à celui de la queue , dix pouces ; son vol ou son envergure est de seize pouces. Le bec de cet *oiseau* est de couleur marron rougeâtre , de même que l'intérieur de sa bouche. L'iris de ses yeux est d'un rouge assez vif ; ses pieds sont d'un gris bleuâtre , et ses ongles noirs.

Le *loriot* , par ses proportions , l'élégance de sa forme , et par le brillant de ses couleurs , est , sans contredit , un des plus beaux *oiseaux* de nos climats. Sa robe , quoique simple , n'en paroît pas moins cossue. Tout son plumage , sur la tête , le cou , le dessus et le dessous du corps , est d'un jaune brillant qui contraste admirablement bien avec le noir de velours profond de ses ailes et d'une partie de sa queue : quelques traits de cette couleur noire sont répandus sur différentes parties de son corps. Entre le bec et l'œil on voit une tache noire qui est placée de chaque côté ; les couvertures supérieures des ailes sont de cette même couleur , ainsi que celles qui sont les plus éloignées du corps ; mais ces dernières sont terminées par du jaune pâle. Les plumes des ailes sont du même noir ; cependant les unes sont bordées extérieurement d'un trait blanc , et les autres d'un trait de jaune de paille. Les deux plumes du milieu de la queue sont d'un vert d'olive à leur origine , noires dans le reste de leur longueur , et terminées par un trait jaune. Les plumes latérales de cette même partie

---

voyage seul ; mais lorsqu'il part en automne , il voyage en famille. C'est vers la fin de mai qu'il paroît aux environs de Paris ; il en repart au commencement de septembre. Le mâle de cet *oiseau* est deux ans avant d'acquérir son beau plumage jaune et noir , sans aucun mélange ; cependant il s'apparie et produit avant d'avoir pris ses belles couleurs.

sont jaunes à leur extrémité, et noires à leur origine; cette dernière couleur anticipe d'autant moins que les plumes sont plus extérieures.

Le plumage de la femelle est d'un vert d'olive sur la partie supérieure du corps, et d'un gris blanc en dessous, avec des traits de gris brun qui suivent la direction des plumes. Les couvertures de ses ailes et de sa queue sont du même jaune que dans le mâle; les plumes de ses ailes sont brunes, et celles qui sont plus près de son corps sont d'un vert d'olive du côté extérieur, bordées en dehors ou de blanc ou d'olivâtre. Les plumes de la queue sont d'un vert d'olive, teintées de noirâtre à l'extrémité et terminées de jaune.

Le *loriot* vit de chenilles, de vermisseaux et d'autres insectes (1), de même que de baies, de fruits et de cerises, dont il est très-friand. Il place son nid à la bifurcation d'une branche; ce nid est construit avec tant d'art que le vanier même le plus industrieux ne pourroit l'imiter: il est composé à l'extérieur de fétus de paille et de brins de chanvre, qui sont dirigés de droite à gauche, en passant sous le nid, et qui viennent s'attacher à deux rameaux opposés. L'intérieur de ce nid est garni de petites tiges de graminées, de mousses et de plumes, liées ensemble par un tissu de toiles d'araignées.

C'est sur ce matelas douillet que la femelle pond quatre œufs d'un fond blanc sale, tachetés de quelques points d'un

1) Il nous est arrivé plus d'une fois, en herborisant dans les forêts au commencement du printemps, d'y rencontrer des *loriots* au moment de leur arrivée; ils paroissent tellement affamés, que, sans redouter notre présence, ils se jetoient avidement sur les *insectes* qu'ils apercevoient à terre: nous en avons même tué plusieurs dans ce moment, et ils étoient tous d'une maigreur extrême.

brun noirâtre. Les petits qui en éclosent suivent leurs père et mère, jusqu'à leur départ, qui se fait en famille, et qui a lieu, comme nous l'avons déjà dit, à la fin d'août ou au commencement de septembre.

Dans les Vosges, où l'on croit que l'arrivée de cet oiseau est un indice de la cessation des gelées, on le nomme vulgairement *gloriot* ou *glorieux*. Dans ce département on donne la chasse aux *loriots* dans le temps de la maturité des cerises; cette chasse, qui s'y fait comme par partie de plaisir, consiste à établir sous quelque arbre, à portée des cerisiers, qui sont en grande abondance dans ces contrées (à raison du commerce que l'on y fait de la liqueur, connue sous le nom de *kirsch-wasser*, qu'on y fabrique avec le fruit fermenté de ces arbres), à y établir une loge de verdure dans laquelle on attend patiemment que ces oiseaux, qui font une grande destruction de ces fruits, viennent à la picorée, et on les tue à coup de fusil.

## DEUXIEME GENRE.

### LES ÉTOURNEAUX.

Les caractères particuliers au genre des *étourneaux* sont faciles à saisir: ils consistent dans leur bec qui est en cône alongé, à pointe très-acérée, à mandibules entières aplaties horizontalement à leur base, et dont le bout de chacune est plus large qu'épais; dans des narines à demi-recouvertes par une membrane; dans une paupière interne; dans le doigt extérieur, qui est

uni avec celui du milieu jusqu'à la première articulation, et enfin dans l'ongle postérieur, qui est le plus fort de tous. Nous ne connoissons en France qu'une espèce de ce genre, c'est l'*etourneau ordinaire* ou *d'Europe*.

### L'ÉTOURNEAU D'EUROPE.

*Sturnus vulgaris*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 106.  
*L'étourneau*. BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 139.

(Voyez la planche IX de cet ouvrage.)

On ne connoit en France qu'une seule espèce d'*étourneaux*, dont quelques individus y séjournent pendant toute l'année. On y voit cet *oiseau*, qui dans plusieurs départemens porte le nom vulgaire de *sansonnet*, en bandes nombreuses, et surtout à l'arrière-saison. Dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Haute-Saône, des haut et bas Rhin, dans celui de la Côte-d'Or, et dans la partie basse ou agricole des Vosges, il se tient volontiers au milieu des troupeaux de vaches, avec lesquels il vit avec une sorte de familiarité; il paroît ne pas se plaire autant dans les montagnes, où il est plus rare. On l'apprivoise aisément, lorsqu'il est pris jeune; il est même facile de lui apprendre à siffler; il se plaît à contrefaire la voix de plusieurs animaux, et même celle de l'homme 1) : il s'accommode fort bien de toute espèce de nourriture.

---

1) Nous avons été aussi étonnés que surpris d'admiration, cet hiver tant chez un de nos amis à Paris (M. Thirel), d'y entendre parler un *étourneau* que nous n'avions pas vu en entrant, parce que sa cage étoit placée derrière nous : cet *oiseau* articuloit une douzaine de



L'étourneau est à peu près de la grosseur du merle ordinaire ; sa longueur totale , prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de huit pouces et demi ; il en a quatorze de vol, et quand ses ailes sont ployées, elles atteignent au-delà des trois quarts de la longueur de sa queue. Le fond de son plumage est noirâtre , à reflets verts et rouges, suivant l'incidence de la lumière ; des taches de gris, de blanc, quelquefois de bleu , et même de rouge, sont disséminées sur ses plumes qui, généralement parlant, sont longues et étroites ; son bec, droit et anguleux , est d'un beau jaune orangé dans le mâle, qui a l'œil noir et le dos plus chargé de couleur pourpre, ainsi que le croupion plus verdâtre, que la femelle, dont le bec est brun avec une petite maille dans le blanc de l'œil ; le plumage de cette dernière est aussi moins taché que celui du mâle. L'un et l'autre ont la queue courte et noire, les pieds couleur de chair et les ongles noirâtres.

L'étourneau habite , pendant l'été, les prairies aqueuses, et, en hiver, ceux qui passent avec nous cette saison rigoureuse, se tiennent sur les tours, les toits des maisons,

---

phrases suivies avec tant de précision que nous crûmes que c'étoit quelqu'un qui parloit dans l'appartement voisin ; en effet, le son de sa voix étoit tellement guttural qu'il paroissoit venir de loin.

Ce qui nous surprit beaucoup, ce fut que cet animal, entendant sonner la messe, apostropha sa maîtresse, l'appelant par son nom, et lui dit : *Mademoiselle, entendez-vous la messe que l'on sonne ? Prenez votre livre, et revenez vite donner à manger à votre polisson !*

Il égaie ce babil par deux ou trois airs de flageolet, qu'il siffle d'autant plus agréablement, qu'en y mêlant beaucoup du sien, il fait des transitions de l'un à l'autre par des modulations graduées insensiblement.

ou à la source de quelques fontaines qui ne gèlent pas.

Cet oiseau vit de vers, de petits scarabées, ainsi que de baies, de raisins et de semences. Il fait son nid dans des trous d'arbres ou de murailles, et ceux qui restent parmi nous habitent constamment les environs du canton qui les vit naître. La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs, teints légèrement de bleu verdâtre.

Les *étourneaux* passent, durant l'été et l'automne, la nuit dans les roseaux; ils y jasant beaucoup le soir, ainsi que le matin, avant de se séparer pour se répandre en bandes nombreuses dans les prairies au milieu de quelques troupeaux de vaches. Il n'est pas fort rare de les voir aussi mêlés parmi les *corbeaux*, les *corneilles* et les *choucas*. Quoiqu'il nous reste pendant l'hiver une grande quantité de ces *oiseaux*, ils n'en sont pas moins pour cela de passage. Aux approches de l'hiver, ils se portent en troupes, dit-on, jusques dans les contrées orientales de l'Égypte.

### TROISIEME GENRE.

## LES GROS-BECS.

Les *gros-becs* sont des *oiseaux* dont le bec, en forme de cône, est gros, court et comme renflé à sa base. Nous sous-divisons ce genre en quatre petites tribus, dont la modification différente du bec établit la différence des espèces qui sont contenues dans chacune.

### PREMIERE TRIBU.

Le caractère distinctif de la seule espèce

d'*oiseau* que renferme cette première tribu, est d'avoir le bec en cône, dont les deux mandibules crochues se croisent l'une sur l'autre, en s'allongeant, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, suivant les individus.

## LE BEC-CROISÉ.

*Loxia curvirostra*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 109.

*Le bec-croisé*. BRISSON, Ornith. tom. 3, pag. 329.

( Voyez la planche IX de cet ouvrage. )

Cet *oiseau* se distingue aisément par un caractère qui lui est propre, et qui consiste en ce que les deux mandibules de son bec, prolongées en haut et en bas à leurs extrémités, se croisent l'une sur l'autre de plusieurs lignes, et sont courbées, la partie supérieure de haut en bas, et la partie inférieure de bas en haut.

Ce caractère de bec, quoique toujours constant dans le *bec-croisé*, n'en est pas un cependant qui lui soit exclusivement propre; car il arrive, et même assez fréquemment, que d'autres *oiseaux*, de genres et d'espèces fort différens, ont le bec conformé de même. Nous avons eu, en effet, dans notre collection, une grosse *alouette hupée*, dont chaque mandibule du bec se croisoit, et avoit de longueur, depuis sa base, quinze lignes; un *pigeon-paon*, dont les mandibules se dépassoient en se croisant de quatre lignes et demie; et enfin une *lavandière*, dont le bec étoit croisé d'une ligne et demie. Mais tous ces croisemens sont accidentels, tandis que dans l'*oiseau* dont il est ici question c'est une conformation

naturelle et invariable : chez lui, tantôt la mandibule supérieure est croisée à gauche sur l'inférieure, et tantôt elle l'est à droite, selon les différens individus. Ce bec, ainsi conformé, n'est point désavantageux à l'oiseau qui le porte; car il s'en sert ou pour grimper et s'accrocher, ou pour ouvrir les fruits dans le centre desquels il trouve les semences ou amandes dont il se nourrit.

Le *bec-croisé* est un peu plus gros que le *moineau franc*; il a, du bout du bec à celui de la queue, six pouces neuf lignes de longueur, et dix pouces huit lignes de vol; ses ailes ployées dépassent le milieu de la longueur de sa queue; il a l'iris d'un cendré noisette, le bec et les ongles noirs, et les pieds bruns.

A juger tous les *becs-croisés* par le seul individu que nous possédons dans notre cabinet, et que nous avons tué en juillet de l'an VI, sur un cerisier, où il cassait des noyaux de ce fruit, tous ont le plumage du dessus de la tête, celui des parties supérieures du corps, ainsi que la poitrine, d'une couleur rouge mêlée de vert; le dessous du corps d'un rouge plus pâle, qui se dégrade insensiblement pour passer à une teinte blanchâtre vers la queue; les penes de cette partie, ainsi que celles des ailes, sont d'un rouge brun.

Le *bec-croisé* est sans contredit un des plus beaux oiseaux de nos climats; mais les ornithologistes nous assurent que les jeunes individus sont revêtus de plumes d'un vert terne, mêlé d'olivâtre, de brun et de jaune, et que les femelles adultes ont le même plumage que les mâles, à cette différence près que la nuance en est plus foible.

Cet oiseau, qui habite ordinairement les montagnes des Alpes et celles des Pyrénées, n'est que de passage très-accidentel dans celles des Vosges, où il semble qu'il ne

paroît que lorsqu'il est égaré 1); nous ne pouvons rien dire de ce qui est analogue à la reproduction de son espèce, car il ne niche pas dans nos montagnes.

DEUXIEME TRIBU.

Cette seconde tribu du genre des *gros-becs* renferme ceux de ces *oiseaux* dont le caractère particulier se tire de la forme du bec, qui est en cône raccourci, avec une pointe aiguë et courte; les deux mandibules sont droites, entières, et leur base est presque aussi grosse que la tête. Nous ne connoissons de cette tribu qu'une seule

1) Quand nous avons fait l'histoire du *bec-croisé*, nous n'avions encore pu découvrir, dans les Vosges, que le seul individu qui nous a servi pour son signalement, et nous étions persuadés alors qu'il n'étoit dans ces montagnes qu'un *oiseau* très-accidentellement de passage, et encore lorsqu'il s'y étoit égaré; mais depuis nous nous sommes convaincus du contraire. En l'an ix, au mois de juillet, en commençant avec nos élèves un voyage dans ces montagnes intéressantes, nous fîmes un devoir à notre cœur reconnoissant d'aller faire visite à l'estimable Richard, sous-préfet de Remiremont, aussi ami des sciences naturelles qu'il en est le protecteur et l'appui; et ce zélé magistrat, pour faciliter nos recherches, nous munit de toutes les recommandations qui étoient à son pouvoir. (Nous le prions aujourd'hui d'agréer le témoignage public de notre reconnoissance.) Nous vîmes alors chez lui deux *bec-croisés*, qu'il nourrissoit en cage, et qu'il nous dit être le reste d'une certaine quantité qui étoient morts et qu'il nous assura avoir été pris vivans dans les sapinières de sa juridiction. Le plumage d'un de ces deux individus survivans étoit vert, légèrement teinté de rouge; celui de l'autre étoit mi-partie de rouge et de vert: l'un et l'autre étoient fort tranquilles, toujours tristes et mélancoliques.

espèce indigène de la France, c'est le *gros-bec d'Europe*.

### LE GROS-BEC D'EUROPE.

*Loxia coccothraustes*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 109.

*Le gros-bec*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 219.

( Voyez la planche IX de cet ouvrage. )

Le *gros-bec* est un oiseau très-répandu et très-commun dans presque tous les départemens tempérés de la France. Il est particulièrement abondant, en été, dans les montagnes des Vosges, ainsi que dans les forêts de la plaine de ce même département, qui les avoisine; et quoi qu'en disent quelques ornithologistes, nous assurons, pour nous en être convaincus plus d'une fois, qu'il ne fuit pas trop les lieux habités. Nous croyons pouvoir attribuer la cause de son amour de prédilection pour les montagnes des Vosges, à la prodigieuse quantité de cerisiers que l'on cultive dans ces contrées, pour en distiller le fruit en une liqueur connue sous le nom de *kirsch-wasser*; c'est le noyau de ce fruit qui allèche, sans doute, sa friandise. Aussi dans tous les environs d'Épinal, les chasseurs, comme les tirailleurs, se donnent chaque jour une partie de plaisir, dans le temps de la maturité des cerises, en attendant, dans une loge de feuillages qu'ils ont construite à portée de quelques cerisiers, ces oiseaux qui y viennent en nombre. de plusieurs couvées réunies, se régaler des amandes du noyau de ce fruit, qu'ils brisent avec une facilité étonnante. au moyen de leur bec excessivement gros et fort; c'est au moment où ils sont occupés de leur rapine, qu'un grand nombre d'entre eux trouve la mort en cherchant leur vie

On se régale dans ces contrées de ce gibier, comme s'il étoit un mets délicat, quoique cependant, au rapport des gourmands eux-mêmes, son fumet contraste très-fort avec celui de nos excellens *rouges-gorges*, dont on fait une prodigieuse destruction dans la partie agricole du même département; mais c'est ici le cas de dire : *faute de grives on mange des merles.*

Le *gros-bec* a six pouces neuf lignes de longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, et dix pouces huit lignes de vol; lorsque ses ailes sont ployées, elles n'atteignent guères que le tiers de la longueur de sa queue. L'iris de ses yeux est cendré; son bec est d'un gris couleur de chair, ainsi que ses pieds et ses ongles.

Le dessus de la tête de cet oiseau, ainsi que ses joues, sont d'un marron clair; le dessus de son cou est cendré; son dos, ainsi que ses plumes scapulaires, sont d'un marron foncé; il a le croupion grisâtre; le dessus de la queue est marron; sa gorge, le tour de ses yeux, l'espace compris entre l'œil et le bec, de même que les plumes qui en entourent la base, sont noirs. Le devant de son cou, sa poitrine, ses côtés et le haut de son ventre, sont d'un fauve vineux. Ses jambes sont d'un gris pâle et le reste du dessous de son corps est blanc. Les petites couvertures du dessus de ses ailes sont noirâtres; les grandes sont noires, changeant en violet. La couleur dominante des pennes de ses ailes est un noir changeant en couleur d'acier poli, et bruni à l'extrémité; elles sont la plupart coupées carrément à leur bout. La queue, brune dans son milieu, est noire sur les côtés, et terminée de blanc.

Cet oiseau fait son nid au sommet des arbres élevés de la forêt: ce nid, qui est d'une forme hémisphérique, est composé extérieurement de lichens entremêlés de menues

racines ; intérieurement il est matelassé de racines plus menues , et de quelques brins de laine et de crins. La femelle , dont les couleurs sont moins vives que celles du mâle , y pond quatre ou cinq œufs bleuâtres , tachés de brun.

Le *gros-bec* n'a , au lieu de chant , qu'un cri aigre , et qui , quoiqu'assez vif , n'a aucun agrément , même dans le temps de ses amours.

La plupart des *gros-becs* quittent notre climat aux approches de la saison rigoureuse , pour passer dans des contrées plus tempérées ; néanmoins il nous en reste un assez grand nombre pendant l'hiver , et c'est à cette époque que , dans les Vosges , nous nous sommes procuré les plus beaux mâles , que toujours nous avons tués près des habitations.

#### TROISIÈME TRIBU.

La troisième tribu du genre des *gros-becs* est composée de ceux qui ont pour caractère particulier un bec qui , quoique conique , est bien moins gros que celui des *oiseaux* des tribus précédentes. Celle-ci ne contient que deux espèces , qui sont indigènes de la plupart de nos départemens : ce sont le *verdier commun* et le *verdier de haie*.



## I.° LE VERDIER COMMUN.

*Loxia chloris*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 109.

*Le verdier*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 190.

(Voyez la planche X de cet ouvrage.)

Le verdier est un des oiseaux les plus communs que l'on rencontre, en toute saison, dans la campagne, comme dans toutes les forêts de la France; il visite assez souvent nos jardins et nos vergers; et c'est lui que l'on aperçoit le plus communément aux bords des bois, ainsi que le long des grands chemins.

Dans les Vosges, on donne vulgairement à cet oiseau le nom de *verdière*. Dans ce département, ainsi que dans celui de la Meurthe, on en prend une grande quantité sur la lisière des bois, dès le commencement de septembre, soit à l'abreuvoir avec des gluaux, soit, mais moins fréquemment, sur les sauterelles ou rejets.

Dans l'un et l'autre de ces départemens, on fait, en hiver, une guerre ouverte à ce nécessaire paisible, qui vient avec confiance chercher sa nourriture jusque dans les maisons, lorsque la terre, couverte de neige, semble la lui refuser.

Il est peu de campagnes où, pendant l'hiver, pour le plaisir cruel de détruire (car on dit que cet oiseau est un mauvais mets, et qu'il a la chair fort amère), on ne trace devant les maisons un sentier balayé de neige, et jonché de quelques graines et de menue paille, qui attirent ces oiseaux, et lorsqu'ils sont là réunis en grand nombre, on tranche impitoyablement leurs jours innocens par un coup de fusil.

Le verdier a, du bout du bec à l'extrémité de la queue,

cinq pouces et demi de longueur et neuf pouces de vol. Tout le dessus de son corps, sa tête comprise, est d'un vert d'olive, mêlé d'une légère teinte de cendré ; son croupion, les couvertures du dessus de sa queue, sa gorge, le devant de son cou et sa poitrine, sont d'un vert d'olive relevé par une teinte d'un beau jaune ; le haut de son ventre est d'un blanc jaunâtre ; les couvertures du dessous de sa queue sont mêlées de jaune et de cendré. Le bord de son œil est jaune, et entre lui et le bec on voit une tache d'un cendré foncé. Les neuf premières plumes de son aile sont jaunes du côté extérieur, et noirâtres du côté intérieur, ainsi qu'à leur extrémité ; les autres sont cendrées en dehors, et noirâtres en dedans ; les quatre plumes du milieu de sa queue, qui est un peu fourchue, sont noirâtres, bordées de vert d'olive et cendrées à leur bout ; les trois plus extérieures sont jaunes à leur origine, terminées de noirâtre, et bordées de cendré à leur extrémité. L'iris de son œil est marron ; son bec est brun en dessus et blanchâtre en dessous ; ses pieds et ses ongles sont gris.

La femelle, avec des couleurs plus foibles, a toutes les parties qui sont jaunes dans le mâle, d'une couleur olivâtre ; son bec est gris brun ; ses pieds et ses ongles sont gris : elle fait son nid de mousse, ou sur des arbres peu élevés, ou dans des haies ou des buissons. Ce nid est composé de gramens secs entrelacés assez solidement à l'extérieur ; le dedans est tapissé de crins et de laine sur lesquels la femelle pond cinq ou six œufs d'un fond blanc verdâtre, tachetés d'un rouge brun vers le gros bout.

Le mâle de cet oiseau ne partage pas avec sa femelle les soins pénibles de l'incubation : mais pendant le temps que dure cette fonction maternelle, il veille avec sollicitude aux besoins de sa compagne, qu'il pourvoit abondamment de nourriture qu'il lui dégorge dans le bec.

2.<sup>o</sup> LE VERDIER DE HAIE.

*Emberiza tectrix*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 110.

.....

Nous avons long-temps balancé sur le choix que nous devons faire de la dénomination, et surtout de la classification, de cet oiseau. Après avoir consulté Brisson, ainsi que plusieurs autres ornithologistes, nous n'avons rien trouvé qui y fût plus analogue que l'*emberiza-tectrix* de Linné. Cependant, cette dénomination présente une difficulté, qui consiste en ce que cet illustre naturaliste applique ce nom spécifique à un *bruant*, et que les *bruans* ont pour caractère distinctif un grain osseux au palais, qui manque à l'espèce dont nous parlons ici.

Néanmoins, pour ne pas laisser cet oiseau inclassé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, nous avons pris un terme moyen en le nommant *verdier de haie*, et en lui conservant le nom spécifique d'*emberiza-tectrix* de Linné, jusqu'à ce que des observations ultérieures nous mettent à même d'en juger autrement.

Il nous a été impossible, quelques soins que nous nous soyons donnés pour cela, de découvrir si notre *verdier de haie* se rencontroit dans plusieurs de nos départemens; ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il n'est pas fort commun dans celui des Vosges, où il établit, dans quelques haies ou quelques buissons, à peu de distance de la terre, un nid extérieurement façonné avec du foin, des chaumes et de la mousse; l'intérieur en est garni de bourre, de laine, de poils et de plumes. C'est sur ce

matelas douillet que la femelle pond ordinairement quatre œufs d'un vert pâle, mouchetés de taches et de zones roussâtres.

La taille de cet oiseau tient le milieu entre celle du *verdier commun* et celle du *pinson ordinaire*. Le dessus de son dos et de ses ailes est un mélange de brun foncé, de brun clair et de roux, à peu près comme dans le *moineau friquet*. Les deux pièces de son bec sont molles; leurs bords sont rentrants, et la mandibule inférieure est moins longue que la supérieure; la couleur de l'une et de l'autre est un brun presque noir à la pointe et lavé de jaune vers la base. L'iris de ses yeux est marron; ses pieds sont de couleur de chair, et ses ongles noirs. Le dessus de sa tête est vert: ses joues sont noires; ses yeux, surmontés d'une espèce de sourcil jaune, sont accompagnés d'une raie de même couleur, qui se dirige de chaque côté d'avant en arrière. Sa poitrine est d'un brun noir, de même que sa queue, et tout le reste du dessous de son corps est jaunâtre.

#### QUATRIÈME TRIBU.

Il ne se trouve dans cette quatrième et dernière tribu du genre des *gros-becs* qu'une seule espèce d'oiseau indigène de la plupart des départemens de l'empire français, et qui est constamment sédentaire dans celui des Vosges; cette espèce est le *bouvreuil commun*, dont le caractère distinctif est un bec arrondi, convexe de toute part et un peu crochu.

## LE BOUVREUIL COMMUN.

*Loxia pyrrhula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 109.  
*Le bouvreuil*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 308.

(Voyez la planche X de cet ouvrage.)

Le *bouvreuil* porte des noms différens, suivant les différentes contrées qu'il fréquente. Dans les départemens de la Seine et de la Loire inférieures, on le nomme vulgairement *chopard* ou *grosse tête-noire*. Dans celui du Cher, il est connu sous le nom de *pivane*. On l'appelle *pinson d'Auvergne* dans le département de la Charente; à Paris, *pivoine*. Dans les départemens de la Meurthe et de la Meuse, il est connu sous le nom vulgaire de *pione*. Ailleurs on l'appelle *écossoneux*, *pinson rouge*, *prêtre*, *flûteur*, *groulard*, *siffleur*, *rossignol monet*, *perroquet de France*, *civière*; etc.

Cet oiseau, sous quelque nom qu'on le connoisse, est un de ceux qui réunissent le plus d'agrémens : il plait autant par la beauté de son plumage, que par ses mœurs sociales et la douceur de son chant. Le principal trait qui le caractérise, est un bec gros, court, convexe en dessus et en dessous, dont la mandibule supérieure est courbée en bas à son extrémité. Les plumes qui entourent la base de ce bec, ainsi que celles qui couvrent la partie supérieure de la tête, sont d'un noir profond et lustré; la partie supérieure du cou, le dos et les plumes scapulaires, sont d'un gris cendré. Le croupion est blanc; les joues, la partie inférieure du cou en devant, sont d'un très-beau rouge, de même que la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les flancs. Le bas-ventre est blanc, ainsi que les

couvertures du dessous de la queue. Les ailes et la queue sont d'un noir lustré.

La femelle diffère du mâle, en ce que tout ce qui est rouge dans celui-ci, est d'un brun tirant sur le vineux dans celle-là. L'un et l'autre ont l'iris, le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le *bouvreuil* est un des oiseaux que l'on apprivoise le plus aisément; il est même susceptible d'une sorte d'attachement très-marqué pour la personne surtout qui lui donne des soins; il apprend facilement à siffler et à articuler quelques paroles; sa voix naturelle est douce, et lorsqu'elle est perfectionnée par l'art, elle a quelque chose de touchant et d'enchanteur 1).

Cet oiseau aime, par prédilection, les pays montueux et boisés; et c'est sans doute par cette raison que nous en voyons beaucoup dans la partie haute du département des Vosges, dont les montagnes sont couvertes de sapins qui présentent une verdure éternelle: il passe l'été dans ces bois; il y fait son nid sur quelques buissons, et la femelle y pond communément quatre œufs d'un blanc lavé de bleuâtre, et tachetés de violet et de noir vers le gros bout 2).

1) A Mirecourt, lieu de notre naissance, où l'on fabrique une grande quantité de serinettes, on en fait une espèce uniquement destinée à donner des leçons aux *bouvreuils*; on nomme, pour cette raison, cet instrument *bouvrette*, et plus communément *pionne*, du nom que cet oiseau porte dans les Vosges. La serinette *pionne* est un instrument organisé sur un ton moyen, entre celui du flageolet et celui de la flûte traversière, que l'on appelle *tierce*:

2) On lit dans le nouveau Buffon, de l'imprimerie de Duffart, une note de l'estimable ornithologiste Vieillot, qui assure que cet oiseau s'apparie avec la femelle du *serin*, et qu'il la nourrit pendant tout le temps que dure l'incubation, de la même manière

A la fin de l'automne ces oiseaux se répandent en bandes quelquefois fort nombreuses, dans les bois de la plaine des Vosges; et à cette époque les tendeurs aux sauterelles en prennent une certaine quantité, dont ils ne font de cas qu'autant qu'il s'en trouve qui, n'ayant pas les pieds cassés par le ressort de cet instrument destructeur, peuvent être élevés en cage; autrement ils les dédaignent, et c'est en effet un fort mauvais mets 1).

---

que le fait le *serin* mâle; il ajoute qu'il faut se hâter de le mettre à part aussitôt que ses petits sont éclos, parce que, sans cette précaution, il les tue en leur ouvrant le crâne à coup de bec. Nous nous garderons bien de révoquer en doute un fait avancé par un savant qui est un observateur aussi zélé qu'il est digne de la confiance qu'il nous avoit inspirée avant même que nous ne le connussions particulièrement; mais nous ne pouvons nous dispenser d'affirmer que ce fait n'est point généralement constant, puisque, dans notre jeunesse, nous avons fait plusieurs de ces sortes de mariages, et que nous avons remarqué que le *bouvreuil* époux d'une *serine* avoit pour sa progéniture les mêmes soins et la même tendresse qu'en auroit eus un *serin* lui-même.

1) Le *bouvreuil* est connu dans différentes parties de la France sous le nom d'*ébourgonneur*, parce qu'il mange les bourgeons des arbres. Pendant l'hiver, il se nourrit de ceux du bouleau: il se tient en troupes pendant cette saison; mais l'on peut observer qu'il y a à cette époque deux races de *bouvreuils* bien distinctes, qui font ordinairement bande à part. L'une de ces races est celle qui se trouve dans nos pays durant l'été, et que l'on peut appeler la *race commune*; l'autre, qui ne paroît que l'hiver, est d'un sixième plus grosse que la première. La dernière plumé des grandes couvertures de ses ailes est très-courte, et elle a à l'extérieur une bande rouge. Lorsque cet *oiseau* paroît dans nos contrées, c'est ordinairement à l'époque où la terre est couverte de neige, et alors on en voit, toujours sur un même arbre, des bandes très-nombreuses.

## QUATRIÈME GENRE.

## LES MOINEAUX.

Tous les *moineaux* sont des *oiseaux* au-dessous de la taille médiocre : le fond de la nourriture de toutes les espèces qui composent ce genre , consiste en grains ; néanmoins la plupart s'accommodent très - bien de fruits , de verdure , d'insectes , et ils sont , pour ainsi dire , omnivores. Un assez grand nombre d'espèces chantent , et leur chant est fort agréable. Ils sont presque tous des *oiseaux* de pillage , et nous pensons qu'on doit en attribuer la cause à l'appétit qu'ils ont pour diverses substances , et principalement pour les graines , qu'ils rencontrent partout et dans toutes les saisons : aussi n'éprouvent-ils jamais de disette , comme ceux qui ne peuvent subsister que d'une seule espèce d'aliment , et surtout d'insectes.

C'est par les motifs que nous venons d'en donner que de toutes les espèces de petits *oiseaux* étrangers aucune n'est plus facile à nourrir en cage , et conséquemment plus susceptible d'être transportée d'un pays dans un autre , que celle du genre des *moineaux*.

Nous sous-divisons ce genre en trois petites



tribus, d'après la conformation différente de leur bec, savoir :

PREMIERE TRIBU.

Dans cette première tribu nous plaçons les *moineaux proprement dits*, qui ont pour caractères distinctifs un bec en cône raccourci, dont la base est infiniment moins grosse que la tête, et dont la pointe grosse est aiguë et courte; chacune des mandibules qui le compose est droite, entière, ou sans échancrure: leur queue est un peu fourchue: ils ont les ailes très-courtes; ce qui est cause que leur vol, quoique rapide, est toujours par sauts et par bonds.

Cette tribu renferme trois espèces constamment sédentaires en France, savoir; le *moineau franc*, le *friquet*, et la *soulcie* ou le *moineau des bois*.

I.° LE MOINEAU FRANC.

*Fringilla domestica*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 112.  
*Le moineau franc*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 72.

De tous les oiseaux connus il n'en est point de plus répandu dans tous les départemens de la France que celui-ci; aucun ne porte des noms vulgaires plus variés. A Paris et dans le département de la Somme, on le nomme *pierrot*. Dans le département de la Seine-inférieure, on

L'appelle *gros-piller* ; dans celui de la Loire-inférieure, il est connu sous la dénomination de *païsse* ou de *païssorelle* dans ceux de la Meuse, des Vosges et de la Meurthe, le peuple le nomme *mouchat* ou *mouchot*.

Le *moineau*, sans doute, n'auroit pas besoin de description ; car il n'est personne qui ne soit à portée de le voir, en tout temps, autour de nos habitations, soit à la ville, soit à la campagne, où il vit presque familièrement, et en nombre, pour ainsi dire, proportionné à la population. Cette proportion est d'autant plus facile à saisir, qu'il est évident qu'une plus grande population lui fait trouver de plus grandes commodités, soit pour établir son nid pendant l'été, soit pour se préserver de la rigueur des frimas pendant l'hiver, soit enfin pour rencontrer une nourriture abondante en tout genre ; car cet *oiseau* ne pille pas seulement nos greniers à grains, de même que nos moissons, mais on peut dire qu'il s'accommode de toutes les substances.

Le *moineau* a de longueur totale, mesuré de l'extrémité du bec à celle de la queue, cinq pouces dix lignes ; son vol est de huit pouces huit lignes, et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent le tiers de la longueur de sa queue.

Le sommet de la tête de cet *oiseau*, ainsi que ses joues, sont d'une couleur cendrée bleuâtre, sombre ; le tour de ses yeux, de même que l'espace compris entre eux et le bec, est noir ; une bande d'un rouge bai s'étend d'un œil à l'autre en traversant l'occiput ; toute la partie supérieure de son cou est variée de roux et de noir, ainsi que le dessus de son dos, dont le bas est d'un gris brun, de même que le croupion et les couvertures supérieures de sa queue. Les plumes qui recouvrent sa gorge et le dessous de son cou, sont noires, bordées de cendré à leur extrémité, les côtés

du cou, la poitrine, les flancs et les jambes, sont d'un cendré brun; le ventre est d'un gris blanc; il a sur chaque aile une bande transversale d'un blanc sale, sur un fond de couleur de terre d'ombre; les penes de ses ailes et celles de sa queue sont noirâtres en dessus et cendrées en dessous.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et les nuances des couleurs de son plumage sont en général plus claires; elle n'a point, comme lui, de noir sous la gorge.

L'un et l'autre ont l'iris des yeux couleur de noisette; le mâle a les pieds couleur de chair sombre, le bec et les ongles noirâtres, la base de la mandibule inférieure jaunâtre; la femelle a le bec, les pieds et les ongles d'un gris brun.

Le *moineau* femelle fait trois pontes par an, et chacune d'elles est composée de quatre ou cinq œufs d'un blanc cendré, parsemé d'un grand nombre de taches brunes 1).

Le plumage du *moineau* est sujet à varier; car non-seulement nous en avons vu plusieurs d'un brun presque noir, mais nous en possédons un dans notre cabinet, et qu'une multitude de personnes ont examiné, qui est entièrement d'un blanc de neige à bec et pieds bruns avec

1) Dans plusieurs départemens, et en particulier dans ceux de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges, le peuple, à la ville comme à la campagne, est dans l'habitude de suspendre au pourtour de sa maison des pots de terre fabriqués tout exprès pour cela, dans lesquels le *moineau* fait plusieurs pontes chaque année, et on a grand soin de dénicher les jeunes pour s'en régaler. Il n'est pas rare de voir plusieurs douzaines de ces pots rangés tout autour de chaque maison d'un fermier, et nous avons été témoins d'une des captures faites par un cultivateur, qui se montoit à trente-deux petits qu'il avoit dénichés dans plusieurs de ces pots, dont il nommoit l'assemblage son *colombier*.

des ongles noirs : il était le cinquième d'une nichée parfaitement blanche. Celui qui est dans notre collection fut tué en 1789, dans la commune de Frêne près de Mircourt, où il étoit né dans une vieille tour de l'église. Les cinq individus de cette nichée entièrement blanche paroissent très-sauvages, sans doute à cause de la guerre continuelle que leur livroient les *moineaux* ordinaires : aussi ces malheureux, que la couleur de leur plumage sembloit avoir dévoués aux persécutions de leurs semblables, passaient-ils des journées entières sur le bord du trou qui avoit été le berceau de leur enfance, constamment occupés à se défendre contre leurs attaques. Le curé de cette commune, qui connoissoit notre ardeur à recueillir tous les objets de curiosité en histoire naturelle, eut la complaisance de tuer celui que nous possédons et de nous le faire parvenir aussitôt, avec l'assurance des soins qu'il se donneroit pour nous procurer toute la nichée ; mais ses peines furent superflues, car ils disparurent sans qu'il pût deviner ce qu'ils étoient devenus. Nous avons conjecturé que cette couleur blanche avoit été pour la famille un présent fatal de la nature, qui les avoit fait remarquer plus facilement des *oiseaux* de proie qui en avoient fait leur nourriture.

Le *moineau*, pris jeune, est susceptible d'une sorte d'éducation, et même d'attachement pour son maître ; sa vie est de longue durée : nous en avons la certitude dans un individu mâle, qu'une de nos tantes a conservé l'espace de dix-huit ans, à la fin desquels il trainoit, à la vérité, une vie languissante ; il étoit alors criblé d'infirmités, et il termina sa carrière par suite du froid excessif d'une nuit de l'hiver de 1788.

Dans les dernières années de sa vie cet *oiseau*, qui étoit très-méchant, et qui bequetoit à emporter la pièce,

avoit son plumage mêlé de beaucoup de blanc, surtout sur la tête, comme cela arrive à tous les animaux, sans parler de l'homme, qui outre-passent les limites ordinaires de la vie.

Les *moineaux* sont de vrais fléaux pour le jardinage, surtout dans le temps de la maturité des cerises et des raisins, dont ils entament à coups de bec, pour s'en nourrir, le fruit le plus avancé en maturité : ils sont alors si audacieux qu'aucune espèce d'épouvantails ne les intimide que momentanément ; ils les considèrent de tous côtés, et bientôt leur insolente gourmandise se familiarise avec eux, au point d'aller manger les fruits mêmes qui touchent à ces épouvantails. Cependant, si nous les considérons sous un autre point de vue, ils sont un bienfait pour l'agriculture, en ce que leur appétit carnacier purge les végétaux d'une légion de chenilles qui, sans leur secours, détruiraient toutes les espérance du cultivateur.

## 2.° LE FRIQUET.

*Fringilla montana*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.

*Le moineau de campagne*. BRIS. Ornith. t. 3, p. 82.

( Voyez la planche X de cet ouvrage. )

Le *friquet* est encore un de ces oiseaux dont les noms vulgaires sont extrêmement variés, suivant les différentes contrées de la France qu'il habite. Ici, on l'appelle *moineau à collier*, *moineau des champs*, *moineau de campagne*, *moineau de montagne*, *moineau de murailles*, *moineau de noyer*, *moineau fou*, *moineau sauvage*, *moineau d'eau* ; là, *passerou de murailles*, *passerine folle* ; ailleurs, *pape-teau*, *paisse de saule*, *saulet-pétrat*, etc.

Le *friquet* est un peu plus petit que le *moineau-franc*, avec lequel il a beaucoup de ressemblance, à cela près

que le sommet de sa tête est d'un rouge bai ; ses joues sont d'un blanc sale, coupé par une tache noire placée entre l'œil et le bec ; son croupion et les couvertures du dessus de sa queue sont d'un gris assez agréable ; le dessous de son corps est d'un gris blanc : du reste, il ressemble en tout au *moineau-franc* ; le mâle de l'un et de l'autre ont la gorge noire.

La femelle du *friquet* n'a ni la gorge noire, ni le dessus de la tête d'un rouge bai, comme son mâle. Elle fait ordinairement deux pontes par an : la première a lieu au printemps. Son nid, qu'elle place dans des troncs d'arbres creux, ou bien dans des fentes de vieilles murailles ou de rochers, est composé d'herbes sèches, de soies de cochons, de plumes et de bourre. Elle y pond de cinq à six œufs d'un blanc sale, tachetés de brun.

On prétend ( nous regrettons de n'avoir pas été à portée de l'observer ) que parmi ces œufs il s'en trouve toujours un plus petit que les autres, et que l'*Poiseau* qui en éclôt est aussi toujours le plus petit de la famille.

Le mâle et la femelle *friquets* ont l'iris brun, le bec noir, les pieds et les ongles gris.

Le *friquet* n'habite guères que les campagnes ; il s'approche rarement de nos demeures ; il fréquente plus volontiers le bord des chemins, et se perche sur les buissons, ainsi que sur les arbres peu élevés : il est très-vif et toujours en action. Son vol, son allure et tous ses mouvemens, ont de la grâce et de la légèreté ; il est facile de l'élever et de le familiariser, si on a eu soin de le prendre dans le nid en bas âge. Son cri n'est nullement incommode : il ne pille pas, comme le *moineau-franc*, nos vergers, nos greniers, ni nos granges ; il se contente de grains et de fruits sauvages qu'il trouve dans les campagnes. A la fin de l'été

les *friquets* se rassemblent en troupes, et volent toujours en bandes pendant l'hiver 1).

### 3.° LA SOULCIE.

*Fringilla petronia*. LIN. Syst. nat. éd. 13, gen. 102.

*Le moineau des bois*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 88.

La *soulcie*, qui a cinq pouces et demi de longueur totale, ressemble beaucoup au *moineau franc* par sa forme générale; néanmoins elle est un peu plus grosse que lui, et son plumage est tout différent: le dessus de son corps est entièrement d'un gris clair, varié par un grand nombre de taches longitudinales d'un brun noirâtre, qui suivent la direction de la côte de chaque plume; le dessous de son corps est d'un blanc sale, varié de gris: les couvertures supérieures de ses ailes, de même que ses plumes scapulaires, sont pour la plupart terminées de blanc; ce qui contraste agréablement avec les taches brunes de ces parties: les plumes de ses ailes et celles de sa queue sont brunes; toutes sont bordées de gris en dehors, à l'exception des deux plus extérieures, une de chaque côté de la queue, qui le sont de blanchâtre. Chacune des plumes de cette partie est marquée à son extrémité d'une tache blanche du côté intérieur; mais le trait le plus caractéristique de cet oiseau est une tache d'un jaune citron, placée sur le haut

---

1) On trouve assez fréquemment, dans les montagnes des Vosges, une espèce de *friquet* qui y niche dans quelque fissure de rochers, ou dans quelques trous de sapins; il est plus petit que le *friquet ordinaire*, dont il diffère en ce qu'au bas de sa gorge noire il a un collier blanc.

et en avant du cou, dont l'éclat relève les nuances sombres du reste de son plumage. L'iris est de couleur de noisette ; le bec, gris blanc dans toute sa longueur, est brunâtre à sa pointe ; les pieds sont d'un gris clair, et les ongles noirs.

La *soulcie*, qui, généralement parlant, malgré le sombre de son plumage, est un assez bel oiseau, ne s'approche jamais de nos habitations ; elle se tient constamment dans les bois. On en prend une certaine quantité, à l'arrière-saison, sur les sauterelles, dans la partie basse ou agricole des Vosges.

Nous doutons fort, nous avons même la presque-certitude, que la *soulcie*, que les oiseleurs nomment dans ce département *moineau des bois*, ne niche pas dans nos contrées, où elle n'est qu'un oiseau de passage ; et nous sommes assurés qu'on n'en voit point dans nos montagnes, dont sans doute la température est trop froide pour elle. Cette observation, si elle étoit bien constatée, ne nous laisseroit aucun doute que la *soulcie* ne fût un oiseau des pays méridionaux qui ne paroît chez nous qu'aux époques de ses émigrations.

#### DEUXIEME TRIBU.

Les *oiseaux* qui composent cette seconde tribu ont pour caractères distinctifs le bec en cône plus court que celui du *moineau* ; sa pointe est moins longue, mais elle est plus aiguë ; les deux mandibules sont droites, entières et sans échancrures ; la base du bec est bien moins large que la tête.

Cette tribu contient dix espèces, savoir :



le *pinson ordinaire*, le *pinson brun*, le *pinson d'Ardenne*, le *pinson de montagnes*, le *pinson de neige* ou *niverolle*, la *linotte commune*, la *linotte de vigne*, le *gyntel de Strasbourg*, le *cabaret*, et le *serin des Canaries*.

### I.<sup>o</sup> LE PINSON ORDINAIRE.

*Fringilla cœlebs*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.  
*Le pinson*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 148.

Le *pinson ordinaire*, un peu moins gros que le *moineau*, a de longueur totale, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, six pouces quatre lignes; son vol est de neuf pouces dix lignes, et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de sa queue; il a l'iris d'un brun noir, le bec rougeâtre dans toute sa longueur et terminé par une pointe brune: ce bec est assez fort pour faire couler le sang des personnes qui veulent retenir captif cet *oiseau* dans leurs mains 1). Ses pieds et ses ongles sont de cette dernière couleur.

Les plumes du dessus et du derrière de sa tête, celles de son cou, de son dos, ainsi que ses plumes scapulaires, sont d'un brun marron; seulement celles du dessus de la tête et du derrière du cou sont cendrées à leur origine,

---

1) Plusieurs auteurs prétendent que le *pinson* tire son nom de l'habitude qu'a cet *oiseau* de pincer avec son bec; mais nous penchons plus volontiers pour l'opinion de Frisch, qui tire l'étimologie de ce nom du mot allemand *pinck*, dont la prononciation, dans cet idiome, sonne à peu près comme le cri de cet animal.

et teintées d'une couleur bleuâtre. Son front est revêtu de plumes noires, dont l'extrémité est grise; ses joues, de même que sa gorge, le devant de son cou, sa poitrine et ses côtés, sont d'une couleur vineuse, qui, dans le temps des amours, prend chez le mâle seulement une teinte de rouge qui, vue au soleil, est assez éclatante. Son ventre, ses jambes et les couvertures du dessous de sa queue sont d'un blanc lavé de roussâtre. Les grandes couvertures de ses ailes sont noires, bordées de blanc jaunâtre; les moyennes sont blanches, et les petites cendrées; les pennes de ses ailes, brunes en dessus et cendrées en dessous, sont extérieurement bordées de jaunâtre et intérieurement de blanc. Les deux pennes intermédiaires de sa queue, qui est fourchue, sont grises, tachetées de noir à leur extrémité; les autres sont noires, tachetées de blanc à leur bout.

Outre que les couleurs de la femelle sont moins vives que celles du mâle, celle-ci en diffère encore en ce qu'elle a la gorge, la poitrine, le haut du ventre, les côtés, ainsi que les jambes, d'un blanc lavé de roussâtre; son bas-ventre, de même que les couvertures inférieures de sa queue, sont d'un brun verdâtre.

Le *pinson ordinaire* est un oiseau généralement répandu dans toute la France, où il est constamment sédentaire 1),

1) En disant que le *pinson* est constamment sédentaire en France, nous n'avons voulu dire autre chose, sinon qu'il restoit de ces oiseaux pendant les plus grands froids dans nos vergers; car il est bien certain qu'une partie de l'espèce voyage. Gesner et Linnæus l'avoient déjà remarqué; et ils ajoutent sur la migration de ces oiseaux une singularité très-remarquable; c'est que les femelles voyagent, tandis que les mâles restent l'hiver dans le pays: en vain Gueneau de Moutbéliard et Mauduyt ont-ils voulu

puisqu'on l'y rencontre en abondance dans toutes les saisons ; il est d'un naturel vif, gai, et toujours en mouvement ; sa vivacité est même passée en proverbe pour désigner un homme d'un caractère enjoué, car on dit communément de lui *qu'il est gai comme un pinson*.

Le chant du *pinson* semble être l'avant-courreur des premiers beaux jours du printemps ; il donne alors à l'organe de sa voix une extension telle, qu'on l'entend de très-loin ; il a un autre cri, qui est une espèce de râlement, qui n'est point fort agréable, et que l'on regarde comme une annonce de la pluie.

Cet oiseau, réduit en servitude, ne tarde pas à s'approprier le chant de plusieurs autres espèces, qu'il contrefait assez bien. En liberté, il construit un nid, que tout le monde connoît, aussi industrieusement que solidement, sur les arbres des forêts, comme sur ceux de nos vergers. La femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un gris rougeâtre, semés de taches noirâtres.

On prend à la pipée, dans la ci-devant Lorraine, une quantité de *pinsons* quelquefois si considérable, qu'en un instant ils ont détendu tout l'arbre et les ployans : cela arrive plus particulièrement lorsqu'ils commencent à se rassembler pour leur migration ; il suffit, lorsqu'une de ces bandes passe dans les environs de la pipée, de faire crier un individu de leur espèce, ou de savoir en contrefaire parfaitement le cri, et alors ils incombent sur

---

révoquer ce fait en doute ; il n'est point du tout invraisemblable, puisque d'autres espèces d'*oiseaux* partagent cette habitude, qui tient probablement à quelque différence dans leur organisation.

Les jeunes *pinsons* ne perdent pas les plumes de leurs ailes et de leur queue à leur première mue ; ces plumes ne tombent qu'à la seconde, qui a lieu un an après la première.

l'arbre et on les entend tomber de toutes parts autour de la loge, d'où il faut bien se garder de sortir; autrement ce qu'il en resteroit à prendre fueroit pour ne plus reparoître.

## 2.<sup>o</sup> LE PINSON BRUN.

*Fringilla flavirostris*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 112.

*Le pinson brun*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 154.

Cette espèce de *pinson*, dont la plupart des ornithologistes n'indiquent pas le pays natal 1), est périodiquement, chaque année, de passage dans les départemens des Vosges, de la Meurthe et de la Meuse : mais ce passage, qui est extrêmement nombreux en individus, ne dure que depuis la mi-août jusqu'à la mi-septembre. Pendant ce laps de temps, les oiseleurs, surtout ceux de la partie agricole des Vosges, en prennent une énorme quantité chaque jour.

On nomme vulgairement cet oiseau *pinson d'Ardennes*, *faux pinson*, *pinson de bois* ou *pinson noir*.

Dès son arrivée, et durant le séjour qu'il fait parmi nous, cette espèce de *pinson* se tient volontiers sur la lisière des forêts qui avoisinent les champs qui viennent d'être récoltés : c'est de cette lisière que, dès la pointe du jour et vers le coucher du soleil, ils se répandent en troupes nombreuses dans ces champs pour y recueillir, sans doute, les différentes espèces de graines que la fau-

---

1) Quelques auteurs prétendent que le *pinson brun* est un habitant des pays du Nord ; qu'on le trouve non-seulement en Suède, où Linnæus dit qu'il s'appelle *riska*, mais encore en Norwège et dans la Sibérie orientale.

cille du moissonneur y a répandues : aussi à cette époque ces oiseaux sont-ils très-gras ; et ce motif, joint à ce qu'ils sont des premiers passagers, fait qu'on s'en accommode très-bien sur les tables, quoiqu'on prétende que leur chair est imprégnée d'une certaine amertume.

Le *pinson brun*, qui est un peu plus petit que le *pinson ordinaire*, a tout le fond de la couleur de son plumage brun, mais d'un brun qui s'éclaircit sur la partie antérieure, et qui est un mélange de cendré et de noirâtre sur la partie postérieure. Les plumes de ses ailes sont noires, ainsi que celles de sa queue, qui est fourchue ; les unes et les autres sont bordées extérieurement de gris blanc. L'iris de ses yeux est d'un brun noir ; son bec est jaunâtre ; ses pieds et ses ongles sont noirs.

Nous ne pouvons rien dire de la manière dont ce *pinson* construit son nid, du nombre de ses œufs et de leur couleur, puisque dans la saison de ses amours il n'habite pas nos climats.

Quoique quelques auteurs regardent le *pinson brun* comme une simple variété accidentelle du *pinson ordinaire*, la quantité que nous en voyons chaque année nous empêche cependant d'adopter leur opinion.

### 3.<sup>o</sup> LE PINSON D'ARDENNES.

*Fringilla montifringilla*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 112.  
*Le pinson d'Ardenne*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 155.

(Voyez la planche X de cet ouvrage.)

Cet oiseau, qui est plus gros que le *pinson ordinaire*, est connu sous des noms différens dans les diverses contrées de la France qu'il habite. Dans le département du

Mont-Blanc, par exemple, on le nomme *pinçon de montagne* dans ceux des Vosges, de la Haute-Saône, de la Meurthe et de la Meuse, il n'est connu que sous le nom de *pinçon d'Ardennes*; à la Côte-d'Or, on l'appelle *fioquet*, dans le département de Loir-et-Cher, *ardenet*, *pinçon des Ardennes*; dans celui du Loiret, on l'appelle *pichot mondain*, *pichot de mer*, etc.

Le *pinçon d'Ardennes* a la tête, le dessus du cou et le dos, variés de gris jaunâtre et de noir lustré; le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue, d'un fort beau blanc; les plumes scapulaires, de même couleur que le dessus du cou; la gorge, le devant du cou, la partie supérieure de la poitrine et le croupion, d'un roux clair (le plumage cependant est sujet à varier dans divers individus, car quelques mâles ont la tête absolument blanche, la gorge noire, et les couleurs du reste du plumage plus foibles); les côtés roussâtres, plus ou moins tachetés de noir; le bas de la poitrine et le ventre blancs; les jambes et les couvertures du dessous de la queue, d'un blanc roussâtre. Les petites couvertures de la base de l'aile sont d'un jaune orangé, et toutes les autres forment deux raies transversales d'un blanc jaunâtre, séparées par une bande plus large de couleur noire. Les plumes de ses ailes sont, à leur origine, d'un blanc mêlé de roussâtre, et brunes, bordées de blanchâtre des deux côtés dans le reste de leur longueur. Les deux plumes intermédiaires de la queue, qui est un peu fourchue, sont d'un cendré foncé, bordées de chaque côté de blanchâtre; les latérales sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc jaunâtre.

Cet oiseau a six pouces et demi de longueur totale, du bout du bec à celui de la queue; son vol est de dix pouces; et lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent à peu près les deux tiers de la longueur de sa queue.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins foncées, et qu'elles paroissent comme éteintes et lavées. L'un et l'autre ont l'iris des yeux couleur de noisette, le bec jaunâtre, noir à sa pointe, et les pieds, ainsi que les ongles, gris.

Le *pinson d'Ardennes* paroît périodiquement chaque année dans la plupart de nos départemens. Nous avons consulté tous les oiseteurs 1) et les dénicheurs de profession dans le département des Vosges, pour savoir d'eux si, comme le prétendent quelques ornithologistes, cet oiseau nichoit véritablement dans nos montagnes; tous nous ont assuré qu'il n'y étoit que de passage 2), et qu'il ne s'y trouvoit que depuis la fin de septembre jusqu'après les rigueurs de l'hiver.

---

1) On prend beaucoup de *pinsons d'Ardennes*, par différens moyens, dans le département des Vosges, au moment de leur arrivée et durant le séjour qu'ils font pendant l'hiver dans ces contrées. Leur chair a beaucoup d'amertume, que l'on attribue au grain du *genêt*, très-abondant dans ce département, dont ces oiseteaux sont fort avides et dont ils font leur principale nourriture.

2) Le docteur Lottinger assure que les *pinsons d'Ardennes* femelles sont les seules qui voyagent, tandis que les mâles restent dans les Vosges lorraines: ce fait vient à l'appui de celui de l'émigration des femelles de l'espèce commune du *pinson*, dont nous avons fait mention dans notre note précédente, page 180.

4.<sup>o</sup> LE PINSON DE MONTAGNE.

*Fringilla laponica*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.  
*Le pinson de montagne*. BRIS. Ornith. tom. 3, p. 160.

*Le pinson de montagne*, nommé aussi *grand-mantain*, est un oiseau que l'on ne rencontre que très-accidentellement dans les montagnes les plus escarpées de la France 1); il est si rare dans celles des Vosges, qu'il nous a été impossible, après six années de recherches, de nous en procurer plus d'un individu; et c'est d'après celui-là seul que nous allons tracer le signalement de cet oiseau.

Il a six pouces et demi de longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue; onces pouces et demi de vol; et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent les trois quarts de la longueur de sa queue. Sa tête, qui paroît démesurément grosse, à raison de la quantité de plumes épaisses dont elle est couverte, est d'une couleur noirâtre, variée de roux blanchâtre de chaque côté des joues; une raie blanche part de l'œil et descend le long du cou, qui est d'un roux clair, ainsi que la gorge et la poitrine. Le reste du dessous du corps est blanc: tout le dessus du corps, à partir du derrière du cou, est roussâtre, varié de brun: les ailes sont d'un brun noirâtre; elles sont traversées par une bande de couleur blanchâtre; chacune de leurs pennes est bordée de jaune pâle et de verdâtre: celles de la queue sont noirâtres, bordées de jaunâtre en dedans. L'iris est couleur de noisette; le

---

1) Le *pinson de montagne* est probablement le même oiseau que les habitans des montagnes du département de l'Isère connoissent sous la dénomination vulgaire de *roussolan*.



bec, couleur de corne dans toute sa longueur, est noir à sa pointe; les pieds et les ongles sont noirs.

Dans le *pinson de montagne*, on remarque un caractère bien tranchant et fort décisif; il consiste dans l'ongle du doigt postérieur, qui est deux fois aussi long que le doigt lui-même; ce qui rapproche cet oiseau du genre des *alouettes*: avec lesquelles il a encore cela de commun, de ne chanter jamais qu'en se soutenant dans les airs, du haut desquels il fait entendre un ramage mélodieux, fort agréable.

### 5.° LE PINSON DE NEIGE, OU LA NIVEROLLE.

*Fringilla australis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.  
*Le pinson de neige, ou niverolle*. BRIS. Ornith.  
 tom. 3, pag. 162.

Celui-ci, que l'on nomme *nivereau* sur les montagnes du département de l'Isère, n'est pas plus commun sur celles des Vosges que le précédent; il n'y paroît même (et c'est toujours au sommet des plus hautes montagnes), pendant l'hiver, que dans certaines années quand le froid est des plus rigoureux; il semble préférer celles des Pyrénées, où il est assez abondant.

Le *pinson de neige* est à peu près de la grosseur du *pinson d'Ardennes*; il a de longueur totale, mesuré du bout du bec à celui de la queue, sept pouces: son vol est d'un pied; et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent à peu près aux trois quarts de la longueur de sa queue. Sa tête et le dessus de son cou sont cendrés; son dos, ses plumes scapulaires, ainsi que son croupion, sont d'un gris brun, varié de couleurs plus claires; toutes les couvertures du dessus de sa queue sont noires; le dessous de son cou et tout le dessous de son corps sont

d'un blanc éclatant; les grandes pennes de ses ailes sont noires, bordées extérieurement et terminées de blanchâtre. Les couvertures moyennes de ses ailes sont blanches, excepté les deux plus proches du corps, qui sont brunes. Les deux pennes du milieu de sa queue sont noires, bordées de blanc; les latérales sont blanches, terminées de noir. L'iris est d'un brun noir; le bec, les pieds et les ongles, sont noirs.

Nous ne pouvons rien dire des mœurs de cet oiseau, non plus que de sa ponte, ni du nombre et de la couleur de ses œufs, puisqu'au rapport de plusieurs ornithologistes, il ne niche que dans les pays froids.

### 6.° LA LINOTTE ORDINAIRE.

*Fringilla linota*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.

*La linotte*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 130.

D'après l'opinion de quelques ornithologistes, appuyée de celle de Gueneau de Montbéliard, qui n'est pas sans prix, nous nous sommes sérieusement occupés chaque année d'observations suivies, afin de nous convaincre s'il étoit constant qu'il n'existât en France, comme le prétendent ces auteurs, qu'une seule et même espèce de *linotte*.

Le résultat de nos observations nous a convaincus que deux espèces bien distinctes et bien tranchées de ces oiseaux se trouvent chez nous; pour le prouver, il nous suffiroit d'affirmer que la *linotte* que nous nommons ici *ordinaire* ou *grise*, n'établit jamais son nid que dans des haies d'épines, dans des genêts 1), et quelquefois

---

1) Nous devons observer cependant que nous avons trouvé dans des genêts un nid de *linotte de vignes*; mais c'étoit dans des montagnes où il n'existe pas de vignes; et cette exception milite

dans des groseliers ou des noisetiers, tandis que la *linotte de vignes* ne pose jamais le sien que sur les ceps ou sur les échelas, auxquels elle l'attache par plusieurs liens : mais la description individuelle de l'une et de l'autre, ainsi que la différence de leur taille respective, nous donneront la certitude que ces *oiseaux* forment deux espèces bien distinctes.

La *linotte ordinaire* a de longueur totale, mesurée du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces six lignes; son vol est de neuf pouces, et ses ailes ployées, atteignent à peu près la moitié de la longueur de sa queue. Les plumes qui couvrent le dessus de sa tête sont d'un gris brun, bordées de roussâtre; celles du dessus de son cou sont de même couleur, et bordées de même. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, ainsi que les couvertures moyennes des ailes, sont d'un brun marron clair, bordées chacune d'un brun plus clair encore. Les couvertures supérieures de la queue sont noires, bordées intérieurement de blanc, et extérieurement de gris roussâtre. La base du bec est entourée de petites plumes de cette dernière couleur; le tour des yeux, ainsi que la gorge, sont de cette même teinte. Le bas du cou est revêtu de plumes d'un gris brun, bordées de blanc roussâtre; celles qui couvrent la poitrine sont d'un brun rougeâtre, terminées de blanc roussâtre; le ventre et les jambes sont de cette dernière couleur. Les couvertures du dessous de la queue et celles du dessous des ailes sont d'un blanc lavé de roussâtre. Les grandes couvertures des ailes sont d'un brun noir, bordées extérieurement de gris. Les pennes des ailes

---

en faveur de la règle générale, que jamais, dans les pays de vignobles, la *linotte de vignes* ne fait ailleurs sa ponte, comme la *grise* n'établit jamais son nid que dans des haies ou des buissons.

sont noires et toutes sont bordées intérieurement de blanc ; chacune de ces plus grandes plumes a son bord extérieur blanc , en sorte que , l'aile étant ployée , la réunion de chacune de ces bordures extérieures blanches forme une bande longitudinale de cette même couleur : toutes ces plumes de l'aile , si on en excepte les quatre premières , sont bordées de blanc à leur extrémité. La queue , qui est assez fourchue , est composée de douze plumes noires , bordées de blanc dans toute leur circonférence. L'iris des yeux est de couleur de noisette ; le bec , d'un gris blanc dans toute sa longueur , est terminé par une pointe brune ; les pieds sont bruns et les ongles noirs.

Outre que la femelle a les couleurs de son plumage généralement moins vives que celles du mâle , elle n'a pas , comme lui , de brun rougeâtre sur la poitrine.

Cet oiseau se nourrit volontiers , lorsqu'il est en liberté , des graines du lin , et c'est sans doute ce genre de nourriture qui lui a valu son nom : réduit en domesticité , on le nourrit avec des graines de navette. On lui préfère la *linotte de vignes* pour la gentillesse et pour la beauté du chant. Cette *linotte* est très-commune , et en toutes saisons , dans toutes les parties de la France.

### 7.<sup>o</sup> LA LINOTTE DE VIGNES.

*Fringilla cannabina*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.

*La petite linotte de vignes*. BRIS. Ornith. t. 3, p. 138.

( Voyez la planche XI de cet ouvrage. )

La *linotte de vignes* a , de l'extrémité du bec à celle de la queue , cinq pouces une ligne , et huit pouces huit lignes de vol ; lorsque ses ailes sont ployées , elles atteignent à un peu plus de la moitié de la longueur de sa queue.

Le sommet de sa tête est rouge ; le derrière, les côtés de cette partie et le dessus de son cou, sont cendrés, avec une teinte rembrunie dans le milieu des plumes, surtout sur l'occiput. Le dos, les plumes scapulaires, ainsi que les couvertures moyennes du dessus des ailes, sont d'un marron brun ; le croupion est blanc, teinté de roussâtre ; les couvertures du dessus de la queue sont noirâtres, bordées de blanc ; la base du bec est entourée de petites plumes d'un blanc roussâtre ; le tour des yeux, ainsi que la gorge, sont de cette couleur ; le bas du cou est couvert de plumes d'un gris brun, bordées de blanc roussâtre ; la poitrine est rouge ; le ventre, de même que les jambes, est d'un blanc roussâtre ; les couvertures du dessous de la queue, ainsi que celles du dessous des ailes, sont blanches, teintées de roussâtre. Les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires, bordées de gris dans toute leur longueur. Les pennes des ailes sont noires, bordées extérieurement de blanc, de manière que, lorsque l'aile est ployée, la réunion de toutes ces bordures présente, dans son milieu, une bande longitudinale blanchâtre. La queue, fourchue, est composée de douze pennes noires, bordées de blanc de chaque côté : l'iris est de couleur de noisette ; le bec est noirâtre ; la mandibule inférieure est blanchâtre à sa base ; les pieds sont bruns et les ongles noirs.

La femelle, du reste semblable au mâle, n'en diffère qu'en ce qu'elle n'a de rouge ni sur la tête ni sur la poitrine.

La *linotte de vignes* est fort commune et fort répandue en France, et surtout dans les départemens de vignobles, où elle établit son nid sur les ceps et sur les échalas : ce nid, comme celui de la *linotte ordinaire*, est composé, à l'extérieur, de mousse et de feuilles sèches, entrelacées et liées ensemble par de menues racines, telles que celles

du chiendent ; l'intérieur est garni de quelques plumes ; de crins et de beaucoup de laine. La femelle y dépose cinq ou six œufs d'un blanc sale, marqués de taches nombreuses d'un brun rouge vers le gros bout.

Le plumage de la *linotte* est sujet à beaucoup de variations accidentelles : aussi n'est-il pas fort rare de voir de ces *oiseaux* presque noirs, et d'autres qui sont parfaitement blancs. En 1777, on nous apporta un nid de *linotte* que l'on avoit trouvé dans les vignes : il contenoit cinq petits déjà emplumés au point que les plumes des ailes étoient hors de leurs tuyaux ; quatre de ces petits étoient parfaitement blancs, et le cinquième étoit de la couleur ordinaire du plumage de ceux de son espèce. Trop grands, sans doute, pour être élevés à la buchette, ils refusèrent la nourriture qu'on leur offrit, et ils périrent tous de faim.

Nous regrettons de n'avoir pu nourrir ces *oiseaux* au moins jusqu'après leur première mue, pour savoir s'ils auroient conservé ou non la couleur blanche de leur plumage, ou si celui qui étoit brun n'auroit pas pris dans la suite quelques nuances de blanc.

La *linotte de vignes*, à laquelle on donne à juste titre la préférence, soit à raison de l'agrément de son chant, soit par rapport à la facilité avec laquelle on l'éleve en cage, est un des *oiseaux* les plus susceptibles d'éducation et d'amabilité : nous en avons acquis une preuve certaine dans un individu que notre sœur avoit élevé.

Occupée dans son enfance, comme la plupart des jeunes personnes de son sexe, à nourrir plusieurs de ces petits animaux dont la gentillesse fait les délices et l'agrément de cet âge heureux, notre sœur avoit élevé à la buchette un jeune *linot de vignes*, qui étoit devenu l'être le plus aimable possible, soit à raison de sa familiarité extrême, soit par

l'espèce de discernement qu'il apportoit à distinguer les individus de la famille, et surtout la personne qui l'avoit élevé, qu'il combloit de mille innocentes caresses.

Ce charmant oiseau étoit doué d'un tel instinct, qu'il connoissoit sa maîtresse au pas, lors même qu'elle marchoit doucement dans une chambre voisine de la sienne : aussitôt qu'il l'entendoit, il l'appeloit distinctement par son nom ; à sa vue, il s'élançoit hors de sa cage près de la porte, en témoignant, par son chant, ses cris et son allégresse, la satisfaction qu'il éprouvoit de revoir celle qu'il aimoit de préférence ; il se plaçoit sur son nez ou sur sa bouche, qu'il becquetoit affectueusement ; et là, les ailes étendues et pendantes, il lui prodiguoit mille caresses qu'il entremêloit de son chant.

Ce petit hôte emplumé appeloit par leurs noms, d'une manière distincte, non-seulement plusieurs personnes de la maison, mais il sifflait aussi cinq airs entiers de serinette, et ce qui ajoutoit à ses mélodieux concerts, c'étoit, qu'ordinairement il mêloit ensemble ces cinq airs qui, à la vérité, étoient tous dans le même ton, et il en composoit un petit concert capricieux, d'autant plus agréable, que, presque toujours, il lioit un passage de l'un avec un fragment de l'autre, par quelques morceaux de sa composition.

Cet aimable petit musicien, dont on ne se seroit pas dépossédé pour quelque prix que ce fût, termina malheureusement sa carrière, après avoir vécu quatorze ans ; il se noya dans son abreuvoir, et sa mort fut, comme cela arrive toujours à l'occasion des animaux qu'on est parvenu à rendre aussi familiers, un sujet de peine et de chagrin bien sensibles et qui arracha des larmes amères à sa maîtresse, qu'il s'en consola difficilement, et qui résolut de s'épargner dans la suite de semblables afflictions, en renonçant à un plai-

sir, qui, quoiqu'innocent et pur par lui-même, n'entraîne pas moins après lui des chagrins réels.

Les tendeurs aux *alouettes* prennent souvent dans leurs filets un grand nombre de ces *oiseaux* à l'arrière-saison, qui est le moment où plusieurs de ces petites familles se rassemblent pour leur émigration; elles forment alors des bandes quelquefois si nombreuses qu'elles paroissent de loin comme un nuage qui parcourt rapidement l'horizon. On les appelle dans le piège avec le même sifflet qui sert pour les *alouettes*; mais c'est plutôt en contrefaisant le bruit de leurs ailes dans leurs diverses évolutions qu'en imitant leur voix: on leur fait voir l'appelant ou la mutte, et alors elles se précipitent quelquefois par centaines dans le filet.

### 8.° LE GYNTEL DE STRASBOURG.

*Fringilla argentoratensis*. LIN. Syst. n. éd. 13, g. 112.  
*La linotte de Strasbourg*. BRIS. Ornith. t. 3, p. 146.

Quoique l'opinion générale admette le *gynstel* comme une variété de la *linotte de vignes*, néanmoins nous n'avons pu y adhérer, d'après les renseignements que nous avons été à même de prendre sur cet *oiseau*, qui n'est pas bien connu à Strasbourg: nous donnerons pour preuve de cette assertion un fait qui nous est personnel.

Ayant désiré d'obtenir quelques espèces d'*oiseaux* que nous croyons devoir se trouver chez les oïseleurs de cette grande commune. chef-lieu du Bas-Rhin, on nous adressa dans le courant de septembre de l'an VII, à un de ces oïseleurs le plus en réputation, dans le faubourg de Saverue, et nous ne trouvâmes chez cet homme, absolument ignorant en ornithologie, que quelques variétés communes de



pigeons, des serins, des bouvreuils, des chardonnerets, des tarins et des linottes.

Parmi ces dernières nous en remarquâmes une à pieds rouges, que nous supposâmes, sans la connoître, être le *gyntel*, et on nous la vendit à assez vil prix, pour une *linotte de vignes* ; cet oiseau nous parut être un mâle, et le désir de le conserver, soit pour en entendre le chant, soit afin d'en étudier les mœurs, nous engagea à lui donner des soins tout particuliers : nous le nourrissions avec des graines de navettes et de millet ; mais soit que cette nourriture ne lui convînt pas, soit que le chagrin de sa captivité isolée l'affectât, il fut toujours d'une mélancolie extrême, à laquelle il ne faisoit aucune diversion que pour béqueter un morceau de sucre, dont il étoit très-friand. Malgré nos caresses et nos agaceries, il resta constamment sauvage, au point qu'à l'approche d'une personne, quelle qu'elle fût, il étoit tellement saisi de frayeur, qu'il se seroit volontiers brisé la tête contre les barreaux de sa cage : il ne vécut ainsi que six semaines, et termina sa carrière, en nous laissant de son caractère insocial une opinion peu favorable.

Depuis cette époque, nous avons remarqué chaque année, en automne, des passages de *gyntels* dans les montagnes des Vosges. Quoique toujours ils fussent en petite quantité et que leur apparition ne durât que quelques jours dans ces contrées, cependant nous avons pu nous assurer, soit d'après leurs mœurs, soit d'après un caractère toujours invariable, celui de leurs pieds rouges, qu'ils forment une race distincte et constante.

Quant à leur plumage, nous n'y avons vu aucune différence d'avec celui de la *linotte de vignes*, sinon que, dans quelques individus, que nous avons reconnus par la dissection être des mâles, les teintes brunes du dos étoient

beaucoup plus sombres que dans le mâle même de la *linotte de vignes*, celles de la poitrine plus rousses et plus mouchetées de brun, et le ventre beaucoup plus blanc. Cette couleur au reste pouvoit paroître plus éclatante, par la raison qu'elle étoit en opposition avec d'autres couleurs plus rembrunies.

Dans d'autres individus, ces mêmes parties, vues surtout au soleil, paroissoient d'un brun jaune doré. Dans les uns comme dans les autres, l'iris de l'œil étoit d'une couleur de marron clair; le bec d'un jaune orangé dans toute sa longueur; les pieds plus ou moins rouges, suivant les divers individus, et les ongles d'un brun noir. La taille de cet oiseau est absolument la même que celle de la *linotte de vignes*, et sa queue est également fourchue.

Nous avons remarqué que le *gyntel*, qui ne paroît jamais en troupes fort nombreuses dans nos montagnes, sembloit y rechercher avec une sorte d'avidité les baies de genévrier, dont il paroissoit faire de préférence sa nourriture.

### 9.<sup>o</sup> LE CABARET.

*Linaria minima*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.

*La petite linotte*, ou *le cabaret*. BRIS. Orn. t. 3, p. 142.

Le *cabaret* est, pour la plupart de nos départemens, un oiseau de passage qui y arrive en automne et qui en disparoît au printemps : il est connu dans le département des Vosges sous le nom vulgaire de *linotte de Bourgogne*.

Le *cabaret* est un oiseau presque toujours solitaire, ou du moins qui va de compagnie peu nombreuse : son chant est fort agréable 1). On le prend facilement aux pièges

---

1) Quelques auteurs ont prétendu que le *cabaret* n'avoit aucune

pendant l'hiver ; il s'habitue d'abord très-difficilement à la captivité, puis il finit par la supporter au point de devenir familier.

C'est la plus petite des *linottes*, car elle n'a que quatre pouces six lignes, du bout du bec à celui de la queue, et sept pouces de vol. Le sommet de sa tête est d'un rouge assez vif ; elle a, sur le croupion, une tache de la même couleur. De chaque côté de sa tête, on voit une petite tache d'un brun roussâtre, qui est placée entre le bec et l'œil. La base de la mandibule supérieure de son bec est entourée de petites plumes brunes, qui se dirigent d'arrière en avant, et qui couvrent ses narines. Sa gorge est marquée d'une tache noirâtre ; sa poitrine est roussâtre et son ventre blanchâtre ; elle a les côtés variés de brun sur un fond roussâtre. Le dessus de son corps est un mélange de brun et de roussâtre ; l'aile, de couleur brune, est traversée par une bande d'un blanc roussâtre, et les pen-nes qui la composent sont bordées intérieurement de blanchâtre et extérieurement de roussâtre. Les pen-nes de sa queue sont brunes, bordées, tout autour, d'un fi-let roussâtre, et elles sont fourchues. L'iris est couleur de noisette rougeâtre ; le bec est jaunâtre dans toute sa longueur, terminé de noir à sa pointe ; les pieds sont bruns, ainsi que les ongles, qui sont fort alongés ; celui du doigt postérieur est plus long que le doigt lui-même.

La femelle n'a point de rouge sur le croupion, et celui qu'elle a sur la tête est moins vif que dans le mâle.

---

espèce de chant, sans doute parce qu'ils ne l'avoient point en-tendu ; mais nous, qui en avons élevé plusieurs, nous assurons que son ramage filé est doux et agréable. Lorsque cet *oiseau* est réduit en servitude, il ne tarde pas à perdre le rouge de sa tête et de son croupion, pour ne le reprendre jamais, du moins tant que dure son esclavage.

10.<sup>o</sup> LE SERIN DES CANARIES.

*Fringilla canaria*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.

*Le serin des canaries*. Bris. Ornith. tom. 3, pag. 184.

Quoiqu'originnaire des îles Canaries, le *serin*, cette espèce d'oiseau la plus aimable que nous ayons adoptée, et que nous nourrissons en cage pour notre plaisir et notre amusement, s'est tellement acclimatée dans toute l'étendue de la France, que nous ne devons pas balancer de la mettre au nombre de nos oiseaux indigènes, et avec d'autant plus de raison, que de temps immémorial elle y vit et s'y propage comme dans son pays natal.

Le *serin* est à peu près gros comme le *friquet*; sa longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de cinq pouces, trois lignes; il a sept pouces, dix lignes, de vol. et ses ailes ployées s'étendent un peu au-delà du milieu de sa queue. Tout son corps est couvert de plumes blanches à leur origine, et d'une belle couleur de citron à leur extrémité, en sorte qu'il n'y a que cette couleur qui paroît lorsque les plumes sont couchées, d'avant en arrière, les unes sur les autres. Les pennes de ses ailes et de sa queue sont d'un jaune citron du côté extérieur, blanches du côté intérieur, et la queue est un peu fourchue. L'iris de ses yeux est brun, le bec blanc; les pieds et les ongles sont d'un blanc animé par une légère teinte de couleur de chair.

La femelle est d'un ton de couleur plus foible que le mâle. Il est des femelles qui font quatre ou cinq pontes par an; elles sont composées chacune de quatre à six œufs. On prétend que la *serine* pond toujours à la même heure, et

que, de même que la femelle du *friquet*, son dernier œuf, ainsi que le petit qui en éclôt, sont toujours moins gros que les autres.

Nous regrettons que les limites de cet ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans les détails intéressans des mœurs et des habitudes de cet oiseau aussi aimable qu'il est innocent. Nous aurions bien désiré aussi pouvoir donner les renseignemens nécessaires pour les élever et les traiter dans leurs différentes maladies ; mais puisque nous nous sommes circonscrits dans un certain espace, nous nous contenterons de renvoyer au *Traité des Serins des Canaries* par M. Hervieux, vol. in-12, Paris, 1713.

Tous les *serins* ne viennent pas originairement des îles Canaries : il en existe une espèce, connue dans plusieurs de nos départemens sous le nom de *cini*, qui y vit en liberté et s'y propage dans les forêts, comme le *serin* aux îles Canaries. C'est surtout dans les départemens de la Haute-Garonne, des Basses-Pyrénées et des Bouches-du-Rhône, que l'on rencontre cet oiseau, qui de là se répand dans les départemens de l'Ain, de l'Isère, de la Côte-d'Or, et quelquefois, mais plus rarement, dans ceux de la Meurthe et des Vosges 1).

1) Pendant nos vacances dans les Vosges, en 1769, nous nous livrions, ainsi que le font tous les écoliers durant ce temps de relâche de leurs études, au plaisir innocent des tendues aux petits oiseaux, lorsque, sur une de nos pipées à *tarins*, il s'abattit une troupe de huit ou dix *cinis* : trois seulement d'entr'eux s'engluèrent, et furent de suite mis à la volière commune. Un de ces captifs périt en peu de jours, et les deux autres véquirent plusieurs années : c'étoient deux mâles. Nous crûmes d'abord qu'ils étoient d'une espèce particulière de gros *tarins* (l'opinion des oiseleurs de nos pays, aussi peu instruits que nous l'étions alors, nous décida facilement à cette croyance) : mais lorsqu'aux premiers beaux jours du printemps ils

Le *cini* est un peu plus petit que le *serin ordinaire*, avec lequel il a d'ailleurs beaucoup de ressemblances, à cela près que le devant de sa tête, sa poitrine et son ventre sont d'un beau jaune teinté de vert; son cou, également jaune, est orné d'un collier verdâtre; un mélange de jonquille, de vert et de noir, est la couleur de son plumage sur les côtés de la tête et sur la partie supérieure des ailes. Tout son dos, ainsi que ses ailes, est un amalgame de vert, de gris et de noir. Son croupion, ainsi que sa poitrine, est de couleur jonquille, et cette dernière partie est comme ondulée. Deux taches longitudinales, et des traits noirs qui suivent la direction des ailes, sont placés aux deux côtés de la poitrine et sous le ventre; toutes les taches dont le plumage de cet oiseau est marqué ne sont point tranchées, mais fondues par ondes les uns dans les autres. Les couvertures supérieures de ses ailes sont de même couleur que le dos, seulement chaque plume qui les compose, est bordée d'une légère teinte de jaune. Les penes des ailes et de la queue sont d'un brun noirâtre, bordées légèrement de gris. La queue, composée de douze penes, est fourchue et un peu plus courte que celle du *serin ordinaire*. L'iris est de même couleur, ainsi que les pieds, les ongles et le bec; ce dernier est seulement plus court et un peu plus petit que dans le *serin ordinaire*.

La domesticité et les accouplemens que l'on fait des

déployèrent leur gosier, nous ne doutâmes nullement qu'ils ne fussent des *serins* échappés de quelque volière. Leur chant néanmoins ne nous paroissoit ni aussi beau ni aussi clair que celui du *serin ordinaire*; mais nous attribuions cette imperfection à l'état de misère dans lequel nous supposions qu'ils avoient langué pendant le temps qu'ils furent en liberté. Un de nos amis nous demanda un de ces mâles pour en faire un mariage avec une *serine*, et il résulta de cette union des petits qui furent féconds.

*serines des Canaries* avec des mâles de *chardonnerets*, de *bouvreuils*, de *linots*, de *tarins* etc., font singulièrement varier le plumage des petits qui sont le résultat de ces unions, dans lesquelles il est aujourd'hui impossible, pour ainsi dire, de se reconnoître, de même que dans la race des chiens. Néanmoins, l'immortel *Buffon* ayant reconnu vingt-neuf variétés dans la seule espèce du *serin des Canaries*, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici le tableau que ce naturaliste incomparable en a dressé, en commençant par les plus communs et en finissant par les plus rares.

- 1.° Le serin gris commun.
- 2.° Le serin gris, aux duvets et aux pattes blanches, qu'on appelle *race de panachés*.
- 3.° Le serin gris à queue blanche, *race de panachés*.
- 4.° Le serin blond commun.
- 5.° Le serin blond aux yeux rouges.
- 6.° Le serin blond doré.
- 7.° Le serin blond aux duvets, *race de panachés*.
- 8.° Le serin blond à queue blanche, *race de panachés*.
- 9.° Le serin jaune commun.
- 10.° Le serin jaune aux duvets, *race de panachés*.
- 11.° Le serin jaune à queue blanche, *race de panachés*.
- 12.° Le serin agate commun.
- 13.° Le serin agate aux yeux rouges.
- 14.° Le serin agate à queue blanche, *race de panachés*.
- 15.° Le serin agate aux duvets, *race de panachés*.
- 16.° Le serin isabelle commun.
- 17.° Le serin isabelle aux yeux rouges.
- 18.° Le serin isabelle doré.
- 19.° Le serin isabelle aux duvets, *race de panachés*.
- 20.° Le serin blanc aux yeux rouges,

- 21.° Le serin panaché commun.  
 22.° Le serin panaché aux yeux rouges.  
 23.° Le serin panaché de blond.  
 24.° Le serin panaché de blond aux yeux rouges.  
 25.° Le serin panaché de noir.  
 26.° Le serin panaché de noir , jonquille , aux yeux rouges.  
 27.° Le serin panaché de noir , jonquille et régulier.  
 28.° Le serin plein , c'est-à-dire , pleinement et entièrement jonquille , qui est le plus rare.  
 29.° Le serin à huppe , ou plutôt à couronne : c'est un des plus beaux.

### TROISIÈME TRIBU.

Cette troisième tribu du genre des *moineaux* renferme ceux de ces *oiseaux* dont le bec est en cône raccourci, se terminant en une pointe très-aiguë , et dont les deux mandibules sont droites et entières. Cette tribu ne contient que deux espèces indigènes de la France , savoir : le *chardonneret* et le *tarin*.

#### 1.° LE CHARDONNERET.

*Fringilla carduelis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.  
*Le chardonneret*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 53.

(Voyez la planche XI de cet ouvrage.)

Celui-ci est un *oiseau* fort commun et généralement répandu dans toute l'étendue de la France. En plusieurs



endroits de la ci-devant Lorraine, on le nomme vulgairement *chaudronnier*. Dans le département des Bouches-du-Rhône, on l'appelle *cardaline*. Dans celui de la Gironde, il porte les noms vulgaires de *chardonneret*, de *chardrier*, *chardonneau* et de *cardinal*. Dans le département de la Dordogne, il est connu sous le nom de *cardelino*. Dans celui de la Somme, on l'appelle *cadorne*, et les jeunes qui n'ont pas encore pris leurs belles couleurs, *grisets*.

La beauté du plumage de cet oiseau, ainsi que l'agrément de son chant, le font remarquer et rechercher pour en faire d'aimables captifs. Le *chardonneret* a, du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces, trois lignes, de longueur, et neuf pouces de vol ; lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent un peu plus que la moitié de la longueur de sa queue.

Le devant de sa tête, ses joues et sa gorge sont d'un rouge éclatant : de la base de son bec il part, de chaque côté, une bande noire qui s'étend jusqu'aux yeux. Le dessus et le derrière de sa tête sont noirs, et cette même couleur s'étend un peu en descendant sur les côtés du cou. Tout le dessus de cette partie, son dos, son croupion, les couvertures de sa queue, sa poitrine, ses côtés et ses jambes, sont d'un brun roux, plus foncé sur le cou, et qui va en diminuant insensiblement, par des teintes plus claires, jusque sur le croupion ; cette même teinte se dégrade également de la poitrine en passant sous le ventre, où elle arrive graduellement au blanc, qui s'étend sur les couvertures du dessous de la queue. Les côtés du cou, ainsi que les couvertures moyennes du dessus des ailes, sont d'un fort beau blanc ; leurs petites couvertures sont noires, et les grandes sont de même couleur, depuis leur origine, jusque vers la moitié de leur longueur, et le reste est jaune, ce qui forme,

sur chaque aile , une bande transversale de cette même couleur. La première des plumes de l'aile est parfaitement noire ; toutes les autres sont noires aussi , mais elles sont terminées de blanc ; chacune des grandes plumes a son côté extérieur jaune , depuis son origine jusqu'aux deux tiers de sa longueur ; toutes sont bordées intérieurement de blancheâtre. Les plumes moyennes sont jaunes du côté extérieur , et blanches du côté intérieur , depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur ; le reste est noir , terminé de blanc. La queue est composée de douze plumes noires : sur la plus extérieure , de chaque côté , on voit une grande tache blanche , qui est placée du côté intérieur ; la plume suivante , aussi de chaque côté , a une tache de même couleur , mais qui est beaucoup plus petite ; la troisième est parfaitement noire , et les six du milieu sont terminées de blanc ; toutes ces plumes sont étagées et rendent la queue un peu fourchue. L'iris est noir ; le bec est blanc dans sa longueur et noir à sa pointe ; les pieds et les ongles sont bruns.

Les *chardonnerets* volent en troupes nombreuses ; on les voit en automne et surtout en hiver , sur les têtes des chardons , y chercher avec avidité les graines ou semences de ces plantes , dont ils font leur nourriture.

Le plumage de cet oiseau est sujet à éprouver des variations , surtout lorsqu'il est réduit en domesticité. Nous avons vu , chez un de nos amis , un *chardonneret* qu'il nourrissoit en cage , depuis vingt ans : comme cet oiseau avoit été pris par des oiseleurs , notre ami ignoroit quel pouvoit être son âge au moment où il l'acheta ; néanmoins on le soupçonnoit être un jeune de l'année. La domesticité et la vieillesse avoient tellement influé sur la couleur de son plumage , que toutes les parties ordinairement rouges étoient devenues d'un noir profond , et que

celles qui étoient jaunes dans sa jeunesse, avoient pris une teinte blanche. Enfin il termina sa carrière, qui doit paroître d'une durée extraordinaire, après une année de cécité.

On ne doit pas attribuer à la seule captivité les variétés de plumage qui se rencontrent souvent dans cette espèce d'oiseau : il n'est pas fort rare d'en trouver d'accidentelles dans ceux même qui vivent en pleine liberté ; nous en avons eu la preuve dans un individu de cette espèce que mille témoins ont été à portée de voir, il y a quelques années, à Épinal, département des Vosges.

Un négociant de cette commune 1) acheta d'un oiselleur, qui venoit de l'attraper avec une quantité d'autres, un *chardonneret* dont le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, étoient d'un brun marron foncé, et dont toutes les parties inférieures ou du dessous du corps étoient d'un brun plus clair ou de couleur de bistre. La base de la mandibule supérieure du bec étoit entourée d'une bande d'un rouge foncé et comme velouté, qui n'avoit qu'une ligne de largeur. Les plumes des ailes et de la queue étoient d'un noir de velours profond, avec la même tache longitudinale jaune que l'on remarque dans les autres *chardonnerets*. Son bec, d'un jaune enfumé, étoit noir à sa pointe et conformé de même que celui de ses congénères ; l'iris de ses yeux, brun, paroissoit rouge suivant l'incidence de la lumière ; il avoit les pieds et les ongles de même couleur que les *chardonnerets* ordinaires ; il étoit tout aussi vif, aussi pétulant dans ses mouvemens ; il chantoit de même et se nourrissoit comme lui de graines de chenevis.

---

1) M. Xavier *Leclerc*.

Cet oiseau mourut pendant les grosses chaleurs de l'été. Son maître, qui nous l'avoit promis pour notre cabinet, au cas qu'il vint à mourir, ne nous manqua pas complètement de parole ; mais la curiosité ayant fait passer cet oiseau de mains en mains, pendant plusieurs jours, il lui fut impossible de nous le remettre, sinon au moment où il étoit tellement putréfié qu'il étoit hors d'état d'être empaillé ; et nous avons regretté, pour les galeries du Muséum de Paris, de ne l'avoir pas monté plume à plume.

C'est de préférence sur les pruniers et sur les noyers que le *chardonneret* fait son nid ; il le construit avec autant d'art que de solidité : le dehors est formé de fibres de plantes ou de crins entrelacées, affermies et retenues par des lichens, des feuilles de l'hépatique d'eau et de la mousse ; le dedans est garni de poils d'animaux, de laine et de duvet de différentes espèces de plantes. La femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale, tachetés de brun rougeâtre vers le gros bout. Elle les couve avec une tendresse si affectueuse et si exemplaire pour bien d'autres mères qui se piquent de raison, qu'on a vu de ces pauvres petits animaux, dans des momens d'orages violens, accompagnés de grêle, se laisser plutôt meurtrir, déplumer et même tuer par la pluie congelée, que d'abandonner l'objet chéri de leur tendresse.

Les oiseleurs du département des Vosges prennent les *chardonnerets* avec des plumes ébarbées de poulet ou de pigeon, qu'ils passent l'une dans l'autre, en les disposant en sautoir ; après en avoir fendu une dans son milieu, et avoir fait passer l'autre dans cette fente, ils enduisent de glu la partie ébarbée de ces plumes et les posent, par leurs tuyaux non englués, sur les têtes du *charbon à foulon*, dans lesquelles ces oiseaux viennent cher-

cher les graines ou semences dont ils font leur nourriture, et d'où probablement ils ont tiré leur nom.

A quelques pas de là, on place dans une cage, que l'on couvre de verdure, un *chardonneret* mâle, que les oiseleurs nomment *appelant*. Celui-ci appelle effectivement, par son chant, qu'il anime à leur approche, ses semblables qui passent au vol dans le voisinage : ceux-ci, alléchés par la vue de plusieurs chardons et surtout par le chant d'appel d'un des leurs, s'abattent avec empressement sur ces têtes dont ils ne soupçonnent pas la perfidie ; ils s'y engluent dans les sautoirs de plumes, qui tombent avec eux, et on les prend aussitôt ; on les dépose tous dans une calotte ou fond de chapeau, garni d'un filet à bourse, et arrivé à la maison, on les place dans une volière.

## 2.<sup>o</sup> LE TARIN.

*Fringilla spinus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 112.

*Le tarin*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 65.

*Le tarin* est un oiseau de passage périodiquement répandu chaque année à certaines époques dans toutes les contrées de la France. Dans les départemens de la Haute-Saône, des Vosges, de la Meurthe et de la Meuse, où on le nomme vulgairement *térin*, il n'y paroît que depuis le commencement d'octobre jusqu'au printemps 1).

---

1) Nous tenons d'un observateur digne de foi, que le *tarin* niche dans les plus hautes montagnes des Vosges, et particulièrement sur le *Donon*, et nous savons par nous-mêmes que les *tarins* passent en bandes assez nombreuses, au printemps, dans la plaine, pour se rendre à ces montagnes, d'où ils descendent, après la couvée,

Le *tarin* est de la grosseur de la *linotte* ; il a quatre pouces, neuf lignes, de longueur totale ; sept pouces, huit lignes, de vol ; et ses ailes ployées atteignent les deux tiers de la longueur de sa queue ; son bec, bien plus court à proportion que celui du *chardonneret*, est blanc, à l'exception de sa pointe qui est noirâtre ; l'iris de ses yeux est noir, et ses pieds, ainsi que ses ongles, sont gris ; le dessus de sa tête est noir, sa gorge brune ; le devant de son cou, jaune, ainsi que sa poitrine et les plumes latérales de sa queue : son ventre est d'un blanc teinté de jaunâtre : tout le dessus de son corps est d'un vert d'olive moucheté de noir ; cette couleur verte s'éclaircit insensiblement à mesure qu'elle approche du croupion, où elle acquiert une teinte de jaune qui s'éclaircit encore davantage sur les couvertures supérieures de la queue. Les grandes pennes de ses ailes sont noirâtres, bordées extérieurement d'olivâtre ; les deux intermédiaires de sa queue sont de même couleur et bordées de même du côté extérieur, et de gris du côté intérieur et à leur extrémité ; les pennes latérales de cette partie sont jaunes, terminées de noirâtre et bordées de gris ; ces pennes sont disposées de manière que la queue est un peu fourchue.

La femelle diffère du mâle en ce que sa gorge est blanche et que les plumes noires du sommet de sa tête sont bordées de gris.

Cet oiseau, quoique pris au piège, est susceptible de

en septembre et en octobre, dans le reste de l'étendue de la ci-devant Lorraine : là, on leur fait la chasse au moyen d'un appelant de leur espèce, qui est renfermé dans une cage que l'on entoure de plusieurs bâtons inclinés que l'on a fichés en terre et que l'on a garnis de gluaux ; ces gluaux sont soutenus ainsi obliquement, par une de leurs extrémités, dans de petites entailles qu'on a faites avec le couteau à ces bâtons.

s'apprivoiser en très-peu de temps, au point d'acquérir une telle familiarité qu'il vient manger dans la main de celui qui le soigne habituellement. Sa forme élégante, sa vivacité, ses mouvemens pleins de grâces, intéressent en sa faveur autant qu'ils sont propres à animer les autres *oiseaux* d'une volière et de les mettre tous en action : c'est un esclave gai, doué de mœurs douces et qui ne cherche querelle à aucun de ses compagnons ; il est même si bon, qu'il a l'habitude de dégorger la nourriture qu'il a prise, dans le bec des *oiseaux* de la volière qu'il affectionne particulièrement.

## CINQUIÈME GENRE.

## LES BRUANS.

Tous les *oiseaux* dont nous avons formé ce genre ont le bec en cône raccourci ; les deux mandibules droites et entières, ayant leurs bords rentrans en dedans.

Indépendamment de ces caractères, ils en offrent un autre bien tranché, qui leur est particulièrement propre ; ce caractère consiste dans un tubercule osseux, placé en dedans de la mandibule supérieure, au moyen duquel ils cassent aisément les graines dont ils se nourrissent.

Nous ne connoissons dans ce genre que neuf espèces d'*oiseaux* qui soient indigènes de la France, ou du moins qui y soient de passage annuellement périodique, et qui y propagent leur espèce, savoir : le *bruant proprement dit*,

le *bruant de haie* ou le *zizi*, le *bruant fou* ou de *pré*, le *proyer*, l'*ortolan proprement dit*, l'*ortolan de Lorraine*, l'*ortolan de roseaux*, le *gavoué de Provence* et le *mitilène de Provence*.

### I.<sup>o</sup> LE BRUANT PROPREMENT DIT.

*Emberiza citrinella*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 110.  
*Le bruant*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 258.

On donne des noms différens à l'*oiseau* dont il est ici question, dans les diverses contrées de la France qu'il habite : dans quelques-unes, par exemple, on le nomme *verdier*, et cette dénomination est d'autant plus impropre, qu'elle peut faire commettre une erreur relative à la classification de cet *oiseau*; car, s'il étoit un *verdier*, il seroit du genre des *gros becs*, tandis qu'il est un véritable *ortolan*, qui conséquemment appartient au genre des *bruans*; il a de ces derniers non-seulement la forme, le plumage et la délicatesse de la chair, mais il a en outre un caractère qui est commun à toutes les espèces de ce genre. Ce caractère consiste en ce que les deux portions du bec rentrent en dedans, et que dans l'intérieur de la mandibule supérieure il se trouve, comme nous l'avons dit plus haut, un tubercule osseux qui n'existe pas dans les *oiseaux* du genre des *gros becs*.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, on nomme ce *bruant*, *verdelat*; dans celui de Loir-et-Cher, *verdat*; dans celui de la Haute-Garonne, *verdale*; dans les départemens des Vosges, de la Meurthe et de la Meuse, *rutan* et *gros tarin*; dans le département de la Vienne, *verdoie*; dans celui de la Dordogne, *verdange*; dans celui de la Gironde, *bardaut*; dans le département du Loiret, *binery*;



et ailleurs *verdin*, *verdon*, *vert-montant*, *verdier-bissonnier*, *roussette*, etc.

C'est en automne que le *bruant* passe, par petites bandes, dans les champs nouvellement moissonnés des basses Vosges, et c'est au moment de ce passage, qui est de peu de durée, que les chasseurs aux *alouettes* en prennent plusieurs dans leurs filets.

Le *bruant* proprement dit est à peu près de la grosseur du *moineau franc*; il est un peu plus alongé que lui: il a de longueur totale six pouces trois lignes; son vol est de neuf pouces, deux lignes, et ses ailes, ployées, s'étendent au-delà du tiers de la longueur de sa queue. Sa tête, ses joues et sa gorge sont jaunes; mais ces deux dernières parties sont plus ou moins mêlées de brun, selon les divers individus ou la différence de sexes; la même disparité existe dans le jaune du dessus du cou, dont la partie supérieure est olivâtre. Les plumes qui recouvrent tout le dessus du dos sont noirâtres dans leur milieu, roussâtres sur les côtés et terminées de gris blanc; celles du croupion sont d'un marron clair, terminées par une couleur grisâtre; la poitrine, ainsi que les côtés, sont variés de jaune et de marron clair; le ventre et les couvertures du dessous des ailes sont d'un jaune pur; les petites couvertures supérieures des ailes sont olivâtres; les moyennes et les grandes sont un mélange de noirâtre, de gris et de marron clair; les premières pennes de l'aile sont de même couleur; les autres sont brunes, bordées, les grandes de jaunâtre et les moyennes de gris. Les pennes de la queue sont brunes, bordées, les deux extérieures de blanc, et les dix autres de gris.

La femelle a moins de jaune que le mâle, et elle est plus tachée sur le cou, la poitrine et le ventre. L'un et l'autre ont l'iris de l'œil couleur de noisette; les bords du

bec inférieur rentrant et reçu dans le supérieur ; ce bec est brun ; les ongles et les pieds sont jaunâtres 1).

Le *bruant* fait son nid à terre, dans quelque touffe d'herbes, ou bien dans un buisson à peu de distance du sol : ce nid est composé extérieurement d'herbes sèches, et intérieurement il est garni de laine et de crins. La femelle, qui fait plusieurs pontes par an, y dépose quatre ou cinq œufs blancs, tachés de différentes nuances de brun.

## 2.<sup>o</sup> LE BRUANT DE HAÏE, OU LE ZIZI.

*Emberiza cirius*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 110.

*Le bruant de haïe*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 263.

Celui-ci, qui est le *chic* des Provençaux, est à peu près de la taille du précédent, dont il ne diffère pas beaucoup quant au plumage. Il a le dessus de la tête revêtu de plumes d'un vert d'olive, dont la tige de chacune est marquée d'une ligne noirâtre ; une première tache longitudinale jaune est placée sur chaque côté de la tête, et il s'en trouve une seconde de même couleur au-dessus des yeux.

1) La description que nous venons de donner du plumage du *bruant* ne doit s'appliquer qu'à la masse générale de l'espèce ; car il se trouve des individus (qui peut-être forment une race à part, et que l'on pourroit nommer *montagnarde*, puisqu'on ne la rencontre que sur les Alpes, les Pyrénées, et quelquefois, mais rarement, sur les montagnes des Vosges) qui ont le dessus du corps d'un jaune éclatant, et le dessous d'un beau blanc ; en sorte qu'en les voyant on s'imagine que ce sont des *serins* échappés de quelque volière : mais en y regardant de près, la forme de leur bec, et leur chant surtout, font disparaître la méprise.

Le dessus du cou, du dos, ainsi que les plumes scapulaires, sont couverts de plumes noirâtres, bordées de roux ; celles qui revêtent le croupion, sont d'un vert-olive teinté de roussâtre. Tout le dessous du corps a le fond de sa couleur jaune ; mais ce jaune est marqué, sur la poitrine, d'une plaque rousse, et sur la gorge d'une plus petite plaque de même couleur : les côtés sont également jaunes, tirant d'autant plus au roux qu'il s'approche davantage du ventre. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes ; il existe entre elles cette différence que celles des ailes sont bordées extérieurement de vert d'olive, tandis que les deux du milieu de la queue le sont de gris roussâtre ; la plus extérieure de chaque côté est bordée de blanc, et toutes les autres le sont de gris olivâtre. L'iris de ses yeux est de couleur de noisette ; son bec est d'un cendré brun, et ses pieds sont jaunâtres, de même que ses ongles.

Les couleurs de la femelle sont plus foibles dans cette espèce, comme dans la précédente ; elle n'a de jaune ni sur le cou ni sur les côtés, et on ne voit sur sa gorge, non plus que sur sa poitrine, cette tache brune que porte le mâle.

Ce *bruant*, qui est connu aussi dans quelques départemens sous le nom vulgaire de *verdière*, paroît n'être que de passage dans la plupart. On le voit, particulièrement dans les contrées agricoles, sur les terres nouvellement labourées, y chercher des vers et d'autres insectes <sup>1)</sup> ; aussi, d'après l'observation qu'en fait M. de Buffon, nous avons remarqué que ceux que nous avons tués avoient le bec empâté de terre.

---

1) Le *bruant de haie* est en même temps granivore et insectivore ; il passe dans les environs de Paris, au printemps et en automne, par petites bandes de huit à dix, mais il ne s'y arrête pas pour nicher.

## 3.° LE BRUANT FOU, OU DE PRÉ.

*Emberiza cia*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 110.

*Le bruant de pré*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 266.

L'imbécillité de cet oiseau, qui se jette inconsidérément dans les pièges même les plus apparens, lui a valu sûrement le surnom de *fou* 1) ; aussi M. Guys l'appelle-t-il *l'oiseau bête par excellence*.

Sans être aussi commun que les deux précédens, le *bruant fou*, cependant, n'est pas très-rare. Sa longueur totale, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de six pouces, deux lignes ; son vol, de neuf pouces, six lignes. La partie supérieure de son corps est variée de noirâtre et de gris. Les plumes de ses ailes, de même que celles de sa queue, sont brunes, et les unes comme les autres sont bordées de gris roussâtre ; seulement les deux plus extérieures de la queue sont bordées et terminées de blanc. Les côtés de sa tête, ainsi que sa gorge, sont gris ; les joues, de même couleur grise, sont enveloppées par une espèce de triangle formé de trois traits noirs, dont la base est en arrière. La gorge, la poitrine, les côtés et tout le dessous du corps, sont d'une couleur roussâtre claire. L'iris des yeux est brun ; le bec et les pieds sont gris et les ongles noirâtres. Quelques oiseleurs des basses Vosges nomment improprement ce *bruant moineau de bois*.

---

1) Les oiseleurs de Paris donnent au *bruant fou* le nom de *verdier sonnette* ; c'est en Italie qu'il porte le nom de *bruant fou*. Il se trouve rarement dans les pays septentrionaux. Il ressemble beaucoup, par le cri, la conformation et quelques habitudes, au *bruant ordinaire*.

Comme il n'est en France que de passage, il nous a été impossible d'en suivre les mœurs, et de connoître surtout la manière dont il construit son nid, de même que le nombre, la forme et la couleur de ses œufs.

#### 4.<sup>o</sup> LE PROYER.

*Emberiza miliaria.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 110.  
*Le proyer.* BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 292.

(Voyez la planche XI de cet ouvrage.)

Le *proyer*, qui se trouve dans plusieurs contrées de la France, y est connu sous des noms différens.

Dans le département de l'Hérault, on le nomme *tchopardriz*; dans celui des Bouches-du-Rhône, *tride*; dans celui du Rhône, *prèle*. On l'appelle *tritri* dans le département de Seine-et-Marne, et dans celui de la Marne, *alouette drue*.

Quoique très-abondant dans la partie basse ou la partie agricole du département des Vosges, dans celle surtout qui est située entre Mirecourt et Neufchâteau, où on le nomme vulgairement, ainsi que dans toute la ci-devant Lorraine, *grosse verdier des prés*; néanmoins cet oiseau est absolument inconnu dans les montagnes de ce département, et même aux environs d'Épinal, dans la partie située au midi de cette commune.

Le *proyer* est un peu plus gros qu'une *alouette*; il a de longueur sept pouces et demi, et onze pouces, quatre lignes, de vol; ses ailes, ployées, s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de sa queue. Sa tête, son cou, son dos et son croupion, sont variés de brun, qui occupe le milieu des plumes, et de roussâtre, qui les borde. Sa

gorge, le tour de ses yeux, sont d'un roux clair; sa poitrine, son ventre, ses côtés, ses jambes et les couvertures du dessous de sa queue, sont d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine et sur les flancs seulement: toutes les autres parties inférieures sont sans taches; mais le milieu est marqué d'un trait brun longitudinal. Les couvertures supérieures de ses ailes, ainsi que les grandes plumes de ces parties et celles de la queue, sont brunes, bordées de roux plus ou moins jaunâtre. L'iris de ses yeux est de couleur de noisette; ses pieds et ses ongles sont d'un gris brun; son bec est de couleur brune jaunâtre: il est remarquable par la mobilité dont les deux mandibules sont susceptibles, par ses bords, qui sont rentrants et qui se joignent par une ligne anguleuse. La partie supérieure de ses narines est recouverte d'une petite membrane taillée en forme de croissant.

La femelle diffère du mâle en ce que son croupion est d'une couleur grise roussâtre, sans taches, ainsi que les couvertures supérieures de sa queue, qui sont bordées de blanchâtre; toutes les autres teintes de son plumage sont plus claires que celles du mâle.

Cet oiseau voltige par saccades, et se perche sur les arbres et arbustes à l'extrémité des branches les plus faibles, où il demeure comme en équilibre: de leur faite, il fait entendre continuellement un chant désagréable, que l'on devrait plutôt nommer un cri, qui consiste dans les syllabes *triri*, alongées et terminées par la consonnance *tiritz* 1).

1) On ne peut mieux comparer le cri triste, ennuyeux et monotone du *proyer*, qu'au son aigre et perçant que l'on entend pendant l'été les sauterelles et les criquets, et qui est produit par le frottement rapide des cuisses de ces insectes contre une

Le *proyer* est un oiseau de passage qui nous arrive à peu près avec les *hirondelles* ; il fait son nid dans les prairies 1), où la femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc roussâtre, tachés et sinués de brun noirâtre. Cet oiseau nous quitte en automne 2).

### 5.° L'ORTOLAN PROPREMENT DIT.

*Emberiza hortulanus*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 110.  
*L'ortolan*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 269.

Un peu plus gros que le *serin*, l'*ortolan* a six pouces trois lignes de longueur, et neuf pouces de vol ; ses ailes, ployées, atteignent le tiers de la longueur de sa queue. Il a la tête et le cou d'une couleur olivâtre cendrée ; le tour de ses yeux est d'un jaune pâle, ainsi que sa gorge, et chacune des plumes qui recouvrent ces parties est bordée par une ligne de couleur cendrée. Son dos, de même que ses plumes scapulaires, est varié de couleur marron obscur et de noirâtre ; son croupion et les couvertures du dessus de sa queue sont d'un brun tirant sur

---

membrane sèche, et sonore comme un parchemin tendu, que la nature a donnée à ces animaux pour être leur instrument d'appel à l'amour.

1) Le *proyer* bâtit son nid sur l'herbe, et quelquefois sur des arbustes très-bas ; il le compose de foin, de feuilles et de mousse ; il en garnit l'intérieur avec du poil et de la laine. Les petits quittent le nid avant de pouvoir voler ; ils aiment à courir dans l'herbe, et les chiens couchans en rencontrent souvent lorsque l'on chasse aux *cailles vertes*.

2) Au rapport de Lapeyrouse, qui est bien digne de confiance, il existe sur les montagnes des Pyrénées une variété du *proyer* qui est entièrement blanche.

le marron ; sa poitrine, son ventre, ses flancs et tout le dessous de son corps sont roux, avec quelques mouchetures : cette même couleur rousse s'éclaircit à mesure qu'elle s'approche des couvertures et du dessous de la queue. Tout le dessus de son corps est un mélange de brun marron et de noirâtre : son croupion, de même que les couvertures du dessus de sa queue est du même brun sans mélange. Les couvertures supérieures de ses ailes sont variées de brun et de roux ; les inférieures le sont d'un jaune pâle. Les grandes pennes de ses ailes sont noirâtres, bordées de gris du côté extérieur : les moyennes sont de ces mêmes couleurs ; mais elles sont bordées de roux. Les pennes de sa queue sont de même couleur que celles des ailes, à cette différence près que les deux plus extérieures sont bordées de blanchâtre, tandis que toutes les autres le sont de roux. L'iris est d'un brun foncé ; le bec, les pieds, ainsi que les ongles, sont jaunâtres.

La tête et le cou de la femelle sont d'un cendré plus foncé que dans le mâle ; ces parties sont variées de petites lignes longitudinales noirâtres : elle n'a pas d'ailleurs de tache jaune au-dessus de l'œil. Au reste, il est peu d'*oiseaux* dont le plumage soit susceptible d'autant de variations, non-seulement du mâle à la femelle, mais d'un individu à l'autre.

L'*ortolan* proprement dit est un *oiseau* de passage, qui de l'Italie passe dans le département des Bouches-du-Rhône, et de là se répand dans la plupart de nos départemens intérieurs, où il arrive en même temps que les *hirondelles*, et en repart avec les *cailles*.

Cet *oiseau* fait deux pontes par an ; il place ordinairement son nid sur les ceps de vignes, dans les départemens méridionaux : mais dans celui des Vosges, où très-peu de personnes, celles même qui se piquent de quelques notions ornithologiques, le connoissent, puisque les unes le



nomment *bec-figue* et les autres *grosse alouette de bois*, il place son nid à terre, et de préférence dans les blés.

Le passage de retour de l'*ortolan* a lieu dans ce département, ainsi que dans ceux de la Meurthe et de la Meuse, dans le courant de septembre et d'octobre; il ne consiste jamais qu'en quelques petites bandes composées seulement de six ou sept individus: c'est à ce moment que les oiseleurs de ces contrées en prennent accidentellement dans leurs filets d'*alouettes*; et ce n'est guère que vers Neufchâteau que l'on prend cet *oiseau*, qui n'y est pas fort commun, aux sauterelles, à la pipée ou à l'abrevoir.

Jadis les oiseleurs de Paris engraissoient avec du millet les *ortolans* dans des cages couvertes; le savant distingué qui nous a assuré ce fait prétend qu'en huit jours ils étoient parfaitement gras, et que les gourmands les achetoient alors jusqu'à trois liv. la pièce. Que de morceaux de pain eussent pu être achetés au prix d'une sensualité incommodément repue, et qui leur auroient valu en échange des torrens de bénédictions!

## 6.° L'ORTOLAN DE LORRAINE.

*Emberiza lotharingica*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 110.

(Voyez la planche XI de cet ouvrage.)

Celui-ci, dont nous ignorons les mœurs et les habitudes, et que nous ne pouvons assurer être un *oiseau* sédentaire ou seulement de passage, parce qu'il nous a été impossible de nous en instruire, quelques soins que nous nous soyons donnés pour cela, se trouve dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, et plus communément dans les basses Vosges, où il est connu sous

le nom vulgaire de *bec-figue*. Il se réunit en bandes assez nombreuses, à l'arrière-saison, dans les champs qui avoisinent les bois. Son plumage à teintes sombres, joint à la manière dont il se blottit à l'approche du chasseur, le rend très-difficile à apercevoir. Lorsqu'on le fait lever, il jette à plusieurs reprises un cri que les syllabes *trou-lé* expriment assez bien, et il va se percher sur quelque arbre de la forêt voisine.

Cet oiseau a six pouces et demi de longueur; et ses ailes, ployées, atteignent à quinze lignes près l'extrémité de sa queue. Il a la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un cendré clair moucheté de noir; tout le reste du dessous du corps est d'un roux foncé. Le dessus de la tête, du cou et du corps, jusques et y compris le croupion, sont d'une couleur rousse, mouchetée de noir; seulement l'espace dans lequel se trouvent les yeux est d'une teinte plus claire, et ceux-ci sont surmontés d'un trait noir en forme de sourcil. Toutes les couvertures de ses ailes sont mi-parties de roux et de noir, à l'exception des petites, qui sont d'un cendré clair. Les premières grandes plumes de ces ailes sont noires, bordées de cendré clair; les suivantes sont de même couleur, mais bordées de roux. Les deux plumes du milieu de sa queue sont rousses, bordées de gris; et toutes les latérales sont mi-parties de noir et de blanc; la plus extérieure de chaque côté est la plus blanche. L'iris est de couleur noisette; le bec d'un brun roux, et les pieds sont d'un brun noirâtre.

On distingue la femelle de son mâle par une espèce de collier dont la couleur est un mélange de roux et de blanc; par le dessous de son corps, qui est totalement d'un brun roussâtre, et par le dessus, qui est varié de noir, de roux et de blanc. Elle diffère encore de son mâle en ce

que son bec est d'un jaune orangé à sa base, noir à sa pointe ; et enfin en ce que ses pieds et ses ongles sont noirs.

### 3.<sup>o</sup> L'ORTOLAN DE ROSEAU.

*Emberiza schœniclus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 110.

*L'ortolan de roseau*. BRIS. Ornith. tom. 3, p. 274.

L'habitude qu'a cet oiseau de se tenir et de se plaire dans les terrains humides et marécageux, parmi les joncs et les roseaux des diverses contrées de la France qu'il habite, dans lesquels il fait son nid, lui a sans doute valu le nom qu'il porte.

Sa ponte consiste en quatre ou cinq œufs gris mouchetés de brun. Son nid est construit de foin et de mousse à l'extérieur. et de matières mollettes en dedans 1) : ce nid est attaché à deux ou trois roseaux par des espèces d'anneaux faits avec des herbages ; ces anneaux sont assez peu serrés pour qu'ils puissent couler aisément le long de ces roseaux : aussi on prétend que, lorsque les eaux grossissent, ce petit édifice, dont le tissu est très-serré, s'exhausse à mesure que les eaux se gonflent.

*L'ortolan de roseaux* est connu sous des noms différens dans les divers départemens de la France qu'il habite. Dans celui des Bouches-du-Rhône, par exemple, on l'appelle *chic des roseaux* ; dans celui des Vosges, *moineau*

1) Cet oiseau suspend son nid au-dessus de l'eau entre quatre roseaux : ce nid est fait avec beaucoup d'art ; il est composé de chaumes secs, et l'intérieur est tapissé du duvet des roseaux. Le mâle tient fidèle compagnie à sa femelle, et jamais on ne les voit en troupes sur ces roseaux.

*d'étang ou de roseaux*; dans les environs de Paris, on le nomme *montant* 1).

Il est de la grosseur de l'*ortolan proprement dit*. Sa longueur totale, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de cinq pouces neuf lignes; il a neuf pouces de vol.

Le mâle a le dessus de la tête noir: ses joues sont de même couleur; mais chacune des plumes qui les recouvrent est terminée de roussâtre: une bande transversale de cette dernière couleur passe au-dessus des yeux, et y forme une espèce de sourcil. On voit au haut de son cou un collier blanc, dont l'extrémité se prolonge, de chaque côté, en arrière. Le dessus de son corps est varié de roux et de noir; son croupion, et les couvertures du dessus de sa queue, sont un mélange de roussâtre et de gris. Sa gorge et le devant de son cou sont noirs, mêlés de gris roussâtre; tout le reste du dessous de son corps est d'un blanc teinté de roux; ses côtés sont marqués de quelques traits longitudinaux de couleur noirâtre. Les plumes de ses ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris blanc; les grandes couvertures de ses ailes sont brunes, terminées de roussâtre; les moyennes sont noires, bordées et terminées de roux, et les petites sont rousses. Les deux plumes intermédiaires de sa queue sont noirâtres, bordées de roussâtre; les trois collatérales de chaque côté sont sans bordure: des deux plus extérieures, l'une est blanche en dehors seulement, et l'autre,

---

1) Il paroît probable que le nom de *montant*, donné aux environs de Paris à cet *oiseau*, ne lui vient que de son habitude de grimper le long des roseaux, en montant jusqu'à leur sommet, d'où il s'élançe, comme un trait, sur les insectes qui voltigent autour de lui.

qui est entièrement blanche, est terminée de brun. L'iris est d'un brun rouge; le bec et les ongles sont bruns; les pieds sont d'une couleur de chair rembrunie.

La femelle a le dessus de la tête varié de roussâtre; son demi-collier est fort peu apparent, et elle a moins de noir sur le devant du cou que le mâle.

Cet oiseau, qui a un mouvement de vibration continuel dans la queue, comme la *bergeronnette*, a un cri aigu, qu'il fait entendre incessamment à la vue de quelque objet qui l'inquiète.

### 8.° LE GAVOUÉ DE PROVENCE.

*Emberiza provincialis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 110.

Dans le département du Var, où cet oiseau est plus particulièrement connu, on lui donne le nom de *chic-gavotte*, dont probablement on a formé celui de *gavoué* par corruption d'un langage vulgaire. On l'appelle aussi *chic-moustache*, sans doute à cause des bandes noires, en forme de moustaches, qu'il porte de chaque côté du bec.

Cette espèce d'*ortolan* a quatre pouces deux tiers de l'extrémité du bec à celle de la queue, qui est un peu fourchue; ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent à peu près la moitié de la longueur de sa queue; il a beaucoup de ressemblance avec notre *ortolan de roseaux*; il est de la même grosseur que lui, et semble n'en différer que par les couleurs de son plumage.

Tout le dessus de sa tête et de son corps est un mélange de roux et de noirâtre; la même couleur se répète sur la poitrine; tout le reste du dessous du corps est d'un gris cendré. De chaque côté de sa tête, à l'endroit où est situé son

méat auditif, on remarque une plaque noire accompagnée d'une teinte blanchâtre qui règne autour de ses yeux ; puis une ligne noire, qui descend de chaque côté du bec, et qui lui forme une espèce de moustache. Les penes de ses ailes et de sa queue sont mi-parties de roux et de noirâtre : la couleur rousse paroît davantage, parce qu'elle est située en dehors, tandis que la couleur noire est placée en dedans de la penne. Les grandes couvertures de ses ailes, d'un fond noirâtre, sont marquées par une teinte blanchâtre à leur extrémité et dans leur contour. Cet oiseau a l'iris d'un brun rougeâtre, le bec et les ongles bruns, et les pieds de couleur de chair livide.

On prétend que le *gavoué de Provence*, qui dans le pays ne se nourrit que de graines, a un chant très-agréable, qu'il ne commence à faire entendre que vers la fin du mois d'avril 1).

### 9.<sup>o</sup> LE MITILÈNE DE PROVENCE.

*Emberiza lesbia*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 110.

Une des différences sensibles qui se trouvent entre cet *ortolan* et le précédent, consiste en ce que le premier fait entendre sa voix dès le mois d'avril, tandis que celui dont il est ici question ne chante que vers le milieu de mai. D'ailleurs, dans le département des Bouches-du-Rhône, où cet oiseau porte le nom de *chic* ou *chic de*

---

1) Le vol du *gavoué de Provence*, qui est un oiseau peu farouche, est court, peu élevé, et ressemble beaucoup à celui du *moineau*. On le voit, dans les environs de Toulon, voltiger par couples sur les arbrisseaux des terrains cultivés.

*mitilène*. Il jouit d'une haute considération, chez les fermiers surtout, qui le nourrissent en cage, et l'hébergent avec plaisir, parce qu'il concourt, dit-on, au salut de leurs basses-cours, en les avertissant, par ses cris impatientement répétés, de l'approche des *oiseaux de proie*.

Le *mitilène* est à peu près de la grosseur de l'*ortolan ordinaire*. Tout le dessus de son corps est un mélange de brun et de noir. Les petites couvertures de ses ailes sont d'un gris blanchâtre, pointillé de noir; les grandes pennes de ses ailes sont noirâtres, et les moyennes noires, bordées de brun: on remarque sur le noirâtre des ailes, lorsqu'elles sont ployées, deux bandes transversales blanchâtres, et une troisième d'un brun roux; cette dernière est située vers le pli de l'aile. Son croupion est d'une couleur brune, tirant au roux. Toutes les pennes de sa queue sont noirâtres, bordées de gris de perle, à l'exception cependant des deux intermédiaires qui sont bordées de brun foncé. Ses joues sont d'un blanc jaunâtre; elles sont coupées par trois raies longitudinales d'une couleur noirâtre. Sa poitrine est d'un blanc roussâtre; son ventre, ses jambes, ainsi que les couvertures du dessous de sa queue, sont blanchâtres. Il a les yeux et les pieds bruns, le bec et les ongles noirâtres.

Nous ne connoissons des mœurs de cet *oiseau* que l'historique qui nous a été transmis par un de nos amis, qui, l'an dernier, nous envoya d'Orgon à Paris un individu dont l'odeur infecte de putréfaction nous permit à peine de bien l'examiner, afin de le décrire; et, quand nous indiquons comme brune la couleur de ses yeux, qui nous parut telle dans son état de desséchement, nous ne serions nullement étonnés si, dans son état de vie, on la trouvoit différente.

## QUATRIÈME FAMILLE.

## LES PASSEREAUX

A BEC GRÈLE, DONT LA FORME APPROCHE DE CELLE  
D'UN POINÇON OU D'UNE ALÈNE.

Les *oiseaux* qui composent cette quatrième famille des *passereaux* ont pour caractères généraux celui du milieu des trois doigts antérieurs étroitement uni avec l'extérieur, depuis son origine jusqu'à la première articulation; les uns d'ailleurs ont les narines couvertes par les plumes de la base du bec, et les autres les ont découvertes; mais tous ont le bec droit et menu, approchant de la forme d'un poinçon ou d'une alène. Cette famille renferme trois genres, savoir : celui des *mésanges*, celui des *alouettes* et celui des *becs-fins*.

## PREMIER GENRE.

## LES MÉSANGES.

Les *mésanges* ont pour caractères particuliers le bec étroit, pointu, dur, fort, et recouvert à sa base de petites plumes; la langue terminée par une sorte de ligne droite et par des



filamens; le doigt de derrière grand et fort. Ces *oiseaux* peuvent facilement grimper, à la manière des *pics*, le long du tronc et des branches d'arbres.

Parmi les différentes espèces qui composent ce genre, les unes se rencontrent, et en tout temps, dans toute l'étendue de l'empire français, et les autres semblent être confinées exclusivement dans quelques-unes de ses parties.

Toutes les espèces de *mésanges* ont le bec assez fort pour percer des noisettes et en tirer l'amande; toutes en général sont des *oiseaux* hargneux et même cruels, qui, dans les volières, attaquent les *oiseaux* plus foibles qu'elles, les tuent, et leur ouvrent le crâne à coups de bec, pour en manger la cervelle et la moelle épinière. Les *mésanges* se conduisent de même avec les petits *oiseaux* qu'elles trouvent pris à quelques pièges (1).

---

1) Quoique les *oiseaux* qui composent ce premier genre aient une apparence de faiblesse que l'on ne calcule que sur leur petitesse, ils n'en sont cependant ni moins vifs, ni moins courageux. Toujours en mouvement, on les voit sans cesse voltiger d'arbre en arbre, grimper contre leur tronc ou contre les murailles, s'y accrocher, s'y suspendre dans toutes les attitudes, et le plus souvent la tête en bas. Lorsqu'ils se sentent pris, ils mordent d'une manière à faire couler le sang. On peut même dire que toutes les *mésanges* en général sont d'un caractère féroce et avide de carnage : ce sont des êtres qui, sous le masque d'une physionomie aimable, n'en sont pas moins des hypocrites détestables.

Aucun autre *oiseau* ne montre plus qu'elles de hardiesse et

Nous connoissons en France dix espèces de *mésanges*, savoir : la *grosse-mésange* ou *char-*

---

d'opiniâtreté dans les combats qu'elles livrent à la *chouette* : toujours elles sont les premières à s'élaner sur elle avec une fureur et un acharnement qui décèlent leur audace. Néanmoins, elles paroissent aimer la société de leurs semblables, car si, par quelques accidens, elles ont été séparées, elles se recherchent, se rappellent, et elles se réunissent bientôt. Mais n'est-ce pas ici le cas de dire que les brigands, sans s'aimer, forment entre eux une société dont l'unique lien est toujours un intérêt commun ?

Il est peu d'*oiseaux* plus féconds que les *mésanges* : chaque femelle pond, deux ou trois fois par an, de dix-huit à vingt œufs dans des trous de murailles ou dans des arbres creux.

Quoique les *mésanges* paroissent être répandues dans toutes les contrées de la France, néanmoins nous croyons pouvoir assurer qu'il n'en est aucune où elles soient plus abondantes que dans les montagnes des Vosges : là, non-seulement la plupart des espèces sont constamment sédentaires, mais les passages d'automne y sont si nombreux, qu'il n'est pas rare de voir des oiseleurs de Remiremont, et surtout de Bruyères, en prendre, dans une matinée ou une soirée, de quinze à vingt douzaines avec leur bâton fendu.

Cet instrument de chasse consiste en deux lattes de bois longues de trois à quatre pieds, et épaisses d'un pouce lorsqu'elles sont accolées l'une à l'autre. De ces deux lattes, la première est parfaitement ronde dans toute sa longueur ; l'autre est arrondie en creux ou concave intérieurement, et convexe du côté extérieur ; en sorte qu'en les réunissant, celle qui est parfaitement ronde, entre dans la cavité de l'autre, avec laquelle il se fait une union parfaitement intime, à la manière des deux branches d'un fer à toupet. (Voyez-en la figure, planche XXXIX., fig. 15, 14, 15 et 16.)

Pour imprimer à ces deux bâtons un mouvement de ressort qui les tiennent ouverts, une de leurs extrémités est taillée en biseau du côté extérieur, en sorte que ces deux entailles étant insérées dans un trou longitudinal, que l'on a pratiqué au bout d'un bâton qui leur sert de manche, et qui est garni d'une virole de fer, dans la crainte qu'il ne se fende, donnent à chacune des

*bonnière*, la *petite charbonnière*, la *mésange bleue*, la *mésange cendrée*, la *mésange à tête noire*, la *mésange des marais*, la *mésange huppée*, la *mésange barbue* ou *moustache*, la *mésange à longue queue*, et la *penduline*.

### 1.° LA GROSSE MÉSANGE, OU CHARBONNIÈRE.

*Parus major*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 116.

*La grosse mésange*, ou *charbonnière*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 339.

Cette espèce de *mésange* est connue en France sous des noms différens, suivant les différentes contrées qu'elle habite. Dans les départemens du midi, on l'appelle *serrefine*, *bezenge*, *serrurier*, *borgne*, *lardenne*, *larderiche*, *crève-châssis*, *mésange brûlée* et *moineau de bois*; dans celui de la Somme, *mesengle* ou *mésingle*; dans celui du Mont-

lattes une direction qui les tient ouvertes de plusieurs pouces à l'extrémité opposée. Pour les fermer et les joindre intimement l'une contre l'autre, il suffit de les avoir percées de six pouces en six pouces de distance et de part en part, et d'avoir disposé une ficelle qui, de l'extrémité de ces lattes, en passant par ces trous, en forme de lacet, vient aboutir au manche. Alors le chasseur, en vedette derrière une touffe de verdure, contrefaisant le cri des *mésanges* en colère, au moyen d'un appeau particulier, les voit accourir en foule autour de lui. Ce bâton, sans aspérités surtout, leur paroît un lieu propice au repos; elles s'y abattent en foule: quand le chasseur croit qu'il y en a une suffisante quantité, il tire la ficelle; les petites lattes se rejoignent ensemble, et, par l'exactitude de leur jonction, pincent tous ces *oiseaux* par les ongles; et le chasseur s'en empare.

Blanc, *mayenche* ou *lardère* ; dans le département de Loir-et-Cher on lui donne les noms d'*ardezelle*, d'*ardelle*, ou d'*arderolle* ; dans ceux de la Vienne, de la Charente et de l'Ain, elle est connue sous la dénomination de *cendrille* ; dans celui de l'Allier, elle porte le nom de *croque-abeilles*. Dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges, on ne la connoît que sous le nom de *grosse mésange*.

La grosse *charbonnière* est à peu près de la taille d'un *pinson* ; sa longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de cinq pouces dix lignes ; son vol est de huit pouces quatre lignes, et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent le tiers de la longueur de sa queue. Sa tête, la gorge et la partie inférieure de son cou sont d'un noir brillant ; cette couleur s'étend jusqu'au bas-ventre, en formant une large bande qui passe par le milieu de la poitrine. De chaque côté de sa tête on voit une grande tache blanche qui part des coins de la commissure du bec, et s'étend au-dessous des yeux en suivant la direction des mâchoires : cette tache est entourée de noir dans son entier. Le dessus de son cou, la partie supérieure de son dos, ainsi que ses plumes scapulaires, sont d'un vert d'olive qui prend une teinte jaunâtre vers la tête. Le bas de son dos, son croupion et les couvertures supérieures de sa queue, sont d'un cendré bleu. Sa poitrine, ses côtés et le haut de son ventre, sont d'un jaune pâle. Le bas de son ventre est blanc. Les petites couvertures du dessus de ses ailes sont d'un cendré bleu ; les grandes sont de cette même couleur du côté extérieur ; mais elles sont intérieurement d'un cendré foncé, terminées de blanc jaunâtre, qui y forme une bande transversale. Les pennes de son aile sont d'un cendré brun, bordées de blanc du côté intérieur ; la plupart néanmoins

sont d'un cendré bleu du côté extérieur, et le bord des plumes moyennes est d'un vert d'olive qui devient jaunâtre dans les quatre plus voisins du corps. Des douze plumes qui composent sa queue, qui est un peu fourchue, les deux du milieu sont d'un cendré bleu avec leurs tiges noires; les quatre suivantes, de chaque côté, sont d'un cendré bleu extérieurement, et noirâtres intérieurement: chacune de ces quatre plumes porte, à son extrémité, une tache blanche; la plus extérieure de chaque côté, est blanche en dehors, dans toute sa longueur, et d'un cendré brun intérieurement; la tige de cette plume est noire; elle est terminée par une large plaque blanche, et qui est oblique. L'iris est d'un brun noir; le bec est noir; les pieds et les ongles sont d'un gris bleu.

La *grosse mésange* est extrêmement commune dans toute la France, et surtout dans les pays de montagnes: elle fait son nid dans des trous d'arbres ou de murailles, et particulièrement dans celles des charbonniers qui habitent les forêts; d'où probablement elle a pris son surnom de *charbonnière*.

C'est dès le mois de février que cette espèce de mésange s'apparie, et alors le mâle fait entendre un ramage d'autant plus mélodieux en apparence, que peu de temps auparavant son cri ordinaire ne consistoit qu'en une espèce de râlement qui ne ressemble pas mal au grincement que produit une lime sur une barre de fer.

Le nid de cet oiseau est composé de matières les plus mollettes: la femelle y pond, plusieurs fois par an, de huit à douze œufs blancs, tachetés de roux, surtout vers le gros bout.

Cette mésange, de même que la plupart de ses congénères, est un oiseau vif, toujours gai et fort joli, qui sait s'accommoder de toutes les températures des divers climats

qu'il habite : il met une grande activité, qu'il accompagne de beaucoup d'industrie, dans la formation de son nid, qu'il sait défendre avec autant de courage que d'intrépidité contre les usurpateurs qui tenteroient de s'en rendre propriétaires.

## 2.° LA PETITE CHARBONNIÈRE.

*Parus ater.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 116.

*La mésange à tête noire.* BRIS. Ornith. t. 3, p. 551.

Intimement persuadé que la *petite charbonnière* n'étoit autre qu'une variété de la *grosse*, que *Buffon* désigne sous des noms différens, ici sous la dénomination de *tête-noire*, et ailleurs sous celle de *nonnette cendrée*, nous n'avions nullement balancé de regarder ces espèces d'*oiseaux* comme des variétés, quoiqu'ils différassent si sensiblement quant au plumage et même quant aux mœurs et aux habitudes.

Ayant eu occasion, en parcourant les montagnes des Vosges, de rencontrer un ancien oiseleur de ces contrées, plus instruit que son costume ne sembloit l'annoncer, et qui nous parut un observateur zélé, qui avoit lu et même étudié la partie des œuvres de *Buffon* qui traite des *oiseaux*; nous entamâmes une dissertation particulière au sujet des *mésanges*, dont les variétés, comme les espèces, semblent être plus abondantes sur ces montagnes que partout ailleurs; et le résultat de cet entretien nous convainquit que rien n'étoit si ordinaire que de rencontrer sous les haillons rustiques d'un campagnard qui observe et suit la nature dans quelques-unes de ses productions, autant de lumières que dans les écrits des savans les plus distingués.

En effet, cet homme nous assura qu'il existoit dans nos montagnes une *grosse* et une *petite charbonnière*, une *mésange à tête noire* et une *mésange cendrée*, qui toutes formoient des espèces distinctes, ayant des mœurs et des habitudes différentes. Pour nous convaincre de la justesse de son opinion, il nous procura quelques jours après plusieurs individus de ces différentes espèces, dont nous parlerons à leurs articles particuliers.

Nous avons scrupuleusement examiné la *petite charbonnière*, et après l'avoir comparée avec la *grosse*, nous n'avons pas trouvé le moindre trait de dissemblance entre l'une et l'autre, soit dans le plumage, soit dans la couleur des yeux, du bec et des pieds; seulement celle-ci étoit d'un grand tiers plus petite que la *grosse charbonnière*.

On pourra nous objecter qu'elles étoient, sans doute, des femelles de la grosse espèce, et nous répondrons affirmativement que non; car de sept individus que cet oiseau nous procura, et que nous avons tous disséqués (c'étoit vers la fin d'avril, époque où les sexes sont sensiblement marqués), trois étoient des mâles, et les quatre autres étoient des femelles.

Il existe donc, au moins dans les montagnes des Vosges, une *grosse* et une *petite charbonnière*, différente de celle que les ornithologistes désignent comme variété de la *grosse*, sous le nom de *mésange à tête noire* et de *nonnette cendrée*.

### 3.<sup>o</sup> LA MÉSANGE BLEUE.

*Parus cœruleus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 341.

*La mésange bleue*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 544.

(Voyez la planche XII de cet ouvrage.)

Cette *mésange* n'est pas plus grosse qu'une *linotte*; sa

longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de quatre pouces six lignes; elle a sept pouces de vol, et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent à peu près la moitié de la longueur de sa queue. Le sommet de sa tête est d'un beau bleu clair; la partie antérieure de la tête, à la base et au dessus du bec, est d'un blanc pur qui, après un espace de trois lignes de largeur, se perd insensiblement en se confondant avec le bleu du sommet de la tête; ce même blanc s'étend de chaque côté, au-dessus des yeux, où il forme une petite bande qui tourne au-dessus de l'occiput. Les joues sont d'un beau blanc, et cette couleur, en s'étendant jusque derrière les oreilles, est traversée par une bande noire, étroite, qui part de la base du bec, passe par les yeux et s'étend jusque vers l'occiput: cette dernière partie de la tête est d'un bleu foncé qui, en s'avancant de chaque côté au-dessous des joues, vient joindre la gorge qui est noire, et forme autour d'elle une espèce de collier. La partie supérieure du cou, à partir de l'occiput, est d'un gris blanc teinté de bleu; le dos, le croupion et les plumes scapulaires sont d'un vert d'olive clair; les couvertures du dessus de la queue sont bleues; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes et les couvertures du dessous de la queue, sont jaunes, à l'exception néanmoins du milieu du ventre, qui est blanchâtre. Les couvertures du dessous des ailes sont d'un blanc mêlé d'une légère teinte de jaune; les petites du dessus des ailes sont bleues; les grandes sont de la même couleur du côté extérieur; elles sont cendrées du côté intérieur et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile une bande transversale de cette dernière couleur. Les pennes des ailes sont cendrées en dessous, bleues en dessus et du côté extérieur, et cendrées du côté intérieur: cependant les premières n'ont rien de



bleu , elles sont entièrement cendrées : dans les trois suivantes le bleu blanchit un peu vers le bout de chacune ; toutes les autres sont terminées de blanc , à l'exception des trois plus voisines du corps , qui sont bordées extérieurement de vert olive. La queue, un peu fourchue , est composée de douze pennes d'un bleu plus ou moins vif ; la plus extérieure, de chaque côté , est bordée de blanc. L'iris de l'œil est noir ; le bec est d'une couleur noirâtre qui s'éclaircit un peu sur les bords des deux mandibules ; les pieds et les ongles sont de couleur de plomb.

La femelle pond , une fois par an , de douze à vingt-deux petits œufs tout blancs , dans un nid fabriqué de la même manière , et dans les mêmes endroits que la *grosse charbonnière* ; le nid de l'une et de l'autre est extrêmement garni de plumes en dedans.

Ce petit *oiseau* est un des plus répandus dans toute la France. Dans les montagnes des Vosges , où en automne on le prend par milliers , il est connu sous le nom vulgaire de *religieuse* , et plus particulièrement sous celui d'*annonciade*. Il est une des espèces d'*oiseaux* de notre climat dont le plumage est le plus agréablement nué , et marqué des couleurs les plus tendres et les mieux assorties ; il plaît par sa vivacité , ses mouvemens pétulans , son air d'impatience , et même par la violence de son emportement. Si on le prend , il crie , il pince , il mord vigoureusement , et il se défend encore lorsqu'il expire. Quoique très-avide de chair , comme la plupart des *mésanges* , celle-ci n'en cause pas moins de grands dommages dans nos jardins , en pinçant les boutons des arbres fruitiers , qu'elle a l'adresse de détacher avec ses petites griffes , et qu'elle emporte dans son magasin.

La *mésange bleue* fait entendre , dès la fin de février , un foible ramage qui , quoique simple et peu varié , ne

laisse pas que d'égayer le cœur, parce qu'il est l'annonce de la fuite du triste hiver et l'avant-coureur de l'agréable printemps.

#### 4.° LA MÉSANGE CENDRÉE.

*Metacilla sylvia*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.  
*La mésange cendrée*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 549.

Quoique la dénomination de *metacilla*, que Linné donne à cet oiseau, le range dans la classe des *fauvettes*, néanmoins, malgré le respect que nous avons pour cet auteur immortel, nous ne pouvons nous dispenser de le classer, avec Brisson, dans le genre des *mésanges*, soit à raison des habitudes qu'il a de commun avec celles-ci; soit à cause de son bec, qui est étroit, pointu, dur, fort et recouvert de petites plumes à sa base; soit par rapport à la grandeur et à la force de son doigt postérieur; soit enfin (cette présomption peut être fautive) parce que tous les oiseleurs des Vosges un peu instruits regardent cet oiseau comme une *mésange* et non comme une *fauvette*.

Quoi qu'il en soit (et nous nous garderons bien de donner comme infaillible notre opinion sur ce point), cette espèce est à peu près de la grosseur de la précédente; elle a de longueur totale, du bout du bec à celui de la queue, environ six pouces, et près de huit pouces de vol. Le sommet de sa tête est de couleur cendrée 1); la partie supérieure de son cou, son dos, son croupion, ainsi que ses plumes scapulaires, les couvertures du dessus

---

1) L'espèce de capuchon d'un cendré noirâtre qui couvre le dessus de la tête de cette mésange, lui a fait donner dans quelques départemens le surnom de *noirne* ou *nonnette cendrée*.

de sa queue et celles du dessus de ses ailes, sont d'un cendré roussâtre : tout le dessous de son corps est blanc teinté de rouge dans le mâle ; néanmoins quelques individus ont la naissance de la gorge d'un blanc pur, tandis que d'autres l'ont nuée de cendré : la poitrine, le ventre et tout le reste du dessous du corps est de cette dernière couleur. Les plumes de l'aile sont d'un cendré roussâtre ; le bord extérieur de la première est blanc, et celui des plumes plus proches du corps est roussâtre. La queue, composée de douze plumes, a les huit du milieu noires, bordées extérieurement de gris ; celle qui suit, de chaque côté, est nuée de même, mais terminée de blanc ; enfin la plus extérieure, de chaque côté, est blanche en dehors et plus de moitié en dedans ; le reste est noir. L'iris est de couleur de noisette ; la mandibule supérieure du bec est noirâtre, l'inférieure est blanchâtre ; les pieds sont d'un brun jaunâtre, et les ongles bruns.

C'est dans les bois plutôt que dans les jardins que se tient la *mésange cendrée*. Là elle livre une guerre à mort aux abeilles, aux guêpes et aux chenilles. On prétend qu'elle fait des provisions de chenevis qu'elle emmagasine pour l'occasion.

Quoique cet oiseau, qui n'est pas aussi commun dans les sapinières des montagnes des Vosges que ses congénères, y reste toute l'année, en y menant une vie solitaire, néanmoins il nous a été impossible de connoître la manière dont il construit son nid, la couleur et le nombre de ses œufs. Les anciens oiseleurs de ces contrées prétendent qu'il pond dans des trous de rochers inaccessibles ; ce qui empêche de le dénicher.

5.<sup>o</sup> LA MÉSANGE A TÊTE NOIRE.

*Parus atricapillus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 116.

*La mésange à tête noire*. BRIS. Orn. t. 3, pag. 553.

On donne généralement à cette espèce de *mésange*, qui est assez commune dans toutes les contrées montueuses de la France, le surnom de *chicare*.

Elle est beaucoup moins grosse que la *mésange bleue*. Sa longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de quatre pouces une ligne; elle a six pouces huit lignes de vol, et ses ailes ployées atteignent à peu près la moitié de la longueur de sa queue 2). Sa tête, sa gorge, la partie basse et les côtés de son cou, sont noirs; elle a cependant, de chaque côté de la tête, une grande tache blanche qui part des coins de la bouche, et s'étend sous les yeux, de même que le long des côtés du cou; cette tache est entièrement encadrée dans du noir; elle a aussi une tache blanche sur l'occiput. La partie supérieure de son cou, son dos et son croupion, sont cendrés: ses plumes scapulaires, les couvertures du dessus de sa queue, ainsi que les petites couvertures du dessus de ses ailes, sont de la même couleur. Sa poitrine, son ventre, ses flancs, ses jambes et les couvertures du dessous de sa queue, de même que celles du dessous de ses ailes,

---

1) La *mésange à tête noire* diffère de la grande *charbonnière*, non-seulement par la taille et par son poids, qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs de son plumage. Elle passe dans nos contrées (la ci-devant Lorraine) aux mois d'août et de septembre; mais elle ne s'y arrête guère: elle remonte vers le midi. Cette *mésange* est très-friande de graines de tournesol, de même que la *mésange des marais*.

sont d'un blanc teinté de roussâtre : les grandes et les moyennes couvertures du dessus de ses ailes, sont grises, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales de cette couleur. Les plumes de ses ailes sont cendrées en dessous ; et en dessus elles sont d'un cendré brun, bordées extérieurement de gris. Sa queue, un peu fourchue, est composée de douze plumes de même couleur que celle des ailes. L'iris est brun, le bec noir ; les pieds et les ongles sont de couleur de plomb.

Malgré nos recherches, il nous a été impossible de découvrir si cette *mésange*, dont on prend une grande quantité en automne, dans le département des Vosges, y nichoit, ou y étoit seulement de passage.

### 6.<sup>o</sup> LA MÉSANGE DES MARAIS.

*Parus palustris*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 116.

*La mésange des marais*, ou *nonnette cendrée*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 555.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de quatre pouces quatre lignes ; elle a sept pouces de vol, et ses ailes ployées s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de sa queue. Le dessus de sa tête est noire, ainsi qu'une partie du haut de son cou ; elle a encore sous la gorge une tache de même couleur. Ses joues et le bas de sa gorge sont blancs ; le reste de la partie supérieure de son cou, son dos et son croupion, sont gris. Ses plumes scapulaires, les couvertures de ses ailes, celles de sa queue, sont également grises ; sa poitrine, son ventre, ses côtés, ses jambes, les couvertures du dessous de sa queue, celles du dessous de ses ailes, sont d'un blanc teinté

de roussâtre : les plumes de ses ailes sont cendrées en dessous, et d'un cendré brun en dessus ; elles sont toutes bordées extérieurement de gris. Sa queue est composée de douze plumes de même couleur que celles de ses ailes. L'iris est de couleur de noisette clair ; le bec est noir, et les pieds, ainsi que les ongles, sont d'une couleur plombée.

Cette espèce de *mésange*, qui n'est pas fort commune en France, ne s'y rencontre que dans les endroits marécageux ; c'est du moins sur les petits étangs, et au milieu des roseaux des rivières du département des Vosges, que nous avons rencontré plusieurs fois cet oiseau qui y porte le même nom vulgaire que la *mésange cendrée*, celui de *nonnette cendrée*, ou de *religieuse cendrée* : il n'y est sûrement que de passage ; car on ne l'y rencontre jamais qu'en automne, époque à laquelle il paroît qu'il passe de l'intérieur de la France en Italie.

### 7.° LA MÉSANGE HUPPÉE.

*Parus cristatus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 116.

*La mésange huppée*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 558.

Elle ressemble à la *mésange bleue* pour la grosseur ; mais elle en diffère, ainsi que des autres oiseaux de son genre, par une huppe étagée qui orne le sommet de sa tête ; cette huppe, et le dessus de sa tête, sont composés de plumes noires, bordées de gris blanc : les plus longues d'entre elles, et qui forment cette huppe élégante, sont placées en arrière et au centre ; elles ont huit lignes et demie de longueur ; les plus antérieures et les latérales vont en diminuant par degrés. Les joues sont blanches : il y a derrière et de chaque côté de l'œil, qui est noir, un trait transversal de même couleur, qui remonte vers

l'occiput, et se réunit à une bande également noire, qui est courbée en arc et qui descend par-dessous les joues elle passe sous la gorge et s'y épanouit en s'étendant sur le devant du cou. La poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont blanchâtres, et les côtés ou les flancs sont roussâtres. La partie supérieure du cou, de même que tout le dessus du corps, est d'un gris lavé de roussâtre. Les plumes des ailes sont d'un gris brun, bordées en dedans de blanchâtre et en dehors de roussâtre. Le bec est noirâtre; les pieds sont gris bleu et les ongles gris.

Cette *mésange*, qui se trouve, dit-on, dans le département de la Seine-Inférieure, quoiqu'elle ne paroisse jamais ni aux environs de Paris ni dans la plupart de nos départemens, est si abondante dans les montagnes des Vosges, où elle n'est cependant que de passage, qu'il n'est pas rare de voir des oiseleurs de Remiremont, et surtout de Bruyères, en prendre en automne plusieurs douzaines par jour avec leurs bâtons fendus.

C'est de ces contrées que nous nous sommes procuré un grand nombre d'individus de cette espèce, soit pour notre cabinet, soit pour celui de Paris, ou pour ceux de nos amis.

Nous croyons que cet oiseau, que nous ne connoissons que depuis que nous habitons le voisinage de ces montagnes, n'y étoit que de passage annuel. Cependant plusieurs personnes dignes de notre confiance, nous ont assuré qu'il en restoit quelques couples qui y nichoient dans des trous de sapins; mais elles n'ont pu nous indiquer la couleur de leurs œufs, parce qu'aucune n'avoit jamais découvert ce nid qu'à l'instant où le père et la mère, occupés à porter de la nourriture à leur nombreuse progéniture, déceloient, par leur ardeur à

remplir cette tâche sacrée de la maternité, les tendres gages de leur affection.

8.<sup>o</sup> LA MÉSANGE BARBUE, OU LA MOUSTACHE.

*Parus biarmicus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 116.  
*La mésange barbue*, ou *la moustache*. BRIS. Ornith.  
 tom. 3, pag. 567.

La *moustache* a, de l'extrémité du bec à celle de la queue, six pouces trois lignes, et le vol de même dimension ; lorsque ses ailes sont ployées, elles n'atteignent que le quart de la longueur de sa queue.

Cette *mésange* a le dessus de la tête d'un gris de perle ; l'occiput, le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, ainsi que les flancs, roux ; les plumes scapulaires variées de roux et de blanc ; la gorge blanche ; le devant du cou, ainsi que le dessous du corps d'un gris argenté, lavé d'une légère teinte de rougeâtre ; les couvertures du dessous de la queue noires, et le pli de l'aile blanc. Les pennes de cette partie sont toutes de couleur brune ; mais elles sont bordées différemment : les grandes de blanc, du côté extérieur ; les moyennes et les petites, de roux du même côté. Toutes les pennes de la queue sont rousses, excepté la plus extérieure, de chaque côté, qui, en dehors et à son origine, est bordée de noirâtre, puis de gris roussâtre dans tout le reste de sa longueur.

Le caractère le plus tranchant de cet *oiseau*, celui qui lui a fait donner le nom qu'il porte, consiste dans deux bandes d'un noir de velours situées de chaque côté et le long de la partie inférieure de son bec : ces deux bandes ont une direction oblique de haut en bas, et de dedans



en dehors; elles sont terminées par des plumes qui tombent sur les côtés du cou, dont elles se détachent.

La femelle n'a ni moustaches ni les couvertures du dessous de la queue noires; ces dernières sont d'un brun clair: elle n'a pas non plus de teinte rougeâtre sur le dessous du corps. Elle a, ainsi que le mâle, l'iris d'une couleur orangée, les pieds et les ongles bruns. Le bec, qui est plus gros et plus fort que dans les autres espèces de *mésanges*, est jaunâtre dans le mâle, et de même couleur dans la femelle; mais dans celle-ci la pointe est noirâtre.

Nous ignorons si cet oiseau fréquente quelques autres contrées de la France; mais nous sommes assurés que, dans le département des Vosges, il n'est que de passage très-accidentel: car depuis 1789, époque où un écolier en vacances prit deux mâles et une femelle sur les sauterelles ou rejets de sa tendue, et qu'il voulut bien nous donner pour notre cabinet, il nous a été impossible de nous en procurer d'autres, quelques démarches que nous ayons faites pour cela.

### 9.° LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE.

*Parus caudatus*. LIN. Syst. nat. édit 13, gen. 116.

*La mésange à longue queue*. BRIS. Orn. t. 3, p. 570.

(Voyez la planche XII de cet ouvrage.)

De toutes les espèces de *mésanges* qui se rencontrent en France, celle-ci est une des plus communes, surtout au moment de son passage d'automne. Elle est connue sous des noms différens, suivant les différentes contrées qu'elle fréquente: dans le département des Vosges, ainsi que dans celui de la Charente, par exemple, on l'appelle

*queue-de-poelon* ; dans celui de la Côte-d'Or, *monet* ou *moignet* ; dans le département du Loiret, on la nomme *perchaqueue*. On la connoit dans le département de Loiret-Cher sous les dénominations vulgaires de *fourreau* et de *gueule de four*.

Elle est la moins grosse de toutes les *mésanges* quoique les plumes longues, effilées, soyeuses et presque décomposées, qui revêtent la plus grande partie de son corps, la fassent paroître beaucoup plus grosse qu'elle ne l'est dans la réalité.

La *mésange à longue queue* a cinq pouces huit lignes de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue, qui à elle seule a trois pouces six lignes de long ; son vol est de six pouces et demi, et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent le premier quart de la longueur de sa queue.

Des bandes longitudinales de noir, de blanc, confusément disposées et mêlées avec des teintes de brun plus ou moins roux, forment le fond de son plumage sur la partie supérieure du corps. Les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont blanches ; les couvertures des ailes sont variées à peu près comme le dessus du corps. Les penes des ailes sont noires ; elles sont la plupart bordées extérieurement de blanchâtre. Des douze penes qui composent la queue, les quatre du milieu, qui sont les plus courtes, sont noires ; celles qui suivent de chaque côté, et qui sont plus longues, sont noires aussi ; mais elles sont bordées extérieurement de gris blanc. Enfin les plus extérieures, qui sont moins longues que les précédentes, sont mi-parties de noir et de blanc dans toute leur étendue. L'iris est noir, ainsi que le bec, dont la pointe est grise ; les pieds sont noirâtres, et les ongles noirs.

Cet oiseau fait son nid à trois ou quatre pieds au-dessus de la terre, sur l'enfourchement des branches ; ce nid est composé en dehors de lichens et de mousse ;

en dedans il est mollement tapissé d'une grande quantité de plumes ; sa forme est cylindrique , cependant un peu ovale ; il a près de huit pouces de hauteur sur quatre de largeur ; il est fermé en dessus et en dessous , et il est remarquable par deux ouvertures pratiquées sur les côtés et qui se correspondent : l'une sert d'entrée , et l'autre de sortie à l'oiseau 1). La femelle y pond depuis dix jusqu'à vingt œufs gris , entourés d'une zone rougeâtre : ces œufs ont le diamètre d'un gros pois ou d'une petite noisette.

Le plumage de la *mésange à longue queue* est sujet , comme dans plusieurs espèces d'oiseaux , à des variétés accidentelles ; nous en avons vu quelquefois qui étoient partout d'un brun presque noir. En 1783 , étant à la chasse , au milieu de l'hiver , dans des forêts aux environs de Mirécourt , nous aperçûmes assez près de nous deux *mésanges à longue queue* qui étoient d'un blanc aussi pur que la neige qui couvroit les branches sur lesquelles elles sautilloient en se suspendant de cent manières différentes. Nous ne pûmes tuer pour notre cabinet qu'un de ces oiseaux , parce que l'explosion du coup de fusil fit disparoître l'autre , qu'il nous fut impossible de rejoindre.

---

1) Nous sommes fort de l'avis de quelques ornithologistes qui prétendent que cette double ouverture du nid de la *mésange à longue queue* , est une prévoyance qui lui a été inspirée par la nature afin que sa longue queue , qui au moindre choc se détache , fût à son aise durant l'incubation , et qu'elle ne fût pas exposée à la froisser ; ce qui arriveroit nécessairement , si l'oiseau étoit obligé de se retourner dans son nid pour en sortir par la seule ouverture qui lui auroit servi d'entrée.

10.<sup>o</sup> LA PENDULINE.

*Parus narbonensis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 116.

.....

Cette espèce de *mésange* ne se trouve que dans le département de la Haute-Garonne, où elle est, dit-on, fort commune. Elle tire son nom de la manière dont elle suspend son nid : ce nid, de la grosseur d'un œuf d'*autruche*, est ombragé par une espèce de petit avant-toit ; il a une ouverture pratiquée sur le côté ; il est suspendu par des brins de laine artistement entrelacés les uns dans les autres, et amalgamés avec d'autres matières flexibles, telles que des racines de chiendent. Il est ordinairement fixé à la bifurcation d'un peuplier par des cordons assez solides. C'est dans ce nid que les œufs, ainsi que les jeunes, sont à l'abri des intempéries de l'atmosphère, au moyen de la petite avance qui se trouve au-dessus de son entrée et qui a plus de quinze lignes de saillie.

La *penduline*, qui a trois pouces et demi de longueur, a toute la gorge et le dessous du corps d'un blanc un peu roussâtre. Le dessus de sa tête est gris, et la partie supérieure de son corps est d'un gris roussâtre : les couvertures supérieures de ses ailes, de même que leurs pennes moyennes, sont noirâtres, bordées d'une couleur rousse. Leurs grandes pennes et celles de la queue sont également noirâtres ; mais les premières sont bordées de blanchâtre, et les secondes le sont de roux clair. Le bec de cet *oiseau* est noir, avec la saillie de la mandibule supérieure d'un jaune brun. L'iris de ses yeux est d'un brun rougeâtre ; ses pieds sont de couleur de plomb, et ses ongles noirs sont un peu arqués. Toutes les pennes du milieu

de sa queue sont d'égale longueur, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté, qui est un peu plus courte.

## DEUXIÈME GENRE.

## LES ALOUETTES.

Quoique les *alouettes* aient le bec grêle, effilé et plus alongé que les *oiseaux* du genre précédent, quelques espèces l'ont cependant encore assez fort pour rompre les graines qui font une partie de leur nourriture.

Elles n'ont pas, comme les précédens, les narines couvertes par les plumes de la base du bec; mais elles ont un caractère tranchant qui les fait aisément reconnoître. Ce caractère consiste dans l'ongle du doigt de derrière, qui est presque droit, et qui est plus long que le doigt même 1).

Le plumage des *alouettes* est généralement gris ou grivelé de brun : la plupart d'entr'elles s'élèvent perpendiculairement en chantant, et à une telle hauteur que souvent elles échappent à la vue la plus perçante. Il semble que, plus elles sont élevées, plus leur voix devient forte; car, du sein des nuages, on les entend

---

1) L'ongle postérieur des *alouettes* acquiert de la longueur à mesure que l'*oiseau* avance en âge.

très-distinctement sur la terre sans les apercevoir ; et plus elles s'approchent de nous en descendant, plus aussi la force de leur voix semble diminuer ; elles se taisent aussitôt qu'elles touchent la terre.

C'est dans les champs, et toujours à plate terre, que les *alouettes* font leur nid, qu'elles cachent avec le plus grand soin.

Nous connoissons en France dix espèces d'*alouettes*, savoir : l'*alouette ordinaire*, le *cujelier*, la *calandre* ou *grosse alouette*, le *cochevis* ou *grosse alouette huppée*, le *lulu* ou *petite alouette huppée*, la *coquillade*, la *spipolette*, la *jarlouse* ou *alouette des prés*, l'*alouette-pipi* et la *girole*.

### 1.° L'ALOUETTE ORDINAIRE (1).

*Alauda arvensis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.  
L'*alouette*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 335.

(Voyez la planche XII de cet ouvrage.)

La longueur de cet oiseau, prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de six pouces dix lignes ; son vol est d'un pied à peu près, et ses ailes, lorsqu'elles sont

1) On prétend, et cela paroît vraisemblable, que l'*alouette* tire son nom français de sa dénomination celtique *alaud*, dont nous avons fait *alouette*. Cet oiseau est connu à Paris, ou ne sait trop pourquoi, sous le nom vulgaire de *mauviette*.

ployées, s'étendent jusqu'aux deux tiers de la longueur de sa queue.

*L'alouette ordinaire* a la tête, la partie supérieure du cou, le dos et le croupion variés de noirâtre, de gris roussâtre et de blanchâtre; chaque plume est noirâtre dans son milieu, d'un gris roussâtre sur les côtés, et bordée de blanchâtre; les plumes scapulaires et les couvertures du dessus de la queue sont variées de même et des mêmes couleurs. De chaque côté de la tête, au-dessus des yeux, il se trouve une bande d'un blanc roussâtre. La gorge est blanche; la partie inférieure du cou est revêtue de plumes d'un blanc roussâtre, marquées chacune, dans leur milieu, d'une tache longitudinale noirâtre; celles qui recouvrent les flancs sont d'un gris roussâtre clair, ayant chacune dans leur milieu une ligne brune, qui s'étend suivant la longueur de la tige. La poitrine, le ventre, les jambes, les couvertures du dessous de la queue et celles du dessous des ailes, sont d'un blanc mêlé d'une teinte très-légère de roussâtre. Les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un gris tirant sur le roussâtre, et bordées de blanchâtre; les grandes sont brunes, bordées de fauve; les plus voisines du corps sont d'un gris brun, terminées de fauve et bordées de blanchâtre. Les pennes des ailes sont brunes; leur bord extérieur est fauve, et le bout de la plume est blanc; les plus proches du corps sont d'une couleur plus foncée que les autres, et bordées intérieurement de fauve. Des douze pennes qui composent la queue, qui est un peu fourchue, les deux du milieu sont noirâtres le long de leur tige, d'un gris brun roussâtre sur les côtés, et bordées de blanchâtre; les quatre suivantes, de chaque côté, sont noirâtres, bordées, les unes de roussâtre, et les autres de blanchâtre; la cinquième, de chaque côté, a son bord extérieur blanc, et l'intérieur noirâtre

bordé de blanc ; enfin la dernière, de chaque côté, est blanche extérieurement, brune du côté intérieur et à son origine, puis blanche vers le bout. L'iris est de couleur de noisette ; la mandibule supérieure du bec est de couleur de corne, et l'inférieure blanchâtre ; les pieds sont gris bruns ; les ongles noirâtres, terminés de blanchâtre.

Il sembloit que cette espèce d'*alouette*, qui est extrêmement commune dans toute l'étendue de la France, n'avoit pas besoin, pour y être reconnue, de description ni de signalement : tout le monde sait que son chant est très-agréable, que c'est lui qui nous annonce la fuite du triste hiver, et le retour des beaux jours du printemps ; quoiqu'elle chante durant toute la belle saison, cependant elle fait entendre ses concerts mélodieux plus particulièrement le matin et le soir qu'à midi.

L'*alouette ordinaire* fait son nid à terre, et elle le cache avec soin ; ce nid est composé seulement de petites racines sèches à l'extérieur, et garni intérieurement d'herbes : la femelle, qui fait deux ou trois pontes par an, y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, tachetés de brun.

Nos oiselleurs de la plaine des Vosges, où le passage des *alouettes* est très-nombreux en automne, prennent assez souvent dans leurs filets, qu'ils appellent *volets*, et qu'ils tendent dans les champs d'avoine nouvellement moissonnés et les plus voisins des blés récemment semencés, des *alouettes blanches*, mêlées d'une teinte légère de jaune, qui ont le bec, les pieds et les ongles blancs ; d'autres fois ils attrapent dans ces mêmes filets des *alouettes noires*, ou, pour parler plus correctement, des *alouettes* d'un brun sombre et rougeâtre, tirant un peu sur le noir, à occiput d'un jaunâtre sombre, à bec, pieds et ongles d'un jaune sale.

Nous avons pris nous-mêmes dans nos filets une



*alouette* à bec croisé, que tout le monde a vue dans notre collection; chacune des mandibules de cet oiseau se croisoit de manière que l'une et l'autre faisoient une saillie sur elles-mêmes, et en sens inverse, d'environ trois lignes. Lorsque cette *alouette*, que nous avons nourrie en cage plusieurs mois, mangeoit, elle étoit obligée de tourner son bec de côté, et elle ne ramassoit qu'ainsi sa nourriture. On ne doit point regarder, sans doute, ces *alouettes* comme des espèces constantes, mais bien comme des jeux accidentels de la nature.

L'*alouette ordinaire* est un oiseau susceptible d'apprendre à siffler d'une manière tout-à-fait étrangère au ramage mélodieux de son espèce; car au moment que nous en écrivons l'histoire, nous avons dans notre maison à Paris une *alouette* qui chante plusieurs airs de serinette, et son maître nous a assuré qu'elle avoit six ans.

## 2.<sup>o</sup> LE CUJELIER.

*Alauda arborea*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.

L'*alouette de bois*, ou le *cujelier*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 340.

( Voyez la planche XIII de cet ouvrage. )

Le *cujelier*, qui est connu dans la plupart des départemens, où il est au moins annuellement de passage 1), porte dans celui des Vosges les noms vulgaires de *turlut* et d'*alouette des bois*; dans celui de la Côte-d'Or on

---

1) Des naturalistes voyageurs, dignes de foi, nous ont assuré qu'on trouvoit, comme en France, des *cujeliers* en Russie, en Sibérie et jusqu'au Kamtschatka

l'appelle *pirouot* ; dans le département de Loir-et-Cher , on le nomme *cochelierieu* , *cochelier* , *piénu* , *flûteux* , *alouette flûteuse* , *musette* , *turlut* , *turlutoir* et *luteux* , dans celui de la Charente , *coutrieux* ; dans le département de la Loire-Inférieure il est connu sous le nom d'*alouette calandre* , et le peuple , par corruption , a fait de cette dénomination celle d'*escalandre*.

Cette espèce d'*alouette* est beaucoup plus petite que l'*alouette ordinaire* , et sa manière de vivre est fort différente : elle n'a que six pouces de longueur , du bout du bec à celui de la queue , et neuf pouces de vol : ses ailes , lorsqu'elles sont ployées , atteignent à peu près la moitié de la longueur de sa queue . Sa tête , le derrière de son cou et son dos , sont variés de brun et de roux jaunâtre . Cette dernière couleur borde chaque plume , et le brun en occupe le milieu ; cependant quelques-unes des couvertures des ailes sont bordées de blanc vers le bout . Le croupion et le dessus de la queue sont d'un gris olivâtre ; une bande blanche passe de chaque côté de la tête , au-dessus des yeux ; la gorge est blanche ; le devant du cou , la poitrine et les côtés sont d'un blanc mêlé de jaunâtre , variés de taches brunes sur le milieu des plumes : le ventre est blanc ; les penes des ailes sont brunes , et les plus grandes sont échanerées vers le bout ; la plus extérieure est beaucoup plus courte que les autres . Des douze penes qui composent la queue , les deux du milieu sont d'un gris brun ; les suivantes sont brunes , et la plus extérieure de chaque côté est blanche en dehors , brune et terminée de blanc du côté du corps ; cette queue est un peu fourchue . L'iris est de couleur de noisette ; la mandibule supérieure du bec est brune , l'inférieure est teintée de rougeâtre pâle ; les pieds sont de cette dernière couleur , et les ongles noirs .

La femelle a moins de taches brunes sur la poitrine, et les plumes de ses ailes sont bordées extérieurement de gris.

Le *cujelier* se plaît dans les terres incultes voisines des taillis, d'où probablement il a pris son nom d'*alouette des bois* : il fait entendre, la nuit comme le jour, un chant qui approche de celui du *rossignol* ; il s'élève jusque dans les nues, comme l'*alouette ordinaire*, d'où l'on distingue, sur terre la mélodie de ses accens ; mais il diffère encore de celle-ci en ce qu'il se perche.

En hiver, ces oiseaux, qui sont gras alors, se réunissent par troupes. Au printemps, ils font leur nid à terre et le cachent sous une motte de gazon : la femelle y pond quatre ou cinq œufs tachetés de brun sur un fond gris blanchâtre.

### 3.<sup>o</sup> LA CALANDRE, OU GROSSE ALOUETTE.

*Calandra*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.

*La grosse alouette, ou la calandre*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 352.

Quoique l'Italie et l'Espagne semblent être le pays natal de la *calandre*, néanmoins elle se plaît, non-seulement dans les départemens les plus méridionaux de la France, où on la nomme *coulassade* ; mais chaque année, en automne, elle est de passage, peu nombreux et qui dure un instant, à la vérité, dans celui des Vosges. Les chasseurs de ce département en prennent alors, quoiqu'assez rarement, dans leurs filets, pendant le jour. Il n'est pas de moyen plus sûr pour s'en procurer, que celui de s'assurer, à l'instant de la chute du soleil, vers son coucher,

du canton qu'elles ont choisi pour faire leur résidence momentanée dans nos champs, et d'aller, pendant la nuit, les y surprendre avec le filet à nappe, que l'on nomme *traîneau* 1) de nuit.

La *calandre* est beaucoup plus grosse que l'*alouette ordinaire*; elle a de longueur totale, de l'extrémité du bec à celle de la queue, sept pouces quatre lignes, et treize pouces et demi de vol; lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent presque l'extrémité de sa queue. Son bec, beaucoup plus court et plus gros que celui de l'*alouette ordinaire*, est assez fort pour rompre et triturer les graines,

1) Le *traîneau* est un filet qui a plus ou moins d'étendue sur chacune de ses faces, et qui forme un carré long. Celui avec lequel nous avons fait plusieurs fois, pendant les vacances de nos études, cette chasse aussi fatigante qu'elle est agréable, avoit de longueur soixante-dix pieds sur quarante de largeur; à chacune des extrémités de sa largeur, il étoit garni de mailles fabriquées en bonne ficelle de Strasbourg, de cinq ou six pouces de diamètre, pour recevoir une perche de quarante pieds sur quatre pouces de diamètre, qui enfiloit toutes ces mailles, et qui étoit fixée par chacun de leurs bouts au filet par des ficelles que l'on tournoit autour. (On se procure facilement de ces perches dans les Vosges, au moyen de deux petits sapins de vingt pieds qui y sont fort communs, et que l'on fait hanter solidement l'un au bout de l'autre.) Deux hommes forts tiennent dans leur milieu chacune de ces perches, le bout antérieur élevé, et l'extérieur traînant par terre; ils tirent l'un contre l'autre, afin de tendre le filet, et parcourent ainsi la plaine. On attache même derrière ce filet des torches de paille, qui, en frottant contre le chaume, font enlever les *alouettes*, qui, en frappant contre le filet, avertissent qu'il faut le laisser tomber: alors, à l'aide d'une lanterne sourde, on les voit et on les prend. Nous avons attrapé plusieurs fois de cette manière des compagnies entières de *perdreaux*, des *cailles* et même des *râles*.

que celle-ci est obligée d'avaler en entier, parce qu'elle ne peut les concasser.

La *calandre* a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que l'*alouette des champs*; et sa voix, quoique beaucoup plus forte, n'en est pas pour cela moins agréable : on prétend qu'aux charmes de son ramage elle ajoute le talent de contrefaire parfaitement celui de plusieurs *oiseaux* dont la mélodieuse harmonie flatte agréablement notre oreille.

Tout le dessus du corps de la *calandre* est semblable à celui de l'*alouette ordinaire*; sa gorge, parfaitement blanche, est ornée d'un collier noir, dont la couleur est plus profonde dans le mâle que dans la femelle. Le devant de son cou, ainsi que sa poitrine, sont d'un blanc sale, marqué de quelques mouchetures noirâtres; les côtés sont bruns roussâtres, et le ventre est blanc. Les grandes plumes de ses ailes sont brunes, bordées intérieurement et extérieurement de blanchâtre; les moyennes sont brunes en dehors, bordées en dedans, et terminées de blanc. Des douze plumes qui composent sa queue, les deux du milieu sont d'un gris brun : les deux plus extérieures de chaque côté sont blanches en dehors dans toute leur longueur; intérieurement elles sont noires depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur, et le reste est blanc. Toutes les autres plumes de cette partie sont variées de gris, de blanc et de noirâtre, disposés suivant la direction longitudinale de la plume. L'iris est de couleur marron, entouré d'un cercle jaunâtre et étroit; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris blanc.

4.<sup>o</sup> LE COCHEVIS, OU GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

*Alda cristata*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 288.  
*L'alouette huppée*, ou *le cochevis*. BRIS. Ornith.  
 tom. 3, pag. 357.

(Voyez la planche XII de cet ouvrage.)

Le *cochevis* est un de ces aimables musiciens dont la douce mélodie nous annonce le retour du printemps : son chant, qui est fort agréable, est moins perçant que celui de l'*alouette ordinaire* ; il est plus qu'elle susceptible d'apprendre et de siffler en cage plusieurs airs de serinette ; et ce qu'il a d'étonnant, en comparaison de tous nos chantres emplumés, c'est qu'on prétend que, lorsqu'il s'est meublé la mémoire d'une musique étrangère à son espèce, il oublie absolument son chant naturel.

Le *cochevis* porte différens noms dans les divers départemens de la France qu'il habite. Dans celui de l'Aisne, on le nomme *alouette crétée* ; dans celui de Loir-et-Cher, on l'appelle *alouette dupée* ; dans le département d'Eure-et-Loire, il porte le nom d'*alouette cornue*, d'*alouette de chemins* ; dans celui de la Dordogne, on l'appelle *verdange* ; dans le département de Seine-et-Marne, il est connu sous les dénominations d'*alouette de vignes*, de *grosse alouette* et d'*alouette d'arbres* ; dans ceux des Bouches-du-Rhône et du Loiret, il porte le nom de *calandre* ; dans les Vosges enfin, où il est rare, et où il ne paroît que quelquefois pendant l'hiver le long des chaussées, cherchant sa nourriture dans les crotins des chevaux, on le nomme *grosse alouette huppée*, *grosse alouette de Champagne*.

Il se pose alors volontiers sur le toit des chaumières, sur les murailles des jardins, et quelquefois même

sur les arbres, d'où il fait entendre une sorte de gazouillement fort doux et très-agréable.

Le *cochevis* est un peu plus gros que l'*alouette ordinaire*; il est bien moins farouche qu'elle. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de six pouces neuf lignes; il a dix pouces et demi de vol; et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent la moitié de la longueur de sa queue. Toutes les plumes qui revêtent le dessus de sa tête, le derrière de son cou et le dessus de son corps, sont d'un gris foncé dans leur milieu, et d'un gris plus clair dans leur contour: le sommet de sa tête est surmonté d'une huppe composée de plusieurs plumes, qui ne sont pas en nombre égal dans tous les individus; les uns n'en ont que sept, et les autres huit, jusqu'à douze: toutes ces plumes excèdent de beaucoup celles de la tête en longueur. Sur les côtés de cette partie, on voit une bande d'un gris roussâtre qui passe par les yeux. Sa gorge, le devant de son cou et le dessous de son corps sont d'un blanc obscur, légèrement nué de roussâtre. Quelques taches brunes sont clair-semées sur la poitrine et sur les côtés. Les pennes des ailes sont d'un gris brun; celles des côtés de la queue sont d'un brun noirâtre, et les deux du milieu seulement sont d'un gris brun, nuées de roussâtre. L'iris est cendré; la mandibule supérieure du bec est brune; l'inférieure est blanchâtre. Les pieds, ainsi que les ongles, sont d'un gris blanc.

Cet oiseau fait son nid de très-bonne heure au printemps; il le place toujours à terre 1), et la femelle y

1) Quelques personnes, de celles sans doute qui sont toujours avides du merveilleux, ayant aperçu un *crapaud* près du nid d'un *cochevis*, ont cru que ce reptile sortoit de dessus les œufs de cet oiseau, que la mère avoit probablement abandonnés un instant

pond quatre ou cinq œufs d'une couleur cendrée claire, marquée d'un grand nombre de taches d'un brun noirâtre.

On prend les *cochevis* de la même manière que l'*alouette ordinaire*, c'est-à-dire, au miroir, ou bien au traineau, de nuit.

### 5.° LE LULU, OU PETITE ALOUETTE HUPPÉE.

*Alauda nemorosa*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.

*La petite alouette huppée*. BRIS. Ornith. t. 3, p. 361.

Quoique cet oiseau, au rapport de quelques ornithologistes justement célèbres, soit réputé inconnu en France, il n'est pas moins certain qu'il se trouve sur les Pyrénées, et qu'il est même assez commun dans toute l'étendue de la ci-devant Lorraine, et surtout dans la partie basse ou la partie agricole du département des Vosges, où il ne fréquente guère que les forêts.

C'est d'après son cri que Gesner a donné à cette espèce d'*alouette* le nom de *lulu*. Ce cri n'est rien moins qu'agréable, et il ne ressemble nullement au ramage mélodieux des autres espèces d'*alouettes*, dont le *lulu* diffère encore par l'habitude qu'il a de courir assez vite dans les champs, et toujours par troupes.

afin de pourvoir à sa nourriture ; elles en ont conclu que ce *quadrapède ovipare* étoit dans l'habitude de couvrir ces mêmes œufs, et elles n'ont pas manqué de raconter cette absurdité à des ignorans de leur espèce qui ont fait passer de bouche en bouche cette erreur ; et c'est ainsi que se sont propagés tant de préjugés populaires, qui sont un outrage au bon sens et à la saine raison.



Lorsque les rigueurs de l'hiver se font sentir, surtout quand la terre est couverte de neige, cet oiseau, qui passe avec nous la saison rigoureuse, s'approche de nos habitations : c'est lui que nous voyons fréquemment sur les fumiers de nos campagnes ; c'est le même qui alors semble se familiariser avec l'espèce humaine, au point que si on ne l'effarouche pas de manière à l'intimider, il devient assez confiant pour pénétrer jusque dans nos granges, afin d'y chercher sa nourriture.

Cette espèce d'*alouette* ne paroît jamais plus abondamment dans les Vosges qu'au milieu de l'hiver : aussi soupçonnons-nous, étayé de probabilités que nous ont fournies nos recherches, que le *lulu* nous arrive des confins de l'Allemagne ou de l'Italie, dans le milieu de l'automne ; qu'il passe avec nous l'hiver, et qu'il nous quitte au printemps : car, dès les premiers jours de cette saison renaissante, on ne rencontre plus un seul *lulu* dans les Vosges.

Il est impossible de confondre le *lulu* avec le *cochevis*, quoique l'un et l'autre soient des *alouettes huppées*. D'abord ils diffèrent, non-seulement par la taille, qui est beaucoup plus petite dans celui-ci que dans le *cochevis*, mais encore par la couleur du plumage, qui dans le *lulu* est beaucoup moins sombre que dans le *cochevis*. La huppe du *lulu* d'ailleurs est proportionnellement plus longue que celle du *cochevis* : ses pieds, au lieu d'être d'un gris sombre, comme ceux de ce dernier, sont rougeâtres. L'iris des yeux du *lulu* est brun, ainsi que son bec, et ses ongles sont d'un gris blanc.

6.<sup>o</sup> LA COQUILLADE.

*Alauda nudata.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.  
 . . . . .

Cette espèce d'*alouette*, que l'on ne trouve que dans le département des Bouches-du-Rhône, pourroit, à juste titre, se nommer le *réveille-matin*; car elle est la première qui, dès l'aube du jour, fait entendre son chant mélodieux, comme pour donner l'éveil aux autres *oiseaux*, et les avertir que bientôt le père de la nature va darder ses rayons bienfaisans sur la terre, et qu'ils doivent se disposer à lui offrir, par leurs chants et leur allégresse, les hommages innocens de leur gratitude.

On peut citer la *coquillade* comme le symbole de la fidélité conjugale et le modèle des époux; car il est extrêmement rare de voir le mâle de cette espèce se séparer ou s'éloigner de sa femelle; et, tandis que l'un est occupé à chercher dans les champs sa nourriture, qui consiste dans des chevilles, des limaçons, des sauterelles et quelques autres insectes, l'autre est attentif à ce qui se passe autour d'eux; il avertit sa compagne des dangers qu'il soupçonne les menacer, et ils cherchent aussitôt de concert leur salut dans la fuite.

Cet *oiseau* a de longueur totale six pouces trois quarts, et ses ailes ployées atteignent, à sept ou huit lignes près, l'extrémité de sa queue. Sa gorge, de même que tout le dessous de son corps, est d'un jaunâtre blanc; néanmoins son cou et sa poitrine sont mouchetés de petites taches noirâtres. Tout le dessus de son corps est varié de noirâtre et de roux clair. Les grandes couvertures de ses ailes sont de ces mêmes couleurs; mais elles sont bordées et terminées de blanc.

La *coquillade* se rapproche du *cochevis*, en ce qu'elle a, comme lui, sur la tête une petite huppe couchée en arrière, et qu'elle peut relever à volonté. Les plumes qui composent cette huppe sont noires, bordées de blanc. Les pennes de ses ailes et de sa queue sont de couleur brune, bordées de roux clair; cependant il y a quelques pennes des ailes qui sont bordées de blanc. La mandibule supérieure du bec de cet oiseau est brune, et l'inférieure est blanchâtre; l'iris est de couleur de noisette, les pieds sont d'un blanc jaunâtre, et les ongles noirâtres.

### 7.<sup>o</sup> LA SPIPOLETTE.

*Alauda campestris*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.  
*L'alouette des champs*. BRIS. Ornith. t. 3, p. 349.

La *spipolette*, qui est un peu plus grosse que la *farlouse*, est connue seulement sur la cime des plus hautes montagnes des Pyrénées, où elle porte le nom d'*alouette des champs*: elle ne paroît dans ces contrées que pendant l'été, et s'en retourne en automne vers l'Italie d'où elle étoit venue. Elle se plait particulièrement dans les bruyères et dans les friches, ainsi que dans les chaumes: elle se perche quelquefois, mais assez rarement.

Cet oiseau est remarquable par un mouvement de vibration qu'il a dans la queue, comme la *lavandière*. Il a de longueur, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, six pouces et demi; son vol est d'onze pouces et demi; et ses ailes, ployées, atteignent à peu près la moitié de la longueur de sa queue. Sa tête, le dessus de son cou, son dos, son croupion et ses plumes scapulaires, ainsi que les couvertures du dessus de sa queue, sont d'un gris brun, mêlé d'une teinte olivâtre. Sa gorge, son ventre, ses côtés et les couvertures du

dessous de sa queue, sont d'un blanc sale, teinté de jaunâtre. Le devant de son cou et sa poitrine sont de cette même couleur; mais ils sont marqués de taches longitudinales brunes : chaque joue est traversée par une petite bande longitudinale d'un blanc jaunâtre qui passe au-dessus de l'œil. Les pennes de ses ailes sont brunes, bordées de brun jaunâtre. Les deux pennes du milieu de la queue sont d'un gris brun, et les latérales sont noirâtres; néanmoins la plus extérieure de chaque côté est blanche en dehors. L'iris est de couleur de noisette; la mandibule supérieure du bec est noirâtre, et l'inférieure de couleur de chair; les pieds et les ongles sont bruns.

Cette *alouette*, de même que la plupart des autres espèces, fait son nid à terre; elle le cache avec soin, en le plaçant entre deux mottes qui en dérobent la vue; elle le compose de racines et d'herbes sèches. La femelle, qui fait deux ou trois pontes par an, y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, tachetés de brun.

### 8.° LA FARLOUSE, OU L'ALOUCETTE DES PRÉS.

*Alauda pratensis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.

*La farlouse*, ou *l'alouette des prés*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 343.

*La farlouse* est connue dans beaucoup de départemens sous les noms de *petite alouette*, d'*alouette des bois* ou de *bruyères*, d'*alouette bâtarde*, d'*alouette folle*, d'*alouette percheuse*; dans le département d'Eure-et-Loir, on la nomme *alouette bretonne*; dans celui de Loir-et-Cher, *tique*, *kique*, *akikis*; dans le département des Bouches-du-Rhône, on l'appelle *bedonide* et *pivotone*; dans celui de

la Meurthe, *bec-figue* ; dans celui des Vosges, enfin, elle n'est connue que sous le nom d'*alouettine*.

La *farlouse*, qui est la plus petite de toutes les *alouettes*, est beaucoup moins grande que l'*alouette ordinaire* ; car elle n'a de longueur totale, de l'extrémité du bec à celle de la queue, que cinq pouces six lignes, et huit pouces et demi de vol. Sa tête, le derrière de son cou, ainsi que la partie antérieure du dessus de son corps, sont variés de noirâtre et d'olivâtre ; son croupion et le dessus de sa queue sont olivâtres, sans taches. Sa gorge, son ventre, ses jambes et le dessous de sa queue, sont d'un blanc sale et jaunâtre. Le devant de son cou, sa poitrine et ses côtés sont de la même couleur, mais pointillés de petites taches longitudinales noirâtres. Il y a de chaque côté de la tête, au-dessus de l'œil, une raie transversale d'un blanc jaunâtre qui lui forme une espèce de sourcil. Les plumes des ailes et de la queue sont noirâtres, bordées d'olivâtre. L'iris est de couleur de noisette ; la mandibule supérieure du bec est noirâtre ; l'inférieure est de couleur de chair ; les pieds sont jaunâtres, et les ongles bruns.

Quoique la *farlouse* se perche, elle se plaît néanmoins à terre, et surtout dans les terrains humides : c'est là qu'elle fait son nid, dans lequel la femelle pond quatre ou cinq œufs d'un brun rougeâtre, semés de petites taches d'un brun plus foncé. Cet oiseau se nourrit de vermicelles, d'insectes et de menues graines. En automne, il se réunit par bandes, qui nous quittent presque toutes pendant l'hiver : c'est à l'arrière-saison que nos oiseleurs des Vosges en prennent un grand nombre dans leurs filets d'*alouettes*.

## 9.° L'ALOUETTE PIFI.

*Alauda trivialis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.

*L'alouette de buisson*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 347.

(Voyez la planche XIII de cet ouvrage.)

La longueur de cet oiseau, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de cinq pouces et demi; son vol est de huit pouces six lignes; et ses ailes, ployées, atteignent la moitié de la longueur de sa queue. Sa tête, la partie supérieure de son cou, son dos et son croupion, sont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu et olivâtres sur leurs bords; ce qui fait paroître ces parties variées de ces deux nuances. Sa gorge, la partie inférieure de son cou, sa poitrine, son ventre, ses côtés et ses jambes, sont d'un blanc jaunâtre, marqués de taches longitudinales noirâtres sur la poitrine et sur le ventre. Les plumes de l'aile sont noirâtres, bordées extérieurement d'olivâtre; les moyennes sont échancrées en cœur par le bout. Les deux plumes du milieu de la queue, qui en a douze, sont brunes, moins foncées sur leurs bords; les intermédiaires sont noirâtres, bordées extérieurement de jaunâtre; la plus extérieure de chaque côté a le bord du dehors blanc dans toute sa longueur. Son bec est très-effilé, très-mince, et d'un brun jaunâtre; la mandibule supérieure est échancrée près de sa pointe, et ses narines sont recouvertes par une petite membrane, et presque entièrement cachées par de petites plumes dirigées d'arrière en avant. L'iris de ses yeux est de couleur de noisette; ses pieds sont d'un jaune obscur, et ses ongles noirâtres.

*L'alouette-pifi*, que l'on nomme vulgairement dans les

Vosges et ailleurs *alouettine*, *sinsignotte* et *bec-figue d'hiver*, reste en France toute l'année ; elle se tient parmi les buissons, et se perche sur les branches les plus élevées 1). Cet oiseau tire sûrement son nom de son cri, qui, pendant l'hiver, n'est qu'une espèce de râlement, et qui, au printemps, se change en un ramage agréable, filé, doux, très-harmonieux, et toujours nettement prononcé.

C'est à cette époque qu'il chante avec beaucoup d'action ; on le voit souvent alors s'élever assez haut, et retomber perpendiculairement à la même place.

Il fait son nid dans des endroits solitaires ; il le cache toujours dans une touffe de gazon, et la femelle y pond quatre ou cinq œufs blancs, marqués de taches brunes vers le gros bout.

#### 10.<sup>o</sup> LA GIROLE.

*Alauda italica*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 105.  
*L'alouette d'Italie*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 355.

Chaque année, dans leur passage d'automne seulement, nous voyons dans les Vosges une certaine quantité de cette espèce d'*alouette* qui semble retourner du nord, ou peut-être de l'intérieur de la France, vers l'Italie ; elle ne séjourne dans nos montagnes que le moment de son passage : ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'au commencement de septembre nous en avons tué

1) L'espèce de *l'alouette-pipi* est beaucoup moins nombreuse en France que celle de *l'alouette commune* : elle quitte en grande partie nos pays à l'approche de l'hiver ; il y reste néanmoins quelques-uns de ces oiseaux, qui se tiennent, durant la mauvaise saison, près des fontaines et des marais.

plusieurs, il y a quelques années, dans la partie nord de ces montagnes, que nous traversions pour gagner celles de la Suisse, et que nous n'en avons pas trouvé une seule dans le midi de ces contrées, où, au contraire, nous en avons rencontré beaucoup à notre retour, et pas une seule là où nous en avons tué en partant, quelques semaines auparavant.

Tout ce que nous avons pu observer des mœurs et des habitudes de cet oiseau, c'est que jamais nous n'en avons rencontré deux dont on pût dire qu'ils vécussent ensemble; toujours nous les avons trouvés isolés, et même à une certaine distance les uns des autres: jamais ils ne se tenoient ni dans les bas-fonds, ni au sommet des montagnes, mais constamment dans les prés à demi-côte, et au bord des petits ruisseaux ou rigoles fabriqués pour les irrigations. Nous avons enfin remarqué que cet oiseau n'étoit pas extrêmement sauvage, qu'il couroit très-vite à terre, ayant toujours la tête élevée, et qu'à l'approche du chien ou du chasseur il se blotissoit contre la terre de manière à n'être plus aperçu; qu'il falloit, pour ainsi dire, marcher dessus pour le faire envoler, et qu'en partant il jetoit un cri plusieurs fois répété, que nous ne pouvons mieux exprimer que par les syllabes *pit-pit-trulz*.

La description que M. de Buffon donne de cette *alouette*, est exacte en tout point, au bec près, qu'il dit être rouge, tandis que de plus de quinze individus mâles et femelles, que nous avons tués en différentes années, il ne s'en est trouvé aucun qui n'eût le bec d'un marron brun, presque noir, avec les angles des mandibules d'un blanc jaunâtre.

La *girole*, mesurée de l'extrémité du bec à celle de la queue, a sept pouces moins une ligne de longueur; son vol est d'un pied deux lignes, et ses ailes, ployées, attei-



gnent les deux tiers de la longueur de sa queue. Tout son plumage sur la tête et sur le dessus du corps, est un mélange de brun plus ou moins foncé, de roux vif et de blanchâtre : l'arrangement de cette couleur est tellement varié, qu'il paroît impossible de le décrire exactement. Une espèce de couronne blanche lui ceint le derrière de la tête. Les grandes pennes de ses ailes sont d'un brun marron, bordées de brun plus clair ; les huit pennes intermédiaires de sa queue sont du même brun que celui de ses ailes, mais sans bordure ; la penne suivante, de chaque côté, est d'un brun marron dans sa moitié supérieure, et blanche dans le reste de sa longueur ; la plus extérieure, de chaque côté, est entièrement blanche : les pennes les plus longues n'ont qu'un pouce, et ce sont les plus extérieures ; celles du milieu ont quelques lignes de moins, ce qui rend la queue fourchue. Tout le dessous du corps est d'un blanc un peu jaunâtre ; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles blanchâtres ; le postérieur est presque droit, et n'est recourbé que par le bout : dans quelques individus cet ongle avoit six lignes de long, et dans d'autres sept et même huit. L'iris est d'un brun vif et éclatant.

### TROISIÈME GENRE.

#### LES BECS-FINS.

Nous avons réuni dans ce troisième genre de la quatrième famille des *passereaux*, sous la dénomination de *becs-fins*, une multitude de petits *oiseaux* dont le bec en alène est infiniment plus foible que celui des *alouettes* :

aussi ne peuvent-ils se nourrir que d'insectes ou de vers ; et ils ont , pour leur malheur , la fatale réputation d'être tous un mets fort délicat.

Les caractères distinctifs qui leur sont particuliers consistent dans des narines découvertes , et dans l'ongle du doigt de derrière qui est courbé en arc et qui n'est pas plus long que ce doigt.

Nous connoissons dans ce genre trente-trois espèces, toutes indigènes de la France, soit qu'elles y soient constamment sédentaires, soit qu'elles n'y soient que de passage régulièrement périodique ou seulement accidentel. Ces trente-trois espèces sont : le *bec-figue*, le *rouge-gorge*, la *gorge-bleue*, le *rossignol des bois*, le *rossignol de murailles*, le *rouge-queue*, le *traquet*, le *tarier*, le *motteux* ou *cul-blanc ordinaire*, le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre*, la *fauvette ordinaire*, la *variété de la fauvette ordinaire*, la *fauvette à tête noire*, la *fauvette babillarde*, la *fauvette grise* ou la *grisette*, la *petite grisette*, la *fauvette des bois* ou la *roussette*, la *passerinet*, la *petite fauvette à poitrine jaune*, la *fauvette de roseaux*, la *petite fauvette rousse*, la *fauvette d'hiver* ou le *traîne-buisson*, la *fauvette tachetée*, la *fauvette des Alpes*, le *pit-chou*, le *roitelet*, le *troglobite*, le *grand-pouillot*, le *petit pouillot* ou le *chantre*, la *la-*

*vandière*, la *bergeronnette grise*, la *bergeronnette-printannière* et la *bergeronnette jaune*.

### I.<sup>o</sup> LE BEC-FIGUE.

*Motacilla ficedula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.  
*Le bec-figue*. Bris. Ornith. tom. 3, pag. 569.

Il est peu de personnes qui ne connoissent le *bec-figue*, au moins quant à sa réputation fameuse chez tous les gourmands, qui le comptent parmi les mets les plus délicats ; néanmoins il est peu d'*oiseaux* que l'on confonde plus généralement avec d'autres espèces tout-à-fait différentes.

Quoique le pays natal du *bec-figue* soit le midi, et qu'il ne paroisse dans quelques départemens de la France qu'au moment de la maturité des raisins et des autres fruits doux et succulens qu'il entame, à ce que l'on prétend, avec son bec pour en sucer la pulpe sucrée 1), cependant cet *oiseau* nous arrive, dans le département des Vosges, dès le commencement de mai, et nous quitte de bonne heure en automne ; il y est connu sous les noms vulgaires de *meunier* ou de petit *pinçon des bois*. Il niche dans nos forêts, où il cache son nid avec tant d'art et de soin, qu'il nous a été impossible, malgré les perquisitions que nous avons faites, de le dé-

---

1) Le bec de cet *oiseau* nous paroît trop délicat pour croire qu'il en puisse faire usage pour ouvrir les fruits et se nourrir de leur suc. La forme de ce bec indiqueroit plutôt qu'il ne cherche que de petits insectes, tels que des fourmis ou des mouches attirés par le mielleux de ces fruits, sur lesquels on le voit.

couvrir, afin de le signaler (1). Tout le temps que le *bec-figue* séjourne dans les Vosges, jamais il ne quitte les forêts : c'est là que, du sommet de quelques grands arbres, il fait entendre une sorte de petit gazouillement qui n'offre rien d'agréable.

Il y vit d'insectes mous et de petits vermisseaux, et nous convenons de bonne foi que, quoique nous en ayons suivi exactement les mœurs, jamais nous n'avons remarqué qu'il entamât nos cerises, nos raisins ou nos groseilles, et que nous n'avons avancé ces faits que d'après de célèbres ornithologistes qui, en ayant peut-être étudié les habitudes dans leur pays chauds, leur ont vu com-  
de mettre ces petits larcins dans ces climats. On ne voit jamais cet *oiseau* réuni en bandes ; sa société se borne à celle du mâle et de sa femelle.

Le *bec-figue* n'est pas un *oiseau* aussi beau qu'il est bon à manger. Tout son plumage ne consiste qu'en un mélange de brun, de gris et de blanchâtre, auxquels se joint le noirâtre des plumes de ses ailes et de sa queue ; ensorte qu'il ne se trouve rien de fort apparent dans ses couleurs, sinon une tache transversale blanche, qui coupe l'aile dans son milieu. Tout le dessus de son corps, à partir du sommet de sa tête, jusqu'au croupion, inclusivement, est d'un gris brun ; sa gorge est blanchâtre ; sa poitrine, de même couleur, est légèrement teintée de brun ; son ventre est blanc jusqu'à l'extrémité des deux plumes extérieures de sa queue, qui sont bordées, en dehors, de cette couleur. L'iris de ses yeux est brun, entouré d'un

---

1) La difficulté que l'on rencontre à découvrir le nid de cet *oiseau* ne vient que de ce qu'il le place, dit-on, comme le *gobe-mouche à collier*, dans des trous d'arbres et à une grande élévation.

cercle plus clair ; son bec, ses pieds et ses ongles sont noirâtres. Cet oiseau est fort petit ; il n'a que cinq pouces de longueur, de l'extrémité du bec, qui est mince et effilé, jusqu'à celle de la queue ; son vol est de sept pouces.

## 2.<sup>o</sup> LE ROUGE-GORGE.

*Sylvia rubecula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.

*Le rouge-gorge*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 418.

( Voyez la planche XIII de cet ouvrage. )

Le rouge-gorge est un peu moins gros que le rossignol des bois ; il a cinq pouces neuf lignes de longueur, prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, et huit pouces de vol. La partie supérieure de sa tête, le derrière de son cou et tout le dessus de son corps sont d'un gris brun ; le devant de son front, le tour de ses yeux, sa gorge et le devant de son cou, sont d'un rouge-aurore, et quelquefois orangé : cette même couleur s'étend sur le haut de la poitrine ; elle ne paroît que lorsque l'oiseau est adulte ; elle est toujours beaucoup plus foible dans la femelle que dans le mâle : le bas de la poitrine est cendré sur les côtés, et blanc dans son milieu ; le ventre est blanc ; les côtés sont d'un brun olivâtre terne ; les plumes des ailes sont d'un gris brun et olivâtres du côté extérieur ; les moyennes sont de plus terminées par une petite tache rousse. Les plumes de la queue sont d'un gris brun, à l'exception des deux du milieu qui ont une teinte olivâtre. L'iris est d'un noir brillant, et l'œil extrêmement tendre ; le bec est noirâtre ; les pieds et les ongles sont bruns.

Le *rouge-gorge* est un oiseau de passage qui arrive en France au printemps et la quitte dès le commencement d'octobre, quoique cependant il en reste encore une très-grande quantité dans certains départemens, tels que ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Meuse, jusque fort avant dans le mois de novembre, par la raison, sans doute, que ces départemens sont plus directement situés sur la ligne qui, chaque année conduit les oiseaux des Ardennes vers le midi.

Lorsque les *rouges-gorges* arrivent en France, ils se jettent dans des lieux frais de la forêt et qui sont voisins des eaux, parce que, outre la facilité de se baigner, ce qu'ils aiment beaucoup, ils y trouvent encore une plus grande abondance d'insectes et de vermisseaux, dont ils se nourrissent.

Le *rouge-gorge* place son nid près de terre sur de gros herbages, et toujours au pied de quelques jeunes arbres; l'extérieur de ce nid est composé de mousse, de feuilles et de crins. entrelacés les uns dans les autres: l'intérieur de ce nid est garni de plumes, sur lesquelles la femelle pond de cinq à sept œufs de couleur brune.

Pendant tout le temps que dure l'incubation, le mâle, comme pour calmer l'ennui que doit causer à sa femelle la fonction pénible de l'incubation, se tient à quelque distance d'elle, et ne cesse de faire répéter aux échos de la forêt ses accens légers, tendres et mélodieux; c'est un ramage agréable, doux, filé. et quelquefois subitement interrompu par des modulations plus éclatantes, plus gracieuses, plus touchantes, et qui semblent être l'expression de désirs encore amoureux.

La société seule de sa douce compagne remplit toutes les affections du *rouge-gorge* mâle, au point que toute autre compagnie lui est incommode et importune; il poursuit

même avec acharnement les oiseaux de son espèce, afin de les éloigner du canton qu'il a choisi pour être le petit domaine exclusif de sa famille.

Dans le temps du passage de ces *oiseaux*, qui est le plus abondant en octobre, on est étonné de la prodigieuse quantité que, chaque jour, les oiseleurs qui tendent aux *sauterelles* 1) dans les bois de Mirecourt jusqu'à Neuf-Château, département des Vosges, fournissent à la sensualité des gourmands de ces contrées. Plus d'une fois nous avons été témoins qu'un seul tendeur (et il y en a un nombre considérable dans les basses Vosges) prenoit souvent par jour jusqu'à cinquante douzaines et plus de ces innocentes créatures 2).

1) Les sauterelles ou regets consistent dans une branche de coudrier ou de quelqu'autre bois blanc d'un demi-pouce de diamètre sur trois à quatre pieds de long, que l'on ploie en demi-cercle, et dont une des extrémités est percée d'un trou, à travers lequel passe une ficelle double qui est fixée à l'extrémité opposée de la branche. Au-dessous de ce trou, on pratique un cran horizontal sur lequel repose le bout d'une cheville, coupé carrément : cette cheville, longue de six pouces, est cranée profondément à l'extrémité opposée pour recevoir et contenir la ficelle double, qu'un nœud, à huit pouces de distance, arrête entre le trou de la sauterelle et cette cheville, sur laquelle la ficelle est étendue en rond. Lorsque l'*oiseau*, qui voltige dans les sentiers du bois que l'on a pratiqués, a le malheur de se poser sur cette cheville, le poids de son corps la fait sauter, et il se trouve pris par les pieds, que la force du ressort fracture toujours. O gourmandise, que tu es cruelle ! (Voyez la planche XL de cet ouvrage, fig. 9, 10, 11 et 12.)

2) Dans les environs de Nancy et de Bar, il est des oiseleurs qui font passer à Paris des *rouges-gorges*, comme un mets rare et recherché : mais quelques précautions que l'on prenne pour leur envoi, il n'est pas moins vrai de dire qu'ils font passer

Les forêts des basses Vosges sont d'autant plus propices au séjour passager de ces tendres victimes de la glotonnerie humaine, qu'elles abondent en sources d'eau vive, et qu'elles sont situées entre les Ardennes et les forêts du Sundgau qui joignent le Jura ; elles se trouvent conséquemment sur la grande route de leurs migrations annuelles.

Tous les *rouges-gorges*, néanmoins, ne nous quittent pas aux approches de l'hiver ; il en reste un assez grand nombre pendant la saison rigoureuse. Le besoin qui les presse alors, eux qui naturellement ne sont pas sauvages, les oblige quelquefois d'entrer dans nos habitations pour y chercher à vivre : il n'est pas même rare de voir ce paisible *oiseau*, au regard le plus doux, le plus tendre et le plus affectueux, suivre jusque dans les appartemens la trace des enfans qui, en mangeant leur pain, en ont laissé tomber quelques miettes qu'il ramasse avec avidité et sans s'effaroucher.

En novembre 1788, un de ces aimables *oiseaux*, presque transi de froid, vint bécqueter en dehors d'une de nos croisées ; nous la lui ouvrîmes : il entra sans façon et se plaça sur le dos d'un fauteuil non loin du feu ; nous nous assîmes assez près de lui, et il ne parut nullement s'effaroucher. La chaleur de l'appartement y avoit conservé en vie quelques mouches ; il commença par leur faire la chasse, et tout le reste de l'hiver il vécut de mie de pain, et de quelques particules de bœuf bouilli. Tous les matins, et à la pointe du jour, ce doux et aimable hôte nous régaloit d'une chanson mélodieuse qu'il pro-

---

dans la capitale des *oiseaux* qui ne sont bons tout au plus que pour les chats, puisque dans notre département, après vingt-quatre heures, ils sont regardés comme un mets détestable.



longeoit quelquefois pendant plusieurs heures de suite. Il étoit devenu si familier que , lorsque nous écrivions sur notre bureau, il se posoit sur le papier, et quelquefois même sur notre main gauche. Au printemps nous lui ouvrîmes la croisée, et le troisième jour seulement il prit son essor vers la forêt, d'où jamais il n'est revenu.

On voit dans la collection immense des oiseaux de la galerie du muséum du jardin des Plantes de Paris, un *rouge-gorge* qui est d'un grand tiers plus gros que le *rouge-gorge* ordinaire. Mais nous sommes convaincus qu'on ne doit attribuer cet excès de grosseur qu'à la manière dont la peau de cet oiseau a été bourrée; car, dans plusieurs milliers de douzaines de *rouges-gorges* que nous avons vus en notre vie, jamais nous n'avons remarqué entre eux aucune disproportion de taille aussi sensible: seulement il s'en trouvoit dont la gorge étoit plus ou moins nuée du jaune pâle à l'aurore; mais nous attribuons cette différence à l'âge ou bien au sexe.

### 3.<sup>o</sup> LA GORGE-BLEUE.

*Motacilla succica*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.

*La gorge-bleue*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 413.

(Voyez la planche XIII de cet ouvrage.)

De la taille à peu près du *rouge-gorge*, la *gorge-bleue* est bien moins commune dans l'intérieur de la France qu'à lui. Il paroît que le pays natal de cet oiseau commence en Alsace, et s'étend de l'Allemagne jusques en Prusse.

La *gorge-bleue* a à peu près les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même inclination de familiarité pour

l'homme que le *rouge-gorge* ; néanmoins ce dernier demeure au fond des bois, tandis que la *gorge-bleue* se tient sur leurs lisières, surtout dans le voisinage des endroits marécageux et humides, dans les roseaux et les oseraies. C'est là que sur la bifurcation d'une branche de saule d'osier ou de quelques autres arbustes qui croissent dans ces lieux aquatiques, cet oiseau construit son nid. Il en compose l'extérieur d'herbes sèches entrelacées les unes dans les autres, et l'intérieur est garni de matières plus molles, sur lesquelles la femelle pond cinq ou six œufs brunâtres.

C'est dans ces mêmes endroits sombrement humides que la *gorge-bleue* passe toute la belle saison ; puis, en automne, elle vient, avant son départ pour les pays chauds, visiter nos jardins et nos vergers des Vosges : là on la voit courir, et presque toujours par couple composé du mâle et de la femelle, le long des haies qui forment nos clôtures, à peu près comme des souris, cherchant à terre des insectes et des vermineux dont ils font leur nourriture principale.

Dans le temps du passage d'automne, qui se termine à la fin de novembre, on voit quelques couples de ces oiseaux dans la partie agricole du département des Vosges ; on en prend même quelquefois, mais rarement, sur les sauterelles : ils sont plus communs, on pourroit même dire qu'ils abondent sur les montagnes de ce département et dans leurs environs.

La *gorge-bleue*, par sa taille, sa figure, les nuances de ses couleurs, semble n'être que la répétition du *rouge-gorge* ; seulement sa gorge et le devant de son cou, au lieu d'être, comme dans celui-ci, d'un jaune aurore, sont d'un beau bleu d'azur, avec une tache d'un blanc argenté dans le milieu : au dessous de la plaque bleue on voit une

bande transversale noire sur le haut de la poitrine, et plus bas une barre rousse ; le reste du dessous du corps est d'un gris roussâtre. L'iris des yeux est de couleur de noisette foncée ; le bec est noirâtre ; les pieds et les ongles sont bruns.

Ce joli oiseau vit également de baies et de fruits tendres, comme d'insectes et de vermisseaux.

#### 4.° LE ROSSIGNOL DES BOIS.

*Motacilla luscinia*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.

*Le rossignol*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 397.

(Voyez la planche XIV de cet ouvrage.)

C'est à juste titre, sans doute, que le *rossignol* est le plus renommé de tous les oiseaux chanteurs, soit à raison de la variété des modulations de sa voix, soit à cause des inflexions différentes et de l'art toujours nouveau avec lequel il crée, à chaque instant, une harmonie enchantée.

Il n'est pas moins étonnant par la force de sa voix, que par la vivacité de ses accens mélodieux : tantôt ce sont des coups de gosier éclatans, de ces batteries vives et légères dans lesquelles la volubilité égale la netteté ; tantôt c'est un murmure intérieur et sourd, très-propre à augmenter l'éclat de ces tons inappréciables : ici ce sont des roulades cipiées, brillantes, rapides, articulées avec force, et même avec une sorte de dureté pour le bon goût : là des accens plaintifs sont cadencés avec mollesse ; des sons filés sans art, sont enflés avec ame ; des soupirs enchanteurs et pénétrants, qui sont le produit de l'amour et de la volupté, font palpiter les cœurs, et causent à tout être

sensible une douce émotion et une touchante langueur.

Le *rossignol* chante la nuit comme le jour ; il semble même s'animer davantage dans le calme et le silence de la nuit. Néanmoins il est reconnu qu'il ne chante que ses amours, et qu'il redouble d'ardeur pendant le temps que dure le soin pénible de l'incubation : ce zèle, sans doute, ne lui est inspiré que dans la vue de calmer l'ennui de sa tendre et fidèle compagne.

On croit généralement que le *rossignol* ne chante plus dès que ses petits sont éclos, et en cela il n'y a rien d'étonnant, puisqu'alors tous ses momens sont consacrés aux soins de chercher, avec sa femelle, la nourriture qui convient à leurs enfans. Il est d'ailleurs universellement reconnu que, passé la mi-mai, le *rossignol* ne chante plus ; il ne lui reste alors qu'un cri rauque, une espèce de coassement qui fait qu'on le prend pour un tout autre oiseau, et même pour un reptile.

Nous ne devons pas passer ici sous silence que le *rossignol* est très-sensible aux charmes de l'harmonie ; nous nous en sommes convaincus chaque année plus d'une fois. Cette année encore, nous promenant au jardin des Plantes dans une de ces belles soirées du printemps, notre oreille fut frappée délicieusement des accens mélodieux de deux *rossignols*. A l'instant nous préludâmes sur la flûte traversière des fragmens d'airs tendres, et bientôt nos musiciens enplumés s'approchèrent de nous, gardèrent quelque temps un silence si profond que nous crûmes les avoir fait fuir ; mais bientôt, après avoir écouté quelque temps cette espèce de voix différente de la leur, ils préludèrent tous deux à l'unisson avec notre instrument qu'ils ne tardèrent pas de couvrir et d'effacer : plus d'une fois nous changeâmes de ton, en le haussant d'une tierce et même d'une octave, et aussitôt, à l'unisson avec nous, ils chantèrent

avec plus d'ardeur et de véhémence, comme pour nous convaincre qu'ils avoient reçu de la nature plus de talens que jamais l'art n'eût été capable de nous en procurer ; et nous leur accordâmes volontiers, et sans jalousie, le laurier de la victoire.

Le *rossignol* est un oiseau de passage, qui nous arrive périodiquement chaque année, et qui se répand dans toute la France dès la mi-avril ; il nous quitte pour des pays plus tempérés, au commencement de septembre. A ce moment, et au grand regret des âmes sensibles, les oiselleurs de la partie agricole des Vosges en prennent aux sauterelles une grande quantité ; et il se trouve des gourmands qui, sans remords, dévorent avec sensualité cet hôte enchanteur de nos forêts et de nos verts bocages, parce qu'à cette époque ils sont fort gras, et sont conséquemment un mets délicat.

A son arrivée en France, cet oiseau solitaire, timide et sauvage, s'enfonce, par couples, dans les taillis les plus fourrés des bois, où il se nourrit d'insectes et de vermis-seaux. Vers la fin d'avril, ou au commencement de mai, il construit son nid de bourre et de poils en dedans, de fibres de plantes sèches, de jones et de petites racines en dehors ; il le place sur une touffe d'herbes ou sur les branches les plus basses de quelque arbuste : la femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un brun verdâtre. Après dix-huit ou vingt jours d'incubation, les petits commencent à éclore, et il est reconnu, par plusieurs observations suivies avec la plus scrupuleuse exactitude, que dans chaque couvée le nombre des mâles est toujours au moins double de celui des femelles. Le *rossignol* fait jusqu'à trois pontes par année. Le père et la mère, dégorgent à leurs petits la nourriture, comme le font les femelles de serins.

Le *rossignol* est plus gros que le *rouge-gorge* : il a six pouces deux lignes de longueur de l'extrémité du bec à celle de la queue, et neuf pouces quatre lignes de vol ; ses ailes, ployées, atteignent à peu près la moitié de la longueur de sa queue.

Le plumage de cet oiseau ne répond guère aux accens mélodieux de son charmant gosier et à la beauté de sa voix enchanteresse : car le derrière de sa tête, le dessus de son cou, son dos, son croupion, ses plumes scapulaires et les couvertures du dessus de ses ailes, ne sont que d'un gris brun tirant sur le roux ; les couvertures du dessus de sa queue sont d'un brun roux. Sa gorge, le devant de son cou, sa poitrine et son ventre sont d'un gris blanc ; ses côtes, ainsi que ses jambes, sont gris ; les plumes de ses ailes sont, du côté extérieur, d'un gris brun, tirant sur le roux, et du côté intérieur elles sont d'un cendré brun, bordées de roussâtre ; les deux plumes intermédiaires de sa queue sont d'un brun roux, et les cinq latérales, de chaque côté, sont extérieurement de cette même couleur, et intérieurement elles sont d'un roux bai.

Cet oiseau a une espèce de balancement de corps ; il l'élève et l'abaisse alternativement dans une direction parallèle au plan de position ; il a aussi dans la queue un mouvement de vibration de haut en bas.

L'iris de ses yeux est de couleur de noisette ; la mandibule supérieure de son bec est d'un brun foncé, et l'inférieure a sa base tirant sur la couleur de chair ; le reste est d'un gris brun ; ses pieds et ses ongles sont aussi de couleur de chair.

On prend et on élève en cage des *rossignols* 1) qui

---

1) Nous donnons ci - après la manière de prendre les *ros-*

chantent dans les appartemens (rien n'est plus commun à Paris). Si les limites de cet ouvrage nous l'eussent permis, nous aurions donné les détails des procédés que l'on emploie, pour habituer à la captivité et y nourrir ces charmans hôtes de nos forêts : nous nous contenterons donc de renvoyer au traité du *rossignol*, dans lequel l'auteur entre dans les détails les plus minutieux à cette occasion.

Il nous apprend aussi qu'il existe trois races distinctes de ce charmant oiseau, dont la plus grande, la plus robuste et la plus agréablement chantante, se tient, dit-il, constamment dans les buissons qui sont à portée des endroits aquatiques, la moyenne dans les plaines, et la plus petite sur les montagnes.

Sans révoquer en doute ces observations, qui peuvent être vraies pour certains pays, nous certifions que pendant plusieurs années nous n'avons épargné ni peines ni soins pour constater ces faits, et que le résultat de nos recherches n'a point été heureux ; nous dirons même plus, c'est qu'un *rossignol* mâle, tué dans les montagnes des Vosges au mois de mai, ayant été comparé et même pesé avec un *rossignol* également mâle, tué le lendemain dans des buissons qui bordaient une morte de la plaine, il s'est trouvé que ce dernier pesoit un demigros moins que celui des montagnes.

---

*signols* au printemps, ainsi que la forme et la figure du trébuchet qu'on emploie à cette chasse. (Voyez la planche XXXIX de cet ouvrage, fig. 1.)

5.<sup>o</sup> LE ROSSIGNOL DE MURAILLES.

*Motacilla phoenicurus*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 114.

*Le rossignol de murailles*. BRIS. Ornith. t. 3, p. 403.

(Voyez la planche XIV de cet ouvrage.)

Le chant de cet oiseau a quelque rapport avec celui du rossignol des bois ; mais il est bien moins étendu, moins soutenu et moins varié ; il a d'ailleurs quelque chose de tendre, à la vérité, mais qui se mêle et s'amalgame avec des accens de tristesse.

Le plumage, comme les habitudes, du rossignol de murailles ; différent de ceux du rossignol des bois ; il est d'ailleurs bien moins gros que lui ; il n'a que cinq pouces trois lignes de longueur de l'extrémité du bec à celle de la queue, et huit pouces de vol : lorsque ses ailes sont ployées, elles dépassent de quelques lignes la longueur de sa queue. Le dessus de la tête de cet oiseau, son cou, son dos, ses plumes scapulaires, ainsi que les couvertures du dessus de sa queue, sont d'un cendré clair ; la base de son bec est entourée de plumes noires ; ses joues sont également noires ; un plastron noir couvre sa gorge, le devant, les côtés de son cou, et remonte jusqu' autour de ses yeux ; il a le front blanc, le croupion, les couvertures du dessous de la queue, la poitrine, le ventre, les jambes et les côtés roux ; les pennes de ses ailes sont d'un gris brun, ainsi que les deux intermédiaires de sa queue, dont les latérales sont rousses ; il a les coins de la bouche jaunes à la commissure du bec. L'iris de ses yeux est brun ; il a le bec, les pieds et les ongles noirs.

La tête, la gorge, le cou et le dos de la femelle sont



gris ; elle a le croupion , les couvertures du dessus de la queue ~~roux~~, et le dessous du corps de cette même couleur , mais plus claire que dans le mâle ; elle a peu et quelquefois point de blanc sur le front ; elle est d'ailleurs de même taille que son mâle.

Le rossignol de murailles est un oiseau de passage qui , lorsqu'il nous arrive au printemps , s'établit sur le faite des vieux bâtimens les plus élevés , comme sur le pignon des plus hautes maisons des villes , sur les clochers ou sur les cheminées les plus inaccessibles : c'est du sommet de ces élévations qu'il fait entendre son chant doux , filé et extrêmement agréable , quoiqu'un peu mélancolique.

Le rossignol de murailles établit ordinairement son nid dans des trous ou des fissures d'anciens édifices , ou bien sur les toits des chaumières , surtout dans nos montagnes ; la femelle y pond de cinq à six œufs bleuâtres <sup>1)</sup>. Pendant tout le temps que dure l'incubation , le mâle se tient sur le point le plus élevé des plus hauts bâtimens qui en sont voisins , et de ce poste il fait entendre son chant , qui commence et se termine avec le jour

Cet oiseau , extrêmement farouche et sauvage , a un mouvement de vibration horizontale dans la queue , qu'il accompagne toujours d'un trémoussement général et d'un petit cri particulier.

---

1) On prétend , et c'est un fait qu'il nous a été impossible de constater , que si cet oiseau s'aperçoit qu'on le regarde tandis qu'il construit son nid , il cesse aussitôt son travail : on ajoute que si quelqu'un touchoit à ses œufs , jamais il ne reviendrait dans son nid ; et , ce qui paroît incroyable , on dit même que si on touchoit à ses petits , de quelque âge qu'ils fussent dans le nid , il les abandonneroit à l'instant et les laisseroit périr de faim. La plupart , et particulièrement le dernier de ces faits , paroissent d'autant plus suspects , qu'ils sont diamétralement opposés aux vues bienfaisantes de la nature.

On ne rencontre guère le *rossignol de murailles* que dans les pays de montagnes : aussi est-il fort commun dans celles des Vosges, et particulièrement dans la vaste commune de Gérardmer, où on le nomme vulgairement *gorge-noire* ou *rouge-queue* : il est fort révééré des habitans de ces contrées, parce qu'outre qu'il est pour eux l'avant-coureur du retour agréable du printemps, c'est que son chant, qu'il fait entendre dès l'aube du jour, sert à ces heureux montagnards de réveille-matin.

On regarde comme une chose rare d'en voir paroître un ou deux, dans l'espace de deux ou trois ans, dans la partie agricole de ce département : lors de leur apparition momentanée dans la plaine, ils se tiennent juchés au sommet de quelques clochers, d'où ils font entendre pendant deux ou trois jours leur doux ramage ; puis ils disparaissent pour une année au moins.

Le *rossignol de murailles*, triste, soupçonneux et craintif, quitte en automne nos montagnes 1), après avoir vécu avec leurs paisibles habitans sans avoir eu l'air de les connoître, sans leur avoir donné, comme le doux *rouge-gorge*, des marques de familiarité, ou des témoignages de gaieté, comme l'aimable *fauvette*.

---

1) Au moment de leur émigration, en automne, vers les contrées méridionales, les *rossignols de murailles* voyagent en petites bandes qui suivent la chaîne des bois depuis les Ardennes jusqu'à nos montagnes, et alors les oiselleurs en prennent quelques uns sur leurs sauterelles.

6.<sup>o</sup> LE ROUGE-QUEUE.

*Motacilla Erythacus*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 114.

*Le rouge-queue à collier*. BRIS. Ornith. t. 3, p. 411.

A peu près de la grosseur du *rossignol de murailles*, le *rouge-queue* a le dessus de la tête, le derrière du cou, ainsi que le dos, bruns; ses plumes scapulaires et les couvertures du dessus de sa queue sont de même couleur; son croupion et les couvertures du dessous de sa queue sont roux; ses joues, sa gorge, le devant de son cou, le dessous de son corps, sont d'un blanc sale, varié de taches brunes au bas des joues, sur la poitrine et sur les côtés; une tache brune, assez étendue et en manière de fer à cheval, lui forme une espèce de collier. Les plumes de ses ailes sont brunes; en dessous, et surtout à son origine, la queue est d'un roux vif et clair; et on remarque dans cette partie un petit mouvement de vibration, comme dans le *rossignol de murailles*. L'iris de ses yeux est brun; son bec est noirâtre; ses pieds et ses ongles sont bruns.

Le *rouge-queue* est un oiseau de passage qui nous arrive lorsque le printemps est déjà avancé; il s'en retourne en automne.

A son arrivée, il s'enfonce dans les bois avec le *rouge-gorge*, y passe tout l'été, s'y nourrit d'insectes et de vermineux. Il préfère les pays de montagnes à la plaine; il niche dans les bois, sur les buissons fort bas. Il compose le dehors de son nid de mousse, et en garnit l'intérieur de laine et de plumes: c'est sur ce lit mollet que la femelle pond cinq ou six œufs blancs, variés de gris.

A son retour, en automne, vers les pays chauds, les oiseaux de la plaine des Vosges en prennent aux saute-

relles une aussi grande quantité que de *rouges-gorges*, et les amateurs de ces innocentes créatures ne semblent mettre aucune différence entre le fumet de la chair des uns et de celle des autres.

Parmi le grand nombre de *rouges-queues* que nous avons vu prendre chaque année par les oiseleurs de la plaine des Vosges, nous en avons remarqué qui avoient un collier blanc, placé entre la gorge et le plastron noir de la poitrine; d'autres qui avoient ce plastron d'un noir profond, à reflets bleuâtres; et d'autres enfin dont chaque plume du plastron étoit bordée d'un petit liséré gris.

### 7.° LE TRAQUET.

*Motacilla rubicola*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 114.  
*Le traquet*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 428.

(Voyez la planche XIV de cet ouvrage.)

Cet oiseau paroît fort commun dans toute l'étendue de la France, où il est connu sous des noms différens. Dans les Vosges, par exemple, on le nomme vulgairement *ioque-ioque*; dans le département de la Côte-d'Or. *fracis* et *tourtrac*; dans les environs de Langres, département de la Haute-Marne, on l'appelle *martelot*.

Le *traquet* nous arrive dès le commencement du printemps, et il nous quitte en automne, dès que les premiers froids font disparaître les insectes et les vermineux, dont il fait sa nourriture ordinaire.

On reconnoit facilement cet oiseau par l'habitude qu'il a de se percher à l'extrémité des branches les plus élevées des haies et des buissons; il est d'ailleurs très-agile et très-vif; jamais il n'est en repos, et toujours on le voit voltiger de buissons en buissons, sur lesquels, aussitôt

qu'il se repose, il ne cesse de remuer et d'agiter ses ailes et sa queue, comme s'il alloit prendre son essor 1).

Le *traquet* est à peu près de la grosseur de la *linotte* ; il a de longueur quatre pouces dix lignes, et huit pouces de vol. Le dessus de sa tête, de son cou, son dos et son croupion, sont variés de noirâtre : cette couleur occupe le milieu des plumes, qui sont bordées de roussâtre. Il a les couvertures supérieures de la queue blanches, terminées de roux et pointillées de noirâtre. Chaque plume qui recouvre ses joues et sa gorge est d'un noir pur et profond, bordée de roussâtre. On voit sur le devant de son cou une bande étroite d'un assez beau blanc, et une tache noire de chaque côté entre l'œil et le bec. Le devant de son cou, sa poitrine, son ventre, ses jambes, ses flanes, ainsi que les couvertures du dessous de sa queue, sont d'un roux bai qui s'éclaircit sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue. Il a les couvertures supérieures des ailes noires, bordées de roussâtre; quelques-unes des grandes néanmoins sont blanches. Les grandes pennes de ses ailes sont noirâtres, bordées extérieurement de gris, et les moyennes de roussâtre. Les pennes de sa queue, qui est carrée, sont noirâtres, bordées par le bout de blanc roussâtre, et la plus extérieure de chaque côté est bordée en dehors de la même couleur. Il a l'iris des yeux brun, le bec, les pieds et les ongles noirs.

La femelle du *traquet* a le plumage en tout semblable à celui du mâle, à l'exception néanmoins de sa gorge, qui est d'un roussâtre clair, des couvertures supérieures de sa queue, qui sont rousses, et des pennes de cette partie, qui sont bordées de blanc roussâtre.

---

1) Le *traquet* est un oiseau sauvagé qu'on élève avec peine, parce qu'il est ennemi de toute servitude.

Cet oiseau place son nid, qui est très-difficile à trouver, aux pieds de quelques buissons, ou sous la saillie d'une pierre ou d'une racine; la femelle y pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, légèrement tachés de roussâtre.

### 8.° LE TARIER.

*Motacilla rubetra*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 114.  
Le grand traquet ou tavier. BRIS. Ornith. t. 3, p. 432.

Celui-ci, qui arrive et part en même temps que le traquet 1), est aussi commun que lui dans la ci-devant Lorraine, où il porte également le nom vulgaire de *toque-toque*, mais avec l'épithète *des prés*, parce que c'est là qu'on le voit souvent perché sur les gros herbages, tels que le *panais sauvage*, qui se trouvent à portée de son nid; il le fait à terre sur les taupinières, et la femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale, piquetés de noir.

Le tavier est un peu plus gros que le traquet: il a de longueur, mesuré du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces trois lignes, tandis que le traquet n'a que quatre pouces dix lignes. Le milieu de chacune des plumes qui couvrent le dessus de sa tête, son cou, son dos, son croupion, ainsi que ses plumes scapulaires, est varié de noirâtre, et toutes sont bordées de roussâtre; les couvertures supérieures de sa queue sont rousses, poin-

---

1) Le tavier arrive dans nos climats au printemps, et les quitte à l'approche de l'hiver, de même que le traquet. Il prend beaucoup de graisse aux mois d'août et de septembre, et alors il ne le cède point à l'*ortolan* pour la délicatesse; mais il faut le manger dans le jour même.

fillées de taches noires à leur extrémité. Au-dessus de chaque œil on voit une bande blanche qui traverse la joue : sa gorge est blanche, et le devant de son cou, comme sa poitrine, ses côtés, ainsi que les couvertures inférieures de sa queue, sont roussâtres ; son ventre et ses jambes sont d'un blanc teinté decette couleur. Sur chacune de ses ailes, dont les plumes sont brunes, bordées extérieurement, les grandes de gris et les moyennes de roussâtre, on voit deux taches d'un assez beau blanc ; les deux plumes intermédiaires de sa queue sont brunes, bordées de gris ; les latérales sont blanches dans les deux premiers tiers de leur longueur, et noirâtres dans le reste, qui est bordé de gris ; la plume la plus extérieure de chaque côté est blanche en dehors. Le *tarier* a l'iris des yeux brun ; le bec, les pieds et les ongles, noirs.

### 9.<sup>o</sup> LE MOTTEUX, OU CUL-BLANC ORDINAIRE.

*Motacilla ænanthe*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.

*Le cul-blanc, vitrec, motteux*. BRIS. Orn. t. 3, p. 448.

(Voyez la planche XIV de cet ouvrage.)

Le *motteux* est un peu plus gros que le *moineau franc* ; sa forme néanmoins est plus allongée, il est plus haut monté sur jambes que lui : il a, du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces six lignes, et neuf pouces dix lignes de vol ; lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent les deux tiers de la longueur de sa queue.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, ainsi que les plumes scapulaires, d'un gris légèrement teinté de fauve, et les couvertures du dessus de la queue blanches : une bande d'un blanc roussâtre part de

chaque côté de l'origine des plumes qui recouvrent la base de la mandibule supérieure, et passe au-dessus de l'œil; il s'en trouve une seconde au bas de l'œil, qui est noire, et qui partant de l'ouverture du bec, va aboutir au derrière de la tête : ses joues, sa gorge, le devant de son cou, de même que le dessous de son corps, sont d'une couleur roussâtre qui s'éclaircit à mesure qu'elle descend, en sorte que le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres; les grandes et les petites couvertures du dessus des ailes sont brunâtres, mais les premières sont bordées de gris fauve et les secondes simplement de gris. Les grandes et les moyennes penes des ailes sont noirâtres, mais les dernières sont bordées extérieurement de gris fauve, et terminées à leur bout par cette couleur. Des douze penes qui composent la queue, les deux du milieu ne sont blanches que dans leur premier tiers, les trois de chaque côté sont blanches dans leur première moitié, et noires dans la seconde; les latérales enfin sont presque entièrement blanches.

Cet oiseau a dans la queue une espèce de balancement qui est assez remarquable, toutes les fois surtout que d'une motte il voltige et se repose sur une autre.

Le *motteux* a l'iris de couleur noisette claire; le bec, les pieds et les ongles, noirs.

La seule différence qui se trouve entre le mâle et la femelle, consiste en ce que celle-ci n'a point de bande noire au-dessus de l'œil.

Le *motteux*, que l'on nomme vulgairement *tourne-motte*, *casse-motte*, *becque-motte*, et plus communément *toque-motte* dans la partie agricole du département des Vosges, où il est plus abondant que dans les montagnes, porte encore, dans d'autres départemens, des noms diffé-



rens, tels que ceux de *traine-charrue*, *garde-charrue*, *trottechemin*, *artile*, *arguille*, *moterelle*, etc.

Cet oiseau nous arrive de très-bonne heure au printemps ; car il n'est pas rare de voir de ses petits dès le commencement du mois de mai, et il nous quitte lorsque le froid commence à faire disparaître les insectes et les vermisseaux dont il se nourrit. C'est cette espèce de nourriture qui est cause qu'il fréquente les terres nouvellement labourées, ainsi que les friches, où les insectes sont plus abondans ; toujours on le voit voler de tertre en tertre, de motte en motte, de buisson en buisson, et à chaque pose qu'il fait il semble donner un coup de bec au tertre, au buisson ou à la motte, sur lesquels il arrive : de là lui sont, sans doute, venus les noms vulgaires de *toque-motte*, de *becque-motte*, etc.

C'est ordinairement sous une pierre ou sous une motte de terre qu'il place son nid, dans lequel la femelle pond communément six œufs d'un blanc bleuâtre clair, entourés au gros bout d'un cercle d'un bleu plus foncé.

#### 10.° LE MOTTEUX, OU CUL-BLANC ROUSSÂTRE.

*Motacilla rufescens*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.

*Le cul-blanc roussâtre*. BRIS. Orn. tom. 3, pag. 372.

Ce *cul-blanc* est nécessairement une espèce différente de la précédente ; car, outre qu'il est sensiblement plus petit, et que son plumage n'est pas le même, c'est qu'il ne fréquente jamais que les pays de montagnes, tandis que l'autre préfère la plaine. On ne peut pas objecter qu'il est un jeune qui n'a point encore pris le plumage d'un

oiseau adulte, puisque les individus de cette espèce que nous nous sommes procurés, ont été pris sur leur nid 1). Ce nid est fabriqué de même, et l'oiseau le place dans les mêmes endroits que le *motteux ordinaire*; ses œufs sont semblables et colorés de même.

Le *cul-blanc* roussâtre a le devant du cou, la gorge, le dessous du corps et le croupion blancs; sa tête est de même couleur, à cette différence près, qu'elle est légèrement teintée de roussâtre. Un roussâtre clair est la couleur qui peint le devant et le dessus de son cou, sa poitrine et le dessus de son dos; les pennes de ses ailes sont intérieurement brunes, et extérieurement noirâtres; les pennes latérales de sa queue sont blanches, bordées de noir de chaque côté et à leur bout; les deux intermédiaires sont, noires.

Les habitudes de cet oiseau, semblables à celles du précédent, lui ont fait donner les mêmes noms vulgaires. Il a de même l'iris des yeux d'une couleur de noisette claire; le bec, les pieds et les ongles noirs.

1) L'incertitude dans laquelle nous avoient fait flotter les diverses opinions des ornithologistes par rapport à cet oiseau, qu'ils ne considèrent que comme le *motteux ordinaire* dans la première année de sa vie, nous a déterminés à prendre, malgré nous à la vérité, sur leurs œufs plusieurs de ces oiseaux, et nous avons constamment trouvé dans tous les couleurs du plumage différentes de celles du *motteux ordinaire*. D'après des moyens semblables, plus d'une fois mis en usage, nous n'avons plus balancé de faire de ces oiseaux deux espèces distinctes et séparées.

II.<sup>o</sup> LA FAUVETTE ORDINAIRE.

*Motacilla hortensis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.  
*La fauvette*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 372.

La grosseur de cette *fauvette* approche de celle du *rosignol*; elle a de longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, six pouces; son vol est de huit pouces dix lignes, et lorsque ses ailes sont ployées, elles dépassent un peu la longueur de sa queue.

Toute la partie supérieure de son corps, savoir, sa tête, son cou, son dos, son croupion, ses plumes scapulaires, ainsi que les couvertures supérieures de sa queue, sont d'un gris brun, d'une teinte plus foncée néanmoins sur la tête que partout ailleurs. Une petite bande blanchâtre, qui part de l'origine du bec, s'étend sur l'œil, et y forme une espèce de sourcil; il y a de plus, en dessous et un peu en arrière de l'œil, une tache noirâtre. Toute la partie inférieure du corps, à partir de la gorge inclusivement, le bas du cou, la poitrine, le ventre, les couvertures du dessous de la queue, celles du dessous des ailes, sont d'un blanc teinté d'une couleur roussâtre qui est d'autant plus foncée qu'elle approche davantage de l'anus; les côtés, ainsi que les jambes, sont d'un gris mêlé aussi d'une teinte légère de roussâtre. Les grandes couvertures du dessus des ailes sont d'un cendré brun, bordées de gris roussâtre; les petites sont d'un gris brun. Les grandes pennes des ailes, d'un cendré brun, sont bordées intérieurement de blanchâtre, et extérieurement de gris brun. Les douze pennes qui composent la queue sont brunes, bordées, du côté extérieur, de gris brun; néanmoins la plus extérieure de chaque côté est bordée de blanc sale en dehors. Cette *fauvette* a l'iris

de ses yeux couleur de noisette, la base de la mandibule inférieure d'un brun clair, et tout le reste du bec est noirâtre; ses pieds et ses ongles sont bruns.

Cette même *fauvette* nous arrive au printemps, et nous quitte en automne 1), lorsque les insectes lui manquent; néanmoins, quoique ce soit-là sa nourriture principale, elle mange également des baies et des fruits mous.

C'est ordinairement dans nos vergers et dans nos jardins potagers que cet aimable *oiseau*, dont la gaieté paroît être le caractère dominant, semble fixer de préférence sa demeure habituelle; on l'y voit jouer avec alégresse entre les arbustes, et surtout dans les ramées des planches de pois; il aime à se baigner dans les gouttes de rosée qui, le matin, sont répandues sur les feuilles des arbres, qu'il se délecte à secouer sur son plumage.

La *fauvette ordinaire* ne prend pas beaucoup de précautions pour cacher son nid; car le plus souvent elle le place à découvert sur une rame de pois, ou sur quelques arbrisseaux, tels que des groseliers ou des rosiers. Ce nid est composé extérieurement d'herbes sèches, entrelacées avec des brins de chanvre, et l'intérieur est garni de crins: la femelle y pond ordinairement cinq œufs d'un blanc sale, marqués de quelques taches brunâtres.

Pendant tout le temps que dure l'incubation, le mâle prodigue à sa femelle mille petits soins; outre qu'il l'égaie par son chant agréable et mélodieux, il lui apporte des insectes et des vermisseaux: lorsque les petits sont éclos, l'un et l'autre redoublent leurs soins empressés.

1) La *fauvette ordinaire* quitte nos climats dans la saison rigoureuse pour aller chercher ailleurs des régions plus tempérées vers cette époque: nous en avons vu arriver et se répandre, disent quelques auteurs, sur les îles de l'Archipel, dans les campagnes de Candie et dans celles de la Basse-Egypte.

## 12.° VARIÉTÉ DE LA FAUVETTE ORDINAIRE.

*Sylvia viridi-fusca*, *subtùs superciliisque albida remigibus reatricibusque fusco-obscuris.* LATHAM. Syst. Ornith. g. 43, p. 3, var. *b.*

Il paroît que M. de Buffon n'a pas parlé de cet oiseau dans son ouvrage immortel, par la seule raison, sûrement, qu'il n'avoit pas eu occasion de le connoître, et c'est sans doute par le même motif que Linné et Brisson l'ont passé sous silence. Cependant cette *fauvette*, qui est aussi commune dans la ci-devant Lorraine que la *fauvette ordinaire*, n'y est probablement pas exclusivement circonscrite, puisque Latham l'a signalée par la phrase ci-dessus.

D'après des observations sur cet oiseau, dont nous avons nous-mêmes suivi les mœurs pendant plusieurs années, nous nous sommes convaincus qu'il étoit une espèce distincte, bien tranchée, et qui ne formoit jamais d'union adultérine avec aucune autre espèce de *fauvette*.

Celle-ci, qui fréquente nos jardins et nos vergers depuis le mois de mai jusqu'en septembre, époque à laquelle elle se dirige probablement vers des régions plus méridionales, établit son nid sur des arbustes, et souvent dans nos ramées de pois : ce nid est composé extérieurement d'herbes sèches, et garni en dedans d'un peu de laine et de beaucoup de crins. La femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un blanc rosé, semé de beaucoup de points presque imperceptibles, et de zones légères d'un brun clair.

Cette *fauvette*, dont le caractère est naturellement gai, a un gazouillement filé, doux, très-agréable, et toujours cadencé. Elle est de la même taille, et a les mêmes proportions dans sa forme que la *fauvette ordinaire*,

dont elle ne diffère que par la nuance du dessus du corps qui est d'un verdâtre lavé de brun ; tout le dessous du corps est blanchâtre, sans mélange, si ce n'est sur la poitrine et sur les plumes qui couvrent les jambes, où ce blanc paroît teinté de rougeâtre; les penes de ses ailes et de sa queue sont entièrement d'un brun foncé, ainsi que l'iris de son œil, son bec, ses pieds et ses ongles.

### 13.<sup>o</sup> LA FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

*Motacilla atricapilla.* LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 114.  
*La fauvette à tête noire.* BRIS. Ornith. tom. 3, p. 380.

Cette *fauvette* est un peu moins grosse que la *fauvette ordinaire*; elle n'a que cinq pouces cinq lignes de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue, et huit pouces six lignes de vol: lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent à peu près la moitié de la longueur de cet appendice. Le mâle a le dessus de la tête recouvert d'une espèce de calotte qui ne devient d'un beau noir qu'après la première mue. Le derrière de son cou, ainsi que le dessus de son corps, sont d'un gris-brun, légèrement teinté d'olivâtre obscur; ses joues, sa gorge, le devant de son cou et le dessous de son corps, sont d'un gris d'ardoise qui prend une teinte blanchâtre depuis le bas de la poitrine jusqu'au dessous de la queue; chaque plume des couvertures du dessus des ailes est d'un gris-brun, bordé de brun olivâtre. Les penes de ses ailes sont aussi d'un gris-brun; mais elles sont bordées extérieurement de brun olivâtre, et intérieurement de blanchâtre. Les penes de sa queue sont du même gris-brun, bordées du côté extérieur seulement de brun olivâtre. L'iris de l'œil est brun, de même

que le bec ; les pieds sont de couleur plombée, et les ongles noirâtres.

La calotte qui recouvre la tête de la femelle de cette *fauvette*, au lieu d'être noire comme celle du mâle, est d'une couleur brune, et c'est sans doute cette variété de couleur dans la calotte, qui est la marque distinctive des sexes, qui a induit en erreur quelques ornithologistes qui ont fait du mâle et de la femelle de cet oiseau deux espèces séparées.

La *fauvette à tête noire* n'est pas aussi commune dans toute l'étendue de la France, que dans le département des Vosges, où elle arrive vers les premiers jours de mai, époque à laquelle, à raison du froid du climat, les insectes commencent seulement à paroître.

D'après des observations que nous avons puisées dans de célèbres ornithologistes, nous avons remarqué, pendant plusieurs années de suite, que les mâles y arrivent quelquefois huit ou quinze jours avant leurs femelles ; l'un et l'autre nous quittent lorsque les insectes commencent à disparoître. Néanmoins toutes en général n'abandonnent pas nos cantons aux approches de l'hiver, soit qu'elles en aient été empêchées à raison de ce que, venues au monde trop tard, elles n'auroient pas été assez fortes pour entreprendre un voyage de long trajet, soit par quelques autres causes que nous ignorons. mais toujours est-il vrai que nous en avons pris plusieurs au milieu de l'hiver, et à l'instant même où la terre étoit couverte de neige ; et nous pouvons assurer que, quoique insectivores, elles se nourrissoient, dans ce moment de crise, de baies et de petits fruits mous qu'elles rencontroient.

La *fauvette à tête noire* est de toutes ses congénères celle qui a le chant le plus agréable et le plus soutenu, et

celui qui approche le plus de celui du *rossignol*, et elle le continue depuis le mois de mars jusqu'au commencement de septembre. C'est dans les bois, les parcs et dans les jardins où se trouvent quelques bosquets ou quelques taillis que cet aimable oiseau se plaît davantage.

C'est à deux ou trois pieds de terre, dans quelques buissons d'aubépine ou de groseliers épineux, que cette *fauvette* place son nid; cependant elle le fait aussi dans les bois, comme dans les haies, et surtout dans celles qui bordent les grands chemins. Ce nid est composé à l'extérieur d'herbes sèches, et intérieurement il est garni de beaucoup de crins; il est d'une forme aplatie, et n'a pas un grand diamètre: la femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un brun clair, tachetés de la même couleur, mais plus foncée.

Pendant tout le temps que dure l'incubation, le mâle, tendrement attaché à sa douce compagne, n'en partage pas seulement avec elle ce soin pénible, mais il lui apporte encore des insectes et des vermisseaux.

La *fauvette à tête noire* est un des oiseaux les plus aimables que l'on puisse élever en cage; on l'y nourrit de grains de chenevis dont elle s'accommode très-bien: non-seulement elle y chante fort agréablement; mais bientôt encore elle témoigne de l'attachement et une affection toute particulière à la personne qui la soigne habituellement, et elle lui prodigue mille caresses 1).

---

1) Vieillot, qui est digne, à juste titre, d'une entière confiance, prétend qu'il est parvenu à faire nicher en cage la *fauvette à tête noire*.



## 14.° LA FAUVETTE BABILLARDE.

*Motacilla curruca*. LIN. Syst. nat. édit. 10, gen. 99.

*La fauvette babillarde*. BRIS. Ornith. tom. 3, p. 384.

Dans le département des Vosges, on donne à cette espèce de *fauvette*, qui est répandue dans toute la France, où elle est de passage annuellement périodique, le nom vulgaire de *mouche-en-haie*.

C'est de toutes les *fauvettes* l'espèce la plus commune ; car c'est elle que l'on voit sans cesse voltiger sur le bord des chemins et autour des haies et des buissons, d'où elle sort et rentre incessamment : il semble qu'elle soit absolument ennemie du repos ; car on l'aperçoit presque continuellement s'élevant d'un vol court, et piroouettant au-dessus des buissons dans lesquels elle retombe aussitôt. Toutes les fois qu'elle s'élève ainsi, elle fait entendre un chant vif, gai, animé, qui n'est pas désagréable, quoiqu'il soit peu soutenu, et il est à présumer que c'est ce chant si fréquemment répété qui lui a valu le surnom de *babillarde*.

Lorsqu'elle est rentrée dans son buisson elle prend un tout autre accent, qui est une espèce de sifflement qui paroît beaucoup plus fort qu'on ne l'attend du gosier d'un si petit oiseau.

Cette *fauvette*, qui se nourrit principalement de chenilles 1), établit son nid près de terre, dans les touffes épaisses d'herbes qui s'élancent au pied des buissons. La

---

1) La *fauvette babillarde* se tient volontiers dans les champs de poids et de vesces, non qu'elle se nourrisse du fruit de ces végétaux, mais parce qu'elle y trouve des larves de charançons, dont elle est très-friande.

femelle fait deux ou trois pontes par an, et chacune d'elles est ordinairement composée de cinq œufs verdâtres, poinillés de brun; son nid est composé, à l'extérieur, d'herbes sèches, entrelacées avec quelques brins de laine; l'intérieur est garni d'herbes plus menues et d'un peu de crins.

La *fauvette babillarde*, qui est une des premières de son espèce qui nous arrive au printemps, pour nous quitter à la fin d'août ou au commencement de septembre, a cinq pouces de longueur, mesurée de l'extrémité du bec à celle de la queue, et six pouces et demi de vol. Elle a de chaque côté de la tête, qui est cendrée, une bande longitudinale d'un cendré plus foncé, qui passe au-dessus de l'œil; tout le dessus de son corps est d'un cendré brun; sa gorge et le dessous de son corps sont d'un blanc teinté de roussâtre: elle a les côtés, ainsi que les jambes, d'un gris clair; les plumes de l'aile brunes, bordées de gris roussâtre les plumes intermédiaires de la queue également brunes, mais bordées de gris; la plus extérieure de chaque côté, est cendrée, bordée intérieurement de blanc, et extérieurement elle est absolument blanche. L'iris des yeux de cette *fauvette* est d'un brun foncé; son bec et ses pieds sont d'un gris plombé; ses ongles sont bruns.

### 15.° LA FAUVETTE GRISE, OU LA GRISSETTE.

*Motacilla cineraria*. LIN. Syst. nat. édit. 6, gen. 82.  
*La fauvette grise, ou la grisette*. BRIS. Ornith. tom. 3,  
 pag. 376.

La *grisette*, un peu plus grosse que le *bec-figue*, a cinq pouces sept lignes de longueur du bout du bec à celui de la queue, et huit pouces de vol. Sa tête, le dessus de son cou et de son corps, sont d'un gris cendré; elle a les

tempes d'un gris noirâtre, et les paupières garnies de cils blancs; sa gorge est d'un blanc pur jusque sous l'œil, et tout le devant de son cou, ainsi que le dessous de son corps, est d'un blanc lavé d'une teinte roussâtre; la même teinte roussâtre se mêle à la couleur grise de ses côtés et de ses jambes. Les grandes couvertures du dessus de ses ailes sont brunes, bordées de roux, et les petites sont grises sans bordures. Les plumes de ses ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris roussâtre. Des douze plumes qui composent sa queue, les dix intermédiaires sont brunes, bordées de gris; la plus extérieure de chaque côté est, en dehors, d'un blanc lavé de roussâtre, et en dedans, elle est d'un cendré clair, bordé de blanc. L'iris est d'un mordoré clair, et quelquefois orangé; elle a le bec noirâtre, les pieds et les ongles blanchâtres.

Cette *fauvette*, de passage annuel en France, porte le nom de *passerine* dans le département des Bouches-du-Rhône.

Elle fait son nid en totalité d'herbes sèches, en dehors comme en dedans; elle y pond quatre ou cinq œufs d'un fond gris verdâtre, tacheté de roussâtre et de brun, surtout au gros bout.

Cet oiseau se tient plus volontiers dans les jeunes taillis des forêts que dans nos jardins; là il se nourrit de chenilles rases et de larves d'insectes.

## 16.<sup>o</sup> LA PETITE GRISETTE.

*Sylvia sylviella*. LATHAM. Syst. Ornith. gen. 43.

.....

Cette espèce de *fauvette*, dont Linné n'a pas parlé, et que, faute d'observations, on a toujours confondue avec

la *petite fauvette grise*, se trouve cependant dans les mêmes contrées de la France que celle-ci habite.

Elle paroît d'autant moins susceptible d'être confondue avec elle, qu'elle est bien plus petite; car elle n'est pas plus grosse qu'un *pouillot*, puisqu'elle n'a que quatre pouces dix lignes de longueur totale, mesurée de l'extrémité du bec à celle de la queue.

Le sommet de sa tête, le dessus de son cou, son dos, tout le dessus de son corps, jusques et y comprises les couvertures de sa queue, sont d'un gris cendré, mêlé d'une teinte légère de brun. Toute la partie inférieure de son corps, à partir de la base du bec, jusqu'aux couvertures du dessous de la queue inclusivement, sont d'un blanc sale. Les grandes plumes de cette partie, qui est un peu fourchue, sont de même couleur que le dos, à l'exception néanmoins de la plume la plus extérieure de chaque côté, qui est d'une teinte moins foncée. L'iris des yeux de cette *fauvette* est noir; la base de la mandibule inférieure de son bec est jaunâtre, et le reste est brun, de même que ses pieds; ses ongles sont noirs.

La *petite grisette* fréquente ordinairement les jeunes taillis de nos forêts; néanmoins elle se plaît dans les haies et les buissons épars dans les campagnes, et qui sont éloignés du tumulte: c'est là que particulièrement, et à peu de distance de terre, elle place son nid, dont l'extérieur est composé de brins d'herbes sèches entrelacées de laine, et dont l'intérieur est garni de crins sur lesquels la femelle pond quatre ou cinq œufs blancs mouchetés de brun.

## 17.° LA FAUVETTE DES BOIS, OU LA ROUSSETTE.

*Motacilla Schænobœnus*. LIN. Syst. nat. éd. 6, g. 82.  
*La fauvette des bois*, ou *la roussette*. BRIS. Ornith.  
 tom. 3, pag. 393.

Toujours gaie, alerte et vive, la *roussette* fait souvent entendre un petit cri auquel elle fait succéder un chant qui, quoique monotone, n'est pas du tout désagréable; il est, à peu de chose près, le même que celui de la *fauvette d'hiver*.

Cette espèce de *fauvette* nous arrive, du moins dans les Vosges, où elle est connue sous le nom de *roussette*, dès les premiers jours du printemps, et elle ne nous quitte que fort tard; sa grosseur est, à peu de chose près, la même que celle de la *fauvette ordinaire*; sa gorge, le devant de son cou, son ventre, ses côtés et ses jambes, sont roussâtres; le reste de son plumage est agréablement varié de brun et de roux, c'est-à-dire, que le brun occupe le milieu des plumes, et le roux leur sert de bordure: les grandes pennes des ailes sont aussi brunes, bordées de même; celles de la queue sont entièrement brunes, sans aucun mélange: l'iris est également brun, et le bec, les pieds, ainsi que les ongles, sont noirs.

Les œufs de cet oiseau, qui sont d'un bleu céleste, reposent mollement dans un nid composé de mousse verte et de laine; c'est dans les taillis de nos forêts, où il se plaît, qu'il le construit. On élève facilement ses petits, lorsqu'on les prend jeunes, et leur familiarité, leur gentillesse, ainsi que leur ramage, dédommagent amplement des peines qu'on s'est données pour faire leur éducation.

## 18.° LA PASSERINETTE , OU PETITE FAUVETTE.

*Motacilla passerina*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.  
*La petite fauvette*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 374.

Dans le département des Bouches-du-Rhône , on donne le nom de *passerinette* à une espèce de petite *fauvette* qui diffère de la *fauvette ordinaire* , non-seulement en ce qu'elle est plus petite qu'elle , mais encore parce qu'elle a une toute autre distribution de couleur dans son plumage , et enfin parce qu'au lieu d'avoir un chant aussi agréable que le sien , elle ne fait entendre qu'une espèce de refrain triste et monotone , qui consiste dans les deux monosyllabes *tip* , *tip* , qu'elle répète incessamment en sautillant dans les haies et dans les buissons.

Tout le plumage de cet oiseau est en dessus du corps d'un gris cendré uniforme , et en dessous il est d'un gris blanc , légèrement teinté de brun sur les côtés. Un trait léger de couleur blanchâtre , placé au-dessus de son œil , y dessine une espèce de sourcil. Les grandes plumes de ses ailes , ainsi que celles de sa queue , sont d'une couleur brunâtre , bordées extérieurement de gris.

La *passerinette* , qui a cinq pouces trois lignes de longueur de l'extrémité du bec à celle de la queue , et huit pouces de vol , paroît répandue dans presque toute la France. Dans le département des Vosges , où l'espèce n'est pas fort commune , elle arrive au premier printemps , et en part de bonne heure en automne ; elle se tient volontiers dans les haies qui entourent nos vergers ; elle fait son nid assez près de terre , dans des arbustes , tels que les groseliers : ce nid est composé à l'extérieur d'herbes sèches , de chaumes , et surtout de feuilles de graminées

assez négligemment arrangées ; mais l'intérieur, plus artistement tissu, est composé de matières fines et mollettes, sur lesquelles la femelle dépose quatre ou cinq œufs d'un blanc sale, parsemés de taches verdâtres, plus nombreuses vers le gros bout.

Cette *fauvette* a l'iris des yeux d'une couleur brune marron ; la mandibule supérieure de son bec, qui a vers son extrémité près de la pointe une petite échancrure, est brune ; l'inférieure est d'un jaune terne. Ses pieds sont de couleur plombée, ainsi que ses ongles, dont le postérieur est bien plus fort que les autres.

#### 19.<sup>o</sup> LA PETITE FAUVETTE A POITRINE JAUNE.

*Motacilla hippolais*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 114.

Quoiqu'aussi commune en France que la *fauvette ordinaire*, celle dont il est ici question paroît avoir été confondue avec elle par d'habiles ornithologistes, et même par l'incomparable *Pline* français. Néanmoins, si les naturalistes français eussent été plus scrupuleux à observer les *oiseaux* que nous avons, durant tout l'été, pour ainsi dire, sous la main, il y a long-temps que l'obscurité qui règne dans la synonymie de plusieurs individus inanimés ou mal nommés auroit fait place à leur véritable dénomination.

Quoi qu'il en soit, il nous paroît presque impossible de confondre la *petite fauvette à poitrine jaune* avec aucune autre espèce. D'abord elle n'est à peu près grosse que comme l'*alouette-pipi* ; elle n'a de longueur totale, mesurée depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, que cinq pouces cinq ou six lignes ; elle n'a que huit pouces cinq lignes de vol, et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées,

atteignent presque les trois quarts de la longueur de sa queue.

En second lieu, la couleur brune verdâtre, qui est la teinte dominante de son plumage sur le dessus du corps, et sa poitrine d'un jaune tendre, nous paroissent des traits suffisamment tranchans pour obvier à toutes espèces de méprises relatives à cet oiseau : il a d'ailleurs de chaque côté de la tête deux traits caractéristiques, et qui sont d'un jaune tendre, dont l'un passe au-dessus de l'œil et l'autre au-dessous. Les couvertures supérieures de ses ailes sont d'un brun foncé, et les inférieures, de même couleur, mais moins profonde, sont légèrement teintées de jaune : les plumes de ses ailes, ainsi que celles de sa queue, sont d'un fort beau gris de perle, bordées d'une teinte légère de verdâtre ; son ventre, ses côtés, ses jambes jusques et y compris les couvertures du dessous de sa queue, sont d'un très-beau jaune ; l'iris de ses yeux est brun, entouré d'un petit cercle jaunâtre. La mandibule supérieure de son bec est noire, et l'inférieure blanchâtre. Ses pieds sont d'un brun foncé, et ses ongles noirs.

Cette petite *fauvette* a tant de ressemblance avec l'*alouette-pipi*, que dans le département des Vosges, où elle est fort abondante, presque tous les oiseleurs la prennent pour une variété de cette espèce, et lui donnent de même le nom vulgaire d'*alouettine*. C'est un oiseau annuellement de passage dans ces contrées, où il arrive dans le mois de mai, et en repart dès les commencemens d'octobre, époque où les tendeurs aux *alouettes* en prennent une certaine quantité dans leurs filets. On dit qu'il est fort gras alors, et que, pour cette raison, il est recherché des friands.

La *petite fauvette à poitrine jaune* passe tout le temps qu'elle demeure avec nous, dans les haies et dans les buis-



sons qui avoisinent surtout les champs de navettes : c'est là qu'à peu de distance de terre, elle établit contre quelques racines de ces buissons son nid, qu'elle compose de mousse verte à l'extérieur, et de beaucoup de plumes en dedans. La femelle pond ordinairement sur ce lit mollet cinq œufs blancs, marqués d'une nombreuse quantité de petites taches rouges.

## 20.<sup>o</sup> LA FAUVETTE DE ROSEAUX.

*Motacilla salicaria*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 99.

*La fauvette de roseaux*. BRIS. Ornith. tom. 3, p. 378.

(Voyez la planche XV de cet ouvrage.)

La *fauvette de roseaux*, qui est très-commune dans la partie basse ou agricole des Vosges, est à peu près de la taille de la *linotte de vignes*; elle a de longueur, du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces six lignes; son vol est de neuf pouces, et ses ailes, lorsqu'elles sont ployées, atteignent la moitié de la longueur de sa queue.

Tout le plumage de cet oiseau sur la partie supérieure du corps, à partir du dessus de la tête, est d'un gris rousâtre : sa gorge, le devant de son cou, sa poitrine et tout le dessous de son corps, sont jaunâtres, de même que ses jambes et les couvertures du dessous de sa queue. Les pennes de ses ailes sont d'un cendré brun, bordées extérieurement de gris olivâtre, et de blanchâtre du côté inférieur. Celles de la queue sont aussi d'un cendré brun; mais elles sont bordées extérieurement de gris olivâtre. L'iris est brun; le bec est brun rougeâtre; les pieds sont d'un jaune orangé, et les ongles gris.

Cette *fauvette*, qui nous arrive au printemps et nous quitte de bonne heure en automne, se tient en grand nombre et constamment dans les roseaux qui bordent le

*Madon* 1) dans toute son étendue; et là, comme à Mirecourt, elle n'est connue que sous le nom vulgaire de *tran-tran* 2). On la voit souvent pendant l'été s'élançant du milieu des joncs et des roseaux, pour saisir des *demoiselles*, des *perles*, des *éphémères*, et d'autres insectes qui voltigent au-dessus des eaux.

Cet oiseau, extrêmement babillard, outre son cri, *tran-tran*, qu'il ne cesse de répéter durant tout le jour, a un chant doux et filé qu'il ne fait entendre, comme le *rossignol*, que dans les belles nuits du printemps.

C'est dans les roseaux qu'il niche : son nid, composé avec art, est extérieurement fabriqué de paille et de brins d'herbes sèches; l'intérieur est garni d'un peu de crins; le fond de ce nid a quatre et quelquefois cinq pouces d'épaisseur; il est d'un tissu très-serré.

Une particularité relative à ce nid, et qui est bien digne d'admiration, c'est l'art avec lequel il est placé. Lorsque cet oiseau le construit, il l'attache et le suspend à deux, trois et quelquefois à quatre roseaux par autant d'anneaux

1) Le *madon* est une petite rivière très-poissonneuse et extrêmement garnie de joncs et de roseaux; elle prend sa source à une lieue ou deux au midi de Mirecourt, passe par cette ville, qu'elle sépare d'un de ses faubourgs, et va se perdre au couchant, à cinq ou six lieues de là, dans la Moselle, avec laquelle elle se confond.

2) Dans le nombre des notes sur les oiseaux des Vosges que nous avons fournies, et que l'on a insérées dans la nouvelle édition des *Œuvres de Buffon*, de l'imprimerie de Dufart, il s'est glissé dans celle qui est relative à la *fauvette de rosetau*, tom. 51; pag. 128, une faute d'impression que nous nous empressons de corriger ici, avec d'autant plus de raison, qu'elle rendroit méconnoissable à Mirecourt et dans ses environs *Poiseau* dont il est ici question, où il n'est absolument connu que sous le nom vulgaire de *tran-tran*, et non de *trau-trau*, comme on l'a imprimé dans cet ouvrage.

qu'il fabrique artistement de mousse et de crins : ces anneaux sont assez lâches pour que le nid puisse s'élever ou s'abaisser suivant la crue de l'eau. Cependant, comme ces anneaux ne peuvent glisser que d'un nœud à l'autre des roseaux, il arrive quelquefois que, dans une inondation, l'eau s'élève au-dessus du nœud supérieur, et qu'alors toute la couvée est submergée.

On devine facilement que l'épaisseur considérable du fond de ce nid est une prévoyance que la nature a inspirée dans sa sagesse, toujours admirable, à cette espèce de *fauvette*, afin qu'aucune fraîcheur de l'eau ne pénétrât dans l'intérieur, et ne fit périr les objets de ses tendres soins et ceux de ses plus douces espérances. La ponte de la femelle est ordinairement de quatre ou cinq œufs d'un blanc sale, marbrés de brun, surtout vers le gros bout.

## 21.<sup>o</sup> LA PETITE FAUVETTE ROUSSE.

*Motacilla rufa*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.  
*La fauvette rousse*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 387.

Cette *fauvette*, qui est une des plus petites de celles qui habitent la France, y est, comme la plupart de ses congénères, de passage périodiquement annuel. Sa longueur totale, mesurée de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de quatre pouces huit lignes; elle a six pouces dix lignes de vol; et lorsque ses ailes sont ployées, elles dépassent un peu le tiers de la longueur de sa queue.

Tout le plumage de cet oiseau est, généralement parlant, d'un gris roussâtre : néanmoins cette couleur est beaucoup plus foncée en dessus du corps qu'en dessous, où elle s'éclaircit considérablement; elle devient même

blanchâtre sur les flancs. De chaque côté de sa tête, la nature a tracé une bande longitudinale d'un gris roussâtre, qui paroît d'autant plus éclaircie, qu'elle est placée sur un fond plus rembruni que sur les autres parties du corps. Les grandes couvertures de ses ailes, d'un fond gris roussâtre, sont légèrement teintées d'un peu plus de roux que le reste du dessus du corps. Les plumes des ailes et de la queue sont également d'un gris roussâtre; mais elles sont bordées d'une nuance bien moins foncée de cette même couleur. L'iris est d'un brun clair; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

C'est dans nos jardins, nos vergers et dans nos potagers que se plaît cette aimable petite *fauvette*, qui semble rechercher la société de l'homme : elle établit son nid sur quelques touffes de gros herbages, tels que le panais sauvage, ou bien au pied d'une muraille, dans l'épaisseur de l'herbe. Ce nid est composé, à l'extérieur, de quelques graminées sèches, et il est garni intérieurement de crins et quelquefois de laine. La femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un fond blanc verdâtre, marqués de points de même couleur plus foncée, et qui sont plus abondans vers le gros bout.

## 22.<sup>o</sup> LA FAUVETTE D'HIVER, OU LE TRAINE-BUISSON.

*Motacilla modularis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 99.  
*La fauvette de haie*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 394.

Lorsque les autres *fauvettes* quittent la France pour aller au loin chercher un climat qui leur convienne davantage, c'est le moment où l'on voit arriver chez nous la *fauvette d'hiver*, qui voyage toujours de compagnie. A leur arrivée,

ces petites bandes s'abattent sur les haies, voltigent de buisson en buisson, et toujours fort près de terre. Alors, sans doute, ces oiseaux n'ont pas beaucoup de vivacité, à raison du froid de la saison, qui, lorsqu'il devient plus rigoureux, les oblige de s'approcher des granges où on bat le blé, dans la paille duquel ils cherchent à découvrir quelques menus grains, quoique la foiblesse de leur bec les rende nécessairement insectivores; cependant l'empire du besoin les force de s'accommoder pendant l'hiver de cette espèce de nourriture, ou bien de mourir de faim.

Dès qu'au printemps le froid se relâche, la *fauvette d'hiver* disparaît des lieux où elle a passé la saison rigoureuse; elle se retire alors dans les grandes forêts, et surtout dans celles des montagnes des Vosges: c'est-là qu'à très-peu de distance de terre elle fait son nid, qui est composé de graminées, de mousse et de crins; la femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un joli bleu, sans taches.

Lorsque ses petits sont éclos (nous avons constaté ce fait plusieurs fois, depuis plus de trente ans), si quelque ennemi semble vouloir attenter à leurs jours, elle emploie une ruse qui est digne d'admiration; elle sort à l'instant de son nid, se présente au-devant de l'objet qu'elle redoute, voltige devant lui en contrefaisant la blessée, et par ce stratagème, qui ne peut être qu'une inspiration de la nature toujours admirable dans ses vues, elle l'attire loin du dépôt précieux de ses plus tendres affections, et lorsqu'elle juge son ennemi suffisamment en défaut, d'un vol rapide elle retourne, bien satisfaite, vers ses petits 1).

---

1) Le premier plumage des jeunes de cette espèce de *fauvette*

La *fauvette d'hiver* porte des noms différens , suivant les différentes contrées qu'elle habite : dans les Vosges , par exemple , où elle paroît plus abondante que partout ailleurs , et où elle se trouve en toutes saisons , on la nomme *fauvette de haie* , *titi* , *rossignol d'hiver* , *mouche en haie* , *mouchet* et *traîne-buisson* ; dans le département de Seine-et-Marne , *gratte-paille* ; dans celui de l'Ain , *burette* ; à Marseille , *passerou* : dans le département de la Seine-Inférieure , on l'appelle *brunette* ; dans celui de la Dordogne , *passé-sourde* ; dans celui des Bouches-du-Rhône , *grasset* , etc.

Cet oiseau a cinq pouces trois lignes de longueur , et huit pouces de vol ; il est à peu près de la grosseur du *rouge-gorge* ; le dessus de sa tête , ainsi que son cou , sont couverts de plumes noirâtres , bordées de roussâtre et de cendré ; tout le reste du dessus du corps est un mélange de noirâtre et de roux : on voit à l'extrémité des plus grandes couvertures du dessus des ailes , une petite tache ronde d'un blanc sale ; le croupion est d'une couleur verdâtre obscurcie ; les joues , ainsi que la gorge , le devant du cou et la poitrine , sont d'un cendré bleuâtre ou de couleur de plomb ; le ventre est blanc ; les jambes , les côtés , de même que le dessous de la queue , sont roussâtres ; les grandes pennes des ailes

---

est marqué d'un grand nombre de petites mouchetures qui quelquefois ne disparaissent entièrement qu'après la seconde mue ; ce qui a induit en erreur plusieurs ornithologistes , qui ont pris ces jeunes pour une espèce distincte et séparée : cette méprise pouvant avoir lieu pour tous les *oiseaux* , et surtout pour les *passereaux* , il est facile d'en conclure combien il seroit important pour le succès de l'ornithologie qu'on connût tous les *oiseaux* dans leurs différens âges , afin de n'en pas entraver l'étude en multipliant inconsidérément les espèces.

et de la queue sont brunes ; celles des ailes ont leur bord extérieur roussâtre , et celle de la queue l'ont verdâtre. L'iris est de couleur de noisette ; le bec est noirâtre ; les pieds sont jaunâtres , et les ongles bruns.

Le mâle diffère de la femelle en cela seul qu'il a plus qu'elle de roux sur la tête et sur le cou ; dans celle-ci ces mêmes parties sont plus cendrées.

### 23.<sup>o</sup> LA FAUVETTE TACHETÉE.

*Motacilla nævia.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.  
*La fauvette tachetée.* BRIS. Orn. tom. 3, pag. 386.

Cet oiseau , qui a , du bout du bec à celui de la queue , cinq pouces quatre lignes , et huit pouces de vol , dont les ailes , lorsqu'elles sont ployées , couvrent la moitié de la queue , a le dessus de la tête et du corps varié de brunâtre , de jaunâtre et de cendré ; sa gorge , le devant de son cou , et le dessous de son corps , sont blanchâtres , excepté la poitrine , qui est jaunâtre , tachetée de noir ; les penes de ses ailes et celles de sa queue sont noirâtres , bordées extérieurement de blanc ; l'iris est de couleur de noisette , le bec brun rougeâtre ; les pieds sont de même couleur , et les ongles noirs.

Quoique cette *fauvette* paroisse donner la préférence au climat de l'Italie sur celui de la France , dans l'intérieur de laquelle nous sommes persuadés qu'elle n'est pas fort commune ; néanmoins elle arrive tous les ans , au printemps , dans les montagnes du département des Vosges , y passe la belle saison , et s'en retourne en automne.

Tout le temps qu'elle demeure avec nous , elle n'habite que les prairies , où elle établit son nid à un pied de terre , à peu près , dans quelques touffes de fortes plantes ;

elle le construit , comme presque toutes celles de son espèce , d'herbes sèches à l'extérieur , et d'un peu de mousse et de crin en dedans. La femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale , marqués de quelques lignes légères et de quelques taches d'un brun marron ; elle ne le quitte pas un instant , jusqu'à ce que ses petits soient éclos , et elle se laisseroit prendre sur ses œufs plutôt que de les abandonner. Ce tendre attachement pour sa progéniture ajoute à nos yeux infiniment de prix aux qualités aimables qui caractérisent cet oiseau , et les *fauvettes* en général.

Pendant tout le temps que dure l'incubation , dont le soin est le partage de la femelle seule ; le mâle se tient à quelque distance d'elle , cherche à la désennuyer par un chant doux et peu soutenu , qu'il n'interrompt que pour aller lui chercher de la nourriture.

#### 24.<sup>o</sup> LA FAUVETTE DES ALPES.

*Motacilla alpina.* LIN. Syst. nat. édit 13 , gen. 114.

C'est sur les Alpes , comme sur les hautes montagnes du département de l'Isère , sur celles de l'Hérault , et quelquefois , mais plus rarement , sur celle des Vosges , nommée le *Balon* , que se rencontre cette *fauvette* , la plus grande de toutes celles de son espèce , puisqu'elle est de la taille du *proyer*. Elle a du bout du bec à l'extrémité de la queue , sept pouces de longueur , et onze pouces de vol.

Le dessus de sa tête , son cou et son dos , sont d'un gris cendré , varié cependant de brun sur le dos ; les couvertures supérieures de ses ailes sont noirâtres , tachetées de



blanc vers la pointe de chaque plume ; les grandes plumes des ailes sont brunes , bordées extérieurement de blanchâtre ; les moyennes , de même couleur , sont extérieurement bordées de roussâtre ; les couvertures supérieures de la queue sont brunes , bordées de gris verdâtre , et terminées par une tache roussâtre placée sur le côté intérieur.

Cette *fauvette* a la gorge blanche , mouchetée de deux couleurs brunes différentes ; tout le dessous de son corps est varié de gris et de roux plus ou moins foncé ; les couvertures du dessous de sa queue sont marquées de blanc et de noirâtre. Sa queue , qui est un peu fourchue , et qui a deux pouces et demi seulement de longueur , dépasse les ailes , lorsqu'elles sont ployées , d'un pouce à peu près ; son bec est noirâtre dans toute sa longueur , excepté la base de la mandibule inférieure , qui est jaune ; l'iris de ses yeux est brun ; ses pieds sont jaunâtres , et ses ongles , dont le postérieur est plus épais , sont bruns.

Cet oiseau ne s'éloigne jamais des hautes montagnes qu'il habite , que lorsqu'il y est forcé par la trop grande abondance de la neige , et , quand la nécessité le presse , alors il descend dans la plaine , où on le voit souvent courir , en filant sur la terre , à la manière des *cailles* ; s'il se pose quelquefois sur des pierres , on ne le voit jamais pour cela se percher sur les arbres.

C'est toujours par petites troupes que les *fauvettes des Alpes* se rassemblent , et elles ont un cri particulier qui est le signal du rassemblement. Tant que le froid est supportable , elles se tiennent volontiers dans les champs ; mais s'il devient plus âpre , alors elle se retirent dans les prairies humides et près de quelques fontaines dont les eaux , moins froides , gèlent les dernières.

Le nid de la *fauvette des Alpes* , dont la nourriture con-

siste en grains comme en insectes, est composé de mousse et de graminées; elle le place dans le creux de quelques rochers, et toujours à l'abri du vent du nord 1): la femelle y pond cinq ou six œufs d'une couleur à peu près semblable à la couleur du ventre de cet oiseau.

Le mâle et la femelle se ressemblent parfaitement; ils sont absolument de même taille, et on ne trouve dans leur plumage aucune nuance qui puisse les faire distinguer l'un de l'autre. Tous deux sont d'un caractère si sauvage, si sombre et si mélancolique, que, quelques soins que l'on se donne, il est impossible de les habituer à la domesticité, dans laquelle ils périssent en peu de jours 2).

## 25.° LE PITCHOU.

*Motacilla provincialis*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 114.

.....

Cette *fauvette*, que nous plaçons ici comme la dernière espèce que nous connoissons pour être indigène de la France, ne se trouve guères que dans le département des Bouches-du-Rhône, où elle a reçu le nom vulgaire de *pitchou*, qui, en langue provençale, signifie *petit et menu*.

---

1) C'est de l'habitude qu'a cet oiseau de placer son nid dans les fissures de quelques rochers, que Bélou a prétendu que le nom de *fauvette*, que les anciens ainsi que les modernes lui ont donné, tire son étymologie; mais il paroît plus probable, comme le remarque Ménage, qu'il vient de la couleur fauve du plumage de la plupart de ces oiseaux.

2) Cette *fauvette* porte dans le pays qu'elle habite le nom de *pegot* ou de *pec*, qui, dans le langage vulgaire de ces contrées, signifie un imbécille.

En effet, cet oiseau n'est pas plus gros que le *roitelet* : il n'a de longueur totale, mesuré de l'extrémité du bec à celle de la queue, que cinq pouces trois lignes, et huit pouces de vol ; lorsque ses ailes sont ployées, elles n'atteignent que jusqu'à l'origine de sa queue qui fait presque la moitié de la longueur totale de l'individu.

Tout son plumage, en dessus du corps, à partir du sommet de la tête jusqu'à la queue, est d'un cendré foncé : les penes de ses ailes, ainsi que celles de sa queue, sont de cette même couleur ; mais elles sont bordées intérieurement de noirâtre, et extérieurement de cendré plus clair que le fond de la penne. Tout le dessus du corps, depuis la gorge inclusivement, jusques et y comprises les couvertures du dessous de la queue, est d'une couleur rousse, ondée et variée de blanc ; l'iris est couleur de noisette ; le bec est blanchâtre à sa base, et noirâtre à sa pointe ; les pieds sont jaunâtres, et les ongles, qui sont très-menus, excepté le postérieur qui est assez gros, sont brunâtres.

Nous ignorons la plupart des habitudes de cette *fauvette*, surtout la manière dont elle construit son nid, ainsi que l'endroit où elle le pose, et la couleur de même que le nombre des œufs que la femelle pond : nous savons seulement, d'après quelques notes de M. Guys de Marseille, consignées dans l'ouvrage de M. de Buffon, que cet oiseau rode, pendant le jour, autour des choux, entre les feuilles desquels il trouve les insectes dont il se nourrit ; que durant la nuit il se retire entre ces mêmes feuilles, afin de se soustraire à la poursuite de la *chauve-souris*, qui, selon cet auteur, est son ennemi.

Mais ne seroit-on pas fondé à penser que cette assertion est encore un de ces préjugés populaires, fruit d'une crédulité trop facile, et qui tant de fois a dénaturé des

faits simples, qui pour être éclaircis ne demandoient que quelques recherches. L'histoire du *pitchou*, relativement à la *chauve-souris*, pourroit bien être, pour cette raison, très-apocryphe, et il seroit très-possible qu'en observant plus attentivement la démarche de la *chauve-souris*, on ne découvrit dans ce quadrupède volant d'autre intention que celle de saisir, pendant les crépuscules, les *phalènes* qui s'échappent et qui rôdent autour des choux, comme on voit le *pitchou* y chercher pendant le jour les larves qui les produisent.

### 26.<sup>o</sup> LE ROITELET.

*Motacilla regulus*. LIN. Syst. nat. éd. 13, gen. 114.

*Le poul*, ou *souci*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 379.

(Voyez la planche XV de cet ouvrage.)

L'usage semble avoir prévalu, surtout dans la ci-devant Lorraine, d'appliquer le nom de *roitelet* au *troglobite*, et de nommer *noisette* le véritable *roitelet*. Dans quelques autres départemens on appelle cet oiseau *roitelet couronné*, *poul*, *souci*, *sucet*, *petit sucet*, *suet*, *petit-bœuf*, *petit doré*, *bissurdet*, etc., et on désigne le *troglobite* sous la dénomination simple de *roitelet*.

L'oiseau dont il est ici question est le plus petit de ceux qui vivent en France : il a le corps si grêle qu'il s'échappe facilement à travers des mailles de tous les filets, et qu'il outrepassé les barreaux de la cage dans laquelle on l'a renfermé ; il n'a que trois pouces six lignes de longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, et six pouces de vol ; lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent les deux tiers de la longueur de sa queue.

Les plumes qui recouvrent le sommet de sa tête sont

longues, un peu effilées, et d'une belle couleur d'un jaune doré; elles sont accompagnées, de chaque côté, d'une petite touffe de plumes noires qui leur servent comme d'encadrement, et dans lesquelles elles paroissent enfoncées; l'*oiseau* peut à volonté redresser ces belles plumes, qui lui forment alors une huppe d'un éclat éblouissant.

Le *roitelet* a le derrière de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, ainsi que les couvertures du dessus de la queue, d'une couleur olivâtre, teintée d'une foible nuance de jaunâtre; les plumes qui entourent la base de son bec, ses joues, le devant de son cou et le dessous de son corps, sont d'un gris roussâtre, teintées d'olivâtre sur les côtés. On remarque sur chaque aile deux bandes transversales blanchâtres, qui sont formées par la bordure de leurs couvertures supérieures, qui est de cette même couleur; les grandes pennes des ailes sont d'un gris brun, bordées extérieurement d'olivâtre et intérieurement de blanchâtre; celles de la queue sont d'un gris brun, bordées des mêmes couleurs et de la même manière que les pennes des ailes. L'iris est d'un brun foncé, le bec noir; les pieds et les ongles sont de la même couleur.

La huppe de la femelle, au lieu d'être d'une belle couleur aurore, comme celle du mâle, n'est que d'un jaune de citron, et les nuances de son plumage sont généralement plus foibles que celles du mâle: elle n'a pas non plus, comme lui, de teinte jaune sur le dos.

Dans plusieurs départemens, et surtout dans les montagnes de celui des Vosges, on voit cet *oiseau* dans toutes les saisons, et plus particulièrement encore pendant l'hiver.

Nous avons dans ces mêmes montagnes une variété de *roitelet* qui n'y paroît qu'en hiver; il diffère de l'autre

en ce que sa couronne n'est que d'un jaune foible de paille ; que tout le reste de son plumage offre des couleurs moins vives, et qu'un trait d'un gris blanc lui traverse la tempe au-dessus de l'œil.

Le *roitelet* se tient ordinairement dans les bois, où on le voit voltiger d'arbre en arbre, grimpant le long de leurs branches, et s'y suspendant dans toutes sortes d'attitudes, comme le font la plupart des *mésanges*.

Il niche ordinairement dans les forêts, quelquefois cependant dans les ifs et les charmilles de nos jardins 1). Dans les montagnes des Vosges, où il est extrêmement abondant l'été comme l'hiver, c'est toujours sur les sapins qu'il établit son nid.

Dès le mois de septembre, et durant toute la saison rigoureuse de l'hiver, on ne le voit dans ces contrées qu'en bandes, quelquefois très-nombreuses, qui se mêlent volontiers avec d'autres bandes de petits oiseaux qui ont un même genre de vie, tels que la *mésange à longue queue*, la *mésange huppée*, etc.

Son nid, de forme sphérique, est artistement et solidement tissu de mousse et de toiles d'araignées en dehors ; le dedans est garni d'un duvet plus doux et plus moelleux : c'est dans ce nid, qui n'a qu'une petite ouverture sur le côté, que la femelle pond six et quelquefois jusqu'à huit œufs, qui ne sont guères plus gros que des pois et qui sont d'une couleur blanche teintée de rose.

La première de ces deux espèces de *roitelets*, qui habitent les montagnes des Vosges, a un ramage doux, filé,

1) Quoique le *roitelet* paroisse en assez grande abondance sur les pins, les sapins, les picéas et autres arbres toujours verts du Jardin des Plantes de Paris, néanmoins il est reconnu qu'il n'y a jamais niché.

très-agréable, et que l'on écoute avec plaisir dans le temps que l'amour en anime les accens mélodieux.

Ce joli oiseau se nourrit de très-petits insectes que, pendant l'été, il attrappe très-lestement au vol. Durant l'hiver, on le voit chercher, dans les gerçures et dans le terreau formé par la pourriture de quelques-uns, les larves de ces mêmes insectes, dont il est très-friand, lors même qu'il ne se trouve pressé par aucun besoin.

### 27.<sup>o</sup> LE TROGLODYTE.

*Motacilla troglodytes.* LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 114.

*Le roitelet.* BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 425.

(Voyez la planche XV de cet ouvrage.)

Le *troglo-dyte* 1), auquel, comme nous avons dit plus haut, on donne vulgairement et improprement, dans la presque-totalité de la France, le nom de *roitelet*, est, après celui-ci, le plus petit de nos oiseaux; car il n'a, du bout du bec à celui de la queue, que trois pouces neuf lignes de longueur, et six pouces de vol. Lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent la moitié de la longueur de sa queue.

Cet oiseau est connu, dans les diverses contrées de la

1) Le *troglo-dyte* tire son étymologie du mot grec *troglo-dyten*, qui signifie habitant des antres ou des cavernes : cette dénomination convient d'autant mieux à l'oiseau dont il est ici question, qu'on le voit en effet, surtout pendant l'hiver, entrer et sortir incessamment des fentes de quelques-murailles.

France, sous des noms tout-à-fait disparates. Dans le département des Bouches-du-Rhône, par exemple, on l'appelle *vaque-petoué* et *roi-bedelet*; dans celui de la Charente, *roi-bouti*; dans le département de Loir-et-Cher, il porte le nom de *roi-bery*; dans celui de la Vienne, il est connu sous celui de *quion-quion*; dans celui de la Gironde, *arrepit*; dans le département de la Seine-inférieure, on l'appelle *rebètre* et *bezichon*, ou *roi-bertaud*; dans celui du Loiret, *ratillon*, *petit-rat*; dans celui de la Côte-d'Or, *fourre-buisson* et *roi de froidure*; enfin, dans celui des Vosges, ainsi que dans plusieurs autres, il n'est connu que sous le nom de *roitelet*.

Le dessus de sa tête, son cou, son dos, ses plumes scapulaires, ainsi que son croupion, sont d'un brun roussâtre; les couvertures du dessus de sa queue sont d'un brun plus roux, et rayées presque imperceptiblement de brun pur; ses joues sont tachetées de blanc roussâtre; et il a au-dessus de l'œil, sur chaque tempe, une tache de cette même couleur. Sa gorge, le devant de son cou, ainsi que sa poitrine, sont d'un blanc teinté de roussâtre; son ventre, ses côtés et ses jambes sont d'un brun roussâtre, rayé transversalement de brun pur. Les plumes de son ventre et les couvertures du dessous de sa queue sont marquées, à leurs pointes, d'un peu de blanchâtre; les grandes couvertures supérieures de ses ailes, de même couleur que le dos, sont rayées transversalement de brun; les moyennes, également d'un brun roussâtre, sont marquées, à leur extrémité, d'une petite tache ronde et blanchâtre. Les plumes de ses ailes sont, en dessus, brunes du côté intérieur, et d'un brun roux, rayé transversalement de brun pur, du côté extérieur; en dessous, elles sont cendrées: les plumes de sa queue sont aussi d'un brun



roux 1); mais elles sont rayées de petites lignes transversales d'un brun pur.

« Cet oiseau, dit M. de Buffon, est, par son plumage, une bécasse en raccourci : aussi, ajoute-t-il, j'ai vu des enfans à qui la bécasse étoit connue, du premier moment qu'on leur montrait le *troglydte*, l'appeler *petite bécasse*. » L'iris de ses yeux est noir; la mandibule supérieure de son bec est noirâtre, et l'inférieure brune; ses pieds, ainsi que ses ongles, sont d'un gris brun.

Le *troglydte* vit de vermisses, de mouches et d'autres petits insectes. L'été, il se tient dans les bois, où il construit son nid près de terre ou à terre même.

Dans les montagnes des Vosges, c'est presque toujours sous l'abri de quelques rochers qu'il le fixe solidement. Ce nid, d'une forme sphérique, ne semble être, à l'extérieur, qu'un amas de mousse informe qui le fait échapper aux recherches des dénicheurs; mais intérieurement il est fabriqué avec une grande propreté: il n'a qu'une entrée étroite, qui est située sur un des côtés.

La femelle y pond neuf à dix œufs d'un blanc terne, avec une zone de points rougeâtres au gros bout 2). Il n'est pas rare de rencontrer, surtout au printemps, dans

1) Les douzes pennes de la queue du *troglydte* sont singulièrement étagées; la plus extérieure de chaque côté et les deux du milieu sont sensiblement plus courtes que les autres, en sorte que lorsque cet oiseau étale cette queue en volant, on dirait qu'elle est à deux pointes.

2) Il est peu d'oiseaux aussi difficiles à élever à la buchette que le *troglydte*; on y parvient cependant avec des soins et de la patience: il suffit, pour cela, de le tenir bien chaudement dans son nid; de lui donner peu et souvent, pour unique nourriture,

ce nid, des jeunes de *souris* ou de *mulots* qui s'en sont emparés.

À l'approche de l'hiver, ce joli petit *oiseau* quitte les bois et s'approche de nos habitations; il s'introduit alors dans les fentes des murailles, et surtout dans les bûchers, où il entre et d'où il ressort précipitamment, en agitant sans cesse ses ailes d'un trémoussement rapide, et tenant toujours sa queue relevée. Il accompagne ses mouvemens d'un petit cri incessamment répété. Il a aussi un chant doux et flûté, qui paroît d'autant plus agréable qu'il est le seul ramage que l'on entende dans cette triste saison; il l'anime davantage à mesure qu'il y a une plus grande abondance de neige. Lorsque cet *oiseau* chante, il imprime à sa queue un petit mouvement très-vif de vibration de droite à gauche.

Le *troglydite* est, avec le *rouge-gorge*, un de nos *oiseaux* les moins défiants; il est si curieux que, dans le temps de la pipée, il pénètre à travers le feuillage des branches qui composent la loge du pipeur, qu'il considère sans crainte, et avec une sorte de confiance et même de familiarité.

de la pâte composée de cœur de veau, haché bien menu, avec de la mie de pain détrempée et mêlée de quelques mouches; et lorsqu'il mange seul, on fabrique dans sa cage une espèce de petite loge avec du drap rouge, dans laquelle il aime à se retirer. Quand un amateur de ces sortes d'éducatons innocentes est parvenu, sur huit ou dix petits, à en conserver un ou deux, il est dédommagé de ses peines par le plaisir de les entendre chanter, même pendant l'hiver.

## 28.° LE GRAND POUILLOT 1).

*Trochylus lotharingicus*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 114.

.....

Ce *pouillot*, qui nous arrive au printemps et qui nous quitte en automne, est extrêmement commun dans tous les bois du département des Vosges, où on le voit toujours perché au sommet des plus grands arbres : c'est de cette embuscade qu'il s'élance d'un vol rapide sur les insectes qui voltigent autour de lui, et il retombe aussitôt à la place d'où il étoit parti.

On nomme vulgairement dans ces contrées cet oiseau *puits*, à raison, sans doute, de ce petit cri qu'il fait souvent entendre et qui semble être l'expression de ce mot. Le vulgaire s'imagine, et c'est un adage dans ces contrées, que ce cri, plus fréquemment répété qu'à l'ordinaire, est une annonce certaine de la pluie. Cet oiseau a, en outre, un chant particulier qui est fort agréable, et que l'on écoute avec plaisir dans les beaux jours du premier printemps.

Le *grand pouillot* est d'un tiers plus gros que le *roi-telet*; sa gorge est blanche; chacune de ses tempes est traversée par une ligne étroite, de cette même couleur, qui passe au-dessus de l'œil. Sa poitrine et son ventre sont blancs, teints de roussâtre; sa tête et tout le dessus

---

1) Il est probable que le nom de *pouillot* que l'on a donné à cet oiseau, ainsi qu'au suivant, vient du mot latin *pusillus*, qui veut dire *très-petit*: or les dénominations de *grand* et de *pouillot* semblent ici contradictoires; mais on doit faire attention qu'elles n'y sont employées que pour désigner un oiseau moins petit qu'un autre de même espèce.

de son corps sont un mélange de noirâtre et de blanc roussâtre. Les couvertures, ainsi que les plumes de ses ailes, de même couleur que le dessus de son corps, sont largement frangées de blanc roussâtre clair. Du reste, cette espèce ressemble au *petit pouillot*. Nous n'avons pas pu parvenir à connoître son nid, non plus que ses œufs 1). Il a l'iris, le bec, les pieds, ainsi que les ongles, de même couleur que ceux du *petit pouillot*.

### 29.<sup>o</sup> LE PETIT POUILLOT OU LE CHANTRE.

*Motacilla trochilus*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 114.  
*Le pouillot ou le chantre*. BRIS. Ornith. t. 3, p. 479.

Cet oiseau est un des plus petits de ceux qui se trouvent en France 2), où il est connu sous des noms vulgaires différens, qui lui viennent, sans doute, ou de son chant, ou de la forme de son nid, ou enfin de sa petite taille.

Dans le département des Vosges, ainsi que dans toute

1) Quelques auteurs prétendent que la ponte de ce *pouillot* est ordinairement de quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piquetés de rougeâtre; que son nid, formé en boule, est placé à terre, au pied d'un buisson, ou dans les herbes hautes, ou enfin sur le revers d'un fossé; et, comme il est extérieurement construit de mousse, il n'est pas étonnant qu'il soit si difficile à découvrir, et que nous n'ayons pu y parvenir pendant plus de vingt ans de recherches.

2) Le *petit pouillot* est un oiseau si foible, que, lorsqu'on veut se le procurer pour une collection, il faut charger son fusil et le tirer avec du sable, ou seulement lui jeter une motte de terre, dont les parcelles, en se heurtant contre les branches qui l'avoisinent, l'étourdissent et l'abattent.

la ci-devant Lorraine, par exemple, il n'est connu que sous les dénominations vulgaires de *tuit*, de *puît* ou de *bœuf* : cette dernière ne lui a, sans doute, été donnée que par ironie, à raison de sa petite taille; et on lui a sagement appliqué les deux autres à cause de ces sons qu'il semble articuler, et qu'il ne cesse de répéter et de faire entendre, surtout en automne.

Il est un des premiers *oiseaux* qui nous annoncent le retour du printemps; il arrive dans nos contrées par troupes de quinze ou vingt, dès la fin de février ou au commencement de mars, et il nous abandonne pour les pays méridionaux dès le milieu d'octobre.

Durant l'été, il se tient habituellement dans les bois: là, il se nourrit d'insectes et de moucheron. Au commencement de l'automne, il vient, avant son départ, visiter nos jardins et nos vergers, parce qu'alors il y trouve, plus tard que dans les bois, de quoi vivre. Il est continuellement en mouvement; et lors même qu'il est posé, on remarque dans sa queue une sorte de frétillement.

Cet *oiseau* fait entendre dans les beaux jours du printemps et de l'été un chant doux, filé, et d'autant plus agréable, qu'il est composé de trois ou quatre variations modulées, qui, sans doute, lui ont valu le surnom de *chantré*.

Il fait son nid avec beaucoup d'art et de soins; il le place dans l'endroit le plus épais d'un buisson, ou bien dans une touffe d'herbes. Ce nid est construit de mousse en dehors, et en dedans il est garni de laine et de crins; il lui imprime une forme sphérique, n'ayant qu'une petite ouverture sur l'un des côtés, que la femelle a l'attention de fermer encore soigneusement lorsqu'elle est sur ses œufs, qui sont d'une couleur blanchâtre, piquetés

de rougeâtre. Leur nombre est de quatre ou cinq seulement 1).

Ce *pouillot* n'est pas plus gros que le *roitelet*; mais il est plus svelte et d'une forme plus allongée. Le dessus de sa tête, le derrière de son cou et tout le dessus de son corps, sont d'une couleur d'olive claire. Sa gorge, le devant de son cou et tout le dessous de son corps, sont jaunâtres. Il a de chaque côté de la tête un trait transversal qui passe au-dessus des yeux, et une tache sur le pli de l'aile, qui sont de cette dernière couleur. Le ventre est d'un blanc plus ou moins lavé de jaune, suivant l'âge ou le sexe; car la femelle a toutes les couleurs de son plumage plus pâles que celles du mâle. Les plumes de ses ailes et de sa queue, qui est un peu fourchue, sont d'un cendré brun, bordées extérieurement de couleur jaune verdâtre. L'iris est de couleur de noisette; le bec est d'un brun luisant en dehors, jaune en dedans et sur les bords; ses pieds sont jaunâtres, et ses ongles bruns.

### 30.<sup>o</sup> LA LAVANDIÈRE.

*Motacilla alba*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.

*La lavandière*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 461.

Cette espèce de *hoche-queue*, comme on le nomme vulgairement dans plusieurs contrées de la France, et particulièrement dans la ci-devant Lorraine, où on ne connoit

---

1) Salerne dit, dans son *Ornithologie*, pag. 242, que ce petit oiseau est très-attaché à son nid, qu'il ne l'abandonne que difficilement. Il ajoute qu'un de ses amis ayant trouvé le nid de cet oiseau, il lui fit pondre jusqu'à trente œufs l'un après l'autre, en lui ôtant tous les jours son œuf à mesure qu'il étoit pondu; après quoi il en eut pitié, et lui en laissa assez pour couvrir.

ces oiseaux que sous cette seule dénomination , qu'on applique indistinctement à la *lavandière* comme aux trois espèces de *bergeronnettes*, se nomme *vachette* ou *bergeronnette* dans le département du Loiret ; dans celui de la Côte-d'Or , on l'appelle *crosse-queue* , *branle-queue* ; et dans celui de l'Ain , on le nomme *damette* , etc.

La forme du corps de la *lavandière* 1) est svelte et allongée ; quoique cet oiseau ne soit pas aussi gros que le *moineau-franc* , il a néanmoins sept pouces de longueur , mesuré du bout du bec à celui de la queue ; à la vérité , la queue a , à elle seule , trois pouces quatre lignes de long , et lorsque les ailes sont ployées , elles n'atteignent que le tiers de l'étendue de cette partie.

Le derrière de la tête de la *lavandière* mâle , ainsi que le dessus de son cou , sont noirs ; ces mêmes parties sont brunes dans la femelle. L'un et l'autre ont un demi-masque blanc qui leur cache front , entoure l'œil , et tombe sur les côtés du cou , où il vient aboutir à un large plastron noir , en forme de fer à cheval , qui est placé sur la poitrine. Le dessus du corps , les petites couvertures des ailes , et celles de la queue , sont d'un gris ardoisé , de même que les plumes scapulaires ; cette même couleur s'étend sur les côtés de la poitrine , qui dans tout le reste est blanche , ainsi que la gorge et le devant du cou. Lorsque nous disons que la poitrine de la *lavandière* est blanche , nous voulons dire que le blanc est le fond de la couleur de

1) Il est très-probable que la dénomination de *lavandière* , que l'on a donnée à cet oiseau , ne lui vient que de l'inclination qu'il a pour le bord des eaux ; et surtout du mouvement de vibration de haut en bas qu'il a dans la queue ; ce qui le fait comparer à une lessiveuse qui bat son linge , et que l'on ne connoît dans certains pays que sous le nom de *lavandière*.

cette partie, sur laquelle est placé un large plastron noir.

Cet *oiseau* a les jambes cendrées : les grandes couvertures du dessus des ailes, noirâtres, bordées de gris blanc ; les grandes pennes des ailes d'un brun cendré, bordées de gris du côté extérieur ; celles de la queue noires, bordées de gris en dehors, à l'exception des deux latérales de chaque côté, qui sont noires à leur origine, et blanches dans tout le reste de leur longueur : l'iris est de couleur de noisette ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

La *lavandière* est élégante dans sa forme ; la légèreté de ses mouvemens lui donne infiniment de grâces : tantôt on la voit voler rapidement en filant comme un trait, d'autres fois elle paroît jouer en tous sens dans le vague des airs, où elle épanouit sa queue dont la surface étendue lui donne plus de légèreté : si elle marche ou si elle court à terre, c'est toujours à pas mesurés, et avec une facilité étonnante, en faisant mouvoir continuellement sa queue de bas en haut et de haut en bas.

Cent fois nous nous sommes donné le plaisir d'examiner cet *oiseau* sur le bord des rivières ou de quelques ruisseaux, où il entroit dans l'eau à quelques lignes de profondeur, avec un air de distraction, pour attraper quelques petits insectes qui voloient à la surface de ce fluide, d'autres fois il se plaçoit sur une pierre ou sur quelque racine, et de là il s'élançoit d'un vol léger pour les saisir.

La *lavandière* est un *oiseau* presque familier, qui nous arrive de fort bonne heure au printemps, et qui nous quitte un des derniers en automne. C'est dans cette saison qu'on trouve ces *oiseaux* en plus grand nombre dans nos campagnes, où leur rassemblement semble leur inspirer plus de gaieté : on les voit tantôt se balancer en l'air, s'y



livrer des espèces de petits combats, puis s'abattre dans les champs; tantôt se poursuivre ou se promener gravement sur les toits champêtres, et surtout sur ceux des moulins. Quelquefois on les voit s'approcher l'un de l'autre comme pour s'interroger mutuellement sur les circonstances particulières du voyage prochain qu'ils doivent entreprendre; enfin, le moment étant arrivé, une acclamation générale éclate dans toute la troupe, et elle est le signal du départ pour des régions lointaines, où ils vont chercher une température plus chaude 1).

Cet oiseau fait son nid à terre au bord des eaux, et toujours sous l'abri de quelque pierre ou de quelque racine d'arbre; il le compose, à l'extérieur, de petites racines, de mousse et d'herbes sèches; le dedans est garni de plumes et de crins: la femelle pond sur ce lit mollet quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de brun.

Lorsque leurs petits sont éclos, le père et la mère les défendent avec un courage qui étonne; si quelque ennemi vient impitoyablement les leur ravir, ils emploient les seuls moyens de défense que la nature a mis en leur pouvoir; celui de le poursuivre, et de voltiger au-dessus de sa tête, de l'insulter par des cris d'indignation qu'ils changent ensuite en des accens douloureux, comme s'ils vouloient toucher l'ame barbare et cruelle de celui qui leur enlève sans pitié l'objet de leurs affections les plus douces et les plus tendres.

---

1) On dit qu'en Égypte on voit le long du Nil, depuis le Caire jusqu'à la mer, un grand nombre de ces oiseaux, qui se tiennent principalement aux environs des lieux habités; mais on ne dit pas s'ils y demeurent toute l'année.

## 31.° LA BERGERONETTE GRISE.

*Motacilla cinerea*. LIN. Syst. nat. édit. 13, g. 114.  
*La bergeronette grise*. BRIS. Ornith. tom. 3, p. 465.

*La bergeronette grise*, plus petite que la *lavandière*, a la queue proportionément plus longue que la sienne : elle a, de l'extrémité de cette partie au bout du bec, six pouces neuf lignes de longueur ; son vol est de huit pouces dix lignes, et ses ailes, ployées, s'étendent au tiers de la longueur de sa queue.

Tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un gris cendré, excepté les couvertures du dessus de sa queue, qui sont noirâtres ; le dessous de son corps est entièrement blanc, à une petite bande près, d'un gris brun, qui lui forme comme une espèce de demi-collier ; les plumes de ses ailes sont brunes, terminées de blanchâtre ; sa queue, composée de douze plumes, a les huit du milieu noirâtres, et les deux extérieures de chaque côté mi-parties de noirâtre et de blanc ; l'iris est de couleur brune foncée ; le bec, les pieds et les ongles sont d'un brun plus clair ; la femelle n'a point de collier brun comme son mâle.

*La bergeronette*, dont l'étymologie paroît signifier *pepète bergère* 1), a reçu, sans doute, son nom de l'habitude qu'a cet oiseau de suivre dans les prairies les troupeaux de vaches, ainsi que ceux de moutons ; de se pro-

---

1) Il semble, en effet, que la nature ait chargé cet oiseau d'être la sentinelle des moutons, ainsi que de leur berger, et de les avertir de l'approche du loup par les cris et les bonds incessamment répétés qu'il fait au-dessus de l'ennemi redoutable de ces paisibles animaux.

mener, de se mêler même, sans crainte, au milieu du bétail lorsqu'il part, et de se poser quelquefois sur le dos de ces animaux, qui, loin de s'offusquer de cette licence, semblent la souffrir volontiers.

Les *bergeronnettes* en général, et la *grise* en particulier, sont si naturellement familières, qu'elles semblent rechercher la société des hommes, et surtout celle des hommes innocens et paisibles; aussi les voit-on accompagner, précéder ou suivre, sans la moindre crainte et la moindre défiance, le berger qui dirige son troupeau dans les pâturages, parce que jamais elle n'a trouvé en lui cette dureté de caractère trop commune à certains hommes dont la barbarie et la cruauté ne peuvent que repousser loin d'eux une foule d'animaux paisibles qui craignent de devenir leurs victimes.

Cet oiseau se nourrit, pendant l'été, de moucherons et d'autres petits insectes volans; en automne, il fréquente les troupeaux. parce qu'alors il rencontre des insectes que la chaleur des vaches ou des moutons anime, tandis que les premiers froids engourdissent ceux qui en sont éloignés.

Lorsque quelques *bergeronnettes* passent avec nous l'hiver, elles se retirent, durant cette saison rigoureuse, sur le bord des rivières, des ruisseaux, des étangs, surtout sur celui des fontaines, qui sont le moins susceptibles de se geler, et là elles cherchent de petits vers dont elles se nourrissent; mais la presque-totalité de ces oiseaux nous quitte, dispaeroit aux approches de l'hiver, pour passer dans des climats plus tempérés.

La *bergeronnette grise* est fort commune dans la belle saison, et paroît en plus grande abondance encore en automne dans toutes les parties de la France; on la nomme vulgairement *hoche-queue*, comme toutes ses con-

généres, d'après son habitude, sans doute, de hausser et de baisser incessamment la queue.

Elle fait son nid dès le mois d'avril, sur le bord des eaux, entre ou sous des pierres; il contient quatre ou cinq œufs d'un blanc verdâtre : elle fait deux pontes par an.

### 32°. LA BERGERONETTE PRINTANIÈRE.

*Motacilla flava*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.  
*La bergeronette du printemps*. BRIS. Ornith. t. 3,  
 pag. 468.

On a, sans doute, donné l'épithète de *printanière* à cette *bergeronette*, parce qu'elle est la première de sa tribu qui reparoit dans nos campagnes à la fin de l'hiver : elle est de même taille, elle a les mêmes habitudes et toutes les proportions de la *bergeronette jaune*, avec laquelle plusieurs ornithologistes l'ont souvent confondue; néanmoins elle a bien plus de jaune que celle-ci, qui, strictement parlant, n'a cette couleur bien prononcée que sur le ventre et sur le croupion, tandis qu'un beau jaune vif et éclatant couvre la gorge, la poitrine, le ventre, et tout le dessous du corps de la *printanière* : elle a d'ailleurs la tête cendrée, et le sommet de cette partie de même couleur, mais teinté d'olivâtre.

Le mâle se distingue de la femelle en ce qu'il a une ligne jaune qui, partant de l'origine du bec, passe au-dessous de l'œil pour aller aboutir vers l'occiput : la femelle a bien cette même ligne, disposée de la même manière, mais elle est blanche au lieu d'être jaune; d'ailleurs elle n'a pas, comme lui, des mouchetures noirâtres, répandues en forme de croissant sur le jaune de sa gorge,

L'un et l'autre ont le dessus du corps d'une couleur olivâtre-obscur, avec une ligne d'un beau jaune tracée sur chaque aile. Les plumes de leurs ailes sont brunes, bordées extérieurement de blanchâtre; les huit plumes intermédiaires de la queue sont noirâtres, bordées d'olivâtre obscur, et les deux extérieures, de chaque côté, sont plus de moitié blanches; l'iris est noir, de même que le bec, les pieds et les ongles, dont le postérieur est sensiblement plus long et plus fort que les autres.

Cet oiseau, qui est très-répandu dans toutes les parties de la France, vient en automne, comme les autres *bergeronnettes*, au milieu de nos troupeaux. Sa nichée est quelquefois tardive au printemps; mais elle est toujours nombreuse: il place son nid le long des ruisseaux, sous quelque abri du vent et de la pluie. Il n'est pas rare cependant qu'il le loge au milieu des blés; et, comme il s'y détermine quelquefois fort tard, il arrive assez souvent aussi que la nichée devient la victime du moissonneur qui découvre ce nid. Les œufs sont tachetés de jaunâtre sur un fond de blanc livide.

### 33.<sup>o</sup> LA BERGERONNETTE JAUNE.

*Motacilla boarula*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 114.

*La bergeronnette jaune*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 471.

(Voyez la planche XV de cet ouvrage.)

La *bergeronnette jaune* a, de l'extrémité du bec à celle de la queue, sept pouces et demi de longueur, et sa queue seule a trois pouces neuf lignes. Cet oiseau a le dessus de

la tête gris, et toute la partie du corps d'une couleur olivâtre foncée, à l'exception du croupion, qui est jaune. Le dessous du corps, dans les jeunes individus, est d'un jaune pâle; mais dans les adultes, il est d'un jaune plus foncé. La gorge est blanche dans le mâle, comme dans la femelle. La seule différence qui se trouve entre l'un et l'autre, c'est que, dans celui-ci, le blanc de la gorge ne consiste qu'en une bande blanche qui s'étend sous les joues et qui est marquée par une tache noire en forme de plastron; tandis que, dans la femelle, tout le devant de la gorge est blanc, sans aucune trace de cette espèce de plastron qui recouvre celle du mâle. L'un et l'autre ont une ligne blanchâtre, qui prend son origine à la base du bec, passe par-dessus les yeux, et s'étend vers l'occiput. Le fond de la couleur des plumes de leurs ailes est d'un gris brun, légèrement frangé, dans quelques individus, de gris blanc: quoique les plumes moyennes soient marquées de blanc à leur origine, néanmoins ce blanc n'est visible que lorsque l'aile est étendue. Le bord extérieur des trois plumes les plus voisines du corps est d'un jaune pâle; les six plumes du milieu de la queue sont noirâtres: les deux suivantes, de chaque côté, sont intérieurement blanches; elles sont extérieurement de cette même couleur, mais marquées en dedans d'une tache noire. Leurs ouvertures inférieures sont d'un beau jaune vif: l'iris est de couleur de noisette, le bec brun; les pieds sont noirâtres, et les ongles noirs.

Cette *bergeronette*, qui fréquente le bord des ruisseaux et les fumiers des villages, pour y chercher des vers dont elle se nourrit, se mêle, en automne, avec ses congénères, parmi les troupeaux; elle a, comme elles, un mouvement de vibration continuél de bas en haut dans

la queue ; ce qui leur a valu à toutes, comme nous l'avons déjà dit, le surnom de *hoche-queue* 1).

Cet oiseau niche ordinairement dans les prairies : son nid, qu'elle pose à terre, est composé extérieurement de mousse et d'herbes sèches ; l'intérieur est garni de crins, de laine et de plumes. La femelle pond sur ce lit mollet de six à huit œufs d'un blanc sale, tachetés de jaunâtre ; il ne nous reste de cette espèce que peu ou point d'individus pendant l'hiver 2).

La *bergeronette jaune* est si familière, et elle est si susceptible de s'appivoiser, que Willemet, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département de la Meurthe, qui, dans notre jeunesse fut notre premier maître de botanique, et dont la révolution nous fit devenir le collègue ; ce digne ami à qui notre cœur reconnoissant donne avec plaisir un témoignage public de gratitude ; ce savant, digne de la confiance publique, nous a assuré avoir nourri chez lui une *bergeronette jaune* qui vivoit en pleine liberté dans sa maison : elle couroit

1) Toutes les *bergeronettes* ont, comme l'on sait, la queue fort longue : dans celle-ci, ce caractère est marqué au point que cet appendice a un demi-pouce de plus que la longueur totale de l'oiseau, mesuré de l'extrémité du bec à celui du croupion.

2) Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, pag. 169, dit que l'on trouve le long du bord des eaux, et surtout du Niger, une multitude de *bergeronettes jaunes*, qui y sont aussi familières que dans notre pays, malgré la guerre qu'on leur fait à raison de leur graisse, dont le goût exquis les fait rechercher comme un mets délicat. D'après le témoignage de ce savant naturaliste, il nous est permis de conclure que, lorsque les *bergeronettes* abandonnent nos climats à l'arrière-saison, elles se dirigent, non-seulement vers des régions plus tempérées, mais qu'elles passent jusque sous la zone torride.

même d'un appartement dans un autre, sans s'effaroucher de la présence du grand nombre de personnes étrangères que l'état de Willemet (il est en outre pharmacien) attiroit chez lui, et qu'elle ne connoissoit pas. Cet hôte familier faisoit aux mouches et aux autres insectes répandus dans la maison une guerre à mort; et, ce qui paroitra plus étonnant, c'est que cet *oiseau*, qui n'avoit point été élevé jeune à la maison, suivoit son maître, qui le conduisoit partout où il vouloit, au moyen d'une mouche qu'il tenoit dans ses doigts et qu'il lui montrait comme appât.

## CINQUIÈME FAMILLE.

### LES PASSEREAUX

A PETIT BEC COURT, COMPRIMÉ A SA BASE, ET CROCHU A SA POINTE.

Les caractères distinctifs des *passereaux* de cette cinquième famille consistent dans un bec très-court, comprimé horizontalement à sa base et crochu à sa pointe; dans l'ouverture de ce même bec, qui est au moins aussi large que la tête, et dans laquelle ils engloutissent les insectes qu'ils poursuivent et qu'ils attrapent en volant.

Cette famille ne renferme que deux genres: le premier est celui des *hirondelles*; et le second, celui des *engoulevents*.



## PREMIER GENRE.

## LES HIRONDELLES.

Les caractères particuliers aux *hirondelles* consistent dans une tête grosse et aplatie ; dans l'ouverture du gosier , qui est très-large ; dans la partie corneue du bec , qui est fort petite , comprimée horizontalement à sa base et crochue à son extrémité.

Ces *oiseaux* ont tous le cou court , les ailes longues , les pieds fort petits , et le doigt du milieu uni étroitement avec l'extérieur , depuis son origine jusqu'à la première articulation. La queue est fourchue dans presque toutes les espèces ; leur vol est rapide et long-temps soutenu ; elles ont toutes la vue très-perçante. Elles bâtissent toutes leur nid très-solidement avec de petites mottes de terre qu'elles savent coller les unes contre les autres.

Nous ne connoissons en France que six espèces d'*hirondelles* , savoir : l'*hirondelle de cheminée* ou *domestique* , l'*hirondelle de fenêtre* ou à *croupion blanc* , l'*hirondelle de rivage* , l'*hirondelle grise des rochers* , le *martinet noir* , et le *grand martinet à ventre blanc*.

Les *martinets* ont les quatre doigts dirigés en avant.

1.<sup>o</sup> L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE  
OU DOMESTIQUE.

*Hirundo rustica*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 117.  
*L'hirondelle de cheminée*. BRIS. Ornith. t. 2, p. 486.

(Voyez la planche XVI de cet ouvrage.)

L'*hirondelle de cheminée*, que l'on nomme aussi *hirondelle domestique*, est la première qui paroît dans nos contrées, où elle arrive communément vers la fin d'avril 1). Elle a six pouces et demi du bout du bec à celui de la queue, et près d'un pied de vol; lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent, à quatre lignes près, l'extrémité de sa queue.

Cet oiseau a la gorge et le front de couleur aurore; on voit, au-dessus de chaque œil une espèce de sourcil de la même couleur; tout le dessus de sa tête, de son corps, de ses ailes et de sa queue est d'un assez beau noir lustré, à reflets bleuâtres qui, suivant l'incidence de la lumière, ont les nuances et l'éclat de l'acier poli. Quoique les plumes qui couvrent le dessus du corps paroissent noires, néanmoins, en les écartant, on voit qu'elles sont cendrées

---

1) Il n'est pas très-rare, surtout dans les Vosges, où l'hiver se prolonge plus avant dans le printemps que dans la plupart des autres contrées de la France, de voir les *hirondelles* nouvellement arrivées voler à travers les flocons de neige. Souvent la rigueur du froid, ou, pour mieux dire, le défaut d'insectes, les fait périr; et c'est ce qui se fit particulièrement remarquer dans les années 1767 et 1788, où l'on trouva une multitude de petits cadavres de ces animaux sur le bord des étangs et des rivières de la ci-devant Lorraine.

à leur origine , blanches dans leur milieu et noires à leur extrémité : cette dernière couleur est la seule apparente lorsque les plumes sont couchées les unes sur les autres. Tout le dessous du corps est blanc , légèrement teinté de couleur aurore ; les pennes des ailes paroissent tantôt d'un noir bleuâtre , et tantôt d'un brun verdâtre , suivant qu'elles sont frappées des rayons de la lumière ; celles de la queue sont noirâtres , à reflets verts : cette dernière partie est très-fourchue , elle est surtout remarquable par la plume la plus extérieure de chaque côté , qui est plus longue de quinze lignes que les deux du milieu ; les cinq latérales les plus externes sont marquées d'une tache blanche à leur extrémité. L'iris est de couleur de noisette , le bec noir , le palais jaune ; les pieds et les ongles sont noirâtres.

Aussitôt que l'*hirondelle de cheminée* est arrivée chez nous , elle s'occupe de la construction de son nid ; quand même celui de l'année précédente existeroit encore intact , elle en fabrique un nouveau , et c'est toujours dans la partie intérieure la plus élevée des cheminées qu'elle le place. Ce nid est , comme l'on sait , maçonné de terre gâchée avec de la paille et du crin ; sa forme est demi-circulaire ; il est creux en dedans , ouvert en dessus , et fermement collé contre les parois de la cheminée ; l'intérieur est garni de quelques plumes , sur lesquelles la femelle , qui ne fait que deux pontes par an , dépose de trois à cinq œufs , tous blancs , et tandis qu'elle couve , le mâle passe la nuit sur le bord du nid.

L'*hirondelle* est un oiseau dont les mœurs sont douces et sociales : elle nous réjouit l'ame en nous annonçant le retour de la belle saison ; elle nous égaie par un chant fréquent à modulations vives et variées ; elle nous rend des services importans , en nous débarrassant de ces essains

d'insectes incommodes, nuisibles et destructeurs de nos moissons, de nos potagers et de nos forêts.

Cet oiseau paisible, qu'à raison des bons offices qu'il nous rend, nous devrions accueillir et bien traiter, trouve néanmoins, pour toute récompense, dans la cruauté de certains hommes barbares et indifférens pour les intérêts de la société, une mort certaine. La plupart de ces êtres, ordinairement désœuvrés, n'abattent ainsi, à coups de fusil, ces douces créatures que pour satisfaire à la vaine ostentation de faire briller leur adresse inhumaine.

L'hirondelle de cheminée nous quitte dès les premiers froids qui détruisent les insectes dont elle fait sa principale nourriture : avant leur départ, ces oiseaux ont coutume de s'assembler au nombre de plusieurs centaines, sur quelques grands arbres, et on est persuadé qu'ils ne partent jamais que pendant la nuit. Si ce fait, que nous n'avons pu constater, étoit certain, on seroit fondé à croire qu'ils ne prennent cette précaution qu'afin d'éviter la poursuite des oiseaux de proie, qui ne manqueraient pas de les harceler pendant leur route 1).

1) Dans un château près d'Épinal, en Lorraine, quelqu'un qui, à raison de sa naissance, qui étoit un prime dans le temps où des monstres immoraux opprimoient la vertu, se tenoit caché pour se soustraire aux persécutions, calmoit l'ennui de sa captivité volontaire en étudiant l'histoire naturelle. Pour s'assurer du degré de mémoire dont on dit les *hirondelles* susceptibles, il attacha un anneau de cuivre au pied d'un de ces oiseaux qui avoit fait son nid dans un des appartemens dont les vitres cassées (c'eût été un crime de lèse-nation alors de les faire raccommoder) lui laissoient l'entrée et la sortie libres; et il remarqua, durant les trois années de sa réclusion, que la même *hirondelle* revint exactement, et à la même époque, dans l'appartement où il l'avoit chargée d'un anneau incommode qui existoit toujours.

On cite quelques traits de familiarité et même de reconnois-

Dans le département des Vosges, où les froids sont très-âpres et très-souvent subits, sans qu'on s'y attende, les *hirondelles* qui se laissent surprendre sont forcées d'y périr de misère, ou de s'y engourdir au moins momentanément, ainsi que nous avons eu occasion de nous en assurer en l'an VIII, au mois de décembre. Nous trouvâmes à cette époque, sur le foyer d'une de nos cheminées qui avoit été bouchée de son paravent durant l'été, une *hirondelle* étendue et qui nous parut morte; soupçonnant qu'elle pouvoit bien n'être qu'engourdie, puisque le froid jusqu'alors n'avoit pas été fort rigoureux, nous l'enveloppâmes d'un oreiller et l'approchâmes d'un feu modéré: au bout d'environ une demi-heure, elle ouvrit les yeux, fit quelque mouvement, et fut bientôt rendue à une vie que la disette de nourriture convenable lui fit ensuite perdre pour toujours.

Il est des jeux de la nature qui produisent des *hirondelles* blanches, ainsi que des *merles*, des *corneilles* et plusieurs autres oiseaux de couleur diamétralement opposée à la naturelle. On voit dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris deux *hirondelles* du blanc le plus pur, dont une est de cheminée et l'autre de fenêtre.

Quoique cette couleur ne paroisse être qu'un jeu accidentel de la nature, qui se reproduit plus ou moins fréquemment dans tous les pays, cependant nous avons observé, depuis que nous résidons dans la capitale (et

sance de la part des *hirondelles* qui sont si merveilleux, que si nous ne les regardions pas comme apocryphes, ou tout au moins comme le fruit de l'idée superstitieuse des habitans de certaines provinces, telles que la ci-devant Lorraine, qui regardent comme un présage d'un bonheur futur la faveur des *hirondelles* qui viennent établir chez eux leur demeure, nous les rapporterions ici: mais ils nous paroissent trop douteux pour en faire mention.

des tirailleurs de ces oiseaux nous l'ont assuré aussi) que tous les ans on voyoit voltiger dans les airs à Paris beaucoup d'*hirondelles* entièrement blanches, ainsi que d'autres dont le plumage étoit plus ou moins nué et taché de cette couleur.

2.<sup>o</sup> L'HIRONDELLE DE FENÊTRE,  
OU A CROUPION BLANC.

*Hirundo urbica*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 117.

*La petite hirondelle, ou le martinet à cul blanc*. BRIS.  
Ornith. tom. 2, pag. 490.

On donne vulgairement à celle-ci, qui se trouve dans toute la France, le nom de *matelot* ou de *petite hirondelle*, dans le département des Vosges et dans toute la ci-devant Lorraine. Elle est, à la vérité, plus petite que l'*hirondelle de cheminée*, dont elle diffère d'ailleurs par le plumage, par le duvet dont ses pieds sont recouverts, par sa queue qui est moins fourchue, et surtout par ses habitudes.

Cette *hirondelle* a cinq pouces cinq lignes de longueur, mesurée de l'extrémité du bec à celle de la queue, et onze pouces et demi de vol. Le dessus de sa tête, de son cou, de son dos, les couvertures du dessus de sa queue, de même que ses plumes scapulaires, sont d'un noir à reflets bleuâtres; sa gorge, tout le dessous de son corps, ainsi que son croupion, sont d'un blanc qui paroît d'autant plus éclatant qu'il contraste davantage avec le noir. Les plumes de ses ailes sont d'un noir brun, et leur côté extérieur reflète une couleur verdâtre; les trois plumes de ces parties qui sont les plus voisines du corps, sont terminées de blanc. L'iris est de couleur de noisette

foncé; le bec est noirâtre en dehors, et rougeâtre en dedans et près de sa pointe; les pieds sont couverts d'un duvet blanc jusqu'à l'origine des ongles, qui sont grisâtres. La femelle de cette espèce se distingue du mâle par ses couleurs qui sont moins vives, et par le blanc du dessous de son corps qui est moins pur, et qui, sur le croupion, est varié de brun.

L'*hirondelle de fenêtre* arrive en France vers le quinze mai, quelques jours plus tard que celle de *cheminée*, et aussitôt elle s'occupe de la construction de son nid, ou du rétablissement de celui qu'elle occupoit l'année précédente; car le même nid sert pour plusieurs années de suite, et la preuve que nous pouvons donner de ce fait, c'est qu'ayant pris, en 1786, à une croisée d'un appartement où il y avoit plusieurs nids, deux de ces *oiseaux*, nous mîmes au pied de l'un (à l'exemple de cet homme honnête, forcé de se dérober aux regards féroces des prétendus amis de la liberté dont nous venons de parler) un petit anneau de cuivre fait d'une corde de laitou d'un piano, et à l'autre un semblable anneau de fer: le premier reparut successivement chaque année, et dans le même nid, jusqu'en 1789; l'autre revint l'année suivante, et disparut pour toujours quelques mois après son arrivée.

Cette *hirondelle* attache son nid aux entablemens et aux corniches des bâtimens, aux embrasures des fenêtres, ou sous le toit des maisons; ce nid est, comme celui de l'espèce précédente, pétri de terre, de celle surtout que les vers rejettent après en avoir extrait les sucs, et à laquelle ils ont communiqué une certaine viscosité.

La manière dont cet *oiseau* transporte cette terre est admirable: il n'a d'autre moyen pour cela que son bec, et les seuls instrumens qu'il emploie à la fabrication de son

nid sont ses pieds ; il fortifie la terre, dont ce petit réduit est formé, avec quelques brins de paille qu'il entremêle dans l'épaisseur de ses parois, et l'intérieur de ce nid est garni de plumes dont la plupart tiennent dans le mortier même.

C'est dans les airs que cette *hirondelle* saisit au vol les plumes qui, s'étant détachées du corps de quelques autres oiseaux, sont emportées par le vent. Aussi des enfans (c'est du moins ce que nous avons vu dans les départemens des Vosges et de la Meurthe) se procurent-ils le plaisir, un peu barbare à la vérité, de tromper ces innocens animaux en leur présentant, au bout d'un fil attaché à l'extrémité d'une gaule qu'ils avancent dans la rue par quelque croisée du grenier, une plume que le vent agite. L'*hirondelle*, en voltigeant, aperçoit cette plume ; elle accourt aussitôt pour la saisir : mais elle rencontre sous cet appât trompeur un ou plusieurs hameçons, auxquels elle s'accroche et demeure suspendue.

Le nid de l'*hirondelle de fenêtre* a une seule ouverture étroite, située en avant de la partie la plus élevée de ce petit réduit, et qui est la seule entrée de sa cavité intérieure 1). La femelle y pond, deux ou trois fois chaque

1) On lit dans Albert, et le jésuite Batgowiski prétend avoir été témoin oculaire du fait (d'après des observations suivies durant plusieurs années, non-seulement nous en doutons, mais nous serions tentés ici de le nier), que lorsqu'un *moineau* s'empare du nid d'une *hirondelle*, ce qui arrive fréquemment, celle-ci rassemble aussitôt le plus d'individus de son espèce qu'il lui est possible, tous munis d'un peu de leur mortier, et que simultanément ils en bouchent l'ouverture. Témoins plus d'une fois de ces sortes d'usurpations, nous n'avons jamais remarqué autre chose que des querelles souvent réitérées entre l'usurpateur et les propriétaires légitimes.



année, de trois à cinq œufs blancs, entourés d'une zone rembrunie vers le gros bout.

Dans presque tous les nids de l'*hirondelle de fenêtre*, que, d'après les observations de Buffon et de Spallanzani, nous avons examinés scrupuleusement et à plusieurs reprises, nous avons trouvé, à la vérité, des punaises et plusieurs petits vers que nous avons pris pour la larve du *dermeste*, rongeur des plumes; mais jamais nous n'y avons remarqué de puces, comme quelques auteurs prétendent y en avoir rencontré, et même en grande quantité.

Quand, aux approches de la saison rigoureuse, les premiers froids se font sentir, cette espèce d'*hirondelle* se réunit en nombre considérable le matin et le soir, se tenant dans quelques abris du froid, où elles se pressent les unes contre les autres. Cette espèce d'atroupement, qui devient de plus en plus considérable, ne dure que quelques jours; un cri particulier annonce bientôt à la troupe entière l'instant du départ: aussitôt toutes s'élancent dans les nues à une hauteur si considérable, qu'elles deviennent invisibles en peu de minutes. Cet abandon de nos contrées de leur part a lieu plus ou moins tard, suivant que la saison est plus ou moins rigoureuse dans notre climat.

### 3.<sup>o</sup> L'HIRONDELLE DE RIVAGE.

*Hirundo cinerea*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 117.  
*L'hirondelle de rivage*: BRIS. Ornith. t. 2, p. 506.

Cette *hirondelle*, la plus petite de toutes celles qui habitent la France, où elle n'est pas fort commune, a de longueur totale, de l'extrémité du bec à celle de la queue,

quatre pouces neuf lignes, et onze pouces de vol. Lorsque ses ailes sont ployées, elles dépassent de cinq lignes la longueur de sa queue.

Elle arrive dans nos contrées en même temps que l'*hirondelle de fenêtre*, et elle les abandonne à la même époque; car, avant d'entreprendre leur long voyage, on voit ces deux espèces se rassembler dans les mêmes lieux, comme pour prendre de concert les mesures dispositives qui leur semblent nécessaires, et elles disparaissent l'une et l'autre le même jour.

L'*oiseau* dont il est ici question a tout le dessus du corps, depuis et y compris la tête jusqu'à la queue, d'un beau gris de souris; toutes les parties inférieures sont blanches, de même que la gorge, sur le devant et autour de laquelle on voit une espèce de collier du même gris que le dessus du corps. Les pennes des ailes, celles de la queue, sont brunes, et les couvertures inférieures des premières sont grises. L'iris est de couleur de noisette; le bec est noirâtre; et les pieds, dont la partie postérieure est garnie jusqu'aux doigts d'un duvet brun, sont de cette même couleur, ainsi que les ongles.

Cette *hirondelle* se tient volontiers sur le bord des eaux 1), où elle fait une chasse vive aux insectes dont elle

---

1) Ce n'est pas toujours sur le bord des eaux, comme le prétendent plusieurs ornithologistes, que se tient l'*hirondelle* nommée *de rivage*; nous avons acquis cette année, 1805, la preuve du contraire. Revenant de la Côte-d'Or, le 27 juillet, où nous avons accompagné pendant trois mois son excellence monseigneur François (de Neuschâteau), dans la visite qu'il a faite des trois départemens dépendans de la sénatorerie de Dijon, dont il est le titulaire, nous avons remarqué dans la forêt de Sénart, à trois lieues de Paris, non loin d'un obélisque en marbre qui se trouve sur la route de Paris à Fontainebleau,

se nourrit : c'est le long de leurs rives que, dans des trous qu'elle rencontre tout creusés, ou bien qu'elle creuse elle-même à la profondeur horizontale de dix-huit à vingt pouces, elle établit son nid, qu'elle se contente de garnir assez négligemment de quelques brins d'herbes sèches et de plumes. La femelle y dépose cinq ou six œufs parfaitement blancs, et qui semblent être transparens : elle ne fait qu'une seule ponte par an.

#### 4.<sup>o</sup> L'HIRONDELLE GRISE DE ROCHERS.

*Hirundo rupestris*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 117.

Quelques soins que nous nous soyons donnés et quelques informations que nous ayons pu prendre, il nous a été impossible de nous assurer si cette *hirondelle*, qui se trouve abondamment sur les montagnes du département du Mont-Blanc, sur celles de l'Hérault et de l'Isère, nichoit sur les montagnes des Vosges : mais nous sommes au moins certains qu'elle y est de passage, ne fût-il même qu'accidentel, puisque le 24 août de l'an V, en parcourant ces montagnes avec quelques-uns de nos

---

une carrière de sable très-fin en exploitation, et dont la coupe perpendiculaire est de plus de trente pieds ; nous avons remarqué, dis-je, cent trous au moins pratiqués au sommet de cette carrière, et qui sont autant de nids d'*hirondelles de rivage*. Nous n'avons aucun doute sur ce fait ; car tout autour de ces trous, plusieurs centaines de ces *oiseaux* étoient accrochés à ce sable, exposé aux rayons du soleil : notre plus grand regret a été de ne pas rencontrer dans cette carrière d'échelle assez longue pour atteindre à ces nids, que nous aurions visités avec la scrupuleuse exactitude qui caractérise un naturaliste zélé pour la science.

élèves, nous en aperçûmes un assez grand nombre se jouant dans les airs entre les montagnes de Bussang et celles de la Bresse : quelqu'archarnés que nous fussions à leur poursuite, il ne nous fut possible que d'en tuer deux, qui par hasard se trouvèrent être un mâle et une femelle, ce dont nous nous assurâmes par la dissection; et nous ne trouvâmes entre le plumage de l'un et celui de l'autre aucun trait de dissemblance, sinon que le mâle nous parut un peu moins gros que la femelle.

Le plumage de l'un et de l'autre, sur la partie supérieure du dos, depuis le sommet de la tête jusqu'aux couvertures supérieures de la queue inclusivement, étoit d'un gris brun; et chaque plume paroissoit teintée de roux sur ses bords. Les pennes de leurs ailes étoient de même couleur que le fond du plumage; mais le roux dont elles étoient bordées étoit bien plus prononcé. Le dessous de leur corps étoit roux, de même que les flancs : ces derniers paroissoient nus de brun. Les couvertures du dessous des ailes étoient de brun pur. Tous deux avoient l'iris presque aurore, le bec et les ongles noirs; leurs pieds étoient garnis d'un duvet grisâtre, moucheté de brun.

Ces oiseaux n'avoient que quatre pouces dix lignes de longueur totale, et neuf pouces de vol. Lorsque leurs ailes étoient ployées, elles dépassoient de deux lignes la queue, qui n'étoit pas extrêmement fourchue. •

### 5.<sup>o</sup> LE MARTINET NOIR.

*Hirundo apus.* LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 117.

*Le martinet.* BRIS. Ornith. tom. 2, pag. 512.

(Voyez la planche XVI de cet ouvrage.)

Plus gros que l'*hirondelle de cheminée*, ce *martinet* a, comme le suivant, le bec, le cou et les pieds proportion-

nément plus courts, la tête plus large, le gosier plus ample, et les ailes infiniment plus longues. Il a aussi le vol beaucoup plus rapide et plus élevé qu'aucune autre espèce d'*hirondelle*. Sa longueur totale, mesurée du bout du bec à celui de la queue, est de sept pouces dix lignes; son vol, de quinze pouces; et lorsque ses ailes sont ployées, elles dépassent sa queue de neuf lignes.

Cet oiseau est vulgairement connu sous différens noms, suivant les différens départemens qu'il habite. Dans les uns, on l'appelle *hirondelle noire*, *grande hirondelle*, *martelet*, *alérion*, *arbalétrier*; et dans les autres, *griffet* ou *griffon*, *juif*, *faucillette*, *hirondelle de mer*, etc.

Sa gorge est d'un blanc cendré; les couvertures du dessus de sa queue sont d'un brun décoloré; et le reste de son plumage est noirâtre, avec des reflets verts. Une teinte noirâtre plus foncée est répandue sur son dos et sur les couvertures inférieures de sa queue. Ses yeux sont enfoncés; l'iris, de même que le bec est noir; les pieds, dont les quatre doigts sont dirigés en avant, sont noirâtres, ainsi que les ongles.

Le *martinet* est la dernière des *hirondelles* qui nous arrive, et la première qui nous quitte 1). Il est de toutes les espèces celle dont le vol se soutient à la plus grande

1) Dans plusieurs pays, et surtout dans la ci-devant Lorraine, le préjugé populaire a inspiré contre cet oiseau une espèce d'horreur, tandis que, dans les mêmes contrées, on regarde, ainsi que nous l'avons déjà dit, le choix que l'*hirondelle à croupion blanc* fait d'une maison pour y établir son nid, comme le présage d'un bonheur prochain. En Italie, au contraire, on recherche avec soin les jeunes du *martinet*, qui sont ordinairement fort gras, et on les sert comme un mets fort délicat sur les meilleurs tables. On en fait de même en Savoie et dans le Piémont.

hauteur, dans le vague des airs. Il a un cri aigre et désagréable, qu'il fait souvent entendre en volant 1).

Cet oiseau se plaît auprès des bâtimens élevés, des tours et des clochers, où il passe la nuit dans des trous de murailles : il se réfugie aussi quelquefois dans ceux que les *martins-pêcheurs* ont creusés le long des rivages, ou enfin dans quelques fissures de rocher.

C'est dans ces mêmes trous, qu'après en avoir garni l'intérieur de paille, d'herbes sèches, de plumes ou de laine, la femelle pond, une seule fois par an, cinq œufs blancs qui sont fort alongés. On a remarqué que, quand une fois ils ont adopté un de ces trous, ils y reviennent chaque année.

Le *martinet*, qui, à raison de ses pieds trop courts et de ses ailes très-longues, ne pourroit prendre son essor, ne se pose jamais à terre : il est donc condamné par la nature à passer toute sa vie blotti au fond de son trou, ou dans une grande agitation au milieu des airs pour y attrap-

1) Rien n'est plus insupportable que le voisinage de l'endroit où ce *martinet* a établi son nid ; car, lorsque ses petits sont nés et qu'ils prennent leur premier essor, on les entend sans cesse, en parcourant les airs d'un vol extrêmement rapide, pousser autour de leurs père et mère des cris si aigus et si pénétrants, qu'ils déchirent le timpan des oreilles les moins délicates. Pendant les huit longues années que nous avons professé l'histoire naturelle à l'école centrale des Vosges, nous étions logés non loin d'une vieille tour d'église où ces *ciseaux* en grand nombre établissent leurs nids, et nous avons eu à souffrir beaucoup, pendant l'été, de leurs cris insupportables. Certes, nous n'avions pas besoin de ce surcroît d'ennui pour y éprouver les dégoûts que toute ame honnête et délicate éprouvera toujours avec des êtres méchans, et surtout quand ils sont privés de l'éducation même la plus commune.

per les insectes dont il se nourrit. S'il se trouve pressé par la soif, il ne peut satisfaire à ce besoin qu'en rasant la surface des eaux.

C'est en conséquence de l'impossibilité où il se trouve de se poser à terre, que, pour se procurer les matériaux nécessaires à la construction de son nid, il est forcé de les aller piller dans ceux des autres *hirondelles* et des *moineaux* : ces larcins, commandés par la nécessité, ne feroient sans doute aucun tort à sa réputation ; mais il la ternit par l'habitude cruelle qu'on lui prête d'entrer dans le nid de certains petits *oiseaux* pour manger leurs œufs. Nous ne donnons ce fait que sur la foi d'autrui.

#### 6.° LE GRAND MARTINET A VENTRE BLANC.

*Hirundariparia maxima*, LIN. Syst. n. éd. 13, g. 117.  
*La grande hirondelle d'Espagne*. BRIS. Ornith.  
 tom. 2, pag. 504.

Il est du double plus gros que le *martinet noir*. Sa longueur, prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de huit pouces et demi, et son vol de vingt pouces. Lorsque ses ailes sont ployées, elles dépassent de deux pouces au moins la longueur de sa queue, qui n'est fourchue que de neuf à dix lignes.

Sa tête, son cou et tout son corps, en dessus, sont d'un gris brun, plus foncé cependant sur le dos, sur les ailes et sur le croupion, où ce gris brun est rehaussé par de fort beaux reflets rougeâtres et alternativement verdâtres. Sa gorge et le devant de son cou, sa poitrine, ainsi que la partie antérieure de son ventre, sont blancs ; il a sur le cou un collier gris brun qui est varié de noirâtre. Les côtés de son corps sont variés de cette même couleur,

amalgamée avec du blanc. Le bas de son ventre, ses jambes, ainsi que les couvertures du dessous de sa queue, sont d'un blanc sale, teinté de brunâtre. Ses ailes sont, en dessus, d'une couleur brune, plus foncée sur les grandes pennes et plus claire sur les moyennes; en dessous, elles sont d'un brun cendré. Sa queue est d'un brun sombre en dessus, et d'un brun cendré en dessous. L'iris de son œil est brun; son bec, qui est un peu crochu à sa pointe, est noir, de même que ses ongles; ses pieds sont couverts d'un duvet d'un gris brun; et ses doigts, dirigés tous quatre en avant, sont de couleur de chair.

Cet oiseau, de passage périodiquement annuel en France, n'y paroît guère que dans le département du Mont-Blanc et sur les montagnes des Alpes, où il passe l'été et où il niche dans des trous de rochers: c'est ordinairement au mois d'avril qu'il arrive dans ces contrées; et alors il se tient sur les étangs, autour desquels il ne cesse de voler dès la pointe du jour.

#### DEUXIEME GENRE.

### LES ENGOULEVENTS.

Le bec des *engoulevents* paroît encore proportionnellement plus court que celui des *hirondelles*; il est, comme le leur, aplati horizontalement à sa base, et légèrement crochu à sa pointe. Quoiqu'ils l'aient d'une prodigieuse grandeur quant à son ouverture, néanmoins ils le tiennent toujours ouvert en volant, et ils y engloutissent tous les insectes qu'ils rencon-



trent, tels que des *phalènes*, des *pillulaires*, et même des *cerfs-volans*.

Ces *oiseaux* ont autour du bec et à sa base une multitude de poils roides qui leur forment comme une paire de longues moustaches. Leurs gros yeux saillans ont de commun avec ceux des *oiseaux* nocturnes, qu'ils ne peuvent supporter le trop grand éclat de la lumière : aussi ne volent-ils qu'aux crépuscules du soir et du matin.

L'ongle du doigt du milieu, dans ces *oiseaux*, est intérieurement denté comme une scie ; leurs pieds sont très-courts, et le plus souvent ils sont recouverts de plumes ; leurs trois doigts antérieurs sont joints ensemble par une courte membrane qui, de leur origine, s'étend jusqu'à la première articulation ; le postérieur est susceptible de se tourner en avant comme en arrière.

Nous ne connoissons en France qu'une seule espèce de ce genre ; c'est l'*engoulevent d'Europe*, quoiqu'on en compte un assez grand nombre d'étrangers.

## L'ENGOULEVENT D'EUROPE.

*Caprimulgus europæus*. LIN. Syst. nat. éd. 13, g. 118.

*Le Tette-chèvre*, ou *crapaud volant*. BRIS. Ornith.

tom. 2, pag. 470.

(Voyez la planche XVI de cet ouvrage.)

Il est peu d'*oiseaux* qui portent plus de noms différens que celui-ci, surtout dans le département des Vosges, où il est fort commun : on l'y nomme *tête-chèvre*, *chauche-branche* 1), *grive de nuit*, *corbeau de nuit*, *hirondelle de huit*, *birondelle à queue carrée*, et plus généralement *crapaud volant*.

L'*engoulevent* paroît avoir un bec très-petit lorsqu'il est fermé, et lorsque l'on ne voit que ses deux mandibules réunies; néanmoins il est d'une prodigieuse grandeur,

1) Le nom de *chauche-branche* a, sans doute, été donné à cet *oiseau* à raison de la manière dont il se tapit longitudinalement sur les grosses branches d'arbres qu'il semble comme presser, et mieux encore chaucher. (Ce verbe *chaucher* est une expression commune dans la ci-devant Lorraine, qui, en idiôme du pays, rend parfaitement la pression de cet animal sur une branche.) Le nom de *tête-chèvre* lui vient, surtout dans les Vosges, d'un préjugé populaire enfanté d'abord par quelque ignorant qui a persuadé à des êtres aussi ignorans que lui que cet *oiseau* tétait les *chèvres*, et que, lorsqu'il les avoit tétées, à l'instant même leur lait tarissoit. Après avoir demandé à quelques-uns de ces hommes superstitieux combien de fois ils avoient été témoins de ce fait, qu'ils convenoient n'avoir jamais vu, nous avons essayé en vain de déraciner ce préjugé faux : ils le tenoient de leurs pères, tout aussi susceptibles qu'eux de préventions erronées, et par là même ils le regardoient comme un article de foi.

Lorsqu'il est ouvert : c'est ainsi qu'il le tient toujours quand il chasse. Au reste, il n'a pas besoin de le fermer pour retenir la proie qu'il y engloutit, car l'intérieur de cet organe de la mastication est enduit d'une espèce de gluten qui y retient captifs les insectes qui s'y engagent.

Cet oiseau a une habitude qui lui est particulière, et que l'on remarque surtout en automne ; c'est que, lorsqu'il chasse au crépuscule du matin, ou à celui du soir, il fait cent fois de suite le tour d'un même arbre, et toujours d'un vol rapide et fort irrégulier.

Tout le plumage de l'*engoulevent* est un assemblage, un mélange, de lignes transversales grises et noirâtres, disposées en zigzags. Les plumes scapulaires offrent quelques taches roussâtres, et quelques autres plus grandes, qui sont noires. Les joues, ainsi que la gorge, sont rayées transversalement de roussâtre et de noir. On voit à la base de la mandibule inférieure une raie blanche qui se dirige vers l'occiput. Le fond de la couleur des couvertures supérieures de ses ailes est noirâtre, maculé de taches rouges, les unes plus, les autres moins foncées. Les grandes plumes des ailes sont également noirâtres, tachetées de roussâtre : les plumes latérales de la queue, qui est coupée carrément, sont aussi noirâtres, traversées de gris et de noirâtre plus prononcé que la couleur du fond ; les deux intermédiaires sont grises, rayées de noirâtre ; et les deux plus extérieures, de chaque côté, sont terminées de blanc. La base de la mandibule supérieure du bec est garnie de poils roidés et de couleur noirâtre, qui se dirigent d'arrière en avant. L'iris, le bec et les ongles sont noirâtres, et les pieds bruns.

L'*engoulevent* est un peu plus gros qu'un merle ; il a dix pouces et demi de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et un pied neuf pouces de vol ;

ses ailes étant ployées, atteignent les deux tiers de la longueur de sa queue.

Cet oiseau nous arrive vers le mois de mai, et il nous quitte vers le commencement de septembre. Tous les individus de cette espèce cependant ne nous abandonnent pas pendant l'hiver; car nous en avons tué plusieurs dans les bois des Vosges au milieu de cette saison rigoureuse, au moment même que la terre étoit couverte de neige: ce qui nous a porté à conclure qu'il n'étoit pas seulement insectivore, mais qu'il pouvoit bien se nourrir comme le *merle* de baies et de petits fruits dans le moment que les frimas ensevelissoient, comme dans un tombeau, toutes les espèces d'insectes.

Cet oiseau, dont le cri est désagréable, ne se donne pas la peine de construire de nid; il profite, pour sa ponte, du premier trou qu'il rencontre en terre, soit au pied d'un arbre, soit contre quelque roche. La femelle y pond deux ou trois œufs plus gros que ceux de la *grive ordinaire*: ces œufs sont oblongs, d'un fond de couleur blanc, mouchetés de points noirâtres. Nous avons rencontré plusieurs de ces nids dans la forêt, que jamais nous n'aurions pu découvrir à raison de la couleur du plumage de cet oiseau, si les petits, à notre approche, ne se fussent décelés eux-mêmes en ouvrant leur large gosier, d'où ils pousoient ce cri qui, dans l'enfance des oiseaux, indique le besoin qu'ils ont de nourriture.

### SIXIÈME FAMILLE.

## LES PASSEREAUX

A BEC GRÈLE, TRES-ALONGÉ ET ASSEZ FORT.

Cette sixième et dernière famille des *passereaux*, qui composent la seconde section de

notre premier ordre, renferme des *oiseaux* qui ont pour caractères généraux le bec très-longé, droit et fort, dans certains genres; dans d'autres, il est grêle et courbé en arc: mais dans tous il va en décroissant de la base à la pointe.

Cette famille contient cinq genres, qui sont celui des *sittelles*, celui des *grimpeaux*, celui des *huppés*, celui des *guépriers*, et celui des *martins-pêcheurs*.

#### PREMIER GENRE.

### LES SITTELLES.

Les caractères particuliers au genre des *sittelles* consistent dans leur bec, qui est droit, alongé, en forme de coin, un peu renflé en dessus et en dessous, ayant ses deux mandibules à peu près égales; leur pointe mousse est comme coupée carrément; leurs pieds sont courts et forts; les plumes de leur queue sont très-roides; et celui de leurs trois doigts antérieurs, qui occupe le milieu, est étroitement uni avec l'extérieur, depuis son origine jusqu'à sa première articulation.

Ces *oiseaux* grimpent, à la manière des *pics*, le long des arbres pour y chercher des larves

et des insectes; ils nichent dans des troncs d'arbres.

Nous ne connoissons en France que deux espèces de ce genre, savoir : la *sittelle ordinaire*, et la *petite sittelle*.

### I.° LA SITTELLE ORDINAIRE.

*Sitta europæa*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 60.

*Le torche-pot*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 588.

(Voyez la planche XVI de cet ouvrage.)

Cette espèce d'oiseaux n'est nullement connue dans la ci-devant Lorraine, où elle est extrêmement abondante, ainsi que dans les départemens circonvoisins, sous le nom de *sittelle*, mais bien, de même que l'espèce suivante, sous ceux de *torche-pot*, de *pic-maçon*, et plus communément sous celui de *maçon*, sans aucun adjectif. Dans les divers départemens de la France qu'il habite, on l'appelle *perce-pot*, *chausse-pot*, *grimpard* ou *grim pant*, *ce n-drille*, *dos bleu*, *pic bleu*, *tape-bois*, *bec-bois cendré*, *casse-noir*, *casse-noisette*, *planot*, *pic-de-mai*, *picotelle*, etc. 1)

---

1) En parcourant les ouvrages de quelques ornithologistes anciens, on trouve dans les uns la *sittelle* placée parmi les *pics*, et dans les autres avec les *grimpeaux*. L'une et l'autre de ces classifications nous paroissent fautive, en ce que, quoique la *sittelle* grimpe aux arbres comme les *pics* et les *grimpeaux*, elle diffère des premiers par des caractères extrêmement tranchans : ceux-ci ont une langue vermiforme, susceptible de s'étendre beaucoup au-delà du bec ; la *sittelle* au contraire a cet organe comme la plupart des *passereaux* : elle a trois doigts en avant ; les *pics* en ont

La *sittelle* ordinaire est à peu près de la grosseur de l'*alouette des champs*. Sa longueur totale, prise du bout du bec à celui de la queue, est de près de six pouces; son vol, de neuf; et ses ailes étant ployées, excèdent un peu les trois quarts de la longueur de sa queue. Le dessus de sa tête, de son cou, son dos, son croupion, ses plumes scapulaires, les couvertures du dessus de sa queue, de même que les petites du dessus de ses ailes, sont d'un cendré bleuâtre. Sa gorge et ses joues sont blanchâtres; le devant de son cou, sa poitrine et son ventre sont orangés; ses flancs et ses jambes sont d'un roux tirant sur le marron. Les couvertures du dessous de sa queue sont blanchâtres, bordées d'une couleur rousse qui s'étend à quatre ou cinq lignes près du bout de ces plumes. Une bande noire, partant des oreilles, passe sur les joues, dans la ligne même où l'œil est placé, et vient se joindre aux petites plumes roides et noires qui couvrent les narines. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, bordées de cendré. Les grandes pennes de ces parties sont aussi brunes; la seconde, la troisième et la quatrième sont extérieurement bordées de gris blanc dans la première moitié de leur longueur; les moyennes sont brunes en dedans, cendrées en dehors, et bordées intérieurement de blanchâtre. Sa queue, qui a un mou-

---

deux en avant, et deux en arrière; leur queue est composée de pennes solides, pointues et fléchies en dedans; à l'extrémité, elles leur servent comme de point d'appui pour grimper, tandis que la *sittelle* a cet appendice coupé presque carrément. Quoique les *grimpereaux* aient les doigts disposés comme la *sittelle*, les pennes roides de leur queue, et surtout leur bec grêle, long, effilé et courbé en arc en en-bas, établissent entre eux et la *sittelle* une différence assez sensible pour faire de ces *oiseaux* trois genres bien établis.

vement de vibration de haut en bas, est composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont cendrées. Les latérales sont noires à leur origine, et mi-parties de blanc et de cendré dans le reste de leur longueur. La plus extérieure de chaque côté est de même couleur; mais elle est extérieurement bordée de blanc dans la moitié de sa longueur, et traversée, vers le bout, par une grande tache de cette couleur.

La femelle a toutes les teintes de son plumage plus foibles que celles du mâle. L'un et l'autre ont l'iris des yeux couleur de noisette; le bec, cendré; les pieds et les ongles, gris.

Cet oiseau, qui n'a point de chant, mais seulement un cri qui lui est particulier, et qu'il ne cesse de répéter en grim pant autour des arbres, vit solitaire dans les bois, où on le voit grimper en tout sens, à la manière des *grimpeaux*, le long des branches, qu'il frappe de son bec avec plus d'efforts et bien plus de bruit que ne le font la plupart des *pics* pour effrayer les insectes, et les faire sortir de dessous les écorces où ils sont tapés, afin de les saisir pour en faire sa nourriture. On l'aperçoit souvent suspendu la tête en bas, sous une branche, à laquelle il ne tient que par les ongles 1).

---

1) Nous avons élevé dans notre volière une *sittelle* qui a vécu neuf mois avec des *serins*, des *linots*, des *chardonnerets*, etc.; elle a passé ce temps avec eux dans la meilleure intelligence, et elle se nourrissoit de grains de chenevis ou de navette, surtout de ceux dont la première écorce avoit été entamée. Elle grimpoit continuellement pendant le jour le long des montans de bois de sa cage, qu'elle frappoit à coups redoublés de son bec, qui y faisoit impression; la nuit, elle s'accrochoit par les pieds, pour dormir, aux bâtons qui traversoient la volière, et presque toujours elle avoit le corps et la tête suspendus en bas.



La *sittelle* établit sa niche dans un trou d'arbre qu'elle rencontre tout creusé, ou bien dans un nid qu'elle se fabrique elle-même. Si l'ouverture du trou qu'elle a rencontré, et qui lui paroît propre à ses vues, est trop grand, alors elle la rétrécit, en y appliquant de la terre détrempée, qu'elle gâche quelquefois avec de petites pierres; et c'est de là, sans doute, que lui est venu son nom vulgaire de *maçon*.

Outre le bois vermoulu qu'elle trouve au fond du trou, elle le garnit encore de mousse; et la femelle pond sur ce lit mollet de cinq à sept œufs d'un blanc sale, pointillés de roussâtre. Jamais elle ne les quitte, pour quelque motif que ce soit; et elle y est si opiniâtrément attachée, qu'elle se laisseroit plutôt prendre que de les abandonner. Pendant le temps que dure l'incubation, le mâle, plein d'attentions pour sa femelle, ne la laisse pas manquer d'alimens; il va fréquemment chercher et lui rapporte des chenilles, des scarabées, et même des noix et des noisettes, dont ces *oiseaux* sont très-friands.

La *sittelle*, dont très-peu d'individus passent d'un pays dans un autre, se tient l'hiver, comme l'été, dans la forêt qui l'a vue naître, parce qu'en tout temps et en toutes saisons elle y trouve, sous l'écorce des arbres, des larves ou des insectes vivans, ou qui y sont comme engourdis par le froid. Elle s'approche néanmoins quelquefois pendant l'hiver des lieux habités; on la voit alors, mais rarement, dans nos vergers et nos jardins.

## 2.<sup>o</sup> LA PETITE SITTELLE.

*Sitta minor*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 60.

*Le petit torche-pot*. Bris. Ornith. tom. 3, pag. 592.

Si cette seconde espèce n'étoit pas sensiblement plus

petite que la précédente, si son bec ne paroissoit pas un peu plus courbé (ce caractère semble avoir été imprimé par la nature à cet oiseau comme pour faire la nuance insensible par laquelle le genre des *sittelles* passe à celui des *grimpeaux*), il n'y auroit aucune différence entre l'une et l'autre; elles ont le même plumage, les mêmes pieds, les mêmes ongles; leurs mœurs et leurs habitudes sont semblables; elles aiment toutes deux la solitude, et n'habitent que les bois. Néanmoins, nous avons remarqué que cette dernière espèce ne se trouvoit guère que dans les montagnes des Vosges, et jamais, ou presque jamais, dans les forêts de la plaine de ce département.

#### DEUXIEME GENRE.

### LES GRIMPEREAUX.

Les *grimpeaux* ont pour caractères particuliers, le bec long, grêle, effilé, courbé en arc en en-bas, allant en diminuant insensiblement de la base à la pointe, qui est très-aiguë, et les pieds courts, armés d'ongles crochus et très-acérés.

Ces *oiseaux* vivent d'insectes, qu'ils cherchent sur les arbres 1). Ils grimpent avec beau-

---

1) Buffon, dont les ouvrages immortels serviront toujours de guides aux naturalistes sans autres prétentions orgueilleuses que celle de suivre le chemin qu'il nous a tracé, observe, à l'occasion des *grimpeaux*, qu'ayant le bec trop foible pour frapper l'écorce des arbres, à la manière des *pics* et des *sittelles*, afin d'en faire sortir les insectes qu'elle recèle, ils ont l'instinct de se mettre

coup de légèreté aux troncs et le long de leurs branches, qu'ils parcourent en tout sens, soit en montant, soit en descendant. Les *grimpeaux* ont, comme les *sittelles*, celui du milieu des trois doigts antérieurs étroitement uni avec l'extérieur jusqu'à la première articulation.

Nous ne connoissons en France que deux espèces de *grimpeaux*, savoir, le *grimpeau ordinaire*, et le *grimpeau de murailles*. Celui-ci est fort rare dans certains départemens; mais le premier y est extrêmement commun, et surtout dans celui des Vosges.

#### I.° LE GRIMPEREAU ORDINAIRE.

*Certhia minor*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 65.

*Le grimpeau*. BRIS. Ornith. tom. 3, pag. 603.

Cet oiseau, que l'on voit en toutes saisons dans les bois comme dans les promenades publiques du département des Vosges, grimpant en tout sens, comme une souris, contre et le long du tronc des arbres, est connu dans la partie montueuse de ce département, où il est extrêmement abondant, sous le nom vulgaire de *rampinette*. Il porte une multitude d'autres noms vulgaires, qui varient suivant les différentes contrées qu'il habite. Dans le dé-

---

à la suite de ces *bèque-bois*, d'en faire pour ainsi dire leurs chiens courans, et de saisir adroitement le petit gibier que les *pics* ou les *sittelles* ne croyoient faire lever que pour les convertir à leur profit.

partement de la Vienne, par exemple, on l'appelle *gravellet*; dans celui de la Charente, *petit-pic* ou *picasson*; dans celui de l'Ain, *rat-bernard* et *bœuf*; et dans d'autres enfin, on le nomme *grimpeur*, *grimpeux*, *grimpet*, *grimperet*, *grimpard* ou *grim pant*; ici, *piochet*, là, *gravisson*, *gravisseur*, *gravisset*, *petit gravaudeur*, etc. On ne peut que regretter l'obstacle que cette variété de synonymie apporte aux progrès de l'ornithologie.

Le *grimpeur* ordinaire a tout le dessus du corps varié de blanc, de roux et de noirâtre, disposés par traits alongés dans le sens des plumes, dont le blanc occupe le milieu, le brun les côtés, et le noir les bords. Le dessus de la tête présente les mêmes nuances, mais bien plus rembrunies. Le croupion de cet oiseau, de même que les couvertures du dessous de sa queue, sont roux; le tour de ses yeux est blanc roussâtre: ces organes sont surmontés d'une espèce de sourcils de même couleur, qui se reproduit sous l'œil en un trait transversal. Sa gorge, qui est d'un blanc pur, prend une teinte de roussâtre sur la poitrine; et cette même teinte devient plus foncée à mesure qu'elle se répand sur les parties inférieures du corps. Les couvertures du dessus de ses ailes sont variées de noirâtre et de blanc roussâtre. Toutes les plumes de ces parties sont brunes: néanmoins, les trois premières sont bordées de gris, et les autres terminées par une tache blanchâtre; ce qui forme sur l'aile une bande transversale de cette couleur. Les douze plumes qui composent sa queue sont d'un gris roussâtre; elles sont roides, et terminées en forme de coin recourbé en dessous, comme les penes de la queue des pics. L'iris est de couleur de noisette; la mandibule supérieure du bec est brune, et l'inférieure blanchâtre; les pieds et les ongles sont gris.

Le *grimpeur ordinaire*, qui est aussi petit que le *roi-telet*, n'a de longueur totale, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, que cinq pouces, et huit à neuf pouces de vol. Lorsque ses ailes sont ployées, elles n'atteignent guère que le demi-quart de la longueur de sa queue.

Cet oiseau reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître. Un trou d'arbre est son habitation ordinaire ; il n'en sort que pour aller à la chasse des insectes, soit dans la mousse qui entoure le tronc, soit dans les fentes de l'écorce des arbres.

Nous n'avons jamais pu nous procurer qu'une seule couvée de cet oiseau. Nous ne dirons rien de son nid ; car il ne consistoit, à ce que nous a dit un petit dénicheur à notre solde, que dans quelques plumes placées au fond d'un trou d'arbre creux, sur la vermoulure qui lui servoit de base : ce nid contenoit six petits œufs, d'un fond blanc sale presque brun, à cause de la grande quantité de petites zones et de taches de cette couleur dont ils étoient chargés.

## 2.<sup>o</sup> LE GRIMPEREAU DE MURAILLE.

*Certhia muraria*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 65.

*Le grimpeur de muraille*. BRIS. Orn. t. 3, pag. 607.

(Voyez la planche XVII de cet ouvrage.)

D'après la certitude que nous avons puisée dans les Œuvres de Buffon, que le *grimpeur de muraille* se trouvoit dans la ci-devant Lorraine 1), nous n'avons épargné

---

1) *Le grimpeur de muraille*, que l'on rencontre particulièrement dans l'Autriche, la Silésie, la Pologne, et même la Lorraine, et

ni peines ni soins pour la recherche et la rencontre de cet *oiseau*; et, depuis nombre d'années, toutes nos démarches avoient été superflues et inutiles, du moins dans les forêts, comme autour de toutes les maisons isolées, de celles surtout qui avoisinent les bois du département des Vosges, qui fait une partie considérable du démembrement de la ci-devant province de Lorraine.

Jusqu'en l'an IV nous nous étions contentés d'aller en vain à la recherche de cet *oiseau* dans la partie basse ou agricole de ce département. A cette époque l'établissement de l'école centrale dans une commune située aux pieds de sa partie montueuse, nous donna quelque espérance de le rencontrer; mais de long-temps elle ne fut satisfaite. En l'an X, enfin, un de nos bons montagnards, plein de zèle pour l'histoire naturelle 1), nous procura un mâle et une femelle de cet *oiseau*, qu'il avoit pris vivans dans un trou de rocher sur une haute montagne située aux environs de Bussang, au moment où ils étoient occupés du soin de construire un nid: ce citoyen estimable nous les apporta aussitôt; mais diverses circonstances impérieuses 2) ne nous permirent que de les décrire très-imparfaitement.

surtout la Lorraine allemande, vit solitaire, et cherche en hiver les contrées tempérées; il bat les ailes en volant, et se nourrit d'insectes. Il est assez commun aussi dans quelques contrées de l'Italie.

1) Nous lui avons d'ailleurs les plus grandes obligations, à raison des échantillons précieux de minéralogie qu'il nous a procurés durant le temps de l'existence de notre école centrale.

2) M. Sanclik, naturaliste suédois, qui nous honora alors de sa visite, et qui venoit de nous combler de ses bienfaits en nous donnant quantité d'échantillons de minéralogie, les désira, et les obtint sans beaucoup de sollicitations.

Une circonstance, sinon plus heureuse, du moins plus opportune, nous a fourni l'occasion, depuis que nous sommes attachés au Jardin des Plantes, de signaler, le compas à la main, cet oiseau avec toute l'exactitude dont nous pouvons être susceptible 1).

Vers la fin de l'automne de l'an XII, le jeune Delante, employé au laboratoire de zoologie du Muséum de Paris en qualité de préparateur adroit de la dépouille des animaux, tua un de ces oiseaux dans le jardin de la ci-devant abbaye de Saint-Victor : il eut la complaisance de nous le confier pour en faire la description ; puis il l'a empaillé d'une manière qui le fait remarquer dans l'immense collection des galeries de cet établissement.

La longueur totale de cet individu, mesuré depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, est de sept pouces, et son vol de onze. Lorsque ses ailes sont ployées, elles atteignent les trois quarts de la longueur de sa queue, qui est arrondie. Son bec, arqué en en-bas, mince, et allant en diminuant insensiblement de grosseur, de sa base, qui a deux lignes de largeur, à sa pointe qui est très-aiguë, est long de treize lignes ; sa couleur est d'un noir profond et brillant, de même que l'iris de ses yeux, son tarse, ainsi que ses ongles ; ses narines sont recouvertes de petites plumes d'une texture fine et soyeuse, comme toutes celles qui revêtent le corps tant en dessus qu'en

2) A cette circonstance il s'en est joint une autre. L'imprimeur, avec lequel nous avons pris des arrangemens depuis plus d'un an, devoit mettre sous presse ce Tableau élémentaire dans le second trimestre de l'an XI : ne l'ayant pas fait, soit à raison de la grande stagnation du commerce de la librairie, soit par quelque autre motif, il nous a remis notre manuscrit, que nous avons refondu presque en entier, et nous y avons ajouté la description exacte de ce *grimpereau*.

dessous; elles sont d'une couleur grise brune, qui va en s'éclaircissant insensiblement vers l'occiput, où elle se perd dans un beau gris de perle qui se répand sur le cou, sur les épaules et sur une partie du dos. Là, ce gris de perle s'amalgame avec une nuance de noir qui devient d'autant plus profonde, qu'elle approche davantage des penes de la queue, qui sont de cette dernière couleur, et de la plus pure.

Ces penes, au nombre de douze, sont arrondies à leur extrémité, et chacune d'elles est terminée par une espèce de lunule qui est blanche en dessous et qui paroît grise en dessus. Les lunules des penes les plus extérieures ont sept lignes dans leur plus grand diamètre; celles des penes suivantes en ont moins, à mesure qu'elles approchent des deux intermédiaires, dont les lunules n'ont plus que deux lignes dans leur plus grand diamètre.

Les joues de ce joli bipède emplumé, de même que sa gorge, à partir de la base de la mandibule inférieure, sont d'un gris blanc qui se dégrade par une nuance insensible, et se perd sur la poitrine, qui est d'abord d'un gris de perle, qui passe ensuite insensiblement au gris noir: ce dernier gris recouvre le ventre jusqu'aux couvertures du dessous de la queue, qui sont de cette même couleur, mais bien plus profonde, et elles sont terminées de gris blanc.

Le pli de l'aile est, en dessus, d'un rouge de cerise vif et éclatant; cette belle couleur s'étend à quatorze lignes sur l'aile. Là, elle se perd en s'amalgamant avec du brun marron, dont sont teintes les grandes couvertures de chaque aile. La petite pene qui caractérise le pouce de l'aile est d'un noir de velours, légèrement bordé de rouge.

Les trois premières penes de l'aile, dont la plus exté-



rière est la plus courte, et la quatrième la plus longue, sont d'un beau noir velouté, et finement lisérées au bord de leur base d'une teinte rouge; la quatrième, jusqu'à la treizième inclusivement, ont à la base de leurs bords extérieurs une tache longitudinale de quatorze lignes de longueur, qui est d'un beau rouge de cerise.

Lorsque l'aile est ployée, la réunion de toutes ces taches rouges forme sur chaque aile une bande longitudinale de cette même couleur. Vis-à-vis du rouge de la neuvième penne, et à partir de cette penne même jusqu'à la treizième inclusivement, on voit, en les séparant l'une de l'autre et sur chacune d'elles, une tache d'une belle couleur aurore qui est placée du côté intérieur, et qu'on ne peut conséquemment apercevoir qu'en déployant l'aile. Tout le reste de ces penes est, en dessus, d'un beau noir brun, liséré à l'extrémité d'une bande circulaire grise. Les cinq premières extérieures sont en outre marquées de deux taches blanches presque circulaires, ayant cinq lignes de diamètre. L'une est placée au premier tiers de la longueur de la penne, et l'autre vers le second. Toutes les autres penes des ailes, tant en dessus qu'en dessous, sont noires.

Les trois doigts antérieurs de cet oiseau sont à peu près d'égale longueur; mais le postérieur est sensiblement plus long: chacun d'eux est terminé par un ongle mince, crochu, et courbé en demi-cercle parfait.

D'après la description que M. de Buffon donne du mâle de cet oiseau, qui a sous la gorge une plaque noire (nous l'avions déjà remarquée dans un des deux individus que nous reçûmes des montagnes des Vosges, et elle manquoit dans l'autre) qui se prolonge sur le devant du cou, l'individu qui a servi pour cette description est conséquemment une femelle, qui, d'ailleurs, d'après le même au-

teur, ne diffère en rien de son mâle, ni dans ses proportions, ni dans les couleurs du reste de son plumage.

Nous ne pouvons parler ici des mœurs non plus que de la ponte de cet oiseau, parce que nous ne les connoissons pas : nous savons seulement que, pendant l'hiver, il vit d'*araignées* qu'il cherche en grim pant contre les murailles. Celui qui a servi pour cette description étoit livré à ce genre d'exercice lorsqu'il rencontra la mort au moment où il cherchoit les moyens de prolonger sa vie.

### TROISIÈME GENRE.

## LES HUPPES.

Les caractères particuliers au genre des *huppes* consistent dans un bec menu, effilé, un peu courbé en arc en en-bas ; dans une tête ornée d'une huppe longitudinale, et qui est composée d'un double rang de plumes que l'oiseau peut relever à volonté ; dans des pieds courts, et dans la réunion du doigt du milieu des trois antérieurs, qui est uni avec l'externe, depuis sa base jusqu'à sa première articulation, par une courte membrane.

Nous ne connoissons en France qu'une seule espèce de *huppe*, qui est la *huppe ordinaire*.

## LA HUPPE ORDINAIRE.

*Upupa variegata*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 64.

*La huppe*, ou *putput*. BRIS. Orn. tom. 2, pag. 455.

(Voyez la planche XVII de cet ouvrage.)

La huppe n'est pas tout-à-fait aussi grosse que la grive ordinaire. Sa longueur totale, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de onze pouces; elle a environ dix-sept pouces de vol; et lorsque ses ailes sont ployées, elles n'atteignent pas tout-à-fait la moitié de la longueur de sa queue.

Deux rangs de plumes, égaux et parallèles entre eux, lui forment sur la tête une huppe longitudinale, dont les plumes du milieu de chaque rang, étant plus longues que celles du devant et du derrière, donnent à cette parure une forme arrondie en demi-cercle, et qui a environ deux pouces et demi dans sa plus grande hauteur. Toutes ces plumes sont rousses, et terminées à leur extrémité supérieure par une tache noire.

Le reste du plumage de la tête, ainsi que celui qui couvre la gorge, le cou, la poitrine, est d'un gris veiné et quelquefois roussâtre. Le haut du dos et les petites couvertures des ailes sont d'un gris pur et sans mélange; le bas du dos, les plumes scapulaires, les grandes et les moyennes couvertures des ailes sont alternativement variées de larges bandes, dont les unes sont d'un brun noirâtre, et les autres d'un blanc roussâtre. Une plaque blanche, placée sur le croupion, contraste avec le noirâtre du dessus de la queue. Le ventre, les côtés, les jambes et les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris blanc, mêlé de roussâtre. Les penes

des ailes et de la queue sont noires ; mais les premières sont coupées transversalement par des taches blanches qui forment sur l'aile, ployée, cinq bandes de cette couleur : il n'y en a qu'une seule, également blanche, sur les pennes de la queue ; mais elle est fort large, et elle est située vers le tiers de la longueur de cet appendice.

Certains individus, dans cette espèce, ont les côtés marqués de quelques mouchetures oblongues et de couleur noirâtre : dans tous, l'iris est brunâtre ; le bec, d'une couleur de chair à son origine, et noirâtre dans le reste de sa longueur. La mandibule supérieure dépasse un peu l'inférieure ; les pieds et les ongles sont bruns.

Cet oiseau de passage, qui arrive un peu tard au printemps dans nos départemens, est un des premiers qui en part dès la fin de l'été. On a remarqué qu'outre qu'il vivoit presque toujours seul et solitaire, c'est que les individus partoient aussi les uns après les autres, et jamais de compagnie.

La huppe porte différens noms dans les différens départemens qu'elle fréquente. Dans celui des Vosges, les uns l'appellent *put-put*, et les autres *bou-bou*, sans doute d'après son cri ; ceux-ci, *coq-de-bois* ; et ceux-là, *coq-puant*, enfin le peuple le nomme *jean-bou-bou*.

Cet oiseau fait son nid dans des trous d'arbres creux, souvent sans autre préparation que la poussière ou le terreau dont ces trous sont garnis, se contentant de les gratter avec ses ongles pour les aplanir un peu. Quelquefois aussi il l'établit dans des fentes de rocher ou de muraille, et alors il en garnit le fond de quelques brins d'herbes sèches et d'une petite quantité de plumes. La femelle y pond de deux à sept œufs grisâtres, de la grosseur à peu près de ceux du *merle*,

Le vulgaire ignorant et même des gens sensés ont répété avec lui, sans se donner la peine de s'en assurer par leur propre expérience, que la *huppe* enduisoit son nid de fiente d'animaux et même d'excrémens humains. Ce fait est faux et controuvé. Nous convenons, à la vérité, que si on manie dans leurs nids les jeunes de cet oiseau, les doigts en sont infectés : mais on ne sera plus surpris de cette mauvaise odeur, si on fait attention que ce nid étant quelquefois enfoncé à la profondeur de vingt pouces au moins dans le creux d'un arbre, il est impossible que les jeunes rejettent en dehors leurs excrémens, et que ceux-ci, fermentant, doivent nécessairement produire une odeur infecte dont les jeunes individus restent long-temps imprégnés 1).

La *huppe* fréquente les prairies et les terrains humides dans lesquels elle trouve des vers et des insectes, dont elle fait sa principale nourriture 2) : là, elle marche d'un pas mesuré, comme les *poules*, et bat des ailes quand elle vole, comme le *vanneau*.

Cet oiseau se tient plus volontiers à terre que sur les arbres; et, lorsqu'il se perche, c'est de préférence sur les saules et sur les osiers qui croissent dans les terres basses et humides : c'est toujours là (du moins dans les Vosges,

1) Tout le monde convient, dit M. de Buffon, que la chair de la *huppe*, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a d'autre défaut que de sentir un peu trop le muse; et c'est apparemment la raison, ajoute-t-il, pourquoi les chats, d'ailleurs si friands d'*oiseaux*, ne touchent jamais à ceux-ci.

2) On dit qu'en Egypte la *huppe* est en grande vénération, par la raison que son apparition y annonce aux habitans la retraite du Nil, et par conséquent la saison des semailles. Elle mange, ajoute-t-on, sur les bords de ce fleuve le frai des grenouilles, ainsi que les plus jeunes têtards qui en éclosent.

où elle est très-abondante) qu'on est assuré d'en trouver, et particulièrement à la fin de l'été 1).

### QUATRIÈME GENRE.

### LES GUËPIERS.

Les caractères particuliers au genre des *guépriers* consistent en ce que leur bec est, comme celui des *huppés*, alongé, et arqué ou courbé en en-bas, avec cette différence néanmoins que celui des *guépriers* est beaucoup plus fort, et sensiblement plus large à sa base que celui des *huppés*.

Les pieds des uns et des autres sont également courts; et ils diffèrent entre eux en ce que, dans les *huppés*, le doigt du milieu des trois antérieurs n'est joint avec l'externe que jusqu'à la première articulation, par une membrane courte; tandis que, dans les *guépriers*, une membrane plus considérable unit le même doigt mitoyen, d'un côté, avec le doigt intérieur jusqu'à la première articula-

---

1) Il n'est pas aussi facile d'approcher et de tirer les *huppés*, que le prétend M. de Buffon. Une longue expérience nous a appris, ainsi qu'à un grand nombre de chasseurs, qui nous ont confirmé dans notre certitude sur ce point, qu'au contraire il faut les surprendre si l'on veut les atteindre.

tion seulement, et de l'autre côté avec l'extérieur jusqu'à l'origine des ongles.

D'ailleurs, les deux penes intermédiaires de la queue des *guépiers*, qui excèdent de beaucoup les latérales en longueur, sont un caractère tranchant qui fait reconnoître facilement ces *oiseaux*, qui vivent d'insectes, et surtout d'*abeilles* et de *guêpes*, qu'ils saisissent en volant.

Nous ne connoissons aussi en France qu'une seule espèce, et qui y est encore fort rare : c'est celle du *guépier d'Europe*.

#### LE GUÉPIER D'EUROPE.

*Merops apiaster*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 63.

*Le guépier*. BRIS. Ornith. tom. 5, pag. 532.

( Voyez la planche XVII de cet ouvrage. )

Il nous paroît presque superflu de remarquer ici que le *guépier* tire son nom de l'habitude qu'il a de se nourrir particulièrement de *guêpes*, qu'il attrape en volant, à la manière des *hirondelles* : néanmoins il ne se borne pas à ce seul aliment ; il s'accommode aussi très-bien d'*abeilles*, de *frélons*, de *cigales*, de *cousins*, de *mouches*, et généralement de tous autres insectes *hyménoptères* 1) qui voltigent dans les airs.

---

1) Les entomologistes donnent le nom d'*hyménoptères* aux insectes qui, comme les *abeilles* et les *guêpes*, ont quatre ailes veinées et non réticulées.

Le *guépier* ne se trouve pas seulement dans le midi de l'Europe ; mais, outre que M. de Buffon nous assure en avoir vu dans la ci-devant Bourgogne, où cet oiseau défiant se tenoit, dit-il, par bandes fort criardes sur des arbres fruitiers en fleurs, et d'où ils s'élançoient comme un trait sur les *guêpes* et les *abeilles* qui venoient sucer le nectaire de ces fleurs, c'est que nous en avons vu nous-mêmes quelques-uns, en 1778, dans la ci-devant Lorraine, où ils se sont encore montrés en 1785 : jamais nous n'en avons aperçu plus de deux ensemble ; et nous n'en avons rencontré nulle part ailleurs que dans des jardins potagers, dans lesquels surtout il se trouvoit des ruchers. Là, ces oiseaux se tenoient cachés dans des touffes de groseliers ou dans des planches de pois ; et, avec un air toujours inquiet, ils regardoient autour d'eux en tapinois : ce en quoi ils ressembloient à des brigands qui épient le moment opportun pour faire quelque coup fourré 1).

C'est au fond d'un trou, qu'ils creusent obliquement avec leurs pieds courts et leur bec, jusqu'à la profondeur de six pieds au moins, que ces oiseaux font leur nid dans des coteaux de terre meuble, ou le long de quelques rives escarpées des grands fleuves ; ils se contentent d'en garnir le fond de mousse, sur laquelle la femelle pond de cinq à sept œufs blancs.

Le *guépier* mâle a les yeux d'un rouge vif, qui, étant surmontés d'un bandeau noir, en paroissent bien plus

---

1) Des voyageurs assurent qu'en septembre les *guépiers* arrivent en Egypte ; qu'ils ne font que passer et ne séjournent pas long-temps dans les îles grecques de l'Archipel ; que c'est au mois d'août et de septembre que s'y fait chaque année leur passage, et que toujours on les voit dans ces contrées lointaines en troupes nombreuses qui se rassemblent le soir sur des oliviers pour y passer la nuit.



éclatans. Son front est d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de sa tête est d'un marron à reflets verts; l'occiput est de même couleur, mais sans reflets. Le marron qui couvre le dessus de la tête, s'éclaircit toujours à mesure qu'il s'approche davantage du dos. Le dessus du corps est d'un fauve pâle, à reflets verts et bruns rougeâtres, suivant l'incidence de la lumière. La gorge, qui est d'un jaune doré éclatant, se termine dans quelques individus par un collier noirâtre. Tout le dessous du corps, à partir du cou, est d'un bleu d'aigue-marine jusque sous la queue, où cette couleur prend une teinte légère de roux: cette dernière nuance s'étend sur le bord extérieur de l'aile, et de là elle passe insensiblement au vert sur la partie de l'aile la plus proche du dos: presque toutes les plumes de cette partie sont terminées de noir. Les grandes couvertures des ailes sont un mélange de vert et de roux; les moyennes sont rousses, et les petites sont lavées d'une teinte de vert obscur. Les plumes de la queue ont leurs côtes brunes en dessus et blanches en dessous.

Le guépier, qui est à peu près de la même taille que le mauvis, quoique cependant d'une forme plus allongée que lui, a de longueur totale, mesuré du bout du bec à celui de la queue, dix à onze pouces, et son vol est de dix-sept. Sa queue est composée de douze plumes, dont les latérales sont d'égale longueur, tandis que les deux du milieu les dépassent de dix lignes au moins et sont terminées en pointe. Le bec de cet oiseau est noir, ainsi que ses ongles; il a les narines recouvertes d'une espèce de poils roussâtres; ses pieds sont d'un brun rougeâtre.

## CINQUIÈME GENRE.

## LES MARTINS-PÊCHEURS.

Les *martins-pêcheurs* ont pour caractères particuliers une tête grosse ; une bec très-long , droit , pointu et comprimé par les côtés ; les pieds très-courts ; celui du milieu des trois doigts antérieurs étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation , de manière que ces deux doigts, ainsi réunis, semblent n'en faire qu'un très-large : ce doigt intermédiaire tient d'ailleurs au doigt intérieur, qui est fort court, jusqu'à la première articulation seulement.

On ne trouve en France qu'une seule espèce de ces *oiseaux* ; c'est celle du *martin-pêcheur d'Europe*.

## LE MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE.

*Alcedo hispida*. LIN. Syst. nat. édit. 13, gen. 62.

*Le martin-pêcheur*. BRIS. Ornith. tom. 4, pag. 471.

( Voyez la planche XVII de cet ouvrage. )

Cet *oiseau*, qui est l'*alcion* des anciens, est, sans contredit, un des plus beaux de nos climats ; il ne s'en trouve que peu ou point en France qui puissent lui être comparé, sinon pour l'élégance des formes, du moins pour la ri-

chesse, la netteté et l'éclat des couleurs. « Elles ont, dit  
 « M. de Buffon, les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant  
 « de l'émail et le lustre de la soie : tout le milieu de son  
 « dos, ainsi que le dessus de sa queue, est d'un bleu-  
 « clair, brillant, qui, aux rayons du soleil, a le jeu du  
 « saphir et l'œil de la turquoise : le vert se mêle sur les  
 « ailes, au bleu, et la plupart des plumes y sont termi-  
 « nées et ponctuées par une teinte d'aigue-marine : la  
 « tête et le dessus du cou sont pointillés de mêmes taches  
 « plus claires sur un fond d'azur. » La gorge est d'un  
 blanc mêlé d'une légère teinte de roux ; le devant du  
 cou et le dessous du corps sont d'un marron pourpré,  
 plus clair et même blanchâtre sur le milieu du ventre. Il  
 y a de chaque côté de la tête, entre l'œil et le bec, une  
 tache rousse ; et derrière l'œil deux bandes longitudinales,  
 l'une rousse et l'autre d'un blanc roussâtre. L'iris est noir,  
 le bec est d'un brun rougeâtre, les pieds sont rouges et  
 les ongles noirs.

Cet oiseau n'est pas plus gros que *l'alouette des champs*. Sa  
 longueur totale, du bout du bec à celui de la queue, est de  
 six pouces neuf lignes ; son bec a deux pouces : il se  
 trouve cependant des individus qui l'ont plus ou moins  
 long 1) ; son vol est de dix pouces deux lignes, et ses ailes,

---

1) On rencontre dans ce genre d'*oiseau* des individus dont le  
 bec est plus long et plus fort d'un tiers au moins que dans d'autres.  
 Un pêcheur des Vosges, en retirant son épervier ( sorte de filet ),  
 qu'il avoit jeté dans une petite rivière par-dessus des roseaux, y  
 trouva un *martin-pêcheur*, qui, surpris, s'y étoit laissé enve-  
 lopper : outre que son bec avoit près de deux pouces et demi de  
 longueur, il étoit encore remarquable par la singularité de son  
 plumage, qui, au lieu d'être du beau vert dont une grande  
 partie du corps de ces *oiseaux* est colorée, étoit d'un noir pro-  
 fond à reflets dorés.

qui sont très-courtes, lorsqu'elles sont ployées, n'atteignent pas tout-à-fait la longueur de sa queue, qui n'est que de quinze lignes.

Le *martin-pêcheur* porte différens noms dans les divers départemens de la France qu'il habite, tels que ceux de *merle d'eau*, *merle d'aiguë*, *merlet bleu*, *merlet pêcheur*, *pêche véron*, *pivert bleu*, *pievert d'eau*, *tartariell*, *vire-vent*, *drapier*, *garde-boutique*, *bluet*, etc.

Toujours près des eaux, le *martin pêcheur*, qui est un oiseau triste, solitaire, très-sauvage et qu'on ne peut approcher, se tient ordinairement en embuscade sur quelque branche de saule ou d'aulne qui s'avance sur le courant, ou bien sur une pierre élevée, d'où il s'élançe comme un trait sur les petits poissons qui paroissent à la surface, et qu'il attrape, non en se plongeant, mais en rasant l'eau d'un vol si rapide qu'à peine on peut le suivre de l'œil.

On prétend qu'il est aussi un grand destructeur d'abeilles, qu'il saisit également au vol lorsqu'elles passent au bord ou en suivant la surface des eaux. Sa chair passe pour être un fort mauvais mets, à raison de la forte odeur de musc dont elle est imprégnée.

C'est aussi sur les rives des eaux qu'il fréquente, que le *martin pêcheur* fait son nid. Il profite, pour le placer, d'un trou que les rats ou les *hirondelles de rivages* y ont creusé; seulement il l'approfondit un peu davantage, et sans aucune autre préparation la femelle y dépose de six à neuf œufs qui sont d'un blanc pur et aussi luisans que l'ivoire.

Cet oiseau a un cri aigu qu'il fait entendre en volant d'une manière rapide et filée en ligne droite, mais c'est plus particulièrement lorsqu'il se précipite sur sa proie.

Quoique le *martin pêcheur* paroisse s'être échappé des

climats brûlans 1) où le soleil enrichit le plumage des oiseaux des plus vives et des plus brillantes couleurs, il s'est néanmoins tellement habitué à la température du nôtre que non-seulement il y passe les hivers les plus rigoureux, mais encore que durant cette saison il se plonge sous la glace pour y chercher sa proie. Cependant, lorsqu'un froid trop âpre et de trop longue durée a bouché toutes les issues de la glace, on en trouve souvent d'étendus sans vie sur sa surface : et c'est ce qui arriva dans les hivers de 1776 et de 1783.

---

1) Indépendamment de l'espèce de notre *martin-pêcheur d'Europe*, qui, au rapport des voyageurs, se trouve être la même en Asie, en Afrique et en Amérique, on en connoît plus de cinquante espèces étrangères, dont les unes sont aussi grosses que des *corneilles*, et les autres n'excèdent pas la taille d'une *linotte*. Le plumage de la plupart est orné de couleurs si vives et si brillantes, qu'à peine l'œil peut en soutenir l'éclat. C'est dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle de Paris qu'il faut venir admirer cette magnifique collection : elle vient d'être considérablement augmentée par le voyage du capitaine Laidin à la Nouvelle-Hollande et à l'Isle-de-France.

Les amis des sciences naturelles, en regrettant les naturalistes estimables, parmi lesquels on pleure le bon Maugé, qui ont perdu la vie dans cette expédition, ne trouvent d'adoucissement aux peines que leur cœur éprouve qu'en revoyant parmi eux l'infatigable, le zélé et le savant zoologiste Péron, qui, avec les apparences d'une santé très-délicate, a néanmoins échappé à tous les dangers et à tous les maux qui ont moissonné ses compagnons de voyage. Il se repose aujourd'hui à l'ombre des Lauriers qu'il a cueillis, et dont les savans s'empressent à lui tresser des couronnes. Aussi modeste qu'ami sincère, Péron les partage avec son estimable compagnon de voyage Lesueur (dessinateur-peintre dans cette expédition); et l'un et l'autre s'occupent sans relâche de faire jouir bientôt le public du fruit de leurs travaux.

Le préjugé populaire attribuoit autrefois au *martin pêcheur* la propriété d'éloigner des étoffes les insectes destructeurs qui les rongent, et d'après cette opinion on suspendoit dans toutes les boutiques et dans tous les magasins de draperies cet *oiseau*, auquel, pour cette raison, on a donné les noms vulgaires de *drapier* ou de *garde-boutique*; mais l'expérience a appris que cet animal, n'étant pas embaumé, devenoit bientôt lui-même la proie des dermestes, des teignes et de tous les insectes destructeurs, comme tout autre *oiseau* dont la dépouille n'auroit point subi de préparation.

FIN DU TOME PREMIER.

---

---

# TABLE MÉTHODIQUE

## DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

|                                                                                                                                                                                           |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| AVANT-PROPOS.                                                                                                                                                                             | page vij |
| INTRODUCTION.                                                                                                                                                                             | j        |
| CHAPITRE I <sup>er</sup> . <i>Définition des oiseaux, et idée générale de leurs sens, ainsi que de quelques parties, soit intérieures, soit extérieures, dont leur corps est composé.</i> | vj       |
| La tête des oiseaux.                                                                                                                                                                      | viiij    |
| Leurs yeux, ou le sens de la vue.                                                                                                                                                         | ix       |
| Le toucher.                                                                                                                                                                               | xj       |
| Le goût.                                                                                                                                                                                  | xij      |
| L'odorat.                                                                                                                                                                                 | xiiij    |
| L'ouïe.                                                                                                                                                                                   | xiv      |
| Les organes de la mastication, ou les mandibules du bec.                                                                                                                                  | xv       |
| La langue.                                                                                                                                                                                | idem     |
| Système de la circulation du sang chez les oiseaux.                                                                                                                                       | xviij    |
| Leur cœur.                                                                                                                                                                                | idem     |
| Leurs poumons.                                                                                                                                                                            | xviiij   |
| Leurs pieds.                                                                                                                                                                              | xix      |
| Leurs ailes.                                                                                                                                                                              | xxj      |
| Leur queue.                                                                                                                                                                               | xxv      |

|                                                                                                                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>CHAPITRE II.</b> <i>Du plumage des oiseaux , de leurs nids, de leurs œufs et de leur incubation.</i>                                                      | page xxvij |
| Les plumes des oiseaux.                                                                                                                                      | idem.      |
| La construction de leurs nids.                                                                                                                               | xxxiiij    |
| Leurs œufs.                                                                                                                                                  | xxxviiij   |
| L'incubation.                                                                                                                                                | xlij       |
| <b>CHAPITRE III.</b> <i>Des mœurs et du chant des oiseaux , de leur nourriture , de leurs émigrations , et de l'utilité dont ces animaux sont pour nous.</i> | xlviij     |
| Les mœurs et les habitudes des oiseaux.                                                                                                                      | idem.      |
| Leur chant.                                                                                                                                                  | liij       |
| Leur nourriture.                                                                                                                                             | lvj        |
| Leurs émigrations.                                                                                                                                           | lix        |
| L'utilité dont ces animaux sont pour nous.                                                                                                                   | lxij       |
| <b>CHAPITRE IV.</b> <i>Du squelette des oiseaux.</i>                                                                                                         | lxviij     |
| 1. <sup>o</sup> La tête.                                                                                                                                     | lxviiij    |
| 2. <sup>o</sup> Le tronc.                                                                                                                                    | lxxij      |
| 3. <sup>o</sup> Les extrémités.                                                                                                                              | lxxviij    |
| <b>CHAPITRE V.</b> <i>Des méthodes en général, et en particulier de celle que l'on suit dans ce Tableau d'Ornithologie.</i>                                  | lxxxj      |
| <b>DIVISION DES OISEAUX.</b>                                                                                                                                 | lxxxv      |
| ORDRE I <sup>er</sup> . Oiseaux fissipèdes proprement dits.                                                                                                  | idem.      |
| ORDRE II. Oiseaux fissipèdes de rivages.                                                                                                                     | lxxxvj     |
| ORDRE III. Oiseaux nageurs ou palmipèdes.                                                                                                                    | idem.      |



## ORDRE PREMIER.

LES FISSIPÈDES *proprement dits.* page 1

## PREMIÈRE SECTION.

## LES ACCIPITRES, ou oiseaux de proie. 2

## PREMIÈRE FAMILLE.

## LES ACCIPITRES DIURNES. 5

*Premier genre.* LES VAOUTOURS. *Idem.*

1. Le pércnoptère . . . . *Vultur percnopterus.* 7
2. Le griffon. . . . . *Vultur fulvus.* Lin. 8
3. Le vautour à aigrettes. *Vultur cristatus.* Lin. 9
4. Le petit vautour. . . . *Vultur cinereus.* Lin. 10
5. L'arrian. . . . . *Vultur ignobilis.* Gérardin. 11
6. Le gypaète des Alpes. *Vultur barbatus.* Lin. 12

*Deuxième genre.* LES FAUCONS. 14*Première tribu.* OISEAUX DE PROIE IGNOBLES. 16

1. Le grand aigle . . . . *Falco chryscetos.* Lin. 17
2. L'aigle commun . . . . *Falco fulvus.* Lin. 20
3. L'aigle blanc. . . . . *Falco albus.* Lin. 22
4. Le balbuzard. . . . . *Falco haliætos.* Lin. 23
5. L'orfraie . . . . . *Falco ossifragus.* Lin. 25
6. Le jean-le-blanc . . . . *Falco gallicus.* Lin. 27
7. L'autour ordinaire. . . *Falco palumbarius.* Lin. 30
8. L'épervier. . . . . *Falco nisus.* Lin. 32
9. La buse ordinaire . . . *Falco buteo.* Lin. 34
10. La sous-buse. . . . . *Falco pygargus.* Lin. 37
11. Le busard . . . . . *Falco aruginosus.* Lin. 39
12. La harpaye . . . . . *Falco rufus.* Lin. 41
13. La bondrée. . . . . *Falco apivorus.* Lin. 42
14. L'oiseau Saint-Martin. *Falco cyaneus.* Lin. 43

|                                                 |                                 |         |
|-------------------------------------------------|---------------------------------|---------|
| 15. Le milan royal . . . . .                    | <i>Falco milvus</i> , Lin.      | Page 45 |
| 16. Le milan noir. . . . .                      | <i>Falco ater</i> , Lin.        | 48      |
| <i>Deuxième tribu.</i> OISEAUX DE PROIE NOBLES. |                                 | 49      |
| 1. Le faucon ordinaire. . .                     | <i>Falco communis</i> , Lin.    | 50      |
| 2. Le lanier. . . . .                           | <i>Falco lanarius</i> , Lin.    | 52      |
| 3. Le hobreau. . . . .                          | <i>Falco subbuteo</i> , Lin.    | 54      |
| 4. La cresserelle . . . . .                     | <i>Falco tinnunculus</i> , Lin. | 56      |
| 5. Le rochier . . . . .                         | <i>Falco lithofalco</i> , Lin.  | 58      |
| 6. L'émérillon. . . . .                         | <i>Falco aesalon</i> , Lin.     | 60      |

## SECONDE FAMILLE.

|                                                        |                                 |               |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------|
| LES ACCIPITRES NOCTURNES,                              |                                 | 62            |
| <i>Genre</i> DES CHOUETTES,                            |                                 | <i>idem</i> . |
| <i>Première tribu.</i> LES HIBOUS,                     |                                 | 63            |
| 1. Le grand-duc. . . . .                               | <i>Strix bubo</i> , Lin.        | 64            |
| 2. Le hibou proprement<br>dit, ou moyen-duc. . .       | <i>Strix otus</i> , Lin.        | 66            |
| 3. Le scops ou petit-duc. .                            | <i>Strix scops</i> , Lin.       | 68            |
| <i>Deuxième tribu.</i> LES CHOUETTES PROPREMENT DITES, |                                 | 69            |
| 1. La hulotte . . . . .                                | <i>Strix aluco</i> , Lin.       | 70            |
| 2. Le chat-huant propre-<br>ment dit. . . . .          | <i>Strix stridula</i> , Lin.    | 73            |
| 3. L'effraie. . . . .                                  | <i>Strix flammea</i> , Lin.     | 74            |
| 4. La chouette, ou grande<br>chevêche . . . . .        | <i>Strix ulula</i> , Lin.       | 76            |
| 5. La chevêche, ou petite<br>chouette. . . . .         | <i>Strix passerina</i> , Lin.   | 78            |
| 6. La chouette de Sologne.                             | <i>Strix soloniensis</i> , Lin. | 79            |

## DEUXIÈME SECTION.

## LES PASSEREAUX.

page 81

## PREMIÈRE FAMILLE.

LES PASSEREAUX à mandibule supérieure du bec  
échancrée vers le bout. 83

Premier genre. LES PIES-GRIÈCHES. *idem.*

1. La pie-grièche grise . . *Lanius excubitor.* Lin. 85
2. La pie-grièche rousse. . . *Lanius rufus.* Lin. 87
3. L'écorcheur . . . . . *Lanius collurio.* Lin. 90

Deuxième genre. LES GOBES-MOUCHES. 92

1. Le gobe - mouche pro-  
prement dit. . . . . *Muscicapa grisola.* Lin. 93
2. Le gobe-mouche à col-  
lier, ou de Lorraine. *Muscicapa atricapilla.* Lin. 95

Troisième genre. LES MERLES. 97

1. Le merle ordinaire. . . *Turdus merula.* Lin. 98
2. Le merle à plastron  
blanc . . . . . *Turdus torquatus.* Lin. 102
3. Le grand merle des  
montagnes. . . . . 103
4. Le merle de roche . . *Turdus merula saxatilis.*  
Lin. 104
5. Le merle solitaire. . . *Turdus solitarius.* Lin. 106
6. La grive proprement  
dite . . . . . *Turdus musicus.* Lin. 108
7. La rousserole . . . . . *Turdus arundinaceus.*  
Lin. 111
8. La draine . . . . . *Turdus viscivorus.* Lin. 113
9. La litorne . . . . . *Turdus pilaris.* Lin. 117
10. Le mauvis . . . . . *Turdus iliacus.* Lin. 119

## DEUXIÈME FAMILLE.

LES PASSEREAUX à bec droit, fort, gros, comprimé  
par les côtés, et sans échancrure. page 121

Premier genre. LES CORBEAUX. idem.

1. Le corbeau ordinaire. . *Corvus corax*. Lin. 122
2. La corbine, ou corneille  
noire. . . . . *Corvus corone*. Lin. 126
3. Le freux, ou la frayonne. *Corvus frugilegus*. Lin. 128
4. La corneille mantelée. . *Corvus cornix*. Lin. 130
5. Le choucas. . . . . *Corvus monedula*. Lin. 132
6. Le choquard, ou coucas  
des Alpes. . . . . *Corvus pyrrhcorax*. Lin. 134
7. Le crave, ou coracias. *Corvus graculus*. Lin. 136
8. Le coracias huppé. . . *Corvus eremita*. Lin. 137
9. La pie . . . . . *Corvus pica*. Lin. 139
10. Le geai. . . . . *Corvus glandarius*. Lin. 141
11. Le casse-noix. . . . . *Corvus caryocatactes*. L. 143

Deuxième genre. LES ROLLIERS. 145

Le rolrier d'Europe . . *Coracias garrula*. Lin. 146

## TROISIÈME FAMILLE.

LES PASSEREAUX à bec conique, différemment  
modifié dans sa structure, suivant les différens  
genres. 148

Premier genre. LES LORIOTS. 150

Le loriot d'Europe. . . *Oriolus galbula*. Lin. idem.

Deuxième genre. LES ÉTOURNEAUX. 153

L'étourneau d'Europe. *Sturnus vulgaris*. Lin. 154

Troisième genre. LES GROS-RECS. 156

Première tribu, à bec en cône, dont les mandibules crochues se  
croisent l'une sur l'autre. idem.

Le bec-croisé. . . . . *Loxia curvirostra*. Lin. 157

TABLE DES MATIÈRES. 391

|                                                                                                                                                                  |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <i>Deuxième tribu</i> , à bec en cône raccourci, à pointes aiguës, à mandibules droites, dont la base est presque aussi grosse que la tête.                      | page 159 |
| Le gros-bec d'Europe. . . <i>Loxia coccolithraustes</i> . Lin.                                                                                                   | 160      |
| <i>Troisième tribu</i> , à bec conique, droit, et dont la base est bien moins grosse que la tête.                                                                | 162      |
| 1. Le verdier commun. . . <i>Loxia chloris</i> . Lin.                                                                                                            | 163      |
| 2. Le verdier de haie. . . <i>Emberiza tatrix</i> . Lin.                                                                                                         | 165      |
| <i>Quatrième tribu</i> , à bec arrondi, convexe de toutes parts, et un peu crochu à sa pointe.                                                                   | 166      |
| Le bouvreuil commun. <i>Loxia Pyrrhula</i> . Lin.                                                                                                                | 167      |
| <i>Quatrième genre</i> . LES MOINEAUX.                                                                                                                           | 170      |
| <i>Première tribu</i> . LES MOINEAUX <i>proprement dits</i> , à bec en cône raccourci, dont la pointe grosse est aiguë et courte.                                | 171      |
| 1. Le moineau franc. . . . . <i>Fringilla domestica</i> . L. <i>idem</i> .                                                                                       |          |
| 2. Le friquet . . . . . <i>Fringilla montana</i> . Lin.                                                                                                          | 175      |
| 3. La soulcie . . . . . <i>Fringilla petronia</i> . Lin.                                                                                                         | 177      |
| <i>Deuxième tribu</i> . LES MOINEAUX <i>improprement dits</i> , à bec en cône plus court que celui des <i>moineaux</i> ; à pointe moins longue, mais plus aiguë. | 178      |
| 1. Le pinson ordinaire . . . <i>Fringilla caelebs</i> . Lin.                                                                                                     | 179      |
| 2. Le pinson brun. . . . . <i>Fringilla flavirostris</i> . Lin.                                                                                                  | 182      |
| 3. Le pinson d'Ardenne. <i>Fringilla montifringilla</i> ,<br>Lin.                                                                                                | 183      |
| 4. Le pinson de montagne. <i>Fringilla lapponica</i> . Lin.                                                                                                      | 186      |
| 5. Le pinson de neige, ou<br>la niverolle. . . . . <i>Fringilla australis</i> . Lin.                                                                             | 187      |
| 6. La linotte ordinaire . . . <i>Fringilla linota</i> . Lin.                                                                                                     | 188      |
| 7. La linotte de vignes. . . <i>Fringilla cannabina</i> . Lin.                                                                                                   | 190      |
| 8. Le gyntel de Strasbourg. <i>Fringilla argentoratensis</i> ,<br>Lin.                                                                                           | 194      |
| 9. Le cabaret . . . . . <i>Fringilla, linaria minima</i> ,<br>Lin.                                                                                               | 196      |
| 10. Le serin des Canaries. . <i>Fringilla canaria</i> . Lin.                                                                                                     | 198      |

|                                                                                                                                 |                                        |                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <i>Troisième tribu.</i> LES MOINEAUX <i>improprement dits</i> , à bec en cône raccourci, se terminant en une pointe très-aiguë. |                                        | Page 202                                        |
| 1.                                                                                                                              | Le chardonneret. . . . .               | <i>Fringilla carduelis</i> . Lin. <i>idem</i> . |
| 2.                                                                                                                              | Le tarin. . . . .                      | <i>Fringilla spinus</i> . Lin. 207              |
| <i>Cinquième genre.</i> LES BRUANS.                                                                                             |                                        | 209                                             |
| 1.                                                                                                                              | Le bruant proprement dit. . . . .      | <i>Emberiza citrinella</i> . Lin. 210           |
| 2.                                                                                                                              | Le bruant de haie, ou le zizi. . . . . | <i>Emberiza cirulus</i> . Lin. 212              |
| 3.                                                                                                                              | Lebruantfou, ou depré.                 | <i>Emberiza cia</i> . Lin. 214                  |
| 4.                                                                                                                              | Le proyer. . . . .                     | <i>Emberiza miliaria</i> . Lin. 215             |
| 5.                                                                                                                              | L'ortolan proprement dit. . . . .      | <i>Emberiza hortulan</i> . Lin. 217             |
| 6.                                                                                                                              | L'ortolan de Lorraine. .               | <i>Emberiza lotharingica</i> . L. 219           |
| 7.                                                                                                                              | L'ortolan de roseau. . .               | <i>Emberiza schæniclus</i> . L. 221             |
| 8.                                                                                                                              | Le gavoué de Provence.                 | <i>Emberiza provincialis</i> . L. 223           |
| 9.                                                                                                                              | Lemitilène de Provence.                | <i>Emberiza lesbia</i> . Lin. 224               |

## QUATRIÈME FAMILLE.

LES PASSEREAUX à bec grêle, dont la forme approche de celle d'un poinçon ou d'une alène. 226

|                                     |                                            |                                      |
|-------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>Premier genre.</i> LES MÉSANGES. |                                            | <i>idem</i> .                        |
| 1.                                  | La grosse mésange, ou charbonnière . . . . | <i>Parus major</i> . Lin. 229        |
| 2.                                  | La petite charbonnière.                    | <i>Parus ater</i> . Lin. 232         |
| 3.                                  | La mésange bleue . . .                     | <i>Parus cæruleus</i> . Lin. 233     |
| 4.                                  | La mésange cendrée . .                     | <i>Motacilla sylvia</i> . Lin. 236   |
| 5.                                  | La mésange à tête noire.                   | <i>Parus atricapillus</i> . Lin. 238 |
| 6.                                  | La mésange des marais.                     | <i>Parus palustris</i> . Lin. 239    |
| 7.                                  | La mésange huppée. . .                     | <i>Parus cristatus</i> . Lin. 240    |
| 8.                                  | La mésange barbue, ou la moustache . . . . | <i>Parus biarmicus</i> . Lin. 242    |
| 9.                                  | La més. à long. queue.                     | <i>Parus caudatus</i> . Lin. 243     |
| 10.                                 | La penduline. . . . .                      | <i>Parus narbonensis</i> . Lin. 246  |

*Deuxième genre.* LES ALOUETTES.

page 247

1. L'alouette ordinaire . . . *Alauda arvensis*. Lin. 248
2. Le cujelier . . . . . *Alauda arborea*. Lin. 251
3. La calandre, ou grosse  
alouette . . . . . *Alauda calandra*. Lin. 253
4. Le cochevis, ou grosse  
alouette huppée. . . *Alauda cristata*. Lin. 256
5. Le lulu, ou petite  
alouette huppée. . . *Alauda nemorosa*. Lin. 258
6. La coquillade. . . . . *Alauda undata*. Lin. 260
7. La spipolette. . . . . *Alauda campestris*. Lin. 261
8. La farlouse, ou l'alouette  
des prés. . . . . *Alauda pratensis*. Lin. 262
9. L'alouette pipi . . . . . *Alauda trivialis*. Lin. 264
10. La girole . . . . . *Alauda italica*. Lin. 265

*Troisième genre.* LES BECS-FINS.

267

1. Le bec-figue . . . . . *Motacilla ficedula*. Lin. 269
2. Le rouge-gorge. . . . . *Motacilla rubecula*. Lin. 271
3. La gorge bleue. . . . . *Motacilla suecica*. Lin. 275
4. Le rossignol des bois. . *Motacilla luscinia*. Lin. 277
5. Le rossignol de murail-  
les. . . . . *Motacilla phænicurus*. L. 282
6. Le rouge-queue. . . . . *Motacilla erythacus*. Lin. 285
7. Le traquet . . . . . *Motacilla rubicola*. Lin. 286
8. Le tarier . . . . . *Motacilla rubetra*. Lin. 288
9. Le motteux, ou cul-  
blanc ordinaire . . . *Motacilla cyanthe*. Lin. 289
10. Le motteux, ou cul-blanc  
roussâtre . . . . . *Motacilla rufescens*. Lin. 291
11. La fauvette ordinaire. . *Motacilla hortensis*. Lin. 295
12. Variété de la fauvette  
ordinaire . . . . . *Sylvia viridi-fusca*, *subtilis*

|     |                                                                                          |          |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|     | <i>superciliisque albida ,<br/>remigibus rectricibus-<br/>que fusco-obscura.</i> Latham. | Page 295 |
| 13. | La fauvette à tête noire. <i>Motacilla atricapilla.</i> Lin.                             | 296      |
| 14. | La fauvette babillarde. . . <i>Motacilla curruca.</i> Lin.                               | 299      |
| 15. | La fauvette grise , ou la<br>grisetette . . . . . <i>Motacilla cineraria.</i> Lin.       | 300      |
| 16. | La petite grisette. . . . <i>Sylvia sylvicola.</i> Latham.                               | 301      |
| 17. | La fauvette des bois. . . <i>Motacilla schænobænus.</i><br>Lin.                          | 303      |
| 18. | La passerinette , ou pe-<br>tite fauvette. . . . . <i>Motacilla passerina.</i> Lin.      | 304      |
| 19. | La petite fauvette à poi-<br>trine jaune. . . . . <i>Motacilla hippolais.</i> Lin.       | 305      |
| 20. | La fauvette de roseaux. <i>Motacilla salicaria.</i> Lin.                                 | 307      |
| 21. | La petite fauvette rousse. <i>Motacilla rufa.</i> Lin.                                   | 309      |
| 22. | La fauvette d'hiver , ou<br>le traîne-buisson . . <i>Motacilla modularis.</i> L.         | 310      |
| 23. | La fauvette tachetée . . <i>Motacilla naevia.</i> Lin.                                   | 313      |
| 24. | La fauvette des Alpes. <i>Motacilla alpina.</i> Lin.                                     | 314      |
| 25. | Le pitchou . . . . . <i>Motacilla provincialis.</i> L.                                   | 316      |
| 26. | Le roitelet. . . . . <i>Motacilla regulus.</i> Lin.                                      | 318      |
| 27. | Le troglodyte. . . . . <i>Motacilla troglodytes.</i> L.                                  | 321      |
| 28. | Le grand pouillot. . . . <i>Motacilla trochylus latha-<br/>ringicus.</i> Lin.            | 325      |
| 29. | Le petit pouillot , ou le<br>chantre . . . . . <i>Motacilla trochylus.</i> Lin.          | 326      |
| 30. | La lavandière. . . . . <i>Motacilla alba.</i> Lin.                                       | 328      |
| 31. | La bergeronnette grise. <i>Motacilla cinerea.</i> Lin.                                   | 332      |
| 32. | La bergeronnette prin-<br>tanière. . . . . <i>Motacilla flava.</i> Lin.                  | 334      |
| 33. | La bergeronnette jaune. <i>Motacilla boarula.</i> Lin.                                   | 335      |



## CINQUIÈME FAMILLE.

LES PASSEREAUX à petit bec, court, comprimé à sa base, et crochu à sa pointe. 338

Premier genre. LES HIRONDELLES. 339

1. L'hirondelle de cheminée, ou domestique. *Hirundo rustica*. Lin. 340
2. L'hirondelle de fenêtre, ou à croupion blanc. *Hirundo urbica*. Lin. 344
3. L'hirondelle de rivage. *Hirundo riparia*. Lin. 347
4. L'hirondelle grise de rochers. . . . . *Hirundo rupestris*. Lin. 349
5. Le martinet noir. . . . *Hirundo apus*. Lin. 350
6. Le grand martinet noir à ventre blanc. . . . *Hirundo dominicensis*.  
Lin. 353

Deuxième genre. LES ENGOULEVENTS. 354

L'engoulevent d'Europe. *Caprimulgus europæus*.  
Lin. 356

## SIXIÈME FAMILLE.

LES PASSEREAUX à bec grêle, très-allongé, et assez fort. 358

Premier genre. LES SITTELLES. 359

1. La sittelle ordinaire. . . *Sitta europæa*. Lin. 360
2. La petite sittelle. . . . *Sitta minor*. Lin. 363

Deuxième genre. LES GRIMPEREaux. 364

1. Le grimpereau ordinaire. *Certhia minor*. Lin. 365
2. Le grimpereau de muraille. . . . . *Certhia muraria*. Lin. 367

Troisième genre. LES HUPPES. 372

La huppe ordinaire. . . *Upupa variegata*. Lin. 373

396 TABLE DES MATIÈRES.

|                                               |                                                       |              |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------|
| <i>Quatrième genre.</i> LES GUÊPIERS.         |                                                       | 376          |
| ·                                             | Le guêpier d'Europe. . . <i>Merops apiaster.</i> Lin. | 377          |
| <i>Cinquième genre.</i> LES MARTINS-PÊCHEURS. |                                                       | 380          |
|                                               | Le martin-pêcheur d'Eu-                               |              |
|                                               | rope . . . . . <i>Alcedo hispida.</i> Lin.            | <i>idem.</i> |

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

